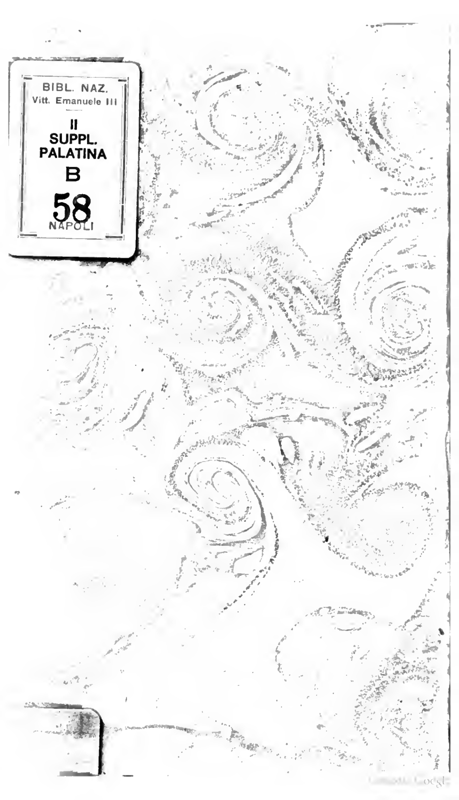






VIE
DE VOLTAIRE.

Décret concernant les Contrefacteurs, rendu le 19 Juillet 1793, l'an 2 de la République.

La Convention nationale, après avoir entendu le rapport de son Comité d'instruction publique, décrète ce qui suit :

Art. 1. les Auteurs d'écrits en tout genre, les Compositeurs de Musique, les Peintres et Dessinateurs qui feront graver des Tableaux ou Dessins, jouiront durant leur vie entière du droit exclusif de vendre, faire vendre, distribuer leurs Ouvrages dans le territoire de la République, et d'en céder la propriété en tout ou en partie.

Art. 2. Leurs héritiers ou Cessionnaires jouiront du même droit durant l'espace de dix ans après la mort des auteurs.

Art. 3. Les officiers de paix, Juges de Paix ou Commissaires de Police seront tenus de faire confisquer, à la réquisition et au profit des Auteurs, Compositeurs, Peintres ou Dessinateurs et autres, leurs Héritiers ou Cessionnaires, tous les Exemplaires des Editions imprimées ou gravées sans la permission formelle et par écrit des Auteurs.

Art. 4. Tout Contrefacteur sera tenu de payer au véritable Propriétaire une somme équivalente au prix de trois mille exemplaires de l'Édition originale.

Art. 5. Tout Débitant d'Édition contrefaite, s'il n'est pas reconnu Contrefacteur, sera tenu de payer au véritable Propriétaire une somme équivalente au prix de cinq cents exemplaires de l'Édition originale.

Art. 6. Tout Citoyen qui mettra au jour un Ouvrage, soit de Littérature ou de Gravure dans quelque genre que ce soit, sera obligé d'en déposer deux exemplaires à la Bibliothèque nationale ou au Cabinet des Estampes de la République, dont il recevra un reçu signé par le Bibliothécaire ; faute de quoi il ne pourra être admis en justice pour la poursuite des Contrefacteurs.

Art. 7. Les héritiers de l'Auteur d'un Ouvrage de Littérature ou de Gravure, ou de toute autre production de l'esprit ou du génie qui appartiennent aux beaux-arts, en auront la propriété exclusive pendant dix années.

Je place la présente Édition sous la sauve-garde des Loix et de la probité des Citoyens. Je déclare que je poursuivrai devant les Tribunaux tout Contrefacteur, Distributeur *ou* Débitant *d'Édition contrefaite. J'assure même au Citoyen qui me fera connoître le* Contrefacteur, Distributeur *ou* Débitant, *la moitié du dédommagement que la Loi accorde.* Paris, ce 25 Fructidor, l'an 5e de la République Française.

Buisson

VIE DE VOLTAIRE,

SUIVIE D'ANECDOTES QUI COMPOSENT SA VIE PRIVÉE.

PAR T. J. D. V.....

A PARIS,

Chez F. BUISSON, Imprimeur-Libraire, rue Haute-Feuille, nº. 20.

Et POUGENS, Imprimeur-Libraire, rue St-Thomas-du-Louvre, nº. 246.

A GENÈVE, chez J.-J. PASCHOUD, Libraire.

A BALE, chez J. DECKER, Libraire.

A LAUSANNE, chez LUQUIENS, Libraire.

AN V DE LA RÉPUBLIQUE. (1797)

AVERTISSEMENT
DES ÉDITEURS.

LA Vie des Gens de Lettres, a dit Voltaire, n'est guères que dans leurs Ouvrages. Il n'en est pas ainsi de celle de Voltaire lui-même. Féconde en événemens, elle est liée avec l'Histoire de l'Europe dans le cours de tout un siècle; car en qualité d'Ecrivain philosophe, il a plus influé sur les mœurs et la destinée des Nations qu'aucun des Chefs qui les ont gouvernées. Aucun Prince n'a eu des relations plus étendues; aucun n'a dirigé l'opinion avec le même empire; enfin, aucune vie n'a été plus occupée, plus active, plus agitée. Cette Histoire seroit donc encore à faire, si elle ne comprenoit pas tous les

événemens, toutes les particularités qui en font nécessairement partie : c'est le défaut de celles qui ont paru jusqu'à présent. L'Ouvrage que nous publions a, sur ce point essentiel, l'avantage le plus décidé. L'esquisse en a déjà paru chez l'Etranger en 1786, et un petit nombre d'Exemplaires a pu échapper en France aux recherches inquisitoriales de la Police. Mais l'Auteur, (feu l'Abbé Du V***.) a depuis refondu son Manuscrit pendant sa détention, comme il le raconte dans une Préface que nous avons conservée ; et il y a ajouté une partie entiérement neuve : c'est en même tems la plus piquante. Des considérations qui ne subsistent plus avoient fait supprimer certains détails, et c'est précisément ceux qui peignent le mieux : ils ont été rétablis.

Dans cette dernière partie, celle de la *Vie privée*, on voit Voltaire *en déshabillé*, pour ainsi dire, au milieu de

ses Parens, de ses Amis, de ses Voisins, de ses Domestiques. L'Auteur l'a connu personnellement, et il a été en correspondance avec lui. Lié d'ailleurs avec presque tous ceux de ses intimes Amis qui lui avoient survécu, il les a mis à contribution, et ils s'y sont prêtés avec zèle. Les Anecdotes qu'il rapporte peuvent encore être garanties pour la plupart, par des Personnes actuellement existantes, et dont le nom seul formeroit le témoignage le moins suspect.

Enfin, on peut rencontrer ailleurs plus de Discussions littéraires et philosophiques; mais pour les Faits, c'est ici qu'il faut les chercher, et nous croyons que c'est ce que désire véritablement le grand nombre des Lecteurs. Il est naturel d'être plus curieux d'une Anecdote qui ajoute un Trait caractéristique au Portrait de Voltaire, que de tout ce qu'ont pensé et écrit sur son compte les *Condorcet*, les *Linguet* et les *Palissot*.

Voilà ce qui doit faire le succès de l'Ouvrage que nous présentons au Public. On verra que l'Auteur étoit Sectateur passionné de l'Homme célèbre dont il écrit la Vie; mais les Anecdotes qu'il recueille montrent malgré lui son Héros sous différens aspects.

AVANT-PROPOS.

AVANT-PROPOS
DE L'AUTEUR.

Si cette nouvelle *Vie de Voltaire* a un peu de succès, le lecteur mettra sans doute quelqu'intérêt à savoir que ce fut sous les verroux de la Bastille que je l'esquissai. Et pourquoi étais-je à la Bastille ? C'est-là le curieux. Le voici.

En 1781, je donnai les *Disputes de M. Guillaume*, bagatelle où je me moquais assez plaisamment de *Linguet*, de *Despréménil*, de l'athéisme du petit abbé *Sabatier*, de Castres, et de quelques sottises du Gouvernement. Cette gaieté fit rire les Parisiens pendant un ou deux jours ; et pour récompense on m'accorda les honneurs de la Bastille. C'est ainsi que les Ministres du Roi répondaient alors à ceux qui se mélaient de faire de l'esprit sur les affaires du tems.

Cette retraite qui ne dura que trois semaines, produisit en moi un effet bien sin-

gulier; elle me donna une grande démangeaison de dire mon mot sur le ministère de *Maurepas*, dont chaque opération me semblait une ineptie qui pesait sur le peuple des villes et encore plus sur le peuple des campagnes. Il y avait du courage à parler en faveur du peuple ; et tout courage, comme on sait, mérite récompense: celle qu'on m'adjugea fut de me renvoyer à la Bastille. *Robespierre* m'eût envoyé à la guillotine.

Après une détention de cinq mois, *Amelot*, ministre de *Louis XVI*, vint me voir. C'est un honneur que les ministres fesaient rarement aux Prisonniers. J'étais très-malade : le principe de vie s'éteignait sensiblement en moi. Dans cet état d'une longue et pénible agonie, la liberté ne me semblait pas un bien. Il me l'annonça en riant : je m'imaginai voir en lui *dom Apuleius Visorius* se moquant de moi et couronnant une persécution par un persiflage. Au lieu de recevoir le bienfait de ma liberté avec respect et reconnaissance, au lieu de me

prosterner et de baiser les pieds de *Monseigneur*, je crus devoir lui dire des vérités utiles, de ces vérités que les ministres entendaient rarement : c'était encore là du courage ; aussi en fus-je récompensé, car au lieu de m'ouvrir les portes de la Bastille, ainsi qu'il l'annonçait, il m'y laissa encore sept mois.

Après cet entretien entre *Amelot*, ministre, et moi, prisonnier, entretien très-mal-adroit de sa part et très-vif de la mienne, mon esprit se trouva fort à l'aise ; j'eus un poids de moins sur le cœur. Il en résulta le retour subit d'un bon sommeil et d'un peu de santé. Sans perdre un moment, je mis mon tems à profit. J'avais porté quantité de matériaux relatifs à la Vie de Voltaire : je les mis en corps d'ouvrage : je l'écrivis sans penser que j'étais entre quatre murailles : l'idée ne m'en vint pas un instant. Les verroux, les portes de fer, les chaînes de fer, les barres de fer, pouvaient peser sur mon corps, mais mon ame n'en était point chargée : ma pensée était entièrement libre.

Lorsque l'Ouvrage fut achevé, je demandai ma liberté ; et *Lenoir*, lieutenant-
1783. général de police, vint me l'apporter duement signée du Roi qui n'en savait rien. En ouvrant les portes de mon tombeau, il m'exhorta à ne plus dire que M. *Amelot* était un sot ; mais il eut beau me montrer les inconvéniens d'une pareille vérité, il ne put rien obtenir de moi sur cet article ; il obtint seulement ma parole d'honneur que je ne publierais rien contre l'administration : en revanche il me promit de me laisser imprimer tout ce que je voudrais contre le clergé, contre Rome et contre ses superstitions. Il n'en prit pas moins mon manuscrit de *la Vie de Voltaire*, qu'il mit sous enveloppe, et sous mon cachet qu'il ne respecta pas. Je lui fis quelques observations sur cette petite escroquerie de police, mais il me répondit que c'était l'usage. D'ailleurs, il assura qu'il me serait rendu dans peu, ainsi qu'un autre Manuscrit dont il s'était emparé lors de mon arrestation.

Cependant deux ans s'étaient écoulés, et

mes manuscrits étaient encore dans les bureaux de la police. *Lenoir* ne se lassait pas de me promettre. Je me lassai d'attendre, et je confiai une copie informe du manuscrit de *la Vie de Voltaire* à un Libraire étranger qui l'imprima sans vouloir attendre les changemens et les additions nombreuses que je lui annonçais du fond de l'Auvergne, où j'étais alors confiné par une lettre-de-cachet signée *Louis*, qui n'en savait rien, et contresignée *Amelot* qui n'en savait peut-être pas davantage. Ce ministre signa souvent des ordres sans savoir ce qu'il signait.

Quelqu'incomplet que fût l'Ouvrage, les petites hardiesses dont il était parsemé, lui donnèrent une grande vogue. Les évêques furent bientôt en mouvement pour en demander justice au Roi; et cette justice, qui n'eût été qu'une injustice, leur fut refusée. *Je ne veux point me mêler de cela*, répondit *Louis XVI* au Garde des sceaux, qui lui demandait vengeance au nom du clergé. *Si Duvernet a tort, on doit le réfuter, c'est l'office des évêques.*

Plus le clergé s'agitait, plus l'Ouvrage

fut recherché, vendu, colporté : en peu de mois il s'en fit plusieurs contrefaçons. La police en saisit quelques-unes, et leur fit le même honneur qu'elle m'avait fait à moi-même. Elle les envoya à la Bastille. En vérité l'Ouvrage ne le méritait pas : c'était une médiocre esquisse qui n'avait de prix que parce que les prêtres se fâchaient.

Bientôt m'arrivèrent de toutes parts et même des pays étrangers, de Francfort, de Berlin, de Genève, de Lyon, de Colmar, des faits et des anecdotes sur Voltaire, sur sa *Vie privée* comme sur sa *Vie publique*. Les porte-feuilles de plusieurs hommes de lettres me furent ouverts : on me confia les Mémoires manuscrits de *Longchamp*, son ancien secrétaire. Dans sa famille, je trouvai d'utiles renseigne-
1794. mens. Tout fut recueilli et classé avec soin ; et les circonstances révolutionaires m'ayant valu une cellule dans la maison des Carmes et un grand loisir, j'ai mis à la refonte cette Vie de Voltaire, et il en est sorti un ouvrage entièrement neuf. Le gouvernement français ayant changé de forme, j'ai

dû changer de ton. Le style d'un républicain ne peut être celui d'un historien écrivant sous le despotisme des rois. La langue de la liberté diffère de celle des esclaves. J'ai laissé à mon Ouvrage sa première forme ; mais les récits ont acquis une marche plus serrée, plus rapide et plus variée. Ennemi du style académique, j'ai dû être avare de phrases inutiles : j'étais trop riche en faits intéressans, pour ne pas me montrer sobre en petites anecdotes.

J'ai considéré deux hommes en Voltaire, l'homme public et l'homme privé. Je présente d'abord l'homme public : on le verra infatigable en annonçant aux hommes l'évangile de la raison ; on verra chaque acte de son apostolat suivi d'une persécution.

Pour connaître l'homme privé, j'ai dû aller le chercher dans l'intérieur de sa maison, l'étudier, si j'ose le dire, en robe-de-chambre ; le voir dans son cabinet, à table, à la promenade, au jeu ; s'entretenant soit avec ses amis, soit avec ses vassaux ; se fâchant tour-à-tour, s'emportant et se calmant. Le caractère d'un

homme toujours en représentation n'est jamais bien connu : il ne peut l'être que par l'examen de ses rapports sociaux ou de ses actions domestiques. Cette recherche m'a procuré une masse d'anecdotes aussi singulières que piquantes. Je les ai réunies en un petit *compedium*, et je l'ai joint à cet Ouvrage.

Ainsi, pour montrer Voltaire dans toutes les positions, j'ai ajouté à sa Vie publique, l'intéressant abrégé de sa Vie privée. Dans la premiére de ces deux vies, on verra le Grand homme, et dans la seconde, on verra le Bon homme. Ce titre de Bon homme, dont l'amour-propre s'afflige souvent, ce titre que son ami d'*Argental* lui consacra quelques jours avant sa mort, le touchait d'autant plus, qu'*il a cela de bon*, disait-il, *qu'on peut l'accepter sans trop blesser la modestie.*

VIE DE VOLTAIRE.

INTRODUCTION.

CHAPITRE PREMIER.

Epoque de la Naissance de Voltaire : du tems où il vécut.

Des princes tels que *Titus*, *Trajan*, *Marc-Aurèle*, *Henri IV*, furent sans doute de grands dons de la nature ; mais un don, plus grand encore, est un vrai philosophe ; et, sous ce titre, Voltaire est, sans contredit, le plus beau présent que la nature ait encore fait aux hommes.

A ce bienfait, elle ajouta celui de le faire naître à une époque où quelques philosophes, ayant préparé son siècle à le recevoir et à l'entendre, il a pu être tout ce qu'il a été, et faire tout ce qu'il a fait ; c'est-à-dire, jeter les fondemens de cette liberté dont la France

commence à jouir, et à laquelle toutes les nations de l'Europe sont appelées.

Tout homme qui voudra lire cette histoire avec fruit, doit observer que, dans toute autre époque, le génie de Voltaire n'eût pu se développer, et eût péri, faute de sève, comme un germe sèche et meurt dans un terrein trop aride; les vérités qu'il eût hasardées, eussent été perdues dans un amas de superstitions comme de faibles arbustes sont étouffés dans un champ couvert de ronces et de plantes parasites. Retenu par la crainte des fanatiques, il n'eût osé faire aux hommes tout le bien qu'il leur a fait, si c'est vraiment un bien, ainsi que les honnêtes-gens éclairés n'en doutent pas, de leur ôter ce qui les tyrannise le plus, ce qui les avilit le plus et ce qu'ils chérissent davantage, tous les préjugés don l'idiotisme berça leur enfance.

Dans le seizième siècle, vers ce moment où, du sein des ténèbres, on vit sortir quelques pâles étincelles de lumière, l'Europe était couverte de bandes d'intolérans, tous demandant la liberté de conscience, et tous la refusant dès qu'ils étaient les plus forts. Ici, au nom d'un Dieu de paix, on égorgeait tous ceux qui pensaient qu'il était honteux

aux papes de faire payer aux peuples leur luxe et leurs plaisirs par un infâme trafic d'indulgence. C'était là une vérité utile. Il y avait du courage à la dire, et de la barbarie à brûler ceux qui la disaient; mais ces mêmes personnes annonçaient aussi que les papes étaient les précurseurs de l'Antechrist. Pour ceci; c'était une grande imbécilité. Des philosophes, s'il y en avait eu alors, se fussent bornés à dire que les papes étaient des charlatans qui, à quelques bonnes drogues, avaient mêlé de l'orviétan; et, appuyant cette vérité historique par une série de faits innombrables, ils eussent instruit les hommes et ne les eussent point égarés.

Ici, et toujours au nom d'un Dieu de paix, on livrait à la dérision, et souvent à la mort, tous ceux qui, refusant de voir dans *Calvin* et dans *Luther* deux réformateurs estimables, ne voyaient en eux que deux batteleurs effrontés; et qui, ne voulant croire que ce que leurs pères avaient cru, s'obstinaient d'aller à la messe quand on voulait les traîner au prêche. Chaque parti invoquait le Dieu des miséricordes en assassinant ses frères.

Dans ces tems déplorables il n'y eût eu de sûreté nulle part pour un philosophe: il

eût été la victime d'un parti ou d'un autre; et tout homme qui, placé sur les bords du puits où se cache la vérité, en avait vu sortir quelqu'étincelle, s'il voulait vivre et mourir tranquille dans le sein même de sa famille, était obligé d'en garder le secret, et de fléchir respectueusement le genou devant l'idole ou le préjugé du canton barbare qu'il habitait. Ces tems étaient peu propres à la philosophie. Voltaire, en flatant doucement ceux dont il fallait bien ménager la puissance, eût peut-être réussi à leur faire entendre la voix de la raison; mais il est plus que vraisemblable qu'il eût été égorgé s'il eût parlé raison.

Pendant le règne orageux de *Louis XIII*, prince faible et dévot, et qui, pour s'épargner l'embarras d'être roi, se fit le premier sujet d'un ministre qu'il haïssait; la moindre gaieté d'esprit sur les prêtres ou sur les moines, la plus légère vérité contre Rome et ses audacieuses prétentions, eussent suffi pour perdre un philosophe, et Voltaire eût été perdu.

Sous *Louis XIV*, Voltaire, placé entre l'intolérance des jansénistes et l'intolérance des jésuites en crédit, eût été, à l'exemple de *Descartes* et de *Bayle*, forcé de s'expatrier; et, quelque part qu'il fût allé, il eût trouvé des

Voet, des *Jurieu*, des persécuteurs de toute secte : point de coin de terre, en Europe, d'où il eût pu impunément montrer aux hommes leurs extravagances, les en faire rire et rougir.

Pour être ce qu'il a été, Voltaire devait naître à l'époque où il est né, et trouver, au sortir du berceau, comme nous le dirons bientôt, un homme assez au-dessus des préjugés qui lui apprit à faire usage de sa raison, et à ne croire, dans le cours de sa vie, que ce qui n'y était point opposé.

La régence du duc d'*Orléans* fut un tems favorable à Voltaire. On sentait déjà le ridicule des querelles de religion. Ce prince, d'ailleurs très-aimable et très-instruit, dédaignait les théologiens, riait en secret quand on s'en moquait, et ne se mêlait de leurs querelles que pour les empêcher de troubler l'état (1) *.

Le règne de *Louis XV* fut d'abord peu propre à la philosophie : les vingt premières années furent marquées, d'un côté, par une longue suite d'actes de fanatisme, par la démence des convulsions ; de l'autre, par

* Le lecteur est prévenu que les notes designées par des chiffres sont imprimées à la fin du volume.

une persécution aussi impolitique que soutenue, on exila, on emprisonna des milliers de malheureux, et on ne guérit personne de la folie de se tourmenter pour des opinions qu'aujourd'hui l'on méprise.

Tandis que les théologiens se fesaient une guerre odieuse, Voltaire, de tems à autre, laissait échapper quelques vérités ; et ces vérités, jetées dans des esprits déjà préparés, fructifièrent prodigieusement. Les jeunes-gens qui lisaient ses écrits se fesaient gloire de penser comme lui. Il leur semblait fort raisonnable qu'on ne persécutât personne pour des opinions religieuses ; et que chacun, à ses risques et périls, en croyant à Dieu et en obéissant aux lois, allât en paradis par le chemin qu'il jugerait le plus convenable.

Louis XV était un mauvais roi; mais, comme particulier, il était bon, faible, tolérant. Il n'était point philosophe, car il avait été mal élevé, mais il était plein de sens. Le cardinal de *Fleury*, son instituteur, ne lui avait rien enseigné de l'art de gouverner; mais, en revanche, il lui avait appris à craindre le diable et à se méfier de Voltaire, dont le génie, aussi souple qu'ardent, préparait en faisant rire les Français, et sans que le commun d'en-

tr'eux s'en doutât, les grandes réformes du gouvernement. Ce roi ne put jamais marcher sans lisières : mais dès que son précepteur fut mort, et qu'il fut forcé de marcher seul, il ne tarda pas à sentir que la philosophie seule devait finir par faire germer dans les esprits la plus parfaite indifférence pour les querelles théologiques.

Plus Voltaire s'attachait à détruire la superstition, plus *Louis XV* croyait sa vie en sûreté, sur-tout après le coup de couteau dont, dans dans un accès de démence religieuse, le frappa *Robert Damiens*. Avant de mourir, on le vit très-persuadé que, plus il y a de philosophes dans un état, moins il y a de fanatisme, moins, par conséquent, de ces troubles qui l'avaient si long-tems fatigué, de ces crimes qui l'avaient atteint lui-même dans un siècle où l'on ne s'attendait plus à de pareils événemens.

CHAPITRE II.

Naissance de Voltaire : de son enfance et de ses premières études.

ANNÉES de 1694 à 1710.

1694. LE père de Voltaire s'appelait *Arouet :* quelques biographes l'ont fait naître au milieu des champs : ils ont dit que, dans sa jeunesse, il garda les troupeaux ; qu'étant venu à Paris, son premier état fut de se tenir à la porte d'un notaire pour le service des clercs et des cliens.

Nous avons lu quelque chose de ces romans : ils sont tous écrits d'un style détestable, par des hommes menteurs et méchans. Il importait peu à ces insipides romanciers de dire des choses vraies; mais il leur importait beaucoup de gagner quelqu'argent, en vendant à des libraires hollandais des mensonges dont on est toujours sûr du débit, lorsqu'ils sont un aliment à l'envie et à la malignité. Il leur importait encore de tourmenter, d'irriter l'amour-propre de Voltaire, qu'on ne connaissait

conniassait pas assez pour savoir que toute 1694.
naissance lui était indifférente, pourvu que, dans quelque rang qu'on fût né ou placé, à la cour des rois, à la ville ou à la campagne, on se rendît utile.

La vérité est, que le père de Voltaire fut, à Paris, un notaire très-considéré, qu'il eut ensuite la trésorerie de la chambre des comptes, place de confiance, encore plus lucrative que le notariat, et dans laquelle il n'amassa qu'une fortune très-médiocre, si on la compare à celle qu'en mourant laissa son successeur.

Voltaire vint au monde en 1694, au mois de février : en naissant, il n'apporta qu'un faible souffle de vie. Dans la crainte que ce souffle ne s'éteignît tout-à-coup, on l'ondoya et on l'abandonna aux soins d'une nourrice, qui, chaque matin, pendant plusieurs mois, descendait chez la mère pour lui annoncer que l'enfant était à l'agonie. On fut long-tems sans espérance de le conserver.

Deux personnes prenaient un grand intérêt à cet enfant : l'une était *Rochebrune*, d'une ancienne famille de la Haute-Auvergne (*). L'autre, l'abbé de *Chateauneuf*, homme très-

(*) Département du Cantal.

1694. instruit ; d'un caractère fort enjoué, et d'une tournure d'esprit très-agréable.

La crainte de perdre cet enfant, auquel la destinée de l'Europe était attachée, se dissipa peu à peu : on parla alors de le porter au temple pour lui suppléer les cérémonies du baptême. On laissa ignorer au prêtre, auquel on le présenta, qu'il était né et baptisé depuis neuf mois (*). Ç'eût été alors un crime grave, un crime qui ressortait de la police, d'avoir gardé si long-tems un enfant sans en avertir le curé. Le prêtre, trompé sur le tems de sa naissance, le baptisa de nouveau. Ce double baptême est une très-petite singularité : nous ne la rapportons que pour plaire à ceux de nos lecteurs qui aiment ces sortes de détails.

L'abbé de *Chateauneuf* fut le parrain de Voltaire. La conduite de cet abbé était celle d'un homme libre, mais décent : il était l'ami de *Chaulieu*, des princes de *Vendome* et de *Conti :* il vivait dans l'intimité de la célèbre *Ninon*, dont il avait été la dernière passion. Aussitôt qu'il put se faire entendre de Voltaire enfant, il lui fit réciter les fables de *Lafontaine*. C'était alors l'usage de faire apprendre aux enfans ces petits apologues.

(*) 21 novembre 1694.

L'un des morceaux de poésie que Voltaire retint le plus facilement, fut la *Moïsade*, poème que *J. B. Rousseau* avait composé étant secrétaire d'un évêque. Ce poème est une des premières attaques que la philosophie ait hasardée en France contre la superstition. *Ninon*, demandant un jour à son ami, l'abbé de *Chateauneuf*, des nouvelles de son filleul : *Ma chère amie*, répond celui-ci, *il a un double baptême; et il n'y a rien qui n'y paraisse, car il n'a que trois ans, et il sait toute la Moïsade par cœur.* 1694.

Il est rare que, dans le cours de la vie, l'homme ne soit pas ce qu'on l'a fait dans une première éducation. Peu de personnes connaissent cette *Moïsade* : nous l'avons transcrite à la fin de cet ouvrage (2). Notre devoir d'historien est de faire connaître l'aliment dont, au sortir du berceau, on nourrit l'esprit de Voltaire, et dont l'abbé de *Chateauneuf* se vantait d'avoir enrichi la mémoire de son élève.

Peut-être ne hasardons-nous rien, en avouant que les vers de ce petit poème, plein de hardiesse et de philosophie, furent les semences de cette incrédulité qui se développa de bonne heure en Voltaire, et de la

1694. persuasion où il fut, jusqu'à sa mort, qu'en tout pays, les dogmes et les solemnités religieuses dérivaient de quelque *Moïse* ou quelque *Numa*. Point de pays au monde qui, en ses siècles d'ignorance, n'ait eu de ces sortes de législateurs, qu'on doit cependant regarder comme des bienfaits de la nature, quand les hommes, dans l'oubli de tout principe de morale, sont parvenus au dernier degré de férocité. Il est moins dur de vivre avec des superstitieux qu'avec des antropophages.

Ce fut ainsi que l'abbé de *Chateauneuf*, qui avoit été l'ami de Mme. *Arouet* avant d'être l'amant de *Ninon*, s'empara de l'esprit de Voltaire au moment qu'il sortit du berceau. Si on lui dut Voltaire philosophe, on lui dut aussi Voltaire poète : en jouant avec lui, il lui apprit l'art des vers, art agréable, mais dangereux, qui fait rarement la gloire de celui qui le possède, et qui en fait presque toujours le tourment. Le père de Voltaire s'allarma bientôt d'un goût et d'un talent dont son amour-propre s'était d'abord amusé ; mais il n'était plus tems. La nature, qui n'est qu'une première habitude, avait déjà pris son pli ; et cette habitude poussa Voltaire, le reste de sa vie, à faire des vers et à penser librement.

A l'âge de dix ans, on le mit au collége de *Louis-le-Grand*. Ce collége était une des meilleures écoles de Paris. L'émulation y était très-grande. Les jésuites tenaient ce collége. C'était le tems de leur gloire, et de ce crédit immense, qui, par l'abus qu'ils en firent, les rendit odieux à toute la France. Nous n'avançons rien de trop, en disant que s'ils s'étaient bornés à l'enseignement de la jeunesse, et à envoyer leurs enthousiastes à la Chine et au Tunquin faire des miracles, ils auraient prolongé leur existence jusqu'au moment de la révolution : mais ils eurent parmi eux des ambitieux, des courtisans, des théologiens et des persécuteurs : voilà ce qui les perdit. *Brumoi*, *Sanadon*, *Tournemine*, *Larue*, *Buffier*, *Ducerceau*, *Tarteron*, *Porée*, étaient des jésuites paisibles. Ils se nourrissaient d'ambroisie, lorsque les *Annat*, les *Lachaise*, les *Doucin*, les *Letellier* s'abreuvaient de fiel, et bouleversaient la France avec leur théologie. Les premiers étaient des religieux instruits, des hommes de lettres qui fesaient la gloire d'une société utile qu'on eût regretée, si les excès auxquels se portèrent leurs confrères ne nous eût consolés de sa destruction. 1694.

Voltaire, arrivant dans leur collége, ne

1694. portait en lui-même aucun des germes de ces maladies qui vicient l'ame et empoisonnent la raison humaine. L'étude, qui, dans la maison paternelle, n'était pour lui qu'un goût et une simple curiosité, degénéra en une passion qui contribua beaucoup à prolonger la faiblesse de constitution avec laquelle il était né.

Tandis que ses camarades, dans les luttes, dans les courses et dans les divers exercices du corps, fortifiaient leur santé en ne croyant que s'amuser, Voltaire se dérobait à leurs yeux pour aller fortifier son ame dans les conversations des pères *Tournemine* et *Porée.* C'est avec ces hommes de lettres qu'il passait la plupart de ses récréations, et il avait coutume de dire à ceux qui le tourmentaient sur son indifférence pour les plaisirs de son âge, que *chacun sautait et s'amusait à sa manière.*

Dans l'histoire des enfans qu'on appelle célèbres, on en trouve plusieurs dont l'esprit fut encore plus prématuré que celui de Voltaire : tel celui *du Tasse* et de quelques autres dont on a écrit la vie et beaucoup embelli l'enfance; mais il n'en fut point dont la raison fût aussi exercée, le goût aussi épuré, dont la manière de penser fût aussi hardie; et qui fût, autant que lui, *dévoré de la soif de la célébrité,*

Parmi ses professeurs, qui lui furent tous très-attachés, *Lejay*, homme médiocre, vain, jaloux, peu estimé de ses confrères, fut le seul dont Voltaire ne put se concilier la bienveillance. Il était professeur d'éloquence, et, ainsi que la plupart de ceux qui se targuent de cette qualification, il était très-peu éloquent. On le regardait comme le *Cotin* des orateurs. Voltaire eût avec lui quelques discussions sur la littérature : dans ces discussions, le maître se crut humilié par son élève ; et voilà la source de cette antipathie que *Lejay* eut pour Voltaire, sentiment que ce religieux ne sut ni vaincre ni déguiser. 1694.

Un jour le disciple, poussé à bout par le professeur, lui fit une de ces réparties qu'on a tort d'avoir provoquées, mais dont il eût été prudent de ne pas s'appercevoir. *Lejay*, dans sa colère, descend de chaire, court à lui, le prend au colet, et le secouant rudement, crie, à plusieurs reprises : *Malheureux ! tu seras un jour l'étendard du déisme en France.* Cette apostrophe était tout au moins indiscrète : c'était flatter l'amour-propre d'un jeune homme qui mettait déjà de l'amour-propre à rejeter ce que la multitude se fait un devoir de croire.

1694. Presque tous ses compagnons d'étude recherchèrent son amitié : il les avait subjugués par l'ascendant de son esprit, et surtout par le plaisir qu'ils prenaient à l'entendre jeter des doutes et des ridicules sur tout ce qui fait l'objet de l'admiration, et du culte des enfans.

Ceux qui, au collége, furent liés d'amitié avec lui, lui restèrent attachés jusqu'au tombeau, se faisant tous gloire de l'avoir connu ; ils devinrent presque tous déïstes, dans un âge où l'on ignore communément ce que c'est que le déïsme ; et la plupart d'entr'eux sont morts, comme lui, dans la créance en un seul Dieu, et dans le mépris de toute institution appelée divine.

Le jésuite *Porée*, homme aimable, plein de candeur et de mérite, et qui nous a laissé quelques vers estimés alors, tenait, à l'égard de son disciple, une conduite toute opposée à celle du père *Lejay* : il lui montra un grand attachement dont l'élève ne perdit jamais le souvenir, nourrissant en lui l'amour de l'étude, et sur-tout ce penchant que Voltaire, dès son plus bas âge, manifesta à faire le bien, à s'attendrir sur les malheurs publics, comme sur les malheurs particuliers.

Outre les études ordinaires, deux choses, alors étrangères à l'instruction, occupaient fortement Voltaire : son inquiète curiosité ne pouvait se rassasier d'apprendre tout ce qui avait rapport, soit au gouvernement, soit à la littérature et à la philosophie. C'était là des objets sur lesquels les instituteurs tenaient la jeunesse dans une profonde ignorance. Il était rare qu'on leur fît connaître et les ministres qui gouvernaient l'état, et les hommes de lettres qui en fesaient la gloire. Si quelquefois on leur parlait de ces derniers, c'était pour les calomnier. Les curieux conservent des thèses, dans lesquelles des écoliers, dirigés par leurs pédagogues, soutenaient que *Descartes* était un athée, et que *Racine*, l'immortel auteur de *Phèdre* et d'*Athalie*, n'était ni poète ni chrétien : *Nec poeta, nec christianus.* On appelait cela instruire la jeunesse. 1694.

Point d'hommes célèbres en France, point d'écrivains estimables, point de philosophes qui n'aient été journellement outragés dans nos universités. Les noms de *Montesquieu*, de *Buffon*, de *Raynal*, de *Diderot*, de d'*Alembert*, de *Rousseau*, de *Thomas*, imposaient à toute l'Europe instruite, tandis que la canaille scholastique et la canaille théologique se

1694. ruaient sur eux, sur leurs écrits, sur leur renommée, à-peu-près comme le jour de la S. Barthélemi, des écoliers, égarés et ameutés par *Charpentier*, leur régent, se jetèrent sur le philosophe *Ramus* pour le massacrer.

Revenons à Voltaire encore écolier. Le gouvernement était pour lui un sujet continuel d'étude et de méditation : il se montrait attentif aux diverses révolutions du ministère, aimant à savoir ce qui se passait dans l'état, et à raisonner sur l'événement du jour. C'était la matière la plus ordinaire de ses entretiens, soit avec ses professeurs, soit avec ses condisciples. *Il aime à peser*, disait le père *Porée*, *dans ses petites balances, les grands intérêts de l'Europe.*

Voltaire n'était encore qu'au collége, et déjà on s'entretenait de lui. Ses instituteurs en parlaient comme d'un prodige. Dans le monde littéraire, on l'observait comme un
1705. phénomène qui commençait à paraître. Quelques vers, en l'honneur du Dauphin, qu'il fit pour un vieil officier, et qui valurent à cet officier une récompense honnête, lui donnèrent, à Paris et à Versailles, une grande célébrité. Peu de poètes, alors, eussent pu mieux faire.

Ninon, autrefois justement célèbre par sa beauté, par ses graces, par un penchant extrême au plaisir; et qui, dans sa vieillesse, le fut par les agrémens de son esprit et par des vertus sociales, vivait encore. Sa maison, située rue des Tournelles, était une école de savoir-vivre, et le rendez-vous des philosophes et des beaux esprits : elle sut leur plaire et les intéresser jusque dans sa décrépitude; elle préféra constamment leur société, et le repos, à la fortune et à l'éclat. Elle était amie de madame *Arouet*, mère de Voltaire : elle demande à voir cet enfant dont on lui racontait des merveilles. L'abbé de *Chateauneuf* le lui mène. Tout plaît en lui, son ton décidé, ses réparties, et sur-tout son instruction. Elle l'interroge sur ce qu'on appelait alors les affaires du tems; c'étaient les querelles du jansénisme. *Ninon* le juge très-bien : elle voit en lui le germe d'un grand homme; et c'est pour échauffer ce germe qu'elle lui lègue, par son testament, deux mille francs pour avoir des livres. Ce don était, tout-à-la-fois, le plus flatteur et le plus utile à un jeune-homme dont toute la passion était de s'instruire. 1705.

En terminant sa rhétorique, Voltaire eut

1705. occasion de voir le poète *Rousseau* : ce fut le jour de la distribution des prix. Voltaire en obtint plusieurs. *Rousseau* connaissait déjà son talent pour la poésie. Il demande à l'embrasser: on le lui présente. Le jeune vainqueur fut au comble de sa joie. Il serait difficile de dire si les couronnes et les applaudissemens qu'il reçut ce jour-là, lui firent autant de plaisir que l'accueil de l'auteur de la *Moïsade* et des *Cantates*. Voltaire était alors dans cet âge où les embrassemens d'un homme célèbre donnent envie de le devenir.

CHAPITRE III.

Voltaire au sortir du collége : on le mène en Hollande : ses premières amours.

ANNÉES de 1710 à 1714.

1710. Au sortir du collége, Voltaire fut pressé par son père de prendre un état. « Je n'en veux pas d'autre, répondit-il, que celui d'homme de lettres ». C'est l'état, réplique le père, « d'un homme qui veut être à charge à ses parens et mourir de faim. Quand ce

père parlait ainsi, il était bien éloigné de 1710.
penser qu'un jour son fils serait le premier poète et le premier philosophe, le philosophe et le poète le plus riche de son siècle.

Dans sa famille on combattit fortement cette vocation, et il se détermina à suivre les écoles de droit. Ce pays lui parut barbare et les lois un cahos. Les ouvrages des Grecs et des Romains, *Corneille*, *Racine*, *Boileau* dont sa mémoire était enrichie lui rendirent fastidieuse une étude dont on ne sortait que pour nager dans une mer d'incertitudes et d'erreurs.

Après qu'il eut fait son droit, ses parens le sollicitèrent de suivre le barreau; mais il se refusa à tout ce qu'on exigeait de lui à ce sujet. Il n'attendit pas, comme *Corneille* et *Catinat*, d'avoir perdu une bonne cause pour être dégoûté de la jurisprudence. Il voulut être homme de lettres, comme *Molière* voulut être comédien : une force irrésistible l'entraînait à la culture de son esprit, et les importunités qu'il essuya, ne firent qu'affermir sa vocation.

Bientôt Voltaire fut le bel-esprit à la mode: on ne parlait que de lui : on ne citait que ses vers et ses saillies. Les sociétés instruites se

1710. le disputaient : il fut présenté au prince de *Conti*, et au duc de *Vendome*. Ces princes étaient très-éclairés. Le Grand Prieur, frère du Duc, ne l'était pas moins. D'autres princes ont des courtisans : ceux-là avaient des amis, parmi lesquels on comptait *Lafare*, *Courtin*, *Chaulieu*, *Chateauneuf*. Ils formaient entr'eux une société de philosophes épicuriens, mais ayant tous une probité sévère ; goûtant ensemble les douceurs de la paix, quand tout Paris se bouleversait pour des sottises théologiques. Ils fesaient tous des vers, ce qui fit dire à Voltaire en se mettant à table chez le prince de *Conti* : « *Sommes-nous ici tous princes ou tous poètes* ? Cette saillie, qui fut très-commentée dans le monde, le fit surnommer *le familier des princes*.

Quand son père le vit en société avec des princes et avec des philosophes, il le crut perdu ; et ce qui augmenta ses craintes, c'est qu'il n'avait point encore d'état. Il lui fit proposer la charge d'avocat-général à la cour des aides, ou à son choix un office de conseiller au parlement de Paris. Celui qui fut chargé de la négociation, lui parlait de la considération attachée à la magistrature : « Dites à mon père, répondit Voltaire, que

„ je ne veux point d'une considération qui 1710.
„ s'achète : je saurai m'en faire une qui ne „ coûte rien „. Il était alors, quoique bien jeune, persuadé que l'état d'un véritable homme de lettres, est bien au-dessus de celui d'un magistrat qui payait le droit de juger de la vie ou de la fortune des hommes. Voltaire vécut et mourut dans ces sentimens.

La société des princes avec lesquels il vivait ne l'empêchait pas de visiter les hommes de lettres : il les consultait souvent, et les instruisait quelquefois en les consultant. Il ne perdit point de vue ses anciens instituteurs, les pères *Porée* et *Tournemine*. Un événement le décida à un essai, et cet essai fut un coup de maître.

Le Théâtre français, livré à la médiocrité, ne se soutenait plus que par les chefs-d'œuvre du dernier siècle. Le génie de *Corneille* et de *Racine* était totalement éclipsé. *Crébillon* donna *Radamiste*. Les grandes et mâles beautés de cette tragédie, couvrant tous les défauts qui la déparent, elle eut un très-grand succès, et ce succès alluma le génie de Voltaire. L'art de *Sophocle* lui parut le premier des beaux arts : il n'avait que dix-sept ans, et il fit *Œdipe*. Cette tragédie, dans son premier

1710. jet, était entièrement dans le goût des Grecs : elle avait des chœurs et point d'amour. Les comédiens ne voulurent point s'en charger sans un rôle d'amoureuse, et Voltaire s'obstina à ne vouloir point d'amoureuse dans un sujet aussi terrible. *Œdipe* ne fut point représenté. C'eût été un phénomène de voir sur la scène française un jeune homme de dix-huit ans s'annoncer par un chef-d'œuvre, dont le sujet avait été un écueil pour le génie de *Corneille* dans les beaux jours de sa gloire.

Voltaire n'ayant pu triompher du mauvais goût des comédiens, brigua l'honneur d'être couronné par l'académie française : et ce fut encore inutilement. On y donna la préférence à *Dujarri*, qui, dans un poëme très-médiocre, célébrait le *pôle brûlant* de nôtre globe. Le public siffla les juges, le vainqueur et le poëme. Voltaire s'en vengea par une petite satyre intitulée *le Bourbier*. Elle était dans le genre marotique que le poète *Rousseau* avait mis à la mode ; mais que le bon goût, et Voltaire lui-même ne tardèrent pas à réprouver. Cette satyre lui donna de grands chagrins : son père, alarmé de la triste aventure de *Rousseau*, banni pour des couplets, menaça de le chasser de la maison lorsqu'il le

le sut auteur de cette satyre. On sait que ces 1710.
menaces paternelles ne se font d'ordinaire que pour effrayer la jeunesse.

M. de *Chateauneuf*, nommé à l'ambassade de Hollande, vint à son secours contre la colère de son père. L'usage des ambassadeurs était alors d'avoir des pages à leur suite : il mit le jeune Voltaire au nombre des siens, et le mena à la Haye. Transplanté en Hollande, sa curiosité fut insatiable : il croyait n'y être que pour observer les mœurs d'un peuple, et les singularités d'un sol qui ne ressemblaient en rien aux mœurs et au sol qu'il avait quittés. Il voulait être libre dans une place qui demandait quelque contrainte.

Une de ses premières démarches en arrivant à la Haye, fut de faire connaissance avec madame *Dunoyer*, fameuse alors par le métier qu'elle faisait de vendre des satyres et des anecdotes sur toutes les personnes en place : elle avait quitté et volé son mari en France ; et avec ses deux filles, qu'elle avait enlevées, s'était réfugiée en Angleterre, où elle vécut quelque tems d'aumônes et d'industrie. Elle subsistait alors en Hollande du produit d'un libelle qui paraissait tour-à-tour sous les titres de *Quintes-*

1710. *sence* et de *Lardon*. De toutes les denrées qui entrent dans le commerce de la Hollande, celui des libelles était sans doute le plus méprisable, mais n'était pas alors un des moins lucratifs.

Madame *Dunoyer* avait déjà marié sa fille aînée à M. *Constantin*. Ce mariage n'était pas heureux. Elle avait encore auprès d'elle une seconde fille d'une beauté médiocre, mais dont les mœurs étaient très-douces et l'esprit très-cultivé. La curiosité avait mené Voltaire chez la mère; l'amour l'attacha à la fille. Madame *Dunoyer* s'apperçut de l'intrigue, qui ne lui déplaisait peut-être pas; mais elle entrevit que le jeune homme, en fesant l'amour à sa fille, voulait la ramener à son père. Elle en porta des plaintes à l'ambassadeur qui mit son page aux arrêts, et qui instruisit M. *Arouet* de l'intrigue de son fils.

L'amour, qui raisonne peu et qui s'irrite facilement, trompa bientôt la vigilance de la mère et de l'ambassadeur. Voltaire gardait les arrêts pendant le jour, et sortait toutes les nuits pour voir mademoiselle *Dunoyer*. Ce petit manége d'amant dura peu. Ils furent trahis. La mère porta de nouvelles plaintes à l'ambassadeur, et menaça de faire un éclat.

De *Châteauneuf*, qui craignait la méchanceté 1710.
de cette femme, renvoya Voltaire à Paris comme un jeune-homme incorrigible, et qui le compromettait. Le père, dans sa colère, le déshérita, et obtint du gouvernement un ordre qui, à son choix, l'autorisait à le faire enfermer ou passer dans les îles; comme si ce fils, en aimant une jeune française réfugiée en Hollande, eût commis un crime dont la honte eût rejailli sur toute la famille!

Le père *Arouet*, violemment irrité contre son fils, devenu amoureux de la fille de madame *Dunoyer*, n'était guère plus content de son aîné qui, élevé au séminaire de Saint Magloire, s'était noirci l'imagination des sombres et sinistres rêveries du jansénisme. C'est à ce sujet que dans ses douleurs ce père disait : *J'ai pour fils deux fous, l'un en prose et l'autre en vers.*

CHAPITRE IV.

Voltaire chez un procureur : on le met à la Bastille.

ANNÉES de 1714 à 1719.

1714. VOLTAIRE disgracié par l'ambassadeur, déshérité par son père, ayant perdu sa maîtresse en Hollande, était encore menacé de perdre sa liberté en France. Pour se dérober à la colère paternelle, il se tint long-tems caché; mais du fonds de sa retraite, il agissait tout-à-la-fois auprès des amis de son père pour rentrer en grace, et auprès des Jésuites et des évêques pour avoir sa maîtresse. C'était une victime, leur disait-il, qu'il voulait arracher à l'hérésie, à la barbarie d'une mère qui se déshonorait en Hollande. Il leur promettait son abjuration aussitôt qu'elle serait libre.

Les évêques et les jésuites étaient flattés de cette conquête; il fut question de faire enlever mademoiselle *Dunoyer*. Le père, qui vivait encore, joignit ses demandes aux vœux

de l'amant. Le jésuite *Tournemine* en conféra 1714.
avec son confrère *Letellier*, qui confessait et dominait *Louis XIV*, et la cour consentit à cet enlèvement. En conséquence on arrêta aux nouvelles catholiques une chambre pour mademoiselle *Dunoyer*. C'est dans cette maison que devait se consommer l'abjuration que l'amour et Voltaire avaient ébauchée, et que devait recevoir l'évêque d'Evreux, parent de mademoiselle *Dunoyer*.

Le projet d'enlèvement n'eut pas lieu. L'ambassadeur *Chateauneuf* fut plus sage que *Louis XIV*, son confesseur, et les évêques ; il ne voulut point se prêter à une démarche qui l'exposait aux fureurs de madame *Dunoyer*, et qui, auprès des Etats, pouvait avoir des suites très-sérieuses. Mademoiselle *Dunoyer* fut abandonnée à son sort : dans la suite elle épousa le baron de *Wenderfeld*, et jusqu'à sa mort conserva une estime singulière pour Voltaire.

Pendant qu'il agissait pour avoir sa maîtresse, il était aussi très-occupé de sa réconciliation avec son père qui était inexorable, ou qui affectait de l'être. Chaque jour il lui écrivait pour obtenir son pardon : dans une lettre il lui disait : *Je consens, ô mon père*,

1714. *de passer en Amérique et même d'y vivre au pain et à l'eau, pourvu qu'avant mon départ vous me permettiez d'embrasser vos genoux.*

Le père s'attendrit en lisant cette lettre, versa des larmes et pardonna. Les conditions du pardon furent qu'il prendrait un état, et que, pour s'y préparer, il entrerait chez un procureur, afin d'y apprendre ce qu'on appelait alors la *pratique.*

Ainsi ce bel esprit, *le familier des princes*, se vit au nombre des élèves de maître *Alain*, procureur. Il mit à profit ce nouvel état. Tout ce qu'il avait appris dans les écoles de droit, et tout ce qu'il apprit dans l'étude de ce procureur, lui servirent dans la suite à savoir un peu conduire ses affaires.

Parmi les jeunes-gens qui barbouillaient du papier chez le procureur *Alain*, il s'en trouva un qui était passionné pour le spectacle, qui citait *Horace* et *Virgile*, qui aimait les vers. Voltaire en fit son ami. C'est ce même *Thiriot* que nous avons beaucoup connu dans sa vieillesse, et de qui nous tenons un grand nombre de faits qui se trouvent dans cette histoire (3).

Malgré les douceurs de cette société, Voltaire était dans une pénible situation. Il

demanda à son père la liberté de quitter l'étude de ce procureur, et le père répondit : Quel état voulez-vous prendre ? M. de *Caumartin*, qui le connaissait et qui aimait son fils, obtint de le mener à Saint-Ange. C'est là qu'il devait se déterminer à embrasser un genre de vie ; mais il trouva une bibliothèque, et ne songea plus à ce qu'il avait promis. Il y vit aussi M. de *Caumartin* père, qui dans sa jeunesse avai vécu avec des seigneurs de la cour de *Henri IV*, et avec les amis de *Sully*. Ce vieillard, très-instruit, ne parlait qu'avec vénération et enthousiasme de ces deux grands hommes. Cet enthousiasme en inspira à Voltaire, qui, sans aucun dessein arrêté, se mit à faire des vers à leur gloire.

1714.

1715.

Louis XIV, le plus magnifique des rois qu'ait eu la France, était mourant. Sa gloire semblait s'être évanouie. Un jésuite fourbe et fanatique l'avait rendu odieux à la moitié de son peuple. Au bruit du danger où était ce monarque, Voltaire revint à Paris pour y être témoin du changement de scène qu'allait produire cette mort.

A peine *Louis XIV* eut-il les yeux fermés *

(*) Septembre.

1715. qu'on se déchaîna sans ménagement contre sa mémoire. Ce prince qui pendant plus de quarante ans avait été la terreur et l'admiration de l'Europe, que son peuple avait idolâtré, était alors déchiré dans tous les écrits et dans toutes les conversations. Il laissait les finances sans argent, et la France dans le trouble, pour une bulle *unigenitus* que *Letellier* son confesseur avait fabriquée.

Le jour des obsèques de *Louis XIV*, on établit des guinguettes sur le chemin de Saint-Denis. Voltaire, que la curiosité avait mené aux funérailles du roi, vit dans ces guinguettes le peuple ivre de vin et de joie de sa mort. Ce peuple en voulait sur-tout aux jésuites : dans son ivresse, il parlait d'aller brûler leur maison. Paris fut bientôt inondé de satyres contr'eux et contre *Louis XIV*, qu'ils avaient trompé, avili et poussé à la persécution. Voltaire fut soupçonné d'être l'auteur de plusieurs de ces petites méchancetés éphémères. On lui imputa d'abord une épitaphe de *Louis XIV* : on l'accusa ensuite d'une inscription contre le régent. On lui attribua une ode contre la commission ou *chambre ardente*, érigée pour juger les malversations de ceux qui avaient administré les finances.

La moitié des chevaux de l'écurie du roi 1715.
fut réformée, et on fit honneur à Voltaire d'avoir dit qu'on eût mieux fait de supprimer la moitié des ânes dont le régent l'avait entouré. Parmi tant de pamphlets, on distingua un petit poëme intitulé les *J'ai vu*. Les vers parurent d'un homme exercé. Le poëme finissait par celui-ci : *J'ai vu ces maux, et je n'ai pas vingt ans.* C'était à peu près l'âge de Voltaire. On lui supposa la mal-adresse d'avoir 1716.
laissé son cachet à cette satyre. Il fut arrêté et mis à la Bastille, où il resta plus d'un an sans encre et sans papier.

Dans cette espèce de tombeau, Voltaire, privé de toutes consolations humaines, sut se dérober au mortel ennui de se voir seul si long-tems, et de n'entendre journellement que le bruit épouvantable des clefs, des serrures, des gonds, des verroux et des chaînes de fer sous lesquels il était enfermé. Son imagination était encore échauffée des merveilles que M. de *Caumartin* lui avait racontées de *Henri IV*, et il ébaucha le plan de la *Henriade*. Le second chant auquel il n'a pas changé un mot, est un chef-d'œuvre.

Nous ne dirons rien de cette Bastille dont ont parlé tant d'écrivains. Ce monument gothique, aussi hideux à voir qu'horrible à

1716 habiter, rendait le gouvernement français odieux à toute l'Europe : il était l'épouvantail de tout homme de génie, qui le regardait moins comme une prison d'état, que comme un vil cloaque où la vengeance des ministres entassait sourdement ses victimes. Les étrangers ne voyageaient en France qu'avec terreur en songeant à ce Château ; comme en Espagne on voyage avec la crainte des cachots de l'inquisition : nous avons vu cette Bastille entraîner dans sa chute le despotisme dont Voltaire fut si longtems la victime.

Après une détention de dix-huit mois, on le rendit à la liberté, et à ses amis. Il fut présenté peu de jours après sa sortie au régent, qui le reçut en riant, et auquel Voltaire répondit : *monseigneur, je trouverais très-doux que sa majesté daignât se charger de ma nourriture, mais je supplie votre altesse de ne plus se charger de mon logement.*

1717. La santé de Voltaire avait dépéri, mais son imagination n'avait rien perdu de son éclat et de sa fécondité. Le duc de *Béthune* le mena à Sully. Ce château était le rendez-vous de beaucoup de femmes aimables, et de presque tous les hommes que l'esprit et le talent rendaient célèbres. C'est à Sully que *Chaulieu*,

la *Fare*, et *Chapelle* se plaisaient le plus. C'est 1717.
aussi là que dans la retraite et l'étude Voltaire se disposait à paraître avec gloire sur la scène du monde.

CHAPITRE V.

Voltaire donne OEdipe : on l'exile.

ANNÉES de 1718 à 1719.

TOUT semblait bouleversé en France : et 1718.
c'était au milieu des désastres publics que les théologiens et les hommes de lettres, chacuns de leur côté, se fesaient la guerre. *Homère* et la bulle *unigenitus* étaient deux sujets de haines, de querelles et d'épigrammes. Peu de personnes restaient neutres, parce qu'alors il y avait peu de philosophes. Ceux qui ne se battaient pas pour *Homère*, se battaient pour l'honneur des jésuites et de leur bulle; et ceux qui n'entraient dans aucun des deux partis, étaient des ambitieux qui se cantonnaient en secret pour tramer la chute du régent.

Voltaire venu de Sully à Paris fit jouer *Œdipe*. Cette tragédie, représentée sans inter-

1718. ruption pendant trois mois de suite, fit diversion à toutes les querelles. Dans toutes les sociétés, il n'était question que de ce chef-d'œuvre et de son auteur, qui n'avait que vingt-quatre ans. On admirait l'art avec lequel, à son âge, il exposait sur la scène la fatalité, ce dogme fondamental de l'ancienne théologie. Ce premier pas dans la carrière dramatique fut un pas de géant.

Le père de Voltaire vit représenter *Œdipe*, et fut attendri jusqu'aux larmes. Ce premier succès le réconcilia avec son fils, à qui il permit de suivre la carrière où son génie l'entraînait.

A une des représentations d'*Œdipe*, Voltaire parut sur le théâtre portant le queue du grand prêtre. On crut que c'était l'étourderie de quelque rival qui voulait faire tomber la pièce. Mille cris d'indignation s'élevèrent dans toute la salle pour demander justice ; mais on sut bientôt que c'était Voltaire lui-même, et les cris d'indignation se convertirent en applaudissemens.

Cette tragédie occasionna un déluge de petites brochures. Point de coin de rues, point de boutiques de libraires où l'on ne vît des affiches en gros caractères qui en annonçaient la critique ou l'apologie. Le calme

rentra enfin dans l'esprit des hommes de lettres. *Lamotte*, qui avait à se plaindre de Voltaire, oublia sa vengeance, et fit un bel éloge d'*Œdipe*. *Crébillon*, qui eût pu être jaloux du succès de cette tragédie, ne vit dans son auteur qu'un rival heureux, et voulut être son ami. *Fontenelle*, neveu de Corneille, ne pouvait refuser son suffrage à *Œdipe*, mais, en qualité de doyen des littérateurs, mêlant la leçon à l'éloge, fit dire à Voltaire que sa tragédie *avait trop de feu*; et celui-ci répondit en plaisantant : *pour me corriger, je lirai ses pastorales.* C'est dans ces circonstances que *Lamotte* et son parti se réconcilièrent avec madame *Dacier* et les homéristes. Ainsi finit, parmi les hommes de lettres, une guerre qui n'avait produit que beaucoup de bons mots, et n'avait pas fait répandre une seule larme. Pour les théologiens, ils demeurèrent irréconciliables, et furent long-tems le fléau de la France. 1718.

Voltaire en devint la gloire et les délices : en peu de tems sa renommée fut portée au fonds de l'Allemagne et du Nord : on y admirait son Œdipe qui lui valut deux brevets, l'un d'homme de génie, et l'autre de philosophe. Les vers qui lui méritèrent ce

1718. dernier brevet sont ceux où il parle des prêtres Grecs, et qui prêtèrent si bien à l'allusion :

« Nos prêtres ne sont point ce qu'un vain peuple pense ;
» Notre crédulité fait toute leur science.

Ces deux vers, à force d'être cités, sont devenus proverbe.

Au milieu des succès de Voltaire, les cabales, pour le perdre, furent affreuses ; mais le régent, ce prince philosophe, le soutint contre ses ennemis, et pour le venger de leurs clameurs lui fit une gratification honorable.

Dans ces jours de gloire et de triomphe, on crut que la Suède allait l'enlever à la France : ses liaisons avec le baron de *Goerts* justifiaient ce bruit généralement répandu. *Goerts*, jadis conseiller de Holstein, était alors plénipotentiaire de *Charles XII* : c'était ce même homme qui, avec *Alberoni*, jadis curé de village, devenu cardinal et premier ministre en Espagne, avait projeté de bouleverser l'Europe. Une partie de cette révolution fut confiée à Voltaire par *Goerts*, qui le sollicitait de l'accompagner dans ses voyages, et de venir en Italie sous le titre et la livrée d'abbé. Voltaire résista à la tentation de jouer un rôle qui n'eût été que celui d'un aventurier.

Au bruit des éloges qu'on prodiguait à son génie, se mêla tout-à-coup l'éclat d'une tempête qui semblait devoir l'écraser. La calomnie qui l'avait fait enfermer dix-huit mois à la Bastille, s'arma de nouveau pour le perdre. Les *Philipiques* parurent : c'était un poëme atroce contre le régent. Jamais libelle en France ne fit un plus grand scandale. On y célébrait en vers harmonieux les incestes et les prétendus empoisonnemens de ce prince. 1718.

Le peu de réputation de la *Grange-Chancel*, auteur des *Philippiques*, éloignait de lui tout soupçon : il n'avait encore rien publié qui pût lui mériter l'honneur de le faire accuser du crime de les avoir composées. Le génie de Voltaire lui valut cette distinction dangereuse ; et une funeste circonstance semblait l'accréditer. C'était son intimité avec le baron de *Goerts*, et son assiduité dans la maison de la duchesse *du Maine*, chez qui les mécontens et les frondeurs de la régence tenaient leurs assemblées. Mille voix demandaient vengeance de l'outrage qu'on prétendait que Voltaire avait fait au régent, son appui et son bienfaiteur ; mais ce prince judicieux, qui l'aimait, craignait une méprise en le privant encore de sa liberté ; il se contenta de l'éloigner de Paris.

1718. Les tracasseries que Voltaire avait éprouvées dans le sein de sa famille, une longue prison, des calomnies de toute espèce, enfin un exil injuste, tant de persécutions sembloient devoir le dégoûter de l'état d'homme de lettres, et ne firent que confirmer sa vocation. Ce n'est pas qu'il n'y fût très-sensible; et c'est dans un de ces momens d'amertume et de dépit, qu'entendant gronder avec fracas un orage sur Paris, il s'écria: *il faut sans doute que le royaume des cieux soit tombé enrégence.*

CHAPITRE VI.

Voltaire, à Sully, à Paris, à Maisons, à Bruxelles, en Hollande: la Henriade *jetée au feu.*

ANNÉES de 1719 à 1725.

1719. En éloignant Voltaire de Paris, le duc d'*Orléans* lui laissa le choix de son exil et la liberté d'en changer toutes les fois qu'il le demanderait. Plusieurs personnes lui offrirent leur château pour retraite; mais il préféra le séjour de Sully, où il avait la ressource d'une bibliothèque,

bibliothèque, et l'avantage de voir une foule de dames et de grands seigneurs qui y passaient l'été. 1719.

On a de ce tems-là un grand nombre de pièces fugitives de Voltaire, dans lesquelles on trouve l'aménité de *Chaulieu* ; mais plus d'harmonie, une touche plus délicate, plus aisée, quelquefois négligée, mais toujours naturelle. Dans ce genre, Voltaire surpasse les modernes et égale les anciens. Le mérite de ses poésies légères, c'est que la morale s'y trouve toujours assaisonnée d'une plaisanterie fine et agréable : c'est qu'on y voit le philosophe se jouant continuellement des préjugés, et qui en bafouant la superstition, accoutume insensiblement les hommes à la mépriser.

Le succès d'*Œdipe* avait enivré Voltaire : il voulait reparaître à Paris avec une nouvelle tragédie. Ce fut au milieu des dissipations et de ses amours avec mademoiselle de *Corsemblleu* qu'il composa *Artémire*. Il la détermina à se charger du principal rôle de cette tragédie. Quand il la crut suffisamment dressée, il obtint du régent la permission de revenir à Paris. Sa tragédie et sa maîtresse furent agréées des comédiens français.

Les sifflets étaient alors d'un grand usage : 1720.

1720. au premier acte on siffla la débutante ; au second acte les sifflets redoublèrent, elle fut entièrement déconcertée. Voltaire indigné d'un pareil accueil, de la loge où il était, saute sur le théâtre et harangue le public. On le régale d'abord de fréquens coups de sifflets ; mais lorsqu'on reconnoît l'auteur d'*Œdipe*, on l'écoute dans un grand silence. Il parla de l'indulgence qu'on doit aux nouvelles productions et au jeu des nouvelles actrices. Dans tout ce qu'il dit, il mit tant de raison, tant d'agrémens, et sur-tout tant d'honnêteté, qu'on battit des mains, et qu'on finit par demander *Artémire* et mademoiselle *Corsembleu*. La tragédie continua au bruit des applaudissemens : peu de tems après une scène aussi bizarre, il retire du théâtre sa maîtresse et sa tragédie, et va de nouveau s'ensevelir dans la retraite de Sully.

Peu de tems après, il eut la liberté de rester à Paris ; mais ce plaisir fut bientôt empoisonné par la mort de son ami *Génonville*, conseiller au parlement. C'était un jeune homme de la plus grande espérance, et qui eût fait honneur à la magistrature, si la philosophie ne lui eût pas attiré quelque disgrace de la part de ses confrères, dont le

grand nombre s'effrayait déjà du nom de philosophie. Voltaire et lui étaient un modèle d'amitié rare et peut-être unique. 1720.

La maréchale de *Villars*, pour arracher Voltaire à sa profonde douleur, le mena à Vauvillars : c'est ce même château que l'infortuné Fouquet avait possédé sous le nom de Vaux, et pour l'embellissement duquel il avait dépensé dix-huit millions. Le maréchal de *Villars* atteignait alors les dernières années d'une vie semée de gloire et d'événemens. Il se forma bientôt une liaison d'intimité entre ces deux hommes célèbres. Le vieillard aimait à raconter, et le jeune Voltaire à s'instruire. L'un vainqueur à Denain, avait délivré la France de ses ennemis : l'autre dans les jeux scéniques, vainqueur de tous ses rivaux, devait un jour la délivrer de ses préjugés.

Le respect, la reconnaissance, le besoin de s'instruire attachaient Voltaire au maréchal de *Villars*; mais un sentiment plus naturel, un besoin plus pressant l'attiraient près de sa femme qui était encore jeune et belle. Nous nous tairons sur cette nouvelle passion : dans ses récits confidentiels, Voltaire mit toujours cet amour au nombre des passions malheureuses.

1721. Il rentra à Paris, toujours inconsolable de la mort de son ami. Ses liaisons avec les présidens *Desmaisons* et *Bernières* devinrent plus intimes. Ces deux magistrats avaient beaucoup connu *Génonville*. Il n'était plus, mais Voltaire dans leur société entendait parler de lui, mais il en parlait, et cela seul adoucissait ses regrets.

Le château de Maisons, situé sur les bords de la Seine, à l'entrée de la forêt de Saint-Germain, ce château, le coup d'essai et le chef-d'œuvre de *Mansard*, était de tous les environs de Paris celui où Voltaire se plaisait le plus. Le président *Desmaisons* qui tout-à-la-fois jouissait de la considération publique et d'une très-grande fortune, y réunissait tous les arts, tous les talens et tous les agrémens de la société : il y donnait souvent des fêtes ; il en avait donné une dans laquelle tous les plaisirs de l'esprit devaient se varier et se succéder l'espace de trois jours. Plus de trente seigneurs et autant de dames y étaient invités. On y devait jouer la comédie. Mademoiselle *Lecouvreur*, cette célèbre actrice, en qui beaucoup d'esprit et un grand savoir vivre fesaient disparaître tout ce que le préjugé attachait alors d'odieux à la profession

de femmes de théâtre, était déjà arrivée. Le cardinal de *Fleury* y était attendu : Voltaire devait lire sa tragédie de *Marianne*, dont on parlait beaucoup. Le jour qu'il arriva à Maisons, il se sentit indisposé : la fièvre se déclara avec violence. *Gervasi*, le médecin alors le plus accrédité, est sur-le-champ appelé, et décide que c'est la petite vérole. Au nom de cette maladie, l'épouvante est dans le château : l'idée des dégats affreux qu'elle fit en France en 1710, 1711 et 1715, trouble tout le monde : on réveille les dames pour leur annoncer cette nouvelle : on dépêche des couriers au cardinal de *Fleury* et aux autres personnes qui devaient venir aux fêtes de Maisons. 1721.

La petite vérole fut très-maligne. L'usage était alors d'administrer des cordiaux. *Gervasi* employa la saignée, l'émétique et des boissons rafraîchissantes. Au bout d'un mois, Voltaire, encore très-faible, voulut venir à Paris. A peine fut-il en voiture que le feu éclata dans la chambre d'où il sortait, et embrâsa en grande partie une des ailes du château.

Le danger qu'il avait couru, et l'incendie auquel il venait d'échapper, le rendirent encore plus cher aux sociétés dont il fesait les

1721. délices. Il n'était encore que convalescent, lorsqu'il écrivit en faveur de *Gervasi*, qu'on traitait d'empirique et dont on attaquait violemment la méthode. Ce fut avec autant de force que d'agrémens que Voltaire défendit son médecin, l'émétique et soixante pintes de limonade qu'il avait bues.

1722. La convalescence fut longue : il resta long-tems valétudinaire : c'est dans ces circonstances que madame de *Rapelmonde*, fille du maréchal d'*Allègre*, lui propose le voyage de la Hollande. Il met dans ses arrangemens un séjour à Bruxelles ; dès long-tems il désirait embrasser *Rousseau*, depuis dix ans banni de France. Il ne voyait en lui que le grand poète et l'homme malheureux. En arrivant à Bruxelles, il court chez lui. Ce premier instant d'entrevue fut un moment d'effusion de cœur et de mutuelle confiance. Voltaire ne l'appellait que son maître et son juge : ce fut sous ce double titre qu'il lui confia son poëme de la *Henriade*. En revenant de Hollande, on reprit encore la route de Bruxelles. Les deux poètes se quittèrent peu : ils firent ensemble des visites, allèrent ensemble à la messe et à la comédie.

Dans une de leurs promenades, *Rousseau*

lut le *jugement de Pluton.* C'était une satyre 1722.
violente contre le parlement de Paris, qui l'avait banni, et contre l'avocat-géneral qui avait conclu au bannissement. Voltaire interrogé sur cette diatribe, répondit : *Ce n'est pas là, notre maître, du bon et du grand Rousseau.*

L'amour-propre du vieux rimeur, qui ne quêtait qu'un suffrage, s'offensa de cette franchise. Voltaire appuya son sentiment de quelques raisons, et ces raisons déplurent autant que si elles avaient été des leçons. *Prenez votre revanche*, lui dit Voltaire, *voici un petit poëme que je soumets au jugement du père de Numa* (*).

La lecture de ce poëme n'était point encore achevée, que *Rousseau* d'un ton chagrin dit à Voltaire : « Epargnez-vous, monsieur, » la peine d'en lire davantage, c'est une impiété horrible ». Voltaire remet le poëme dans son porte-feuille en disant : « Allons à » la comédie ; je suis fâché que l'auteur de » la *Moïsade*, n'ait pas prévenu le public » qu'il s'était fait dévôt ».

Ainsi une entrevue qui avait commencé

(*) Numa, second titre de la *Moïsade*, attribuée à Rousseau.

1722. par une confiance réciproque, finit par brouillerie éclatante. Depuis dix ans, Voltaire désirait voir *Rousseau* : il le vit, et s'en fit un ennemi implacable. Les rapports vinrent ensuite, et il s'ensuivit entr'eux une guerre de vingt ans.

La curiosité du lecteur m'arrête, et demande quel était ce poëme que *Rousseau* traita d'impie? C'était l'*Epître à Uranie*, connue aujourd'hui sous le titre de *Pour et contre* : elle fut faite pour madame de *Rupelmonde* avec qui il voyageait. Cette Dame à une ame pleine de candeur, et un penchant extrême à la tendresse, joignait une grande incertitude sur ce qu'elle devait croire. Elle aimait Voltaire, et déposait dans son sein ses doutes et ses perplexités : dans la vue de fixer son esprit incertain, il fit ce poëme dont le but est de lui montrer que pour plaire à Dieu, indépendamment de toute croyance, il suffit d'avoir des vertus. Madame de *Rupelmonde* devint dame du palais de la reine ; et pour se punir d'avoir inutilement aimé Voltaire, elle se fit carmélite. C'était trop se punir ; mais l'extrême besoin d'aimer calcule peu, et dans son délire il s'abandonne à toutes les chances du hasard.

Voltaire revint à Paris, et *Marianne* ne 1723.
tarda pas d'être représentée. Dans le succès de cette nouvelle tragédie, il cherchait à réparer l'échec que son amour-propre avait reçu par la chute d'*Artémire*. Le rôle d'*Hérode* fut rempli par *Baron*, qui était très-vieux. *Marianne* mourait du poison qu'on lui donnait sur la scène. Ce dénouement était théâtral. Il excitait la pitié et la terreur. Au moment où *Marianne* prend la coupe, un plaisant crie : *la reine boit*, c'était la veille de la fête des Rois, et la pièce ne fut pas achevée. Voltaire substitua à la coupe un autre dénouement, mais plus faible : la pièce eut quarante représentations.

Rousseau apprit ce succès à Bruxelles, et en fut jaloux. Cette tragédie, selon lui, n'*était qu'une superfétation poétique. Hérode*, ajouta-t-il, *est une dupe, Varus un étourdi, et Marianne une imbécile qui perd son tems à faire son paquet.* Tel était le style de *Rousseau* pour dénigrer un chef-d'œuvre.

Le public était dans l'attente de la *Henriade*. Avant de la faire paraître Voltaire la soumit à la censure et à l'examen de plusieurs hommes de lettres : ce fut autant de juges qu'il se choisit. Un de ces juges était le

1723. président Hénault, homme d'un goût sûr en matière d'ouvrages d'agrémens. Les séances se tinrent chez le président *Desmaisons*. Un jour Voltaire fatigué des petites chicanes que messieurs les puristes lui fesaient essuyer, tantôt sur un hémistiche, tantôt sur une rime, et tantôt sur l'inversion d'un vers, dans son impatience se lève brusquement et fait de son poëme ce que Virgile avait voulu qu'on fit de l'*Enéïde* : il le jette au feu et sort, en disant à ses juges, « il n'est donc bon qu'à » être brûlé » !

Le président *Hénault*, de qui nous tenons l'anecdote, s'élance à la cheminée et dérobe la *Henriade* aux flammes. « Ne pensez pas, » dit-il à Voltaire en la lui remettant quel- » ques jours après, qu'elle vaille mieux que » le héros que vous célébrez. Malgré ses » défauts, c'était le meilleur des hommes ». « Souvenez-vous, lui écrivit-il dans la suite, » que pour l'arracher au feu, elle me coûta » une paire de manchettes de dentelle.

On convint de reprendre les séances et de continuer l'examen de la *Henriade*. Ce projet n'eut pas lieu. *Desfontaines*, qui dans la suite fut un des écumeurs de la littérature, s'en procura un manuscrit, et la fit imprimer en

Angleterre. C'était un larcin digne de punition. 1723.

Paris retentit bientôt des plaintes de Voltaire; mais le poëme, quoiqu'infidèlement imprimé, lui fit tant d'honneur qu'il s'appaisa. Il poussa même la générosité jusqu'à pardonner et recevoir M. *Desfontaines*. Peu de jours après son pardon, cet abbé accusé d'un crime qui menait droit au bûcher, fut enfermé à Bicêtre. Voltaire, quoique malade, vole à Fontainebleau et obtient l'élargissement de *Desfontaines*.

Dans les premiers momens de sa liberté, il écrivit à Voltaire, *je vous dois l'honneur et la vie*, et dans l'excès de sa reconnoissance il fit contre lui un libelle abominable. *Thiriot* m'a dit avoir vu le libelle et avoir forcé son coupable auteur de le jeter au feu. *Desfontaines* consomma son ingratitude en se joignant à *Jean-Baptiste Rousseau* pour tourmenter Voltaire à qui il devait l'honneur et la vie.

Pendant dix ans, Voltaire souffrit en silence les injures de ces deux hommes. Le tems de la vengeance n'était point encore venu. Les diverses études auxquelles il se livrait, l'empêchaient souvent de s'appercevoir de leur méchanceté.

1725. La petite comédie de l'*Indiscret*, malgré son succès, n'ajouta rien à sa gloire ; et une de ces aventures qui, en société sont très-rares, le força, ainsi que nous allons le raconter, à une profonde retraite.

CHAPITRE VII.

Du chevalier de Rohan. *Voltaire est mis à la Bastille. Ordre de sortir de France. Il va en Angleterre et y publie la* Henriade.

ANNÉES de 1725 à 1727.

1725. LE chevalier de *Rohan - Chabot* n'avait, ni dans le caractère, ni dans les sentimens, rien de ce qui distinguait les personnes de cette maison. C'était une plante dégénérée ; on lui reprochait un défaut de courage et le métier d'usurier. Il dînait quelquefois chez le duc de *Sully*, où Voltaire dînait très-souvent. Un jour il trouva fort mauvais que Voltaire ne fût pas de son sentiment. « Quel „ est ce jeune homme, demande-t-il, qui „ pour me contredire parle si haut ? „ *M. le chevalier*, reprit Voltaire, *c'est un homme qui*

ne traîne pas un grand nom, mais qui honore le 1725.
nom qu'il porte (4). Le chevalier de Rohan sortit en se levant de table, et les convives applaudirent à Voltaire. Le duc de *Sully* lui dit hautement : « Nous sommes heureux si » vous nous en avez délivrés ».

Peu de jours après cette scène, Voltaire étant encore à dîner chez le duc de Sully, fut demandé à la porte de l'hôtel pour une bonne œuvre. Au mot de bonne œuvre, il se lève avec précipitation, et tenant sa serviette à la main, il court à la porte où était un fiacre, et dans ce fiacre deux hommes qui, d'un ton dolent, le prient de monter à la portière : à peine y fut-il, que l'un d'eux le retint par son habit, tandis que l'autre lui appliquait sur les épaules cinq ou six coups d'une petite baguette.

Le chevalier de *Rohan* qui, à dix pas de là était dans sa voiture, leur crie : C'est assez ! Il n'est point au monde d'honnête homme à couvert d'un pareil outrage de la part d'un lâche assez riche pour payer des scélérats.

Voltaire rentré dans l'hôtel, demande au duc de Sully de regarder cet outrage, fait à l'un de ses convives, comme fait à lui-même : il le sollicite de se joindre à lui pour en

1725. poursuivre la vengeance, et de venir chez un commissaire en certifier la déposition. Le duc de *Sully* se refuse à tout. Cette indifférence de la part d'un homme qui, depuis dix ans le traitait en ami, l'irrite encore davantage : il sort, et depuis ce moment il ne voulut ni voir, ni entendre parler du duc de *Sully*.

Voltaire outragé peut recourir aux lois ; mais il craint de donner de l'éclat à l'affront qu'il a reçu. Il n'a recours qu'à son seul courage ; des amis lui offrent leurs services, mais il se réserve à lui-même le soin de la vengeance. Pour s'y préparer, il s'éloigne de toute société ; une profonde retraite devient son partage. A l'étude des langues vivantes qu'il commence alors, il joint l'exercice de l'escrime. Un maître d'armes vient tous les matins lui donner des leçons ; et quand il eut acquis toute la dextérité nécessaire, il se rend au théâtre français, entre dans la loge où était le chevalier de *Rohan* : « Monsieur, lui dit-» il, si quelqu'affaire d'intérêt ne vous a point » fait oublier l'outrage dont j'ai à me plaindre, » j'espère que vous m'en rendrez raison ». *Thiriot*, dont nous tenons le fait, était resté à la porte de la loge.

Le chevalier de *Rohan* accepte le défi pour 1225.
le lendemain à neuf heures, assigne lui-même le rendez-vous à la porte Saint-Antoine, et le soir même fait part à sa famille du cartel qu'il a reçu. Tous les *Rohan* se mettent en mouvement ; ils courent à Versailles, et s'adressent à M. le duc, alors premier ministre. Leur démarche eût été peut-être inutile ; mais ils lui montrèrent des vers à la marquise de *Prie*, sa maîtresse. Ces vers étaient de *Désaleur*, amant secret de cette femme : ils les attribuent à Voltaire, car il était question de le perdre :

> *Io*, sans avoir l'art de feindre,
> D'*Argus* sut tromper tous les yeux :
> Quand nous n'en avons qu'un à craindre ;
> Pourquoi ne pas nous rendre heureux ?

On sait que ce ministre était borgne. Ces quatre vers lui font soupçonner un rival, et Voltaire est envoyé à la Bastille.

A la liberté près, il était dans ce château comme s'il eût été dans le monde. Il n'ignorait rien de ce qui s'y passait ; *Thiriot*, son ami, allait tous les jours dîner avec lui. C'est là qu'il apprit la langue anglaise. Au bout de six mois, on lui rendit la liberté. Le chevalier de *Rohan*, coupable de l'avoir outragé

1725. en pleine rue, était resté libre et impuni. Le lâche ne quittait point Versailles, et mourrait de peur que Voltaire en recouvrant sa liberté, ne vînt l'y chercher. Les *Rohan*, qui avaient obtenu de le faire enfermer, obtinrent encore de le faire sortir de France. L'ordre lui en fut signifié au moment où il sortit de la Bastille. On ne fit jamais un plus cruel abus de l'autorité, ni un plus grand outrage au droit qu'a tout citoyen de vivre dans sa patrie.

Pour jouir d'une plénitude de liberté, Voltaire passe en Angleterre. Cette liberté est réellement un grand trésor; mais pour en sentir tout le prix, il fallait alors avoir habité l'un des quarante sépulcres de la Bastille.

En abordant le rivage de l'Angleterre, Voltaire se prosterne et salue cette terre. La liberté commençait à établir ses tabernacles : là il n'avait à craindre ni ministre, ni prêtre, ni espion de police, ni le crédit de ceux qu'on appelle grands, et qui ne le sont souvent qu'en crimes, en ignorance et en bêtise. Ce sol était nouveau pour lui, mais il ne tarda pas à y être acclimaté.

A peine y savourait-il le plaisir d'être libre, qu'il éprouva un grand embarras. Muni d'une lettre de change sur un banquier de Londres,

mais

mais peu au fait des formalités du commerce, 1725.
il néglige de la présenter au jour de l'échéance, et dans cette intervalle le banquier suspend ses paiemens. Quel fut l'anglais généreux qui vint à son secours? Le roi lui-même instruit de sa mésaventure ; il lui fit compter une somme d'argent assez considérable.

C'était le tems de la gloire des Anglais. *Locke* et *Adisson*, à la vérité, n'étaient plus ; le sage et savant *Shasterbury* était mort: mais l'esprit et les idées de ces grands hommes y dominaient toutes les têtes ; mais l'immortel *Newton* venait d'être inhumé à côté des rois; mais on élevait un superbe mausolée à *Prior*; mais *Clarcke* et *Pope* vivaient encore, ainsi que *Wolston*, *Congrève*, *Swift*, *Tindal*, *Bolinbroocke*, *Collins*, *Tolland* et *Thompson* qui avait déjà publié son poëme des Saisons. Voltaire les vit tous, il fut l'ami de la plupart d'entr'eux, et de beaucoup de personnes qui en ce pays se font gloire d'allier l'étude de la véritable philosophie à l'esprit des affaires politiques.

L'illustre *Pope*, poète et philosophe, et dont *l'essai sur l'homme* avait mis le sceau à sa célébrité, fut celui dont Voltaire rechercha d'abord la connaissance. Dans leur première

1725. entrevue, ils furent fort embarassés. *Pope* s'exprimait très-péniblement en français, et Voltaire n'étant point accoutumé aux sifflemens de la langue anglaise, ne pouvait se faire entendre. Il se retira dans un village, et ne rentra dans Londres que lorsqu'il eût acquis une grande facilité à s'exprimer en anglais.

Cette facilité le sauva d'un désagrément qu'alors les Français éprouvaient quelquefois à Londres. Son costume déplut un jour au peuple, et il fut insulté. Il montre de l'impatience, et le peuple prend de l'humeur. Voltaire n'échappe à ce caprice populaire qu'en montant sur une pierre et en le haranguant en anglais. La foule qui, ramassée autour de lui, voulait le couvrir de boue, l'écoute, l'applaudit et le conduit chez lui avec les cris de la joie et de l'amitié.

Le séjour de Voltaire en Angleterre devint aussi utile à sa gloire qu'à sa fortune. Il s'y occupa de l'impression de la *Henriade* dont en France il n'avait pu obtenir l'agrément. Lorsque le poëme y parut, tous les dévots, race alors fort nombreuse, cria à l'impiété. Les baladins de la foire en firent un sujet de boufonnerie; et ensuite les évêques s'en emparèrent, et voulurent le flétrir par une cen-

sure ecclésiastique, comme contenant les erreurs des semi-Pélagiens. Le pape lui-même arrêta leur zèle : il avait lu la *Henriade*, il défendit à son nonce de se prêter à la persécution dont on menaçait l'auteur. Qui le croirait? A la cour de *Louis* XV, on disait qu'il n'y avait qu'un séditieux qui dans ce poëme pût faire l'éloge de *Coligny*. Toutes ces petites menées, tous ces cris sont le vrai thermomètre sur lequel nous devons de tems-en-tems porter les yeux pour connaître l'esprit qui régnait alors en France. 1725.

Les Anglais à cette époque étaient beaucoup plus avancés en raison. *Georges Ier*., ses ministres et la princesse de *Galles* qui devint reine, accueillirent ce même Français que la cour de Versailles avait fait emprisonner. Son poëme, persécuté en France où il était nécessaire, fut applaudi en Angleterre. Les souscripteurs y furent très-nombreux : en France ils le furent beaucoup moins. *Thiriot*, à Paris, était chargé de recevoir les souscriptions. Il en avait déjà quatre-vingt, lorsqu'un jour de la Pentecôte, et pendant qu'il était à l'église, des voleurs emportèrent le dépôt. Les souscripteurs ne perdirent rien : Voltaire n'en remplit pas moins ses engagemens : 1726.

1726. il écrivit au dépositaire : « cette aventure, » mon ami, peut vous dégoûter d'aller à la » messe ; mais elle ne doit pas m'empêcher » de vous aimer, de vous remercier, et d'être » juste envers mes souscripteurs ».

La *Henriade* vengea la nation française du reproche qu'on lui fesait de n'avoir point encore de poëme épique. Les Anglais furent les premiers à lui accorder ce titre, que les Français lui refusèrent long-tems, lors même que leur ignorance le prodiguait à *Télémaque*, roman ingénieux, utile, moral, mais qui n'est ni poëme, ni épique.

Les divers peuples de l'Europe ne tardèrent pas à s'approprier la *Henriade* : elle fut traduite par *Lockman* en anglais. Le cardinal *Quirini* la mit en vers italiens. Les Allemands et les Holandais en eurent des versions en leurs langues. Le prince royal de Prusse l'enrichit d'un avant-propos. Le cadre de la *Henriade*, dit-on, est petit ; cela est vrai, si on le compare au plan de l'*Iliade*, où vingt peuples conduits par leurs rois, s'armèrent pour détruire une ville ; si on le met à côté, soit de l'*Enéïde*, dans laquelle un homme, se disant conduit par certains Dieux et repoussé par d'autres Dieux, vint à travers mille dangers

s'établir dans le Latium, et fonder un empire 1726.
qu'il disait devoir être éternel, quoiqu'en ce monde rien ne soit éternel; soit de la *Jérusalem délivrée*, dans laquelle l'Europe entière, comme arrachée à ses fondemens, tombe sur l'Asie et semble l'écraser de sa chûte.

Le sujet de la *Henriade* était digne d'un philosophe, et Voltaire l'adopta parce qu'il lui parut propre à attaquer le fanatisme, à rendre les persécuteurs odieux, les querelles de religion ridicules, et sur-tout à établir en France cet esprit de tolérance sans lequel la société n'est autre chose qu'une forêt de bêtes féroces acharnées à leur mutuelle destruction.

De tous les poëmes épiques, la *Henriade* est, sans contredit, le plus utile et le plus sage. On n'y voit ni fées, ni lutins, ni magiciens, ni autres fadaises dignes des tems d'ignorance. *Henri IV*, pour faire ses destinées, n'a recours ni aux entrailles des victimes, ni à la fourberie des prêtres. Il ne consulte que son courage et la raison d'état. C'est un vrai héros recouvrant, les armes à la main, un royaume que le fanatisme lui a ravi.

Un pareil personnage vaut sans doute le dévot *Enée* qui, comme tous ceux de son espèce, tout en parlant au nom des Dieux qu'il

1726. n'a jamais vus, tout en citant des révélations qu'il n'a point eues, finit par une injustice horrible, par s'emparer d'un royaume qui ne lui appartient pas, et par coucher avec une belle et jeune princesse sur le cœur de laquelle il n'a aucun droit.

Les Dieux, dit-on, conduisent cet *Enée*. Cela est bon pour l'imagination des enfans qui aiment à se repaître de semblables chimères. Mais ces Dieux, et leurs oracles et leurs prêtres une fois décrédités, que devient un poëme échafaudé sur ces échasses? Il ne se soutient que par ses beautés de détail; et ces beautés ne sont elles-mêmes que de magnifiques frivolités, si, comme dans la *Henriade*, elles n'ont point un objet d'instruction.

Un reproche que tout homme solidement instruit est en devoir de faire à *Homère*, à *Virgile*, au *Tasse*, et sur-tout à ce fou de *Milton*, dont le sublime ouvrage force à l'admiration lors même qu'on le blâme, c'est qu'en composant leurs poëmes, ces grands hommes n'ont contribué en rien à la perfection de la morale; ils laissèrent leurs contemporains avec leurs sottes superstitions. Ils ont fait pis; au lieu d'employer leur génie à les délivrer de leurs préjugés, ils consacrèrent ces pré-

jugés par la beauté de leurs chants. Et n'eût-il pas mieux valu corriger les sottises de leurs siècles, que de les mettre en vers magnifiques? Ce n'est pas assez d'amuser, il faut encore instruire: c'était-là le grand objet dont Voltaire était occupé en travaillant à la *Henriade*. Aussi est-elle mise dans le petit nombre des chef-d'œuvres qui ont produit un grand bien. Notre liberté de penser en France ne date réellement que de l'époque de ce poëme. C'est-là qu'on voit notre auteur attaquant de cent façons la superstition, jusqu'alors l'épouvantail de ses compatriotes : il les accoutuma à entendre des vérités utiles et hardies. C'était le plus grand service qu'il pût rendre à sa patrie jusqu'alors dévote et bêtement fanatique (5). 1726.

Le produit de la Henriade fut très - considérable : Voltaire se trouva en état de faire du bien. Le philosophe *Wolston* fut condamné, pour s'être moqué des miracles, à une amende de cent livres sterlings et à une caution de deux mille guinées pour sa circonspection future. « Quant à l'amende, dit Voltaire en apprenant ce jugement, c'est l'affaire de ses amis; quant à la caution, c'est la mienne », et tout aussi-tôt il écrit à deux seigneurs anglais et demande à s'associer

1726. avec eux pour la troisième partie de la somme. La sentence contre *Wolston* fut adoucie ; et depuis cette époque, l'histoire d'Angleterre ne fournit plus de pareils exemples.

Plusieurs Français qui étaient à Londres, et qui avaient des besoins pressans, éprouvèrent les générosités de l'auteur de la Henriade. Il crut en faire des amis et il n'en fit que des ingrats. Un St.-Hyacinthe qu'il obligea de sa bourse et de son crédit, fut le premier à se signaler par des critiques contre le poëme, et par des outrages contre l'auteur. Tous ceux qui imploraient ses secours, se disaient hommes de lettres, n'étaient pour la plupart que des aventuriers, qui, de la misère où ils étaient plongés, osaient être jaloux de la gloire dont il était environné.

La voix de l'amitié rappelait Voltaire à Paris : il obéit à cette voix impérieuse, et surtout à cet intérêt qui nous ramène toujours avec plaisir dans notre patrie, malgré les désagrémens qu'on y a éprouvés. Avant de quitter l'Angleterre, il publia deux essais : l'un *sur nos guerres civiles*, et l'autre *sur la poésie épique*; ces deux ouvrages, écrits en anglais, furent un hommage qu'avant son départ il rendit à une nation chez laquelle il

avait trouvé tout ce que peut désirer l'homme 1726.
de lettres philosophe, des encouragemens de la part du roi, un accueil distingué de la part des personnes instruites, et une entière liberté de penser, de parler et d'écrire.

CHAPITRE VIII.

Voltaire à Paris. Histoire de Charles XII. *Fortune de Voltaire. De sa bienfaisance. De* Brutus, *tragédie.*

ANNÉES de 1728 à 1730.

APRÈS un séjour de trois ans en Angle- 1728.
terre, Voltaire revint en France reprendre ses chaînes, s'exposer de nouveau aux censures de la médiocrité et à la persécution des gens à préjugés. Son retour ne fut confié qu'à peu d'amis. Pendant plusieurs mois il ne se montra nulle part publiquement. S'il allait au spectacle, c'était dans un grand *incognito*. Pour échapper à toute curiosité, il se logea au faubourg St.-Marceau, quartier qui n'était habité que par des ouvriers et par des pauvres.

Paris était alors en proie aux cabales, aux

1728. intrigues, aux persécutions. On n'y parlait que de Rome, d'excommunications, de constitution *unigenitus*, d'appelans, de réappelans, d'exil et d'emprisonnemens. Une assemblée d'évêques, tenue à Embrun, dans les montagnes du Dauphiné, et que la moitié de la France traitait de brigandage, venait de produire vingt mille lettres-de-cachet et de fournir un nouvel aliment à la guerre odieuse que depuis cent ans se faisaient les évêques et les théologiens. Ces querelles ecclésiastiques, très-propres à raffermir Voltaire dans les principes d'une philosophie qui nulle part n'a causé le moindre trouble, formaient sur la France un brouillard empesté qui en rendait le séjour dangereux.

A travers ce brouillard, parut un éclair soudain, rapide mais éclatant. Ce fut un petit écrit philosophique, intitulé: *Sottises des deux parts*. C'est ainsi que Voltaire annonça qu'il était arrivé. Ceux qui aimaient la paix lui surent gré de la leçon qu'il fit aux évêques. Il est bien vrai que malgré la leçon ils continuèrent à s'injurier, à s'excommunier. Il est encore vrai qu'ils prirent prétexte de cette leçon pour ameuter contre lui, en cour, tous les dévots, et demander au roi un ordre

pour le faire sortir de nouveau de France ; 1728.
mais le maréchal de *Villars* y prit hautement sa défense, et la persécution n'eut pas de suite.

La guerre que se fesaient les évêques était odieuse ; elle produisait des haines et des troubles dans tout le royaume : celle qu'entr'eux se fesaient les hommes de lettres, n'était que ridicule, et ne produisait que des bons mots dont s'amusaient les désœuvrés. Je ne sais quel bel esprit prétendit qu'il n'était pas de l'essence de la tragédie d'être en vers. *Lamotte* aguerri dans ces sortes de disputes, après avoir combattu long-tems pour les poètes, se mit, pour de bonnes raisons, à la tête des prosateurs. Il hasarda un *Œdipe* en prose qui ne lui valut que des coups de sifflet et quelques épigrammes. Les mœurs de *Lamotte* étaient douces. Il avait le bon esprit de se faire un amusement de ces querelles littéraires : il se faisait aussi un plaisir de répondre honnêtement aux injures.

Dans la guerre d'*Homère*, Voltaire garda la neutralité ; dans les dissentions de la bulle *unigenitus* il se borna à dire : *Sottises des deux parts* ; pour la querelle des prosateurs, il n'y

1728. prit d'abord aucun intérêt : il savait mieux employer son tems ; mais quand l'aigreur des disputans fut attiédie, et que les esprits devenus plus calmes purent entendre la voix de la raison, il écrivit une lettre à *Lamotte*. Il dit son sentiment sur les tragédies en prose, et ce sentiment fut un arrêt dont il n'y a point eu d'appel.

Tandis que les hommes de lettres dans leur désœuvrement s'occupaient sérieusement de ces frivolités, et que les gens d'église se persécutaient cruellement au sujet de la grace, Voltaire préparait l'*Histoire de Charles XII* : histoire que la postérité regarderait comme un roman, si une foule de témoins occulaires n'en avaient attesté la vérité et l'exactitude. Il avait vécu avec des Suédois et des Allemands auxquels était particuliérement connu ce roi extraordinaire qu'on a comparé à *Alexandre*, et qui ne lui ressemblait en rien. *Alexandre* fut un vrai héros qui fonda des villes, qui établit diverses branches de commerce, qui encouragea les arts, qui, au milieu même de ses victoires, s'occupa du progrès des sciences ; et repara, par le bien qu'il fit, les maux que la guerre entraîne toujours après elle.

Charles XII, au contraire, ne fut qu'un igno- 1728.
rant, qui, par-tout où il passa, laissa des traces de misère et de dévastation : il appauvrit son royaume et le gouverna en tyran. Il fut brave, dit-on; mais qu'est-ce qu'une bravoure qui n'est ni raisonnée, ni réfléchie? sinon la férocité d'un sauvage.

L'histoire de *Charles XII* fut violemment critiquée; mais les connaisseurs assignèrent au jeune auteur la première place parmi les historiens modernes. Son style parut celui d'un historien philosophe et plein de goût. Chez lui, point de ces épithètes oiseuses, ni de ces phrases oratoires, qui ne sont que des fleurs dont on se sert pour couvrir un champ aride, ni de ces réflexions faibles et triviales qui instruisent rarement un lecteur plus impatient de voir de grands événemens, que de se traîner sur des lieux communs (6).

Cet ouvrage ne fut d'aucun bénéfice pour Voltaire. Tous les imprimeurs de l'Europe s'en emparèrent au moment où il parut; ils en firent leur profit. En moins d'une année, on en eut vingt éditions. Nous saisirons cette circonstance pour parler de la fortune de Voltaire, de cette fortune qui, pour la plupart

1728. de ses contemporains, fut un objet de curiosité, et pour plusieurs un sujet d'envie.

Après sa première sortie de la Bastille, en 1716, il abandonna la maison paternelle, où chaque jour il était exposé à s'entendre demander: pourquoi ne prenez-vous pas un état? où avez-vous entendu la messe? Les bienfaits du régent et le produit d'*Œdipe* le mirent en état de se passer des secours de sa famille.

En 1723, de ses économies il se fit une rente viagère de deux mille francs dont nous avons vu le contrat. *Marie-Leczinska*, peu de tems après son mariage avec *Louis XV*, lui assigna une pension sur sa cassette. Après l'édition de la *Henriade* à Londres, sa fortune fut celle d'un homme aisé. La succession de son père en 1728, en fit un homme riche; et le fonds de la loterie de la ville de Paris, qu'en 1729 il gagna en grande partie, en fit un homme opulent.

1729. Cette loterie, qu'on appelait la loterie de *Desfort*, parce que ce contrôleur-général en avait donné l'idée, avait été créée pour la liquidation des dettes de la ville. Ce fut d'après un calcul que fit Voltaire en soupant avec la *Condamine*, qu'il en gagna le fonds. Le con-

trôleur-général qui était dévot et mauvais ministre, le lui disputa ; Voltaire cria à l'injustice. Le Conseil jugea en faveur de Voltaire, et blâma le ministre de n'avoir pas prévu le calcul. Voltaire fut payé, mais on lui fit craindre la vengeance de *Pelletier Desfort* dont il parlait comme d'un Tartuffe. Pour s'y dérober, il voulut repasser en Angleterre où nul ministre n'est assez puissant pour attenter à la liberté d'un citoyen, et où le roi lui-même ne le ferait peut-être pas impunément; ses amis le retinrent en France. Il se contenta de s'éloigner de Paris, et d'aller à Plombières joindre le duc de *Richelieu* qui avait passé son enfance à la cour de *Louis XIV*, et à qui l'éclat de ses galanteries et l'amabilité de son esprit avaient déjà donné une grande célébrité. 1729.

L'administration des finances fut ôtée à *Pelletier Desfort*, et Voltaire revint à Paris. Quoique déjà très riche, il s'occupa encore d'une augmentation de fortune. En Angleterre il avait pris goût pour les spéculations de commerce. Il est ordinaire d'y voir des lords mêler l'esprit du négoce à la culture des lettres, de la philosophie et de la politique. En ce pays, rien n'avilit l'homme que l'inutilité et l'ignorance. Voltaire envoya plusieurs fois en

1729. Barbarie acheter des bleds. Cette entreprise réussit. Le commerce de Cadix lui fut d'abord très-avantageux; mais les fonds qu'il fit entre les mains des *Paris-Duverney* et *Mont-Martel*, pour les vivres de l'armée d'Italie, furent une source encore plus abondante de richesses.

La fortune ne le détourna jamais de ses études. Dans les richesses, il n'envisageait qu'un moyen d'être plus libre, plus indépendant, moins exposé aux manœuvres du fanatisme et aux fréquentes préventions du ministre français. Il envisageait aussi, dans une grande fortune, cette considération qui n'est pas la véritable, mais qui impose encore plus que la véritable. Elle lui était nécessaire pour hasarder impunément des vérités, et pour changer son siècle à force de les répéter. Les philosophes les plus exposés à la persécution sont ceux qui vivent dans la médiocrité; on craint moins de tourmenter un être isolé, qu'un homme qui, par sa renommée et par ses grands biens, a une infinité de rapports avec la société. Si *Socrate* eût été riche, et sur-tout s'il eût eu un grand état de maison, les magistrats d'Athènes, au lieu de le faire empoisonner, eussent brigué l'honneur de venir dîner chez lui.

Le

Le philosophe, continuellement en guerre 1729.
ouverte avec les préjugés, ne saurait avoir trop d'amis. Voltaire se servit de sa fortune pour s'en faire dans tous les états. Il obligea beaucoup de ceux qu'on appelait alors *seigneurs*, et même des princes étrangers ; aux uns ils prêtait avec grace et générosité, aux autres il donnait son argent en viager; et bientôt il eut, au nombre de ses créanciers, les *Guises*, les *Richelieu*, les *Destaing*, les *Goebriand*, les *Brézé*, les *Bourdeilles*, les *Villars*, les *Bouillon*. Presque tous le payaient assez mal ; et rarement les importunait-il pour ses pensions et pour les arrérages.

Plusieurs hommes de lettres éprouvèrent aussi ses générosités ; il retira chez lui quelques jeunes-gens peu fortunés, mais qui avaient du goût pour la littérature. Il les entretenait de tout; l'argent ne leur manquait jamais pour les spectacles et pour des plaisirs honnêtes; il les dirigeait dans leurs études. *Lefevre* mourut chez lui, et dans ses bras; c'était lui qui donnait le plus d'espérance: les autres lui donnèrent souvent des mécontentemens, et ne furent point abandonnés.

La tragédie de *Brutus*, représentée vers ce tems-là, n'eut qu'un succès très-médiocre :

1729. la fierté républicaine et la haine de la royauté semblaient être le fruit du climat sur lequel elle était née : aussi fut-elle peu goûtée en France. Mais en revanche tout Paris courut aux Italiens pour voir la farce de *Bolus*, qui n'était qu'une platte parodie de *Brutus*.

Ce fut encore vers ce même tems que Voltaire fit l'opéra de *Samson*, l'un des plus insignes personnages d'entre les Juifs. *Rameau* le mit en musique. Le lieutenant-général *Hérault* n'en voulut pas permettre la représentation; mais il permit aux bouffons Italiens de jouer sur leur théâtre le même sujet, et tout Paris courut applaudir à une farce dont le héros était le fort *Samson* se battant contre un coq-d'Inde.

CHAPITRE IX.

L'Académie Française refuse de recevoir Voltaire. Divers chefs-d'œuvres et diverses persécutions.

ANNÉES de 1730 à 1734.

LAMOTTE, *Lafaye* et l'évêque d'Angers, 1730.
laissèrent en peu de tems trois places vacantes à l'académie française. On ne parla de l'auteur d'*Œdipe*, de *Mariamne*, de *Brutus*, de l'*Histoire de Charles XII*, et du chantre de *Henri IV*, que pour dire qu'il n'avait rien d'académique. On poussa l'honnêteté jusqu'à lui dire à lui-même, qu'il n'était pas propre à la tragédie. A la vérité, on admirait les beaux vers de *Brutus*; mais en même tems on assurait qu'il en avait pillé les pensées dans une tragédie de mademoiselle *Bernard*, personnage qu'on ne connaît point aujourd'hui.

Le vœu public était pourtant qu'il remplaçât *Lamotte*, mort presque abandonné, et dont il venait de recueillir les derniers soupirs. Cet acte d'humanité parlait en sa faveur;

1730. mais les hommes médiocres, toujours les plus nombreux à l'académie française, comme dans tous les corps, parlèrent encore plus haut, et Voltaire ne fut point reçu.

L'office d'humanité qu'il avait rempli à l'égard d'un philosophe mourant, il le remplit encore envers mademoiselle *Lecouvreur*, l'une des plus grandes actrices qui aient encore paru sur la scène. Voltaire l'aimait et l'estimait. Elle avait dans l'esprit et dans le caractère tout ce qui peut concilier ces deux sentimens : c'est elle qui abolit les cris et les lamentations mélodieuses. Elle n'avait ni taille, ni voix, ni beauté : l'ame lui tenait lieu de tout. *C'est*, disait-on, *une véritable reine qui joue avec des comédiens.* Au théâtre, son talent lui valut tous les suffrages du public ; et dans la société, ses vertus lui gagnèrent tous les cœurs : elle eut des ennemis, parce qu'elle eut un grand talent : on la surnomma la *couleuvre*, quoiqu'on n'eût rien à lui reprocher qui pût lui mériter cet odieux surnom. Les prêtres lui refusèrent la sépulture ecclésiastique, qui n'était d'aucune nécessité pour l'autre monde, mais dont le refus était un outrage en celui-ci. On l'enterra sur les bords de la Seine, à l'entrée de la rue de Bour-

gogne. *Voltaire*, qui l'avait assistée à son 1730.
agonie, accompagna son convoi, qui se fit dans un fiacre, et la vengea de l'infamie d'une pareille sépulture par une apothéose en vers. Il n'est point aujourd'hui de Français qui ne pensent comme Voltaire, et qui ne répètent avec lui, qu'il faut être barbare pour flétrir ce qu'on admire.

Cette apothéose d'une fille de théâtre passa pour une impiété horrible. Les dévots en demandèrent vengeance au garde-des-sceaux; et Voltaire fut encore forcé à fuir. On le croyait en Angleterre, et il était caché dans un village de Normandie, vivant dans une profonde retraite, ne paraissant à Rouen que sous un nom anglais et sous le titre de milord. C'est dans cette ville qu'il fit imprimer les *Lettres philosophiques sur les Anglais*, ouvrage qui, pour lui, fut un double sujet de gloire et de persécution.

Tous ceux qui aimaient à s'instruire lui surent gré d'enrichir notre littérature de la littérature anglaise. Jusqu'alors on avait ignoré en France le nom de *Shakespear*. Celui de *Newton* et ses découvertes n'étaient connus que de quelques géomètres. On ne regardait même Newton que comme un simple faiseur

1730. de baromètres et d'expériences. On parlait sans doute de ce fameux *Locke*, dont la logique a si fort contribué aux progrès de la philosophie. On avait une traduction de son *Essai sur l'entendement humain*; mais la gloire d'en inspirer la méditation et l'enthousiasme était réservée à Voltaire.

Les Français n'avaient alors que des idées fausses et confuses du peuple anglais, de sa religion, de son gouvernement. Ce fut encore lui qui leur donna une idée juste et vraie de la liberté et de la législation de ce peuple singulier. Il fit connaître les avantages de l'insertion de la petite vérole, déjà pratiquée en Angleterre avec succès, mais qu'en France on regardait comme une nouveauté impie et barbare, et qu'on a enfin adoptée après l'avoir calomniée pendant cinquante ans. Il apprit encore à ses compatriotes ce qu'étaient les Quakers, qu'ils ne calomniaient pas moins que l'inoculation; et par le récit qu'il fit de leur simplicité et de leurs vertus, il convertit en admiration le mépris qu'on avait pour leur secte.

Le parlement de Paris et le clergé, l'un et l'autre opposés aux progrès de lumières, se souciaient fort peu de tout ce que Voltaire



pouvait apprendre à la France. Leur zèle se 1730.
borna à quelques murmures lorsque parurent les *Lettres persannes*, dans lesquelles l'immortel *Montesquieu* compare le pape à un vieux magicien qui fait croire que trois ne font qu'un, et que du pain, avec quelques mots sacramentaux, cesse d'être du pain. Les *Lettres persannes* ouvrirent à *Montesquieu* les portes de l'académie française; et les *Lettres philosophiques*, sans contredit plus instructives, moins dangereuses pour le culte reçu, mais qui le parurent davantage à l'ignorance, allumèrent une persécution contre Voltaire. Le clergé obtint un arrêt du conseil qui en ordonna la suppression, et le parlement les fit brûler. C'est un honneur qu'il fesait souvent à de très-bons ouvrages.

L'arrêt du parlement portait que l'auteur 1732.
des *Lettres philosophiques* serait recherché. Les informations furent ordonnées. Ces mesures qui exposaient la liberté de Voltaire, et peut-être sa vie, le forcèrent à se tenir caché. L'affaire devenait très-sérieuse. Le cardinal de *Fleury*, pour le dérober aux poursuites du parlement, le fit exiler. Du fonds de sa retraite, placé entre un arrêt du parlement et une lettre-de-cachet, il fait annoncer une

1732. tragédie nouvelle. Tous ses amis ne parlaient que d'*Eryphile*; c'était le titre de la tragédie. On la mettait au rang des chefs-d'œuvres de *Corneille*. Les comédiens, de leur côté, ne tarissaient point en éloges sur ce phénomène dramatique. Le bruit, en un mot, qu'on fit à ce sujet, les louanges qu'on prodigua à son auteur en imposèrent; et le parlement se vit forcé de s'en tenir à la brûlure des *Lettres philosophiques*. Le succès d'*Eryphile*, si prônée, fut très-médiocre; Voltaire eut la prudence de la faire disparaître après la sixième représentation : elle n'ajouta rien à sa gloire; mais elle lui valut liberté et tranquillité; en ce moment-là, c'était tout ce qu'il pouvait désirer.

Depuis long-tems, on reprochait à Voltaire de ne point traiter de *sujets vierges* (*). J'ignore s'il fut sensible à ce reproche de la médiocrité; mais quatre mois après la disgrace d'*Eryphile*, il donna *Zaïre*. Le sujet de ce chef-d'œuvre, qu'il fit en dix-huit jours, était entièrement de son invention. Dès ce moment, l'art de *Sophocle* devint, entre ses mains, un art entièrement nouveau. Il eut un but moral qu'il n'avait point eu chez les Grecs

(*) 13 Août.

ni chez aucune autre nation : Voltaire en fit 1732.
un cours d'instruction.

On lui avait reproché de ne pas traiter des *sujets vierges* : après le succès de *Zaïre*, on l'accusa d'avoir mis la tragédie en roman. Pour l'en punir, on joua à la Foire la tragédie des *Enfans-Trouvés*, parodie aussi plate qu'indécente de *Zaïre*. Voltaire, exaspéré par tant de petites méchancetés qui se reproduisaient journellement, publia le *Temple du Goût*. C'est là qu'il rend justice à qui elle appartient, aux vivans comme aux morts. Ce *Temple* est une critique aussi agréable qu'ingénieuse, assaisonnée de préceptes et de leçons, et dans laquelle on ne voit rien d'amer, rien d'injurieux, pas même contre les ennemis les plus déclarés de l'auteur.

Tous ceux qui composaient la république des lettres se mirent à pousser des cris de vengeance contre Voltaire. Le plaisir le plus doux de l'homme de lettres est de juger ses contemporains, et son tourment le plus cruel est d'en être jugé. *Adélaïde du Guesclin*, qui 1733.
parut quelque tems après, se ressentit beaucoup de cette vengeance. Elle fut reçue au bruit des sifflets. Les noms de *Couci*, de *Vendôme*, de *Nemours*; les grands caractères de ces per-

1733. sonnages, les situations déchirantes où ils se montrent, ne purent la sauver d'une chute qu'elle ne méritait pas. Un petit-maître entendant dire à *Vendôme* : Es-tu content, *Couci*? s'écria : *Coussi*, *coussi*. Cette bouffonnerie excita de grands éclats de rire ; et Voltaire retira, sur-le-champ, du théâtre, cette *Adélaïde* qui, aujourd'hui, est au nombre des chefs-d'œuvres de la scène française.

Les serpens de l'envie ne cessaient de siffler autour de lui. En vain sa vie entière était-elle consacrée à l'instruction comme à l'amusement de ses concitoyens : on semblait ne compter pour rien, et l'honneur qu'il fesait à la nation, et le plaisir qu'il procurait aux gens instruits, tantôt par des productions éclatantes, tantôt par ces petites poésies qui alimentant la curiosité, entretiennent le goût et l'épurent.

On voyait souvent éclore de ces pièces fugitives. On ne pouvait s'en rassasier. Voltaire n'en donna aucune dont on ne dît : cela est bien court ! On reproche d'ordinaire à ces bagatelles un défaut tout contraire : elles sont toutes trop longues. Leurs auteurs croient que le public, qu'ils mettent dans leur confidence, doit prendre à ces baga-

telles autant d'intérêt que les personnes aux- 1733.
quelles elles sont adressées, ou les sociétés pour lesquelles elles ont été faites. Ces sociétés sont indulgentes et doivent l'être; mais le public se croit dispensé d'indulgence, lorsqu'on lui présente des pièces incorrectes ou trop frivoles, et dans lesquelles la pureté du langage est blessée.

Parmi ces pièces fugitives, il y en eut une qui compromit fortement le repos de Voltaire : ce fut cette même *Epître à Uranie*, faite depuis douze ans, pour l'instruction de madame de *Rupelmonde*. L'archevêque de Paris, *Vintimille*, qui aimait passionnément les femmes, et qui n'aimait pas les philosophes, s'en plaignit amèrement, et Voltaire eut ordre de se rendre chez *Hérault*, lieutenant-général de police. Il se défendit en disant que cette épître était de *Chaulieu*. Ce mensonge ne fesait aucun tort à la mémoire du défunt. L'ouvrage en effet renfermait ses sentimens. Le magistrat feignit de croire Voltaire, en observant qu'en police il y a souvent quelqu'inconvénient à prendre le nom d'un autre. Voltaire, à son tour, feint de ne rien entendre à l'observation, et lui demande : que fait-on à ceux qui fabriquent de fausses lettres de cachet?

1733. mais, on les pend, répond le magistrat. « C'est très-bien fait, réplique Voltaire; et il » faudrait en faire autant à tous ceux qui en » signent de vraies. »

CHAPITRE X.

De la Pucelle d'Orléans. *Persécution.* La mort de Jules-César. *Autre persécution.*

ANNÉES de 1734 à 1735.

1734. LE génie de Voltaire était en travail: les orages le fatiguaient, mais ne l'abattaient pas; et les satyres ne fesaient qu'aiguillonner son talent. On avait, dans cinquante brochures, reproché de la mesquinerie au plan et au cadre de la *Henriade*. On refusait à l'auteur le génie du poëme épique. Son amour-propre s'en irrite, et il en esquisse un qui, par la richesse de ses détails, par la variété, le coloris et la fraîcheur de ses tableaux, ainsi que par l'art avec lequel il est conduit, sera peut-être un jour, s'il ne l'est déjà, mis au-dessus de tout ce qui l'a précédé en ce genre. Ce poëme fut d'abord un grand secret parmi

ses amis ; mais le secret transpira, et ses 1734.
ennemis en donnèrent avis à *Chauvelin*, garde-des-sceaux, qui n'aimait ni la poésie, ni la philosophie, ni la bonne plaisanterie.

Il passe pour certain que ce *Chauvelin*, qui tenait la place d'un grand magistrat, du célèbre chancelier d'*Aguesseau*, manda Voltaire, et le menaça, si le poëme paraissait, de le faire enterrer dans un cul-de-basse-fosse. Il est douloureux de penser que la liberté, la vie même d'un citoyen qui honora sa nation, dépendît alors de l'ignorance ou des caprices d'un homme qui ne lui fesait aucun honneur ! (7)

Nous ne prendrons point ici le parti de la *Pucelle d'Orléans*. Des choses respectables dans l'opinion du peuple, comme dans celle de beaucoup d'honnêtes-gens, y sont tournées en ridicule : mais nous demanderons à ceux qui en firent un prétexte de persécution contre Voltaire, si une fiction qu'un poëte donne pour une fiction, nuit autant au culte reçu, que cet amas monstrueux de fables et de mensonges que des fourbes ou des ignorans fesaient passer pour des vérités sacrées ? Ce qui contribua bien plus à mettre la religion en discrédit quand Voltaire s'amusait à

1734. esquisser sa *Pucelle*, ce fut l'extravagance des convulsions qui étaient alors à la mode ; ce furent ces scènes ridicules qui se jouaient dans les cimetières et dans les galetas de Paris ; ces merveilleux coups de buche, que *les frères d'alors administraient aux sœurs*, et qu'ils appelaient *œuvres de Dieu*. Quelles œuvres ! quels miracles !

Ce qui nuisit encore à la religion ? Ce ne furent ni les amours de *Charles VII* et d'*Agnès Sorel*, ni celles du beau la *Trimouille* avec la belle *Dorothée ;* mais ce furent les amours du jésuite *Girard*, qui, ayant fait accepter un brevet d'obcession à *la Cadière*, jeune provinciale qu'il confessait, lui écrivit ensuite qu'il avait *une grande faim de tout voir ;* qui, soufflant dans la bouche de la belle pénitente, lui dit que *Dieu exige souvent des ames parfaites les renoncemens et les sacrifices extrêmes dans les matières même qui font le plus de peine aux personnes du sexe ;* qui ensuite, en prenant de plus grandes libertés, lui dit que *Dieu permet, que, pour parvenir à la plus haute perfection, il se passe certaines choses dans notre corps sur lesquelles nous ne devons pas faire attention.*

Voilà des abominations déposées par la

Cadière elle-même, contre celui qui la sédui- 1734.
sait; et ces abominations firent sans doute plus de tort à la religion que la *Pucelle d'Orléans*. (8)

Après les menaces du garde-des-sceaux, Voltaire voulut quitter sa patrie : il ne s'y croyait pas en sureté. L'amitié de madame du *Châtelet* l'y retint. Ils allèrent à Cirey ; et le fruit d'une retraite de deux mois fut un nouveau chef-d'œuvre, *la mort de Jules César*. Cette tragédie fut représentée au collége d'Harcourt. Quelques colléges étaient alors dans l'usage de jouer des pièces dramatiques. On exerçait ainsi les jeunes-gens à bien parler, à s'exprimer avec grace, à penser noblement. Ces jeux formaient leur goût, et jetaient dans les ames des semences de liberté.

Ce chef-d'œuvre fut pour Voltaire *un sujet de gloire*, et pour ses ennemis un nouveau motif de persécution. En cour, on cria que les maximes républicaines dont il est rempli étaient dangereuses dans une monarchie. Les jansénistes, de leur côté, accusèrent Voltaire d'ériger le tyrannicide en acte de vertu. Il fut question de l'en punir. En plein conseil, on discutait si on l'exilerait, ou si on l'enfermerait à la Bastille. Le roi, quoique fortement

1734. prévenu contre Voltaire, lève le conseil, en disant qu'avant tout il voulait lire la tragédie. Elle n'était point encore imprimée. Voltaire obtint du cardinal de *Fleury* qu'elle serait représentée dans les petits appartemens. *Louis XV* paraissait très-content. Voltaire était debout derrière son fauteuil. Lorsqu'on en fut à la scène où *César*, après avoir déclaré à *Brutus* qu'il est son père, lui dit en parlant de *Pompée* :

« Crois-tu, s'il m'eût vaincu, que cette ame hautaine
» Eût laissé respirer la liberté romaine ?
» Sous un joug despotique il t'aurait accablé.
» Qu'eût fait *Brutus* alors ?

BRUTUS.

Brutus l'eût immolé.

A ce dernier et sublime hémistiche, Voltaire, entraîné lui-même par un mouvement spontané d'admiration, frappe sur l'épaule du roi, et s'écrie : *Sire!* et *Louis XV*, à cet oubli involontaire des bienséances, ne répond qu'en lançant sur lui un coup-d'œil foudroyant.

Moins humilié qu'irrité de ce coup-d'œil, et la représentation de la tragédie achevée, sans attendre ni éloges, ni censures, il sort, en disant à *Richelieu* : *Racine en mourrait.*

Peu

Peu de tems après cette scène, Voltaire 1734.
reparaît à Versailles. *Louis XV*, allant à la messe, l'apperçoit se *promenant seul dans la galerie* : allez *lui demander*, dit-il au prince de *Conti*, *ce qu'il fait ici?* et il répond au prince : *Voltaire n'est point ici pour chercher l'œil du maître.* Cette réponse est celle d'un homme qui sent tout ce qu'il vaut, et tout ce que vaut celui qui la provoque.

Les clabauderies ne discontinuaient point en cour et contre *la mort de Jules César*, et contre l'auteur : il en appelle au tribunal du public ; et, pour le mettre à portée de juger, il fait imprimer cette tragédie. *Chauvelin*, instruit de cette hardiesse, lui fait défense de la rendre publique. La patience a des bornes : poussé à bout, bravant et *Chauvelin* et sa défense, il publie sa tragédie, et, le jour même, part pour *Montjeu*, où se célébrait le mariage du duc de *Richelieu*.

L'ordre de l'arrêter fut donné ; mais un ange tutélaire veillait à sa liberté, et cet ange était son ami d'*Argental* (9), qui apprend de *Chauvelin* lui-même qu'il a signé cet ordre. Sans perdre un moment, il fait partir un courrier extraordinaire pour en donner avis à Voltaire, qui quitte précipitamment les fêtes

1734. de Montjeu, et va, avec madame du *Châtelet*, s'enterrer à Cirey, abandonnant Paris aux farceurs de *St. Médard*, à *Chauvelin*, leur dangereux protecteur, et à leurs adversaires, moins ridicules, mais peut-être encore plus dangereux pour les hommes de lettres.

CHAPITRE XI.

Voltaire à Cirey. Alzire. *Persécution. Epoque de sa connaissance avec le Prince-royal de Prusse. Voltaire fugitif.*

ANNÉES de 1735 à 1737.

1735. LA retraite était un besoin de l'ame de Voltaire : pour être un grand homme, il ne lui fallait être qu'avec lui-même et dans le sein de l'amitié. Plus il était seul, plus son génie était fécond ; plus il était sublime. Madame du *Chatelet*, son amie, et l'une des femmes les plus réellement savantes qui aient existé, se plaisoit aussi dans la retraite ; mais elle aimait y être avec Voltaire: La géométrie dont elle était alors occupée, comme les autres

femmes s'occupent de modes et d'ajustemens, 1735.
la demandait toute entière.

Pour être moins distrait par ses affaires temporelles, Voltaire en abandonna le soin à un prêtre très-intelligent, et qui, quoique janséniste, était entièrement dévoué au philosophe. C'était un chanoine de *St. Méri*, nommé *Moussinot*, homme de bien, homme simple et vertueux, également attaché à ses devoirs d'ecclésiastique, de chanoine et d'ami. Il jouissait d'une considération méritée. Les jansénistes l'avaient fait dépositaire de leur *bourse* et de leurs aumônes; son Chapitre lui confia sa caisse, et Voltaire son trésor. Il ne pouvait être en de meilleures mains. C'était une singularité de voir un même prêtre trésorier d'un chapitre, d'une secte et d'un philosophe, remplissant avec exactitude et un secret religieux les devoirs de ce triple état. De l'église de *St. Méri*, il se rendait à la loge des jansénistes, et de là, il allait vaquer aux affaires du philosophe son ami.

Tandis que ce philosophe était à Cirey, sur 1736.
les confins de la Champagne, enseveli dans l'étude, son nom occupait glorieusement la scène à Paris. *Alzire* forçait ses ennemis à l'admiration. Comme poète dramatique, il

1736. avait déjà, sur le parnasse, une place entre *Corneille* et *Racine.* Après *Alzire*, on lui en accorda une, comme poète philosophe, au-dessus de ces deux grands-hommes. Le cinquième acte, qui seul est un chef-d'œuvre, ne lui coûta que le travail d'un après souper. C'est le triomphe de la morale du christianisme. La reine *Marie Leczinscka* et le cardinal de *Fleury*, qui gouvernaient la France, lui en surent gré, et le lui firent dire. Voltaire crut alors pouvoir venir à Paris pour jouir de ses succès; mais sa présence réveilla l'envie, et dans l'espace de trois mois, il essuya vingt brochures, dans lesquelles on lui prouvait qu'il avait eu tort de réussir. Ce qui, sur-tout, servit fortement à tempérer le plaisir que pouvait lui donner ce nouveau triomphe, fut de voir qu'on accueillait avec autant d'avidité les critiques d'*Alzire*, qu'on avait accueilli *Alzire* elle-même. Dans celle qui eût plus de vogue, on l'accusait de n'être pas l'auteur de cette tragédie : *Je le souhaiterais*, dit un connaisseur, *nous aurions un homme de génie de plus* (10).

Malgré tant de satyres faites pour être oubliées, Voltaire était environné de gloire; mais la méchanceté veillait, et sa faveur, en

cour, ne fut que passagère. Le poëme du *Mondain* servit de prétexte à une nouvelle persécution. On prévint contre ce poëme le cardinal *Fleury* et le garde-des-sceaux *Chauvelin*. On leur montra des vers que l'abbé *Desfontaines* y avait ajoutés. Les dévots criaient à l'impiété; et les courtisans, qui n'étaient pas dévots, mais qui étaient jaloux, répétaient ce signal de persécution. La voix de l'admiration ne put étouffer les cris du fanatisme, et Voltaire se vit forcé à une fuite précipitée. 1736.

Lorsqu'on lit ce *Mondain*, qui mit un grand-homme en danger de perdre sa liberté, on ne peut s'empêcher de dire que les français de ce tems là étaient bien simples, bien à plaindre; et que, pour un homme de lettres philosophe, il vaut encore mieux vivre sous l'empire de la liberté, que d'avoir vécu sous les *Fleury* et sous les *Chauvelin*.

En parlant de *Chauvelin*, on a peine à se défendre d'un sentiment de plaisir, lorsque l'on pense que ce magistrat, qui, plusieurs fois, voulut faire arrêter et emprisonner Voltaire coupable d'avoir fait des chef-d'œuvres, fut lui-même, deux ans après, arrêté et enfermé dans une citadelle, accusé d'avoir

1736. vendu à l'empereur *Charles VI* le secret et les intérêts de la France.

Quant à *Fleury*, c'était un homme très-doux, très-aimable en société ; mais il avait des préjugés, mais il voulait forcer les gens instruits à penser comme lui, qui était un ignorant ; et voilà pourquoi, malgré la bonté de son caractère, dans aucune époque de la monarchie, on ne vit jamais, autant que sous son ministère, de victimes entassées dans les tombeaux de la Bastille et dans le donjon de Vincennes.

Cirey devint encore l'asyle de Voltaire contre la persécution. Pour se dérober à toutes les recherches du gouvernement, il fit insérer, dans les papiers publics, qu'il était en Angleterre. Rien ne lui parvenait à son nom. Ses lettres étaient dátées de Cambridge. Le gouvernement fut trompé, ou fit semblant de l'être.

Cependant la retraite de Cirey ne le mit point à couvert de toute crainte. Plusieurs fois il fut sur le point de sortir entièrement de France ; et il en fut sorti réellement, si les chaînes de l'amitié ne l'eussent aussi fortement attaché à cette terre, sur laquelle il n'éprouvait qu'injustice et persécution. On voit, par plusieurs lettres à son trésorier,

combien il était inquiet et agité. *Je vous réitère, mon ami, la prière de dire que je suis en Angleterre. J'ai, pour cela, de très-fortes raisons.... Je me trouve dans la situation d'avoir toujours devant moi une grosse somme d'argent.* Voilà à quoi servaient alors les richesses à un philosophe, à le dérober promptement à l'autorité persécutrice, et à lui donner une existence par-tout où il se trouvait. 1736.

Au milieu des craintes et des orages dont Voltaire était entouré, une lettre qu'il reçut du prince royal de Prusse, lui donna une grande consolation. Il se crut transporté dans ces anciens tems, où des rois, qui ne valaient pas ce prince, se faisaient gloire d'appeler des philosophes auprès d'eux, et de s'en dire les disciples.

Ce jeune prince, loin du palais de son père, qui avait voulu lui faire couper le cou, vivait à Rhinsberg sur le Rhin; c'est dans cette retraite qu'il méditait l'art de régner. Il n'avait que vingt-quatre ans, et il était dominé du goût de tous les arts et de toutes les sciences. La géométrie, la métaphysique, la musique, les belles-lettres, les langues, la poésie française et la philosophie, étaient les sujets de ses études et de ses méditations. Ajoutons qu'il

1736. était aussi aimable que solidement instruit.

A travers les qualités dont ce jeune prince était doué, on voyait, à chaque instant, percer le mépris des préjugés et la haine des persécuteurs. C'est dans les écrits de Voltaire qu'il avait puisé ces sentimens, qui sont ceux d'une ame élevée, d'une ame forte et courageuse. Dans la lettre qu'il lui écrivit, il demande à être trouvé *digne de ses instructions*, et il signe cette lettre, *votre affectionné ami, Frédéric*. Ce n'était point là une vaine formule de complimens : cette amitié était très-réelle.

Un événement qui se passait alors, et qui ne doit pas être omis dans la vie d'un philosophe, c'est la persécution qu'essuyait *Wolf*, métaphysicien obscur, qui avait délayé quelques vérités simples dans plusieurs volumes; mais qui, d'ailleurs, était honnête homme, savant, adorant Dieu, et ne cherchant que la paix. On l'accusa d'athéisme, et, sur la dénonciation du théologien *Lange*, le roi de Prusse *Guillaume*, père du prince royal, enjoignit au philosophe *Wolf* de quitter la chaire qu'il avait dans l'université de Hall, et de sortir dans vingt-quatre heures de la ville, sous peine d'être pendu.

Un théologien qui eût pensé qu'il vaut 1736.
mieux obéir à Dieu qu'aux rois, eût peut-être mis sa gloire à être pendu. Le philosophe *Wolf* n'en fut pas jaloux; il obéit sur-le-champ: mais un des plus beaux traits de la vie du prince royal, c'est qu'il prit, contre son père, le parti de *Wolf*, persécuté et chassé de Hall. Il s'en plaignit à Voltaire, et l'établit arbitre entre son père et lui. Ce qui doit paraître singulier, c'est que l'arbitre était alors lui-même persécuté et fugitif de sa patrie.

Voltaire, à Cirey, goûtait tranquillement le plaisir d'être oublié de ses ennemis, et le plaisir, non moins vif, d'être recherché d'un prince digne d'être son élève, lorsqu'il fut réveillé par un coup de foudre. Madame du *Chatelet* reçoit avis que les ordres sont donnés pour l'arrêter et le conduire à la citadelle de Ham. Au milieu de la nuit, il quitte Cirey et gagne les frontières. C'était une fausse alarme, imaginée par la méchanceté de quelqu'ennemi. Il voyagea dans les Pays-Bas, sous le nom de comte de *Révol*. En arrivant à Bruxelles, il apprend qu'on doit représenter *Alzire*, et que *Rousseau* se déchaîne indécemment contre cette tragédie et contre son auteur. Voltaire répondit à la

1736. mauvaise humeur de *Rousseau* par les six vers suivans :

> On dit qu'on va donner *Alzire*.
> *Rousseau* va crêver de dépit,
> S'il est vrai qu'encore il respire,
> Car il est mort quant à l'esprit :
> Et s'il est vrai que *Rousseau* vit,
> C'est du seul plaisir de médire.

CHAPITRE XII.

Divers chef-d'œuvres de Voltaire. Déchaînement de ses ennemis. Pertes qu'il essuye. De sa bienfaisance.

ANNÉES de 1737 à 1740.

1737. LE jeune prince *Frédéric* offrit bientôt, auprès de lui, une retraite à Voltaire contre les injustices de sa patrie ; et il l'eût acceptée, si la voix toute-puissante de l'amitié ne l'eût rappelé et retenu à Cirey. En y rentrant, il fit *Mahomet :* ce bel ouvrage fut longtems un secret entre le prince royal et lui. Il n'osa l'envoyer à Paris pour le faire représenter. Les Français n'étaient point encore assez avancés en raison. Le fanatisme y était

trop ardent, et les gens à préjugés trop 1737.
nombreux.

La tragédie de *Mérope* suivit de près celle de *Mahomet;* ce fut encore un chef-d'œuvre. Les comédiens la refusèrent, sous le vain prétexte qu'elle ressemblait à *Amasis*, qu'on jouait alors, et dont on ne parle plus.

On croyait toujours Voltaire en Angleterre. Peu d'amis avaient le secret de sa retraite. Il fut confié à mademoiselle *Quinaut*, qu'on chargea de faire jouer l'*Enfant prodigue.* Cette comédie, qu'on crut l'ouvrage d'un jeune homme, eut un très-grand succès; on ne s'avisa de remarquer ses défauts et de lui imputer ceux qu'elle n'avait pas, que lorsqu'on sut que Voltaire en était l'auteur.

On doit mettre au nombre des chef-d'œuvres qui furent le fruit de sa retraite, les *discours philosophiques sur l'homme.* L'antiquité n'a point de modèle en ce genre; et, parmi les modernes, on ne trouve rien qu'on puisse leur comparer. C'est un code de morale pour tout honnête homme, quelque soit sa religion: point d'instituteur qui ne dût en enrichir la mémoire de son élève. Les jeunes-gens l'apprendraient d'autant plus facilement, que les vérités y sont simplement et fortement expri-

1737. mées. Le grand art de Voltaire est de n'être jamais ennuyeux : il ne dit que ce qu'il faut dire, et le dit agréablement. Il est tout le contraire de la plupart des conteurs et des moralistes, qui fatiguent toujours ou le lecteur ou l'auditeur, sans se fatiguer.

La physique et la chimie devinrent encore pour lui des sujets d'étude et de méditations. Le local de Cirey, placé au milieu des forges, l'invitait à faire des expériences, et il répéta celles de *Homberg* et de *Lémeri*. Il eut un laboratoire, une galerie de chimie, et même des chimistes à ses gages. Tous les instrumens dont il avait besoin lui étaient fournis par *Nollet*, et l'argent était prodigué pour se les procurer. *La vie est courte*, marquait-il à son trésorier ; *il ne faut rien épargner pour tout ce qui peut contribuer à nos plaisirs et à notre instruction* (*).

Il avait déjà fait connaître aux Français l'Angleterre, sa littérature, son théâtre, son gouvernement, son parlement et ses Quakers : il leur fit encore connaître la philosophie de *Newton*, l'homme qui, par la hauteur de son génie, fait le plus d'honneur à

(*) Voyez les *Lettres de Voltaire à l'abbé Moussinot*. Vol. *in*-8°. chez Moutard.

l'Angleterre, et l'un de ceux qui en font le 1737.
plus à la nature. Les *Elémens* qu'il publia, mirent la physique à la mode en France. Il était tout aussi ordinaire de trouver ces élémens sur la toilette d'une dame, que sur la table d'un physicien. C'est dans cet ouvrage qu'on voit souvent Voltaire mettre dans la balance *Newton*, *Leibnitz*, *Descartes*, et, d'une main hardie, peser le mérite de ces trois grands hommes.

Quelques savans, qui n'étaient uniquement que savans, se déchaînèrent contre lui comme contre un sacrilége qui révélait le secret de leur doctrine, et la mettait à portée de tout le monde : on l'accusa de beaucoup de fautes, et même d'un peu d'ignorance. On ne voulait pas pardonner à un homme en qui on ne voyait que le poète et le bel esprit, d'être astronome et géomètre. Les savans anglais seuls lui rendirent justice. Les beaux esprits français l'accablèrent d'épigrammes, et les métaphysiciens allemands écrivirent de longs volumes, où il y avait certainement moins de raisons que d'injures, pour lui prouver qu'il avait eu tort dans trois ou quatre propositions.

L'amitié de madame du *Chatelet* le soutenait dans ses travaux : elle l'aida souvent dans son

1737. *Newton*, qu'elle s'amusait à traduire. Ils s'encourageaient mutuellement à l'étude. La malignité, qui aime à exercer ses petites noirceurs sur le vrai mérite, les attaqua souvent. Il furent le sujet de quelques chansons et de beaucoup de satyres. Ces pauvretés sont tombées dans un profond oubli, et l'on se souviendra toujours du mutuel attachement qu'ils eurent l'un pour l'autre pendant vingt ans.

Clairaut, *Mairan*, *Maupertuis*, *Algaroti*, allaient quelquefois les voir, et se mettre en retraite avec eux. Il se plaisaient d'autant plus à Cirey, que, pour travailler, ils y trouvaient tout ce qui était nécessaire à leurs diverses études.

Pendant que Voltaire travaillait à des chefs-d'œuvres qui feront éternellement honneur à la nation française, ses ennemis se déchaînaient contre lui avec une espèce d'acharnement. Quand il n'était point persécuté par les dévots et par les courtisans, il l'était par les hommes de lettres. C'était sa destinée. *Rousseau*, qu'on appelait le grand *Rousseau*, parce qu'il était vraiment un grand poete lyrique, donna un *Abrégé de la vie de Voltaire :* en littérature, on n'a rien vu d'aussi médiocre. *Rousseau* dit qu'il le trouva fort laid lorsqu'il

le vit pour la première fois ; qu'à Bruxelles, 1737.
il assista à la messe avec indévotion, et qu'il lui récita un poëme fort impie. Tout cela pouvait être vrai ; mais cela était peu utile à apprendre aux hommes : il ne faut les instruire que de ce qu'il leur importe de savoir.

St. *Hyacinthe*, qu'il avait aumôné en Angleterre, fit imprimer la *Déification d'Aristarcus Masso*, où se trouvent, contre Voltaire, quantité de petites anecdotes, dont la plupart sont fausses.

Jore, libraire de Rouen, à l'instigation de ses ennemis, signa un mémoire contre lui, et ce mémoire était aussi ridicule qu'absurde. *Guiot de Merville*, poussé par *Rousseau*, l'attaqua par un recueil de satyres. *Piron* le fit jouer sur le théâtre de Paris sous le nom de M. *de l'Empirée*. *Desfontaines*, qu'il avait autrefois fait sortir de Bicêtre, et sauvé du bûcher, fit imprimer la *Volteromanie*, libelle aussi dégoûtant qu'atroce.

La défense de Voltaire, contre *Rousseau*, fut une récrimination très-vive ; et le duc d'*Aremberg*, que celui-ci avait mal-adroitement mêlé dans sa querelle, lui ôta le logement qu'il lui donnait à Bruxelles dans son palais. *Jore* demanda pardon ; et Voltaire, par une petite

1737. pension, le tira de la misère où il était plongé. *Guiot de Merville* écrivit aussi pour rentrer en grace, confessant humblement n'*avoir été que l'instrument de la haine de Rousseau;* mais Voltaire, qui avait dédaigné ses satyres grossières, dédaigna aussi ses aveux, quelqu'humilians qu'ils fussent.

Quant à *Desfontaines*, Voltaire voulut aller à Paris pour le mettre entre les mains de la *justice;* mais on le retint à Cirey, où il ne voulut entendre parler ni de littérature, ni de sciences, ni même d'affaires qu'il ne fût vengé. Pendant six mois, il se tourmenta cruellement pour faire punir ce *Desfontaines*, contre lequel s'élevait un cri public d'indignation et d'horreur.

Le procureur du roi commença contre lui une procédure criminelle; mais *Héraut*, lieutenant de police, arrêta cette procédure, en forçant le coupable à un désaveu public de son libelle; et Voltaire fut prié de s'en contenter. Il fut mal vengé; mais il trouva un repos dont il était privé depuis six mois, et infiniment préférable à toute espèce de vengeance. Une maladie violente fut la suite de cet état d'agitation et de tourment.

Les pertes qu'il fit en ce tems-là, lui furent

furent moins pénibles à supporter que les calomnies de ses contemporains. Lorsque ces pertes arrivaient, il prenait toujours son parti en philosophe, et finissait par en plaisanter. 1737.

Dans le commerce de Cadix, il perdit cent mille écus. *Je n'en parlerai pas*, dit-il à l'oreille d'un de ses amis: *en France on se moquerait d'un philosophe qui fait le commerce, et qui perd cent mille écus.*

Dumoulin, chargé de ses affaires, lui dissipa vingt mille francs, et il s'en consola bientôt. *Michel*, receveur-général-des-finances, lui en fit perdre, par sa banqueroute, quarante mille, et une plaisanterie fut la suite de cette perte. *Moussinot*, son trésorier, qui lui avait fait placer son argent chez *Michel*, fut plus difficile à la résignation. Voltaire alla au-devant de sa douleur, et lui écrivit: *Consolez-vous, mon ami, de la banqueroute de Michel. Votre amitié me console de ma perte.*

Lefevre, d'Amsterdam, lui emporta deux mille francs, et il se borna à écrire à son trésorier: *Cette année est malheureuse pour moi. Il faut savoir souffrir; nous sommes nés pour cela.*

Un abbé *Makarti*, qui se disait des *Markati* d'Irlande, et qui n'était que le fils d'un chirurgien de Nantes, lui escroqua deux mille

1737. francs ; et Voltaire ne se montra sensible qu'aux procédés et aux mensonges de cet aventurier, qui alla se faire circoncire et prendre le turban à Constantinople.

Pour *Medina*, qui était circoncis, et de race juive, il y mit moins de ménagement que l'abbé au turban. Voltaire lui prêtait, de tems en tems, de petites sommes ; et *Medina*, dans les remboursemens, montrait cette exactitude, qui, à la longue, inspire une confiance aveugle. Cette confiance bien établie, le juif lui emprunte vingt mille francs, passe en Angleterre, et se déclare banqueroutier. *Je le mérite*, dit Voltaire, *j'aurais dû ne pas oublier que les ancêtres de ce déprépucé formaient une nation de voleurs, et qu'on a toujours le caractère de sa nation.*

Un nommé *Collens*, sous prétexte d'acheter des tableaux pour l'abbé *Moussinot*, qui s'amusait de ce commerce, dissipa à Voltaire seize cents florins. Cela occasionna à l'abbé un voyage inutile à Bruxelles, où était alors Voltaire. *Il faut régarder*, lui mande-t-il, *votre voyage en Flandres, comme une partie de plaisir qui ne m'a pas trop coûté. Le mal est médiocre, et le plaisir de vous avoir vu ne saurait être trop payé.* A cette lettre consolante, il joignit un

petit contrat de cent francs, en rente viagère, pour l'une des nièces de *Moussinot*. 1737.

Un homme lui emprunte seize mille livres, avec promesse de lui remettre un contrat pour sa sureté. Quinze mois se passèrent, et le contrat n'était point encore délivré. *Monsieur*, dit-il un jour à cet emprunteur, qu'il rencontre par hasard, *je vous donne les seize mille livres : mais dorénavant, si jamais vous me demandez à emprunter, vous me délivrerez une hypothèque, avant que je vous délivre un sou de mon argent.*

On doit ajouter que c'est pendant ces années d'étude, de gloire, de persécution, de pertes considérables, qu'il vint au secours de plusieurs hommes de lettres, d'un *Lefevre*, d'un *Lamarre*, d'un *Linant*, d'un *du Mouhi*, de *Pitot*, de d'*Arnaud* et de plusieurs autres. Ils éprouvèrent tous ses bienfaits. *L'essentiel*, disait-il, *est de jouir. Faire du bien est jouir. Jouissons donc.*

Voilà pourtant l'homme généreux, le philosophe résigné à la nécessité, que de crasseux libellistes ont, pendant soixante ans, accusé d'une avarice sordide.

CHAPITRE XIII.

Entrevue de Frédéric II, *roi de Prusse, et de Voltaire. Voyage de Voltaire à Berlin. Représentation de* Mahomet. *Tracasserie.*

ANNÉES de 1740 à 1742.

1740. Les années que nous allons parcourir, sont le tems de la faveur de Voltaire en cour; mais ce ne fut pas celui de sa véritable gloire : il ne fit que jouir de celle qu'il s'était acquise dans la retraite de Cirey. Son génie, si j'ose m'exprimer ainsi, se rapetissa lorsqu'il voulut vivre dans le monde : il ne fut qu'un bel esprit. Il tenait, à la vérité, le premier rang parmi ceux de ce tems-là, parmi les *Gresset*, les *Bernis*, les *Duclos*, les *Piron*, les *Montesquieu*, les *Nivernais* (11) : mais quelle énorme distance entre le bel esprit qui, par des productions agréables amuse ses contemporains, et l'homme de génie qui, par des chef-d'œuvres, les étonne et les instruit !

Au commencement de 1740, le jeune prince royal de Prusse fit part à Voltaire de son avè-



nement au trône. Ce prince, comme nous 1740.
l'avons déjà dit, avait loin de la cour et dans la disgrace de son père, passé plusieurs années dans l'étude de la philosophie, des belles-lettres, des sciences, et même de l'art de gouverner. C'est ainsi que s'était occupé *Julien* avant de prendre les rênes de l'empire.

La réponse de Voltaire au oi de Prusse, fut une épître en vers, et ne fut point une flatterie. Il lui parla comme le philosophe *Apollonius* eut parlé à *Marc-Aurèle*. Le jeune Roi lui donna rendez-vous à *Sleus-Meuse*, à deux lieues de Clèves. Voltaire l'y trouva aux prises avec la fièvre ; et le premier hommage qu'il rendit à sa majesté, couchée sur un grabat et enveloppée dans un manteau, fut de lui tâter le pouls. Le lendemain il eut une autre fonction à remplir, celle de premier ministre.

Il s'agissait de prouver aux habitans de Liége, qu'ils devaient un million au Roi de Prusse. Voltaire rédigea un petit manifeste qui n'avait rien de bien persuasif : mais Frédéric le fit porter aux Liégeois à la tête de deux mille soldats, et il eut un plein succès. Il proposa ensuite à Voltaire de venir en Prusse, lui offrant à la fois de la fortune, des

1740. honneurs, des distinctions, de l'amitié. Le philosophe n'accepta que l'amitié, et partit pour la Hollande avec l'*anti-Machiavel*. C'était un ouvrage de *Frédéric*. Il n'avait que vingt-quatre ans, lorsque, en haine du despotisme de son père, il composa cet *anti-Machiavel*. Jamais une plus belle étude n'occupa un prince destiné à un trône. Il est douteux que les règnes des *Titus*, des *Trajan* et des *Antonins*, aient eu une plus belle aurore.

L'événement justifia en grande partie cet heureux présage. L'un des premiers soins de *Frédéric* fut de rappeler le philosophe *Wolf*, et de le faire chancelier de cette même université dont son père l'avait chassé. Cet acte de justice annonçait le mépris du jeune roi pour les théologiens qui avaient calomnié le philosophe. Il eut bientôt à Berlin une académie, un théâtre, et une église catholique. Les anabaptistes, persécutés sous son père qui, avait les mœurs d'un vandale, furent rappelés. La tolérance fut établie dans tous ses états. Vingt manufactures différentes furent établies et encouragées. Un code de lois mit le sceau à la grandeur de ce Roi philosophe.

De la Haye, Voltaire revint à Bruxelles, joindre madame du *Chatelet*. Leur société était

un besoin mutuel. Mais ce sentiment de gloire 1740.
qui le tourmentait sans cesse, le ramena bientôt à Paris. Il y parut avec *Zulime*. Il en est d'une tragédie, comme de certains personnages qui, dans la vie privée, paraissent grands et parfaits, et dont on ne peut bien connaître les défauts que lorsqu'ils sont en représentation. Le public parut assez content de *Zulime*. Voltaire fut celui qui le fut le moins, et il la retira du théâtre après la dixième représentation.

La mort de l'empereur *Charles VI*, arrivée sur la fin de l'année 1740, mit toute l'Europe en mouvement. La France voulut faire un empereur de *Charles*, électeur de Bavière; prince peu propre à jouer en Europe ce premier rôle : elle fit marcher en conséquence en Allemagne une armée de cent mille hommes, commença par envahir la Bohême, par dépouiller de son patrimoine *Marie-Thérèse d'Autriche*, fille unique et seule héritière de *Charles VI*.

Le Roi de Prusse, qui n'avait pas renoncé à la gloire d'être un héros, mais qui probablement avait déjà oublié son *anti-Machiavel*, fit de son côté défiler une armée en Silésie. Il n'avait pas trente ans : mais il savait qu'au

1740. moment d'une guerre, la célérité impose toujours. Par cette démarche, il mettait la France dans la nécessité de rechercher son alliance; et l'alliance d'un Roi qui avait un trésor considérable, et des troupes bien disciplinées, devenait d'une importance extrême.

La cour de Versailles envoya M. de *Beauveau* pour complimenter *Frédéric II* sur son avènement au trône; mais il s'agissait d'avoir son secret sur son armée en Silésie. Voltaire fut chargé de cette négociation. Le moment où il parut en Prusse était favorable. Frédéric négociait lui-même avec la cour de Vienne, offrant, si on voulait lui céder la Silésie, son armée, et neuf millions pour faire couronner empereur l'époux de *Marie-Thérèse*. Cette jeune reine, qui n'avait encore ni trésor, ni troupes, rejette une amitié qui lui est offerte les armes à la main. Le Roi de Prusse, piqué de ce refus, se décide à la guerre. Voltaire ne reste que trois jours auprès de lui; et certain du parti qu'il va prendre, il le quitte et vient en donner la nouvelle à Versailles.

Le bruit courut à Paris, où l'on ignorait le motif de son voyage, qu'il n'avait paru en Prusse que pour y essuyer des froideurs. Ses ennemis en prirent occasion d'envoyer

des vers et des épîtres dédicatoire au Roi de 1740.
Prusse, qui ne répondit ni aux vers, ni aux dédicaces. S[t]. *Hyachinte* y fut trompé, et *Piron* encore plus.

Tandis que la malignité s'exerçait sur la prétendue disgrace de Voltaire en Prusse, le cardinal de *Fleury* et le ministère français, rassurés par la nouvelle qu'il en avait apportée, lui prodiguèrent caresses et cajoleries. Il profita de ce moment de faveur pour demander la représentation de *Mahomet*. On lui laissa le choix d'un censeur, et il choisit *Crébillon*, que depuis vingt ans il appelait son maître. *Crébillon* refusa d'approuver la tragédie de *Mahomet*. C'était mal répondre à la confiance de son rival. Voltaire ne demanda pas d'autre censeur, mais revola à Bruxelles auprès de madame du *Chatelet*, à qui il était nécessaire sous plusieurs rapports.

Il s'agissait de terminer une contestation élevée depuis plus d'un siècle entre les deux maisons de *Hombourg* et du *Chatelet*. L'humeur et la chicane semblaient de concert pour éterniser ce procès. Le philosophe se mit entre les plaideurs : il obtint des sacrifices mutuels ; et moyennant cent trente mille francs que la maison de *Hombourg* paya à

1740. la maison du *Chatelet*, la paix fut signée de part et d'autre.

1742. *Mahomet*, qu'on ne voulait point laisser représenter à Paris, fut représenté à Lille. Dans un des entr'actes, on porte à Voltaire une lettre du Roi de Prusse, qui lui annonce le gain de la bataille de Molwits. Il en fait publiquement la lecture; on applaudit longtems *Frédéric*, Voltaire et *Mahomet*. C'est à ce sujet qu'il disait plaisamment, que la tragédie de *Molwits* avait fait réussir la tragédie de *Mahomet*. Le roi de Prusse lui avait bien mandé le gain de cette bataille; mais il ne lui avait pas dit qu'au premier choc sa cavalerie ayant pliée, il s'était enfui jusqu'à Opeleim, à douze lieues du champ où l'on se battait.

Des évêques qui étaient à Lille, virent une représentation de *Mahomet*, et en furent édifiés. Cette tragédie, jouée en Flandres, ne tarda pas à l'être à Paris. Le cardinal de *Fleury* la lut, et fut de l'avis des évêques qui l'avaient applaudie : il trouva bon que les habitans de Paris jouissent du même plaisir que les habitans de Lille. Il signa lui-même un ordre, et l'envoya aux comédiens. Tous les ministres se trouvèrent à la première

représentation : un suffrage unanime la proclama un chef-d'œuvre, et l'envie s'en irrita. 1742.

Les goujats de la littérature, ameutés par *Piron*, auteur de l'*Ode à priape*, allaient de café en café crier que *Mahomet* était le scandale de la religion. *Desfontaines*, à qui sur un ordre de la police, on avait fermé la porte du théâtre, la dénonça à *Gilbert-des-Voisins*, avocat-général, homme dévôt et janséniste; et qui, dans les premiers mouvemens d'une sainte indignation, fit un réquisitoire contre *Mahomet* et contre Voltaire.

Un docteur de Sorbonne perdit presque la tête en apprenant qu'on avait joué cette tragédie. Il courait les rues pour annoncer qu'elle était une satyre sanglante de la religion chrétienne; et il prouvait cette assertion en faisant observer que dans le nom de *Mahomet* le nombre des syllabes est égal à celui dont est composé le nom de *Jesus-Christ*. La preuve du docteur n'était pas bien concluante; mais tous les jours, en théologie, il s'en fait qui ne valent pas mieux.

Tant de clameurs contre *Mahomet*, et surtout le réquisitoire dont on menaçait l'auteur, alarmèrent le cardinal de *Fleury* : il lui con-

1742. seilla de la retirer du théâtre : ce conseil était un ordre ; et *Mahomet*, après deux jours de triomphe et d'applaudissemens, abandonna la scène. Tous les gens instruits en furent fâchés. Pourquoi voit-on aujourd'hui cette tragédie avec tant de plaisir ? C'est qu'on est plus raisonnable. Bénissons donc les philosophes par qui la raison nous est venue.

CHAPITRE XIV.

Cabale des Dévots contre Voltaire. Succès de Mérope. *Voltaire envoyé en Prusse. Il appelle* Marmontel *à Paris.*

ANNÉES de 1743 à 1745.

1743. LE cardinal de *Fleury* ne tarda pas à descendre dans le tombeau : sa mort fit vaquer un fauteuil à l'académie française. La voix publique appelait Voltaire à remplir ce fauteuil ; et *Louis XV* l'avait lui-même désigné. Une cabale l'en exclut.

Il y avait alors à la cour un ex-théatin nommé *Boyer*, et surnommé l'*âne de Mirepois* ; soit parce qu'il était ignorant, soit parce que

ne sachant pas écrire, il signait ainsi. Il avait 1743.
été précepteur du dauphin, quoique plus propre à la direction d'un noviciat de moines, qu'à l'instruction d'un prince destiné au trône. Après la mort de *Fleury*, on lui confia la feuille des bénéfices, emploi qui en fesait un homme important dans l'état, et qui surtout lui donnait une grande influence sur le suffrage des divers membres de l'académie française.

Ce vieux fanatique, se mit ouvertement à la tête d'une cabale contre Voltaire, disant avec dignité qu'il serait peu décent qu'à cette académie, un prince de l'église fût remplacé par un philosophe.

M. de *Maurepas* était l'ame secrète de la cabale: ce n'était pas certainement un ministre dévot, mais il était jaloux et tracassier. Il voulait punir Voltaire des bontés qu'avait pour lui madame de *Chateauroux*, maîtresse du roi, avec laquelle il était brouillé. Voltaire alla le voir pour savoir ses intentions, et M. de *Maurepas* les lui fit connaître par ces mots énergiques : *Si vous l'emportez, je vous écraserai.*

Boyer, l'agent de *Maurepas*, pour éloigner Voltaire de l'académie, fit demander la place

1743. vacante par l'archevêque de Narbonne ; mais ce prélat s'appercevant qu'il n'était que l'instrument d'une cabale, qui, sous prétexte de religion, cherchait à donner une exclusion injurieuse à Voltaire, se désista de sa demande, et rendit publiquement justice à son compétiteur. *Boyer* ne se rebute pas ; il propose le fauteuil vacant, à plusieurs autres évêques, qui eurent tous la délicatesse de celui de Narbonne. Un abbé de la maison de Luynes[1], depuis archevêque de Sens et cardinal, en eut un peu moins, et se chargea du ridicule d'être académicien pour complaire au moine qui l'en récompensa par un évêché. On devait s'attendre à ce peu de délicatesse de la part d'un homme qui n'avait quitté son régiment, dont il était colonel, et n'avait embrassé l'état ecclésiastique, que pour avoir, dans une affaire d'honneur, refusé de donner satisfaction, et reçu un soufflet.

En peu de tems, on eut encore deux places vacantes à l'académie française. L'abbé de *Bernis*, que Voltaire avait surnommé *Margot la bouquetière*, en obtint une ; et c'est à son sujet que *Fréderic II*, le roi le plus fertile en bons mots, disait que cette académie serait bientôt un séminaire.

Le fanatisme de *Boyer* était toujours en 1743.
haleine : cet ex-moine, ex-évêque, après s'être opposé à la réception de Voltaire à l'académie française, s'opposa encore à ce qu'on y prononçât l'éloge du bon abbé de *St.-Pierre*, qui, depuis trente ans, était exclu par les intrigues du cardinal de *Polignac*, des séances de cette académie.

Les circonstances du refus qu'on fit à Voltaire, de l'admettre au nombre des académiciens, méritent l'attention de l'homme instruit. C'était dans le même tems qu'on représentait *Mérope*. Ce chef-d'œuvre était un nouveau triomphe pour lui, et ce triomphe condamnait hautement *Boyer* et sa pieuse cabale.

A la première représentation de *Mérope*, le public demande l'auteur ; il veut voir et 1744.
remercier un homme qui depuis trente ans ne cessait de lui donner du plaisir. Cet honneur a cessé d'en être un, depuis qu'on l'a prodigué à des homme médiocres et à des versificateurs barbares.

Voltaire applaudi et demandé, refuse de paraître : on le cherche ; on le trouve dans un petit réduit où il s'etait caché. On le porte, comme en triomphe, dans la loge de la maréchale de *Villars*, qui était avec sa bru :

1744. on le met malgré lui en évidence entre ces deux dames, pour recevoir les acclamations et les remercîmens du public. Une voix, du milieu de la salle, crie : *madame la duchesse de Villars, embrassez Voltaire.* Mille voix répètent cette prière. La jeune dame, d'abord confuse et embarrassée, finit par se prêter avec graces aux désirs de l'assemblée. Les cris de joie et les battemens des mains redoublèrent pour remercier madame de *Villars*, qui, par un baiser, venait, en quelque façon, d'acquitter la dette publique.

Le plaisir d'être embrassé par une belle dame devant tout un peuple, eût pu énorgueillir Voltaire ; mais *Piron* qui, était charitable et point jaloux, pour appaiser en lui les fumées de l'amour-propre, lui décocha vîte quatre à cinq épigrammes (12). Elles sont tombées dans le fleuve de l'oubli, et on jouit encore du plaisir de voir *Mérope.*

Après le succès de cette tragédie, Voltaire fit un nouveau voyage en Prusse. Ce n'était point un bel-esprit qui allait voir son semblable, et s'exhaler en bons mots sur l'*âne de Mirepois* et sur son académie. C'était un négociateur qui, chargé secrètement par *Louis XV* d'une grande mission, se rendait auprès de *Frédéric II*,

Fréderic II. Ce roi ne trouvant plus son avan- 1744.
tage à continuer la guerre, avait, moyennant la Silésie et le comté de Glatz, fait sa paix avec l'Autriche. *Je me suis mis*, disait-il, *au régime, et je conseille aux autres d'en faire autant.* Le conseil était fort bon, mais dans la pratique très-difficile.

Il s'agissait de faire rompre cette paix que *Fréderic* avait à peine signée, et de le déterminer à faire marcher encore cent mille Prussiens contre les Hongrois et les impériaux réunis. Pour cette négociation, on imagina d'envoyer Voltaire à Berlin*, mais en laissant ignorer à *Fréderic* le motif de ce voyage. Il fut aisé de lui donner le change. Pour cela, Voltaire lui fit part de sa querelle avec *Boyer*, qui s'opposait à sa réception à l'académie française. *Fréderic* répondait par des plaisanteries sur *Boyer* et sur son académie, et invitait Voltaire à venir se consoler auprès de lui. On montrait les lettres du roi de Prusse: ses bons mots sur *Boyer* devenaient les bons mots de tous les courtisans. Celui-ci se plaint à *Louis XV*, que dans les cours étrangères, Voltaire le fait passer pour un sot. *Louis XV* se contente de lui dire: *n'y faites pas attention, c'est chose convenue.*

1744. Voltaire partit donc chargé de cette grande affaire : elle était très-difficile à traiter, et elle le fut très-gaiement. A propos des guerres de Rome et de Carthage, Voltaire parlait de la guerre présente et de la Silésie, cédée dans un tems de nécessité, mais que l'Autriche ne manquerait pas de redemander si elle parvenait à humilier la France. A l'observation le roi répondait en chantant :

> Ils seront reçus, beribi,
> A la façon de barbari, mon ami.

Les détails de cette négociation secrète et importante, conduite au milieu des fêtes, des bals, des opéras, des soupers, ne peuvent être mieux racontés que dans ces mémoires singuliers que Voltaire a laissé pour servir à sa vie; et qui par, le ton léger, facile, agréable avec lesquels il les a écrits, seront l'éternel désespoir de tous ceux qui voudront les imiter.

En plaisantant il fit, auprés de *Frédéric*, ce qu'un homme revêtu du caractère public de plénipotentiaire ou d'ambassadeur n'avait jamais fait. Le roi de Prusse céda aux raisons de Voltaire, croyant ne céder qu'à ses intérêts politiques ; et l'Autriche, dont les troupes étaient déjà en Alsace, eut le printemps

prochain, cent mille Prussiens de plus à combattre. La mission de Voltaire remplie au gré de la cour de France, il revint à Paris. 1744.

Cependant ce voyage, dont le public n'avait pas le secret, passa pour une évasion. La méchanceté prodigua ses poisons : elle publia que la crainte d'être enfermé pour avoir mal parlé de l'évêque de *Mirepoix*, l'avait fait retirer précipitamment à Bruxelles; et *Piron*, pour accréditer ce bruit, composa vîte une épigramme qui ne fait aucun honneur à son esprit, et qui fait un très-grand tort à son cœur (13).

Le succès de la négociation de Voltaire, prépara les deux belles campagnes de 1744 et 1745. Après ce service signalé rendu à sa patrie ; il en rendit bientôt un autre à la république des lettres ; ce fut celui d'appeler à Paris *Marmontel*, jeune étudiant de l'université de Toulouse, où il était connu par une belle figure, des mœurs très-douces et des vers agréables. Il fut assez heureux pour mériter le prix des jeux floraux, et peut-être plus heureux encore par le refus qu'on lui en fit.

Marmontel envoie son poëme à Voltaire, et le prend pour juge du refus qu'on lui a

1744. fait; et Voltaire, pour le consoler de l'injustice dont il se plaint, lui fait présent de ses ouvrages, et l'invite à venir cultiver ses talens dans la capitale. Tout cela était plus flatteur que la rose d'argent qu'on lui avait refusée. Voltaire obtint d'*Ory*, controleur-général, qu'on pourvoirait, lorsqu'il serait à Paris, à tout ce qui lui serait nécessaire.

Le jeune *Marmontel*, assuré de la protection du contrôleur-général, et de l'amitié de Voltaire, part de Toulouse : quelques amis l'accompagnèrent jusqu'à Montauban : en entrant dans cette ville, il apprend que l'académie, pour prix d'un poëme envoyé au concours, vient de lui adjuger une lyre. Cette lyre n'était point celle d'Apollon, et le jeune poëte avait besoin d'argent : il la porte chez un orfèvre, régale ses amis et reprend le chemin de Paris.

Le premier mouvement de *Marmontel*, dès qu'il fut arrivé, fut de courir chez Voltaire, qui, en le serrant dans ses bras paternels, lui annonce que *Ory* n'est plus contrôleur-général : il avait, en effet, été renvoyé la veille, du ministère. A cette triste nouvelle, Voltaire joint des conseils et des consolations. Il l'exhorte à supporter ce revers avec

courage, à essayer ses forces pour le théâ- 1744.
tre, à faire, lui dit-il, une petite comédie qui lui procurera ses entrées. *Je ne connais point les visages*, réplique Marmontel, *et vous voulez que je fasse des portraits !*

A cette réponse, Voltaire l'embrasse. Le jeune-homme avait raison. Pour faire une comédie, il faut connaître les ridicules du monde, il faut un tact qui ne s'acquiert que par l'habitude de vivre en société, et par l'observation des caractères originaux.

Voltaire présenta le jeune *Marmontel* chez ses amis, comme son élève, et l'élève fut bientôt en état de voler de ses propres aîles. On lui doit la justice de dire qu'il a toujours parlé de Voltaire, comme un fils bien né parle de son père, avec attendrissement et reconnaissance.

CHAPITRE XV.

Voltaire courtisan. Faveurs de Louis XV. *Dégoûts qu'il éprouve.*

ANNÉES de 1745 à 1746.

1745. VOICI encore un tems de faveur pour Voltaire, et de mort pour son génie. Nous ne verrons point en lui le philosophe, mais nous y verrons le bel esprit attaché au char de la fortune.

Le goût de *Louis XV* pour madame le *Normand d'Etiole*, qui ne tarda pas à être marquise de Pompadour, s'était déjà manifesté (14). Fille d'une femme entretenue par un fermier-général, et d'un paysan condamné à être pendu, c'était une des plus belles femmes qu'il y eût en France. *D'ailleurs bien élevée, aimable, remplie de graces et de talens, née avec du bons sens et un bon cœur.* Voltaire l'avait connue, lorsqu'elle n'était encore que mademoiselle *Poissan* : elle en avait fait le confident de son amour pour *Louis XV*, avant même que ce roi n'eût fait éclater le sien pour

elle. C'est dans ses conversations, ainsi que 1745.
dans la lecture de ses ouvrages, qu'elle puisa ce goût pur et sévère qui, en matière d'art et et de littérature, en fit un assez bon juge.

C'est à sa campagne à Étiole, que Voltaire esquissa l'histoire des premières campagnes de la guerre qui se faisait alors. Toutes les sources lui furent ouvertes dans les bureaux, de la guerre et dans ceux des affaires étrangères : on eut ordre de lui donner tous les renseignemens qu'il désirait. A mesure qu'il travaillait, ses manuscrits étaient déposés dans la bibliothèque du roi, devenue aujourd'hui la bibliothèque nationale.

Le roi lui donna un brevet d'historiographe de France. On n'avait vu qu'au trésor-royal le nom de ceux qui jusqu'alors avaient eu cet emploi ; c'est ce qu'on avait dit de *Racine* et de *Boileau*, c'est aussi ce qu'on était en droit de dire de leurs successeurs.

Le mariage du dauphin avec l'infante d'Espagne était arrêté : on faisait des préparatifs pour recevoir cette princesse; on voulut avoir pour les fêtes de Versailles un spectacle avec des balets. Voltaire fut chargé de cette tâche difficile. *Molière*, sous *Louis XIV*, eut souvent de pareilles corvées à remplir, et il

1745. ne fut jamais au-dessous de lui-même que dans ces ouvrages de commande. Le *Misantrope*, *l'Avare*, le *Tartuffe*, les *Femmes savantes* ne lui furent point ordonnés, et ce sont des chef-d'œuvres.

La princesse de Navarre, que fit Voltaire, était un spectacle à machines et à décorations, qui tenait de tous les genres. Tout y respirait la magnificence française. Les courtisans, qui n'ont que des yeux, applaudirent au spectacle ; mais les gens de goût jugèrent le poëme avec sévérité. Une place de gentil-homme ordinaire de la chambre du roi fut la récompense de cette espèce d'opéra, que Voltaire, dans ses plaisanteries, traitait lui-même de *farce de la foire*.

Les fonctions de cette place ne convenaient guères à un homme entièrement consacré aux belles-lettres et à la philosophie. Le roi lui permit d'en disposer, et lui conserva les titres et les priviléges. Le premier jour qu'il entra en fonction, il se présenta à la table que les gentils-hommes de la chambre avaient à la cour pendant leur service, et n'en fut point connu. En sortant de table, les convives parlaient du mariage d'un jeune seigneur avec la fille d'un fermier-général. Les uns disent

que la cérémonie de la bénédiction nuptiale 1745.
doit se faire à l'hôtel des fermes ; les autres assurent le contraire, attendu, disent-ils, que dans cet hôtel il n'y a point de chapelle. *Pardonnez-moi, messieurs, il y a la chapelle du mauvais larron.* On rit, on se regarde, et l'on ne sait que c'est Voltaire qui a lâché cette plaisanterie qu'après qu'il s'est dérobé à la curiosité des gentils-hommes ordinaires.

L'année 1745 fut pour la France un tems de victoires et de *Te Deum*; chaque semaine on apprenait la nouvelle de quelque ville prise. Enfin arrive la mémorable journée de Fontenoi, où l'impétuosité française força le flegme des alliés à lui abandonner le champ de bataille, au moment même où ils se croyaient vainqueurs.

D'Argenson, ce ministre citoyen, dont les vues étaient grandes et justes, les intentions droites et pures, écrivit à Voltaire du champ même de Fontenoi, pour lui annoncer la bataillg, née. Plusieurs officiers-généraux lui envoyèrent des détails précieux sur cette victoire; et en deux jours il eut composé le poëme de *Fontenoi.* Le principal mérite de cet ouvrage fut celui de la circonstance. Aucun officier de marque n'y fut oublié. En vingt-

1745. quatre heures on en distribua vingt mille exemplaires.

Après avoir célébré les héros de Fontenoi, Voltaire fut chargé d'un ouvrage dramatique pour les fêtes qu'on voulait donner à Versailles, au sujet de cette campagne. Il fit le *Temple de la Gloire*, et donna à ce poëme un but moral et philosophique, but qui manque à la plupart de ceux qui ont été représentés aux fêtes données sous *Louis XIV*. On ne voit dans tous ces ouvrages qu'un poëte occupé de flatter un roi qui aimait à l'être ; qu'un bel-esprit qui, pour avoir quelque pension, fesait crier à chaque refrain : *célébrons le plus grand roi du monde*, *vivons pour le plus grand roi du monde*, *mourons pour le plus grand roi du monde ;* ce qui, comme on l'a observé, n'était guères poli pour les rois d'Espagne, d'Angleterre, et autres confrères ou cousins de sa majesté très-chrétienne.

Dans le *Temple de la Gloire*, fort applaudi à Versailles et beaucoup critiqué à Paris, *Louis XV* paraissait sous le nom de *Trajan*, offrant après ses victoires la paix à l'Europe, et recevant une couronne refusée aux rois conquérans. Au sortir de la représentation, Voltaire s'approche de *Louis XV*, et lui demande :

Trajan est-il content ? Le parallèle devait flatter 1745.
Louis XV, mais il fut blessé de la familiarité et ne répondit que par un coup-d'œil de dédain. Ce coup-d'œil fut toute la récompense que Voltaire recueillit de son ouvrage et de ses peines. « Les louanges d'un homme de » génie, dit Condorcet, ne touchent que les » rois qui aiment véritablement la gloire ».

Une révolution se tramait alors en Angleterre. Le prince *Charles Edouard*, fils du prétendant et petit-fils de l'infortuné *Jacques II*, réclamait, les armes à la main, le trône de ses pères. Il était descendu en Ecosse, s'était emparé d'Edimbourg, et était sorti victorieux de trois combats ; plusieurs seigneurs s'étaient déclarés pour lui, et beaucoup d'autres, pour prendre les armes, n'attendaient qu'un événement décisif.

La France en guerre avec les Anglais, étonnée du succès du prince *Edouard*, se détermine à le seconder. Le comte de *Lally*, fait l'année précédente brigadier sur le champ de bataille de Fontenoi, donna le plan d'une descente en Angleterre. Voltaire, mis dans le secret, fut chargé de rédiger ce plan avec le duc de Richelieu qui devait commander l'armée de descente. Souvent interrogé par

1745. d'*Argenson*, par *Richelieu* et par *Lally*, on lui confia le soin de rédiger le manifeste qu'on devait publier au débarquement.

Pendant que les préparatifs de cette descente se fesaient dans nos ports, *Charles Edouard*, vainqueur jusqu'à ce moment, fut battu à Culloden par le duc de *Cumberland*, battu lui-même l'année précédente à Fontenoi. Sa tête fut mise à prix, et il se vit réduit à l'alternative d'errer déguisé tantôt en femme, tantôt en paysan, d'île en île, de caverne en caverne, ou de périr sur un échafaud. Tous les projets de la France sur l'Angleterre s'évanouirent; et celui qui avait fait le manifeste en fut le moins fâché.

Voltaire se soutenait encore en faveur, attendu l'ascendant qu'il avait pris sur l'esprit du roi: il fut question de l'admettre aux petits soupers, et cette petite distinction fut un moment l'objet de ses désirs. Il trouvait tout simple de souper avec un roi de France, en pensant qu'*Horace* et *Virgile* dînaient souvent entre *Mécène* et *Auguste*. « Je puis bien, disait-il à l'oreille de ses amis, ne pas valoir » *Horace*, mais aussi *Auguste* valait bien » *Louis XV* ».

En désirant cette espèce d'honneur, si c'est-

là véritablement de l'honneur, les vues de Voltaire étaient de s'emparer de bonne-heure de l'esprit du roi, avant que les prêtres et les dévots s'en emparassent; car c'était-là le danger dont l'état était menacé, si l'on considère la mauvaise instruction qu'il avait reçue dans son enfance, et qu'il n'avait point encore corrigée. Voltaire voulait approcher la philosophie du trône, et l'y faire asseoir avec *Louis XV* lui-même. Pour les Français, c'était tout ce qui pouvait leur arriver de plus heureux. Si ce roi fût devenu philosophe, il se fut instruit, il eut prit un caractère; et dans sa vieillesse, il ne se fut point entouré de tout ce que la nation avait alors de plus dangereux et de plus vil: des *Maupeou*, des *Terray* et des *Dubarry*. Au lieu de chercher son bonheur dans la chasse, dans le vin et dans les bras de la volupté qui n'était plus de son âge, il l'eût trouvé dans l'application à ses devoirs de roi, et dans la culture des lettres qui répandent un baume salutaire sur les amertumes dont la vie même d'un roi est toujours semée. 1745.

L'envie qui jusqu'alors s'était condamnée au silence, ou qui n'avait que murmuré sourdement des faveurs que recevait Voltaire à la cour, ne put se contenir, lorsqu'elle sut qu'il

1745. devait être des petits soupers. Ceux des courtisans qui vivaient dans l'intimité du roi, sentirent combien leur rôle serait pénible si le roi devenait jamais philosophe; et sur-tout combien il leur serait difficile d'avoir de l'esprit en présence d'un homme de lettres qui réunissait en lui tous les genres d'esprit. Ils travaillèrent en conséquence à l'exclure, et ils réussirent. Le philosophe s'en consola, et il fit bien; car s'il eût soupé avec *Louis XV*, il n'eût peut-être jamais soupé avec *Frédéric II*.

CHAPITRE XVI.

Voltaire est reçu à l'Académie française: Désagrémens qui s'ensuivent. Il s'éloigne de Versailles.

ANNÉES de 1746 à 1748.

1746. LE bonheur n'est pas d'être roi; il n'est pas non plus de vivre intimément avec les rois. J'ignore si ce bonheur se trouvait à l'académie; mais il est certain que Voltaire mettait un beaucoup plus grand intérêt à en être, qu'à souper avec *Louis XV*.

Le président *Bouhier* mourut, et il demanda à le remplacer parmi les quarante; mais le fanatisme élevait encore une voix sourde contre lui. Le théatin *Boyer*, et les partisans de cet ex-moine en crédit, publiaient que pour être de l'académie, ce n'était pas assez d'avoir du génie, qu'il falloit encore être bon chrétien. *Mahomet*, cette tragédie qui fait aujourd'hui la gloire du théâtre français, excitait encore leur zèle et leurs clameurs. 1746.

Voltaire, qui avoit prévu les murmures du bigotisme, avait envoyé ce *Mahomet*, qui les scandalisait si fort, à *Benoît XIV*, l'un des pontifes les plus éclairés et les plus raisonnables qui eussent encore siégé sur la chaire de Saint-Pierre. Sa Sainteté, sensible à l'attention du philosophe français, lui écrivit une lettre particulière, dans laquelle il traitait *Mahomet* de *bellissima tragedia*, et avouait l'avoir lue *cum summo piacere*, avec un grand plaisir. Pour lui en témoigner sa reconnaissance, il lui avait envoyé des indulgences, des reliques, des médailles d'or, et sa bénédiction. Ce suffrage du chef-suprême de la religion imposa à quelques malheureux idiots ou hypocrites qui criaient encore à l'impiété.

1746. *Boyer* était confondu, mais il n'était point désarmé. Que fait Voltaire? Il écrit au père *la Tour*, provincial des jésuites et créature de *Boyer*, une lettre qui contenait une profession de foi dont la sincérité était un peu suspecte, et une sortie vigoureuse contre le gazetier ecclésiastique. *Boyer*, qui avait été fort maltraité par ce gazetier, en sut gré à Voltaire, et dès-lors son élection à l'académie française ne souffrit plus aucune difficulté. Il avait cinquante-deux ans, et avait produit vingt chef-d'œuvres. Son discours de réception fut une nouveauté. Jusqu'alors ces discours d'appareil n'étaient que des formules de complimens que chaque récipiendaire employait à sa manière; et où, n'ayant à répéter que des choses communes et connues, il cherchait des applaudissemens, en leur donnant une tournure extraordinaire, et mettant en mots et en phrases ce qui lui manquait en génie. Voltaire appelait cela mâcher à vuide; et madame *Maintenon* disait agréablement, que c'était *parler sur des paroles*.

Les dévots se turent, et laissèrent entrer Voltaire à l'académie française. L'envie fut plus difficile à contenir. Le déchaînement de la canaille littéraire fut universel. En peu de jours,

jours, Paris fut inondé de pasquinades contre 1746.
lui; on en afficha à la porte de l'académie, on en envoya aux suisses des maisons qu'il fréquentait. Pendant un mois, on chercha à l'irriter par tout ce que la malignité peut inventer de plus ridicule.

L'impatience de Voltaire succède enfin au mépris qu'il a d'abord témoigné pour ces sortes de pamphlets qui, comme certains insectes, naissent le matin, meurent le soir; mais qui, tout le tems qu'ils vivent, tourmentent horriblement ceux à qui ils s'attachent. La sagesse du philosophe l'abandonne; et pour arrêter ce débordement de satyres, il a recours à la police, moyen qui n'en était pas plus légitime, et que Voltaire lui-même condamnait. C'est une faute qu'on est en droit de reprocher à sa mémoire. On doit aussi convenir qu'il la sentit vivement, et qu'il en eut des remords. Cette place à l'académie, qu'il ambitionnait depuis plus de quinze ans, et qu'il réclamait comme une dette, n'ajoûta rien à sa gloire: elle lui donna un moment de satisfaction, qui fut suivi de plusieurs mois de tourmens, et de la honte d'avoir un procès avec un violon de l'Opéra.

1746. Les dégoûts de Versailles se mêlèrent bientôt aux désagrémens qu'il essuyait à Paris. On ne pouvait lui pardonner d'être un grand homme. Madame *Pompadour*, qui continuait à l'accueillir, le pria de présider au choix des pièces qu'on représentait sur un petit théâtre élevé dans ses appartemens. Cela déplut à ceux qu'on appelait alors *intendans des Menus*. Ils prétendaient avoir seuls cette direction et cette surveillance. Voici la petite trame qu'ils ourdirent pour éloigner Voltaire.

Ils demandèrent à madame *Pompadour* sa protection pour *Crébillon*, qui était vieux et pauvre, et aussitôt ce dernier eut une pension de quatre mille francs. Voltaire applaudit lui-même à cette récompense décernée à la vieillesse de son rival. Ils proposèrent ensuite à la favorite de le lui présenter : elle consentit à voir ce vieillard dont le génie était entièrement éteint. Ils lui parlèrent de la tragédie de *Catilina*. Les éloges qu'ils en firent, et qu'elle ne méritait pas, firent naître la curiosité d'en entendre la lecture, à laquelle *Louis XV* assista sans être vu. Ils eurent l'attention d'observer à la favorite que tout devait se passer à l'insu de Voltaire, qu'ils peignaient comme un homme très-envieux et

très-jaloux du mérite de *Crébillon*, et ils furent 1746.
les premiers à violer le secret qu'ils demandaient.

M. de *Maurepas*, jaloux de quiconque était en faveur, entra pour beaucoup dans cette petite intrigue : on sait que ce ministre avait un talent admirable pour le commérage. Il n'aimait ni madame *Pompadour* (15), ni Voltaire ; et l'un de ses amusemens était de les brouiller.

Voltaire imagine de mettre à l'épreuve la reconnaissance de madame *Pompadour* : il demande que la *Henriade*, regardée comme un poëme national, soit imprimée au Louvre ; et cet honneur qu'on lui refuse, et qui ne pouvait que tourner à la gloire de la France, est accordé au théâtre de *Crébillon*, qui ne le demandait pas. Dans ce refus, Voltaire s'apperçoit que la favorite a oublié leur ancienne liaison ; qu'elle ne voit plus en lui son conseil, et en quelque façon son instituteur. Les préférences ne lui paraissent accordées à *Crébillon* que pour le mortifier. Les chaînes qui l'attachent à la cour, (c'étaient celles de l'amour-propre,) se rompent insensiblement, et il s'éloigne de Versailles pour se rapprocher de Sceaux. C'est là que la

1746. duchesse *du Maine*, née *Bourbon-Condé*, réunissait des courtisans à des savans très-estimables. On ne voyait autour de cette princesse ni orages, ni intrigues. Sa cour était composée de personnes spirituelles, aimables, s'amusant entr'elles ; et dans leurs amusemens, n'ayant aucun des embarras de l'étiquette. On surnomma ceux qui y étaient admis, *les oiseaux de Sceaux*, comme autrefois on avait surnommé ceux de la société de *Ninon*, les *oiseaux des Tournelles* (16).

1748. Ce fut dans ces circonstances que *Sémiramis* fut représentée. Cette tragédie était un nouveau chef-d'œuvre. Une cabale, composée de ce qu'on appelait *gens de cour*, se mit impudemment à découvert pour la siffler. On cherchait ainsi à plaire, par ces petites injustices, à la favorite, qui, protégeant *Crébillon* et son *Catilina*, semblait avoir oublié les services que Voltaire lui avait rendus.

Ce *Catilina* tant vanté parut enfin peu de tems après *Sémiramis* : c'était, pour la conduite, un ouvrage très-médiocre, et pour le style, une tragédie barbare. Aux deux premières représentations, on vit en grande loge, en grande évidence, madame *Pompadour* donner la première aux spectateurs, par des

battemens de mains réitérés, le signal des 1748.
applaudissemens. Les courtisans, ses esclaves, eurent beau applaudir; ils ne purent sauver ce *Catilina* d'une chûte honteuse et méritée, ni le dérober à l'oubli auquel il fut bientôt condamné.

Tant de dégoûts ramenèrent Voltaire à la philosophie et à la retraite: c'est dans le palais d'un roi qu'il alla chercher cette retraite, et qu'il trouva un repos nécessaire à ses études comme à sa gloire.

CHAPITRE XVII.

Voltaire chez le roi Stanislas. *Mort de madame du Chatelet. Voltaire revient à Paris. Cajoleries de* Frédéric II *pour se l'attacher.*

ANNÉES de 1748 à 1750.

LA cour de *Stanislas* était moins le palais 1748.
d'un souverain, que la retraite d'un philosophe, qui, dans la culture des lettres et de l'amitié, se consolait de la perte du trône de la Pologne. Il se fit une société d'hommes d'esprit et de

1748. femmes aimables. C'était un roi sans courtisans, mais environné d'amis et de personnes instruites. Il n'eut de courtisan que le père *Menou*, son confesseur, qui, de ses bienfaits, se fit vingt-quatre mille livres de revenu, et bâtit une fort belle maison dont il fesait très-bien les honneurs. Stanislas ne vit aussi autour de lui d'autres tracasseries qu'entre ce confesseur et sa maîtresse. Ils étaient jaloux l'un de l'autre. Madame *de Boufflers*, qui occupait cette place, désirait que le roi prît un autre confesseur, et *Menou* voulait qu'il changeât de maîtresse. La grande occupation du roi, après avoir entendu la messe, était de racommoder ces deux personnages.

Madame *du Châtelet*, qui était très-savante, et Voltaire, que les dégoûts éloignaient de Versailles et de Paris, furent invités à venir à la cour de *Stanislas*. Tous ceux qui la composaient n'avaient qu'une même façon de penser. Ce n'était pas tout-à-fait celle de *Stanislas*, né au milieu de la Pologne et des préjugés ; mais ce bon roi ne leur en était pas moins cher. Il portait des reliques, et ne trouvait pas mauvais qu'on en plaisantât, pourvu que ce fût sans dérision. Les hommages qu'on lui rendait n'étaient point ceux

que l'adulation prodigue bassement. Il était 1748.
l'objet de leurs fêtes et de leurs chansons. Par-tout ailleurs c'est l'intérêt qui inspire ces sortes d'hommages : dans la cour de *Stanislas*, le cœur dictait, arrangeait tout, fêtes et plaisirs.

Auprès de ce prince, Voltaire trouva ce qu'on trouve rarement dans le palais des rois, et ce qui est absolument nécessaire à un philosophe ; liberté et repos. Dans ses délassemens, il fit *Nanine*, qui, parmi les drames de ce genre, tient peut-être le premier rang. Voltaire était l'ame de tous les plaisirs de l'esprit. Il leur donnait la vie et le mouvement. Les jours qu'on ne jouait point la comédie, on s'assemblait dans l'appartement du roi et on fesait des lectures. C'est là que, pour la première fois, Voltaire fit connaître *Memnon* et *Babouc*, allégories qui renferment des peintures agréables et fines du train et des mœurs de Paris, et qu'il avait composées, dans la profonde retraite où il vécut à Sceaux auprès de la duchesse *du Maine* (*). C'est aussi auprès de cette princesse qu'il fit *Zadig* ce petit chef-d'œuvre d'agrémens et de philo-

(*) Voyez *la Vie privée de Voltaire*, à la suite de cet ouvrage.

1748. sophie, et qui seul suffirait pour donner à son auteur une grande réputation. Peu de personnes s'apperçurent que, dans ce roman, sous le nom de *Yébor*, le plus sot, le plus fanatique et le plus dangereux des archi-mages, se trouve le portrait du théatin *Boyer*, son persécuteur. Par ce portrait odieux et ressemblant, Voltaire se vengeait de six ans de tribulations que ce moine lui avait fait éprouver.

La petite cour de *Stanislas* étant un soir rassemblée autour de lui, Voltaire lisait un chapitre sur les malheurs de la maison des *Stuart*, et particulièrement sur les malheurs de *Charles Edouard*. Le morceau était très-pathétique. L'auditoire versait des larmes. En ce moment, Stanislas reçoit des lettres qui annoncent que le prince, au sortir de l'Opéra, a été arrêté, enchaîné, mis dans le donjon de Vincennes, et que, par une suite des conditions du traité avec l'Angleterre, *Louis XV* s'est obligé à le faire sortir de France. *Voilà*, s'écrie Voltaire, *une tache à la gloire du roi, et que toute l'eau de la Seine ne pourra laver!*

Le roi *Stanislas*, entouré de beaux esprits, voulut aussi être auteur, et il fit un livre avec le père *Menou*, son confesseur. Ce livre avait pour titre, *le Philosophe bienfaisant*. Sa fille,

la reine de France, à qui il en envoya un 1748.
exemplaire, lui répondit, qu'*au ton d'impiété qui régnait dans l'ouvrage, elle y reconnaissait Voltaire.* Cette princesse était très-ignorante, et prenait pour impiété ce que *Stanislas*, son père, disait de la tolérance. Le roi montra la lettre à Voltaire qui, peu sensible au reproche d'impiété, le fut beaucoup au soupçon d'avoir coopéré *à un livre qui*, disait-il doucement, *n'est pas écrit en français.*

Auprès de *Stanislas*, Voltaire vivait dans l'oubli de Versailles et de ses ennemis; un malheur l'arracha aux douceurs de cette société éclairée. Madame *du Chatelet* qui, depuis près de vingt ans, était sa consolation et le soutien de ses études et de sa vieillesse, fut tout-à-coup enlevée à la vie à l'âge de cinquante-deux ans : elle mourut en couche dans l'appartement de la reine, pour avoir bu de l'orgeat à la glace. Le danger de sa mort fut si prompt, et le trouble si grand, qu'on ne pensa point à lui faire administrer les sacremens, qui étaient une consolation pour ceux qui y croyaient, et pour les autres un acte de bienséance. Le brancard sur lequel était la bière, cassa sur le théâtre, en traversant la salle du spectacle; et le père *Menou*, qui était

1748. un hypocrite, eut soin d'observer que, peu de jours avant sa mort, elle avait joué la comédie sur ce même théâtre.

Cette mort imprévue fut un coup de foudre pour Voltaire. Le roi *Stanislas* daigna être son consolateur. Il vint le voir dans sa chambre, pleurer et s'affliger avec lui : il voulut même le retenir dans son palais ; Voltaire se refusa aux instances de ce bon roi, et rentra à Paris chargé du poids de sa douleur. (*)

La paix, publiée cette même année, avait ramené dans Paris tous les plaisirs. Plusieurs particuliers eurent des théâtres chez eux : les sociétés se réunissaient pour en élever dans différens quartiers. Voltaire, logé au centre de Paris, rue Traversière, en eut un sur lequel il donna au célèbre *le Kain* les premières leçons de l'art de la déclamation. Ce *le Kain* était fils d'un orfèvre, et avait fait d'assez bonnes études. Voltaire, pour le détourner d'une profession où, dans la multitude de ceux qui l'embrassent, il en est très-peu qui réussissent, le mit à des épreuves très-fortes. Il lui offrit d'abord dix mille francs, s'il voulait prendre l'état de son père. Il lui exposa

(*) Voyez *la Vie privée de Voltaire*, à la fin de cet ouvrage.

ensuite l'idée que, dans le monde, on se fesait 1748.
des gens de théâtre, et finit par lui tracer le tableau de tous les obstacles qu'il aurait à vaincre pour se faire un nom, et de tous les ennemis auxquels il devait s'attendre parmi ses confrères, au moment où il excellerait dans son art. Offres, conseils, avis, tout fut inutile. Le jeune *le Kain* persista à dire, qu'il se sentait la vocation pour être comédien, comme d'autres jeunes-gens se sentent la vocation pour être chartreux. Voltaire le prit alors chez lui, le fit jouer avec ses nièces sur un théâtre qu'il fit élever dans la maison qu'il occupait, et le mena souvent à Sceaux, où il ne tarda pas à se distinguer par son talent parmi les gens de cour qui y jouaient la comédie.

Dans le tems que *Voltaire* fréquentait Sceaux, il se permit à l'égard de *Crébillon*, qui avait refusé d'approuver *Mahomet*, une vengeance qu'on pourrait reprocher à presque tous les auteurs dramatiques, si les progrès de l'art ne la fesaient pardonner. Sa *Sémiramis* avait déjà fait oublier la *Sémiramis* de son rival : quand *Oreste* parut, l'*Électre* de *Crébillon* perdit presque tout son mérite.

Une cabale, à la tête de laquelle se montrait *Piron*, voulut faire tomber *Oreste* : on

1748. siffla long-tems avant que la pièce fût commencée : on sifflait jusques dans la rue. Pendant les quatre premiers actes, ce fut un concert bizarre d'applaudissemens et de coups de sifflets. Pendant le cinquième acte, au redoublement des sifflets se mêlèrent les sacarsmes,
1750. les huées et les ris immodérés. Voltaire, en rentrant chez lui, dit à *Longchamp*, son secrétaire : « Ah ! mon cher, j'ai pensé mourir au » bruit des sifflets et des éclats de rire. » Il était malade : la fièvre le tourmentait. *Longchamp* l'exhorte à se mettre au lit. « Lorsque » l'ennemi est en présence, répond-il, on ne » dort pas. Donnez-moi du café : c'est mon » eau-de-vie, et je vais recommencer le » combat ; car il faut vaincre ou mourir. » Une partie de la nuit fut employée à réparer sa tragédie. Il en fit disparaître tout ce qui avait été généralement réprouvé. Le lendemain, à la seconde représentation, dans un moment de transport, où le public paraissait être dans le ravissement, il s'élance hors de sa loge ; et, mêlant sa voix aux acclamations de ses partisans, il s'écrie : *Courage, braves Athéniens ! applaudissez ; c'est du Sophocle tout pur.*

La duchesse *du Maine*, l'une des personnes

du siècle qui connut le mieux le théâtre ancien, et qui sentit le mieux le prix de la simplicité des tragédies grecques, lui disait, au sujet du succès de sa tragédie d'*Oreste* : «Vous » ne laisserez donc rien à *Crébillon*?» Pardonnez-moi, madame; je ne suis point injuste; il restera avec *Rhadamiste* : c'est-là sa gloire, et toute sa gloire. « Et *Catilina*, lui » dit-elle, qui a eu les honneurs du Louvre?» *Catilina!* répond Voltaire, est un malheureux dont je veux faire justice. «Je vous la de» mande, lui réplique-t-elle, au nom de » *Cicéron*, de ce grand-homme qu'il a avili.» Quinze jours après il reparaît à Sceaux : la princesse lui demande des nouvelles de *Cicéron*. « *Le voilà*, madame, répond-il en lui présentant *Rome sauvée; le voilà ce Cicéron vengé de ce barbare Crébillon, qui le fait parler comme il parle.*» Cette nouvelle tragédie fut représentée à Sceaux, après l'avoir été sur le théâtre de Voltaire : il y fesait le rôle de *Cicéron*. J'ai entendu dire que c'était ce grand-homme lui-même, tonnant dans la tribune aux harangues. C'était aussi le seul rôle où Voltaire excellât. 1750.

Depuis un an, il habitait Paris; il était heureux, et il eût continué de l'être, si la voix

1750. impérieuse de la destinée ne l'eût appelé en Prusse. *Frédéric II* le sollicitait de venir vivre auprès de lui. « *Je suis*, lui écrivait-il, *le plus* » *ancien de vos amis*; » mais le philosophe, amoureux de sa liberté, craignait de la perdre dans la cour d'un roi. Il objecta d'abord l'intempérie du climat de Berlin : *d'Argens*, *Lamétrie*, *Algaroti* furent chargés par le roi de le rassurer sur ce genre de craintes. *D'Arget*, secrétaire de *Frédéric*, joignit à leurs lettres un certificat en vers, accompagné de deux melons cueillis au mois de juin dans les jardins de Postdam.

Le philosophe résiste à cette cajolerie, prétextant le dessein où il est de voyager en Italie ; et *Frédéric* lui promet, pour ce voyage, s'il vient en Prusse, un *titre respectable* : c'était celui d'envoyé, et qui ne lui eût peut-être pas été inutile dans le pays des prêtres et de la superstition.

Les inquiétudes du philosophe se tournèrent ensuite sur l'inconstance des rois ; et *Frédéric*, pour le tranquilliser, lui écrivit une lettre très-touchante. Enfin Voltaire prétexta les dépenses qu'entraînerait ce voyage, et le banquier de *Fréderic* à Paris, eut ordre de lui compter seize mille francs pour frais de route.

Forcé dans ce retranchement, Voltaire 1750.
parle de sa nièce, madame *Denis*, dont sa vieillesse ne peut se passer; et *Frédéric II* sur-le-champ offre pour cette nièce huit mille livres de pension, un logement à Berlin et une place auprès de la reine.

Le philosophe hésite encore, car il pense à *Platon*, à la cour de *Denis*. La réflexion semble l'enchaîner et le retenir en France: un moment de caprice dissipe toute réflexion, et décide de son sort; ce fut en effet un petit événement, où son amour-propre se trouva blessé, qui le détermina tout-à-coup à partir pour Berlin.

Frédéric avait auprès de lui le jeune d'*Arnaud*, à qui une épître *aux charmes de Manon* avait, parmi les amateurs, donné quelque célébrité: ce jeune poète avait adressé des vers au roi de Prusse, et ce roi avait répondu en vers que lui d'*Arnaud* était à *son aurore*, et Voltaire à *son couchant*.

Ces vers envoyés à *Thiriot*, furent communiqués à Voltaire. « *L'aurore d'Arnaud*, s'é-
» crie-t-il en sautant du lit en chemise, et
» tout enflammé de colère! *Voltaire à son*
» *couchant*! Que *Frédéric* se mêle de régner,
» et non de juger les poètes Français. J'irai

1750. » en Prusse ; oui, j'irai apprendre à ce roi » que je ne me couche pas encore ».

Peu de tems après cette scène, dont l'exactitude nous a été confirmée par *Marmontel* qui en fut témoin, Voltaire se rend à Compiègne, où était la cour. Pour aller en Prusse, il veut avoir le consentement du roi, qui agrée son voyage, et qui refuse de le voir. *Louis XV* savait que *Frédéric II*, pour l'attirer, avait fait toutes sortes d'avances : il était fâché de voir un grand-homme, né son sujet et son pensionnaire, qu'il avait fait gentilhomme ordinaire de sa chambre et historiographe de France, se retirer auprès d'un roi dont il avait à se plaindre ; et qui, comme poète et bel-esprit, passait pour se moquer de tous les rois de l'Europe, de leurs confesseurs et de leurs maîtresses.

De Compiègne Voltaire alla en Hollande, de-là à Clèves, où *Raedfeld*, chargé des affaires de Prusse, avait ordre de le recevoir, de lui fournir des chevaux et les voitures du roi pour se rendre à Berlin.

CHAPITRE

CHAPITRE XVIII.

Voltaire à la cour de Frédéric II, roi de Prusse.

Années de 1750 à 1751.

Un roi, à la cour de *Frédéric II*, eût pu être 1750.
reçu avec plus de bruit et de magnificence, mais non avec autant de plaisir et d'empressement. C'était un élève qui recevait son maître en philosophie; il alla le prendre à la portière du carosse, et l'embrassa: il voulut qu'à Postdam il fût logé auprès de lui, et dans un des plus beaux appartemens du palais, dans le même qu'avait occupé le maréchal de Saxe. On lui donna une table et des équipages. *D'Arget*, secrétaire du roi, d'*Arget* qui, avec tous les Français ses compatriotes, partageait le plaisir de voir cet homme extraordinaire, fut chargé de veiller à tout ce qui pouvait lui rendre la vie douce et agréable.

Frédéric lui offrit bientôt des honneurs et des distinctions: Voltaire ne voulut rien accepter sans l'agrément de *Louis XV*. *Frédéric*

1750. se chargeâ de le demander : et les réponses qui, à ce sujet, arrivèrent de Versailles, étaient, disait-il, *des lettres à la glace.* Voltaire alors se crut en droit d'accepter la clef de chambellan et la croix de mérite. Il appelait ces distinctions de *magnifiques bagatelles.* Le roi, en le décorant de ses ordres, y joignit des vers très-philosophiques : c'était embellir ses bienfaits. Il fit ensuite un contrat avec lui, par lequel il s'obligeait à lui payer une pension de vingt mille francs. Ce contrat entre un monarque et un philosophe, n'est pas une des moindres singularités du siécle.

Les plaisirs de la cour de *Frédéric* devinrent plus vifs : la tragédie de *Rome sauvée*, qui n'avait encore paru qu'à *Seaux*, sur le théâtre de la duchesse du Maine, fut représentée à Postdam par les princes et les princesses de la famille royale. A une répétition de cette tragédie, les soldats qui fesaient les gardes prétoriennes, fort instruits dans les manœuvres militaires, entendaient fort mal les évolutions du théâtre. Voltaire, qui fesait le rôle de *Cicéron*, oubliant que les princesses sont présentes, s'écrie : *F....., j'ai demandé des hommes, et l'on m'envoie des Allemands.* Les princesses éclatèrent de rire de l'énergie avec

laquelle l'orateur romain exprimait en français son impatience. On ne rapporte ici cette anecdote que pour peindre l'impétuosité d'un caractère que Voltaire conserva jusqu'à sa quatre-vingt-quatrième année. 1750.

Le mariage du prince *Henri*, frère du roi, avec la princesse *Willemine* de Hesse-Cassel, occasionna des réjouissances. Dans toutes les fêtes, Voltaire, placé au milieu des princes et des princesses, semblait lui seul arrêter tous les regards, et absorber entièrement la curiosité des spectateurs.

Chaque soir, Voltaire et *Frédéric* avaient un entretien. La politique, les arts, la religion, les belles-lettres, les progrès de l'esprit humain étaient les grands objets de leurs conversations. Peuples, rois, ministres, généraux d'armées, femmes en faveurs, filles, philosophes, poètes, orateurs, historiens, tout était jugé par eux; et l'Europe n'avait peut-être pas de meilleurs juges.

Le roi de Prusse consultait Voltaire sur ses poésies. Celui-ci se défendait toujours agréablement d'un pareil examen; mais quand le roi le désirait bien fort, il s'y prêtait avec grace et gaieté. *Sire*, disait-il, *je vais prendre le manteau et le rabat de l'abbé d'Olivet, et ensuite*

1750. *j'examinerai le devoir de mon maître.* C'était toujours avec un art infini que Voltaire fesait des observations, tantôt sur l'inversion d'un vers, tantôt sur la négligence de la grammaire française, dont un roi né et élevé à trois cent lieues de Paris, pouvait ignorer les tournures et les finesses. On discutait quelquefois; le roi sentait ses fautes et corrigeait. Voltaire remarquait-il un vers obscur, le roi le rectifiait et y ajoutait une beauté; montrait-il un vers négligé, le vers était refait sur-le-champ, et embelli. Peu de Français ont eu autant que *Frédéric* de facilité pour la poésie française; et s'il n'eût pas abusé de cette facilité, nous le compterions aujourd'hui parmi nos poètes du second rang.

Frédéric avait déjà auprès de lui plusieurs hommes-de-lettres français, et il les traitait en amis. Sa cour, devenu l'asile des philosophes persécutés, des sciences et des arts, fixait les regards et l'admiration de l'Europe pensante, comme de l'Europe politique.

D'Arget et *d'Arnaud*, l'un et l'autre français, lui servaient de secrétaires. *Formey*, *d'Argens*, *Lamétrie*, *Chazot*, étaient ceux qui jouissaient de l'honneur de le voir familièrement. *Deprades* vient bientôt grossir le petit cortége de

philosophes dont il s'était entouré. C'est ce 1750.
même *Deprades* qui, devant être reçu docteur en théologie, soutint en pleine Sorbonne, que *notre ame est ignée*, que *Moïse* est *le plus hardi des historiens*, et que *les miracles de Jésus-Christ ressemblaient à ceux d'Esculape*. Ces petites hardiesses valurent à *Deprades* une grande renommée dans toute l'Europe, et une petite fortune à Berlin. Le roi de Prusse le gratifia d'abord d'un canonicat, et ensuite, sur la demande de Voltaire, le fit son lecteur.

Formey, secrétaire de l'académie, était un métaphysicien très-instruit, mais fort abstrait. *Algaroti* était un Italien très-aimable, grand littérateur, fesant des vers, s'occupant de physique; mais ayant conservé dans le caractère cet astuce qui est un des fruits du sol sur lequel il était né. *Lamétrie* aimait à boire, et parlait de Dieu du ton de *Diagoras*; sa gaiété était franche, quelquefois un peu grossière. Le roi qui l'aimait en avait fait son lecteur, et ne l'appelait que son athée. La franchise de *Lamétrie* dégénéra souvent en indiscrétion.

Quant à d'*Argens*, il était d'une vaste érudition, mais d'un caractère facile: comme philosophe, doutant sur tout; comme

1750. homme de société, croyant tout, et se livrant par faiblesse au sentiment de tous ceux qui lui parlaient. On avait toujours raison avec lui. *Frédéric* trouvant en Voltaire tout les talens de ces beaux-esprits, tout leur savoir et plus d'agrémens, il les vit moins souvent. Ils furent plus rarement appelés à ses soupers; incapables de conspirer contre son repos par les confidences qu'ils se fesaient mutuellement de ses défauts, ils se dédommageaient de l'état de souffrance où, depuis son arrivée, se trouvait leur amour-propre.

Les esprits étaient dans cette situation, lorsque *Maupertuis*, président de l'académie de Berlin, reparut à la cour du roi de Prusse. C'était un génie ardent et sombre, portant en société un esprit de domination; l'un des hommes les plus aimables, lorsqu'on s'occupait de lui, et qu'on lui accordait toutes les préférences. Mais dès le moment qu'il croyait son amour-propre blessé, soudain son front se couvrant de tristesse et de sévérité, on le voyait déployer toute la hauteur de son caractère. C'est ainsi qu'il s'était fait peindre, la tête élevée, le regard fier, d'une main applatissant les pôles de la terre; et par cette attitude s'honorant d'une découverte qui appartenait à *Newton*.

La conduite de *Maupertuis*, auprès de *Frédéric* était moins celle d'un philosophe qui remplit librement les bienséances de la place où il se trouve, que l'allure d'un courtisan esclave qui sacrifie tout à la petite vanité d'entendre dire: *il est bien avec le roi*. Il revint à Berlin, le cœur ulcéré contre Voltaire, qui, dans son discours de réception à l'académie française, ne l'avait point cité au nombre des grands hommes vivans. Cette réticence était un de ces affronts que les circonstances peuvent faire dissimuler, mais que l'amour-propre n'oublie pas. Celui de *Maupertuis* fut bien plus fatigué, quand, en arrivant à Postdam, il vit Voltaire chamarré de rubans, une croix au cou, une clef d'or à son habit, avec une pension de vingt mille francs; magnifiquement logé dans le palais, ayant en outre les cuisiniers et les voitures du roi à ses ordres. 1750.

Voltaire rachetait les torts de la faveur où il était auprès de *Frédéric*, en redoublant de politesse et d'attention à son égard, ainsi qu'à l'égard des autres Français; il ne leur parlait que pour leur dire des choses honnêtes et flatteuses. Il les priait souvent à dîner avec lui, et ses invitations étaient toujours faites pour

1750. manger *le rôt du roi* ; c'est ainsi qu'il appelait la table que le roi lui donnait.

CHAPITRE XIX.

Procès de Voltaire avec un juif. Tems de disgrace : nouvelles bontés du roi. Brouillerie avec Maupertuis.

ANNÉES de 1751 à 1752.

1751. DEPUIS un an Voltaire était en Prusse ; il y jouissait paisiblement de sa gloire, de l'amitié et de la confiance de *Frédéric* ; les après-dînées passant une heure avec lui, soupant avec lui, et souvent tête-à-tête. Son rôle était celui d'un véritable favori, et jamais favori ne coûta moins à un roi, ni n'abusa moins de sa place. S'il demandait quelque chose, c'était toujours la grâce de quelque malheureux. Tout le tems qu'il ne passait point avec le roi était consacré à l'étude. Sans l'importune idée du lendemain, il n'eût rien manqué à son bonheur ; mais il savait que les grandes faveurs des rois ne sont pas durables, et cette idée l'importunait et le tourmentait.

Madame *Denis*, sa nièce, à qui *Frédéric* 1751.
destinait une place auprès de la reine, et une très-belle maison à Berlin, n'arrivait pas. Les conseils de Voltaire la retenaient à Paris pour lui ménager, en cas de défaveur, un motif de retraite. Ces délais parurent suspects au roi de Prusse; mais ce qui parut encore plus suspect à Voltaire, furent les réponses de *Frédéric* lorsqu'il parla de son voyage d'Italie, pour lequel il lui avait promis son agrément et un *titre respectable.* Ces réponses firent sentir au philosophe qu'il s'était donné un maître. Tout-à-coup désenchanté des faveurs d'*Alcine*, il n'est plus à ses propres yeux qu'un esclave décoré; il rougit en secret de ses fers, se soumettant à la nécessité de les porter jusqu'au moment où il pourra les rompre sans éclat. Il commence par retirer un million qu'en arrivant à Berlin il avait placé sur la compagnie des Indes que *Frédéric* avait formée à Embden. Cela déplut au roi; mais ce qui lui déplut encore davantage, fut d'apprendre que Voltaire avait placé cent mille écus chez le prince de *Wittemberg.* Il lisait toutes les lettres adressées à Voltaire avant qu'on les lui remît. Dans l'immoralité de son despotisme, il pen-

1751. sait que la violation des secrets d'un homme fesait partie de la prérogative royale.

Les froideurs entre *Frédéric* et Voltaire commencèrent, et la confiance mutuelle diminua. On se permit des propos indiscrets de part et d'autre. *Frédéric* parla de Voltaire à *Lamétrie*, comme d'une orange qu'on suce et dont on jette les pelures. Voltaire, de son côté, instruit de ce propos, mêlait souvent à ses conversations l'aventure de *Platon* à la cour de *Denis*; et *Platon*, ajoutait-il, ne perdait pas son tems à corriger de mauvais vers. Tout est redit, et commenté.

Ce fut pendant ces jours d'humeur, que tout-à-coup s'éleva sur la tête de Voltaire un orage affreux. Le sort qui, en France, lui avait fait essuyer un procès ridicule avec un violon de l'Opéra, lui en fit essuyer, en Prusse, un second très-sérieux avec un Juif. Remontons à la source de ce fait singulier, si fort altéré dans les libelles du tems.

Le roi de Prusse avait fait avec *Auguste*, électeur de Saxe, un traité dans lequel il avait stipulé que ses sujets, porteurs des billets de la *Staire*, seraient remboursés sans perte : par cette clause, il veillait à l'intérêt de ses

sujets. *Auguste*, en l'acceptant, ne fit point 1751.
évaluer la somme à laquelle pouvait se monter les billets qui pouvaient circuler en Prusse. C'était là une de ces fautes graves qu'un particulier n'aurait pas faite.

La *Staire* ou *Steur* était une banque établie à Dresde. L'électeur de Saxe avait mis dans le public une si grande quantité de billets sur cette banque, qu'ils ne pouvaient plus être acquités : ils perdaient la moitié de leur valeur. Les Saxons les employèrent long-tems dans leur commerce. La Hollande, l'Allemagne et la Prusse en étaient empoisonnées. Les Prussiens qui achetaient, en Hollande, ces billets à très-bon marché, en étaient payés sans aucune perte. *Frédéric*, en imposant cette loi aux Saxons, avait-il prétendu leur faire payer au-delà de ce qui était dû à ses sujets ? Si on juge ce roi d'après sa morale en politique, on pourrait le croire. Cependant, *Darget* m'a assuré qu'il désapprouva hautement ce commerce, et qu'il lui dit un jour : *Mon cousin Auguste a fait une faute, mais ce n'est pas à moi d'en profiter.*

Pendant l'agiotage de ces billets sur la banque de Dresde, le juif *Hirch* ou *Herscheld* fut commis par Voltaire pour négocier, à

1751. Léipsick, dix mille écus de lettres-de-change. En nantissement de ces lettres, le Juif remit à Voltaire des diamans. A peine ce Juif est-il en Saxe, que Voltaire apprend que ces diamans sont à *Chazot*, officier français et normand. C'était un de ces hommes agréables et à bonnes fortunes : il tenait ces diamans de la duchesse de *Mecklembourg*, auprès de laquelle il avait été quelque tems en faveur. *Herscheld* ne les avait qu'en gage : on assurait d'ailleurs que ce juif était un fripon. Voltaire le rappelle aussitôt de Léipsick, lui défend de négocier ses lettres, et écrit à Paris pour les protester.

Herscheld, de retour à Berlin, exige pour frais ordinaires de son voyage deux cents écus, et Voltaire les paye : il demande ensuite pour frais extraordinaires cinq cents écus, ils lui sont refusés. De son côté, il refuse de prendre les diamans sous le prétexte que ce ne sont pas les mêmes. Voltaire en porte plainte, et le juif est mis en prison.

Tous les ennemis de Voltaire sont bientôt en mouvement : ils poussent *Herscheld* à plaider, et préviennent le roi, l'assurant que ce juif n'a été que son émissaire en Saxe pour agioter les billets de la *Staire*; et qu'il ne re-

fuse de reprendre les diamans, que parce qu'à 1751.
de gros chatons, Voltaire en a substitué une grande partie de petits. Ils assurent de plus qu'il se moque des vers de sa majesté. L'ordre de ne plus venir à Postdam lui est aussitôt notifié. Le comte de *Rottembourg* est dépêché au chancelier *Coccëi*, pour lui dire que le roi abandonne cette affaire à la justice.

Le procès dura plusieurs mois, et ce fut un tems de triomphe pour les ennemis de Voltaire : il prie *Maupertuis* de parler à M. de *Jarriges*, l'un de ses juges, et *Maupertuis* ne répond qu'en disant : *Je ne puis me mêler d'une mauvaise affaire.*

Pour consommer la disgrace de Voltaire, on l'accuse de plaisanter sur les goûts, sur les occupations et les poésies du roi; on l'accuse d'avoir dit, dans un moment où il lui avait envoyé une ode à revoir : *Le roi me prendra-t-il long-tems pour sa blanchisseuse ?* On prétend qu'une autre fois il avait répondu au général *Manstein*, qui le pressait de revoir ses mémoires : *Le roi m'envoie son linge sale à blanchir, il faut que le vôtre attende.* Cette réponse eût été très-grossière et offensante pour le général *Manstein*, et Voltaire en était incapable; quoiqu'il fût très-capable, dans un

1751. moment d'humeur, et en montrant un paquet de vers du roi, d'avoir dit, ainsi qu'on le lui imputait : *Cet homme-là est César et l'abbé Cotin.* Ce qui est très-certain, c'est qu'à la suite d'une visite que *Maupertuis* fit à *Frédéric*, ce roi rentrant dans son cabinet tout bouillant de colère, dit à *Darget*, écrivez-lui que *je veux que dans vingt-quatre heures il soit sorti de mes états. Darget* tremblant se fait répéter l'ordre deux fois. Le roi se calme un peu, et lui demande ce qu'il en pense. Le secrétaire, aussi sage que courageux, répond: « Sire, vous l'avez appelé auprès de vous : » la commission est sur le point de le juger; » si elle trouve coupable, vous serez à tems » de le renvoyer ». Le roi garde un moment le silence et lui dit: « Vous avez raison, *Darget*, vous seul êtes un honnête-homme ». J'ai beaucoup connu cet honnête-homme, et je l'ai vu persuadé que la colère du roi était le fruit d'un entretien qu'il avait eu avec *Maupertuis*.

1752. Six jours après cette scène, la commission jugea le procès. La prison du juif *Herscheld* fut déclarée légitime: on le condamna à restituer les lettres-de-change, à une amende de dix écus, et à reprendre les diamans à la pesée, ainsi qu'ils avaient été donnés.

Après ce jugement, on dicta encore au juif 1752.
condamné et amendé, des lettres au roi contre Voltaire : on l'assura de sa protection ; mais Voltaire, qui voulait se livrer à l'étude, fit quelques sacrifices pour avoir une paix qui devenait nécessaire à sa santé ; et lorsque cette malheureuse affaire fut entièrement terminée, ceux mêmes qui poussaient le juif à lui faire la guerre, lui écrivirent fort amicalement ; *que n'avez-vous attendu ! vous l'auriez fait pendre.* Il est vrai que ce juif mis en œuvre par *Maupertuis*, *Chazot* et autres, fut quelque tems après chargé de fers et enfermé pour le reste de sa vie dans la citadelle de Magdebourg, pour avoir forgé six lettres-de-change.

Voltaire rappelé par le roi, revint à Postdam, et il ne fut question ni de procès, ni de juif, ni de diamans. Sa santé entièrement délabrée avait besoin d'un grand repos. Il avait une espèce de scorbut, et le feu dans les entrailles. Tout cela était tout à-la-fois la suite de l'agitation où il passait sa vie, et d'un travail forcé ; car ce fut au milieu des remèdes et des cruelles sollicitudes de son procès qu'il mit la dernière main au *siècle de Louis XIV*, le plus beau monument qu'on ait

1752. encore élevé à la gloire de ce monarque; en une année, il s'en fit dix éditions. *Maupertuis* comparait cet ouvrage aux *gambades d'un enfant*.

Les bontés de *Frédéric* pour Voltaire, ramènerent auprès de lui tous ceux qui, pendant sa disgrace, s'en étaient éloignés. Les beaux-esprits français étaient un jour invités par Voltaire à manger *le rôt du roi*. *Maupertuis* se fit attendre. Lorsqu'il fut arrivé, Voltaire lui fit son compliment sur un ouvrage nouveau qu'il venait de publier: c'étaient des *lettres sur le bonheur*. « *Votre livre, mon président,* » *lui dit-il, m'a fait plaisir, à quelques obs-* » *curités près, dont nous causerons ensemble* ». « Des obscurités, répond *Maupertuis* d'un » ton sec et chagrin! il pourrait, monsieur, » y en avoir pour vous ». Voltaire le regarde silencieusement avec cet air de malignité qui peignait toute celle de son ame, lui met la main sur l'épaule, et lui dit: « Je vous es- » time, mon président; vous êtes brave, » vous voulez la guerre, nous la ferons: en » attendant, mangeons en paix *le rôt du* » *roi* ».

La *Beaumelle* parut alors en Prusse, et cette guerre éclata. Ce jeune-homme, qui venait de Danemarck,

Dannemarck, désirait être présenté au roi comme homme de lettres; et en cette qualité, il n'avait aucun titre qui pût lui mériter l'accueil de *Frédéric*. Il était seulement auteur d'une petite brochure intitulée : *mes pensées*, qui avait fait quelque bruit à Paris. Il la remet à Voltaire pour en faire part au roi : parmi ces pensées, dont la plupart ne sont que les rêves d'une tête exaltée, il y en avait deux conçues en ces termes : 1752.

Voltaire n'est pas le plus grand poète, et c'est le mieux récompensé.

Le roi de Prusse récompense les hommes de lettres par le même principe que les princes d'Allemagne comblent de bienfaits les nains et les bouffons.

Voltaire, à cette lecture, jugea que le cerveau de la *Beaumelle* était un peu timbré. Au souper du roi, et dans un de ces momens où le monarque et les philosophes s'exhalaient en bons mots : *Frère*, dit Voltaire à l'oreille de d'*Argens*, *modérez votre joie*; *un auteur vient de nous comparer aux nains et aux bouffons*. Cette idée fit rire d'*Argens*. Le roi demande le nom de l'homme aux comparaisons ; on cite la *Beaumelle* ; on montre sa brochure : on lit ses pensées. Voltaire ajoute qu'il désire être

1752. présenté au roi. *Je ne le verrai point*, dit Frédéric, *mais s'il veut un brevet d'étourdi, il lui sera expédié.*

Cette conversation, qui était un des secrets du souper du roi, fut rendue, par *Maupertuis*, le lendemain à la *Beaumelle*, qui dès ce moment devint pour Voltaire un ennemi peu dangereux, mais très-importun. Après une aventure galante et quelques mois de prison à Berlin, ce la *Beaumelle* partit pour l'Allemagne où il eut d'autres aventures avec une femme-de-chambre qui avait volé sa maîtresse.

Maupertuis prit le parti de la *Beaumelle*, et Voltaire celui de *Kœnig* que persécutait *Maupertuis*. Ce *Kœnig*, autrefois son ami, alors son rival en géométrie, et son confrère à l'académie de Berlin, soutint que le principe de la *moindre* action était faux, et qu'en géométrie il n'était pas une découverte nouvelle. *Maupertuis*, qui prétendait avoir deviné cette loi du *minimum*, comme il se vantait d'avoir découvert l'aplatissement des pôles de la terre, fit exclure *Kœnig* de l'académie. Sa place de président et de trésorier lui donnait une grande influence sur le suffrage de ses confrères.

Ce despotisme de *Maupertuis* révolta Voltaire : *Kænig* opprimé était aussi son ami. Il avait vécu avec lui à Cirey l'espace de deux ans. Il publia pour sa défense une lettre : c'était un petit *factum* sur l'injustice de *Maupertuis*, sur l'irrégularité de ses procédés, ainsi que sur l'inutilité de la loi du *minimum*. 1752.

L'amour-propre de *Maupertuis* ne tint pas contre ce premier acte d'hostilité. L'idée de se voir traduit au tribunal de l'Europe savante et pensante, comme un despote vain et ridicule, le rend malade. Il se met au lit, et *Frédéric II* qui aime Voltaire, qui pense comme lui sur *Maupertuis* et sur la loi du *minimum*, mais qui ne veut pas qu'on se moque publiquement du président de son académie, vient à Berlin le voir et le consoler des plaisanteries de Voltaire.

CHAPITRE XX.

Brouillerie de Voltaire avec Fréderic II. Raccommodement. Nouvelles froideurs du roi. Nouveau raccommodement. Voltaire quitte Berlin. Maupertuis le menace d'un duel.

ANNÉES de 1752 à 1753.

1752. LA visite du roi mit tous les beaux-esprits, français et prussiens, du côté de *Maupertuis*. Voltaire eut tort à leurs yeux ; mais il ne se déconcerta pas, et mit les rieurs de son côté. Il fit imprimer le *Tombeau de la Sorbonne* : c'était une plaisanterie dirigée contre le théatin *Boyer*, qui venait de mourir, et contre *Maupertuis*, qui n'était pas encore mort. Cette plaisanterie donna à ce dernier un redoublement de fièvre, et le roi eut encore la bonté de venir voir et consoler son président malade, qu'il aimait peu, qu'il n'estimait point, mais qu'il ne voulait pas voir baffouer. Il fit plus ; il ordonna de brûler ce *Tombeau de la Sorbonne*, qui était presque en entier son

ouvrage, et auquel Voltaire s'était contenté 1752.
d'ajouter quelques ornemens.

Cette brûlure achevée, *Frédéric* exige de Voltaire que, désormais, il ne se moquera ni de son académie, ni de son président; et Voltaire promet tout ce que le roi exige : mais ce roi, qui a ordonné le silence, se croit dispensé de le garder. Il est le premier à se moquer des idées extravagantes de *Maupertuis*. Voltaire pense que, par cette conduite, le roi lui rend sa parole : il ne croyait pas que le roi pût imaginer, dit *Condorcet*, que le privilége de se moquer des deux partis fût compris dans la prérogative royale. En conséquence il fait l'*Akakia :* c'était une nouvelle plaisanterie contre *Maupertuis*. Il en fait part au roi, dont il a employé plusieurs réflexions et bons mots ; mais le roi, qui en rit en particulier avec Voltaire, ne veut pas que l'ouvrage soit public. Ce n'était pas là l'intention de Voltaire, qui, en parlant de *Maupertuis*, disait : « Il a voulu la guerre : il me l'a déclarée ; c'est à lui à se défendre. »

Voltaire avait déjà, pour l'impression d'un ouvrage, une permission du roi : en remettant à l'imprimeur de Postdam l'*Akakia*, il remet en même-tems cette permission, et l'*Akakia*

1752. fut imprimé. Le roi prit très-mal l'espiéglerie. Toute l'édition est saisie et brûlée. *Frédéric* ne voit plus en Voltaire le philosophe, le grand-homme, son ami; et Voltaire, de son côté, ne voit plus en *Frédéric* ni l'ami, ni le philosophe: il ne voit qu'un roi courroucé, qui prend trop de part dans une querelle de beaux-esprits. Il quitte Postdam, et se retire à Berlin; il était encore dans l'anti-chambre du roi, lorsqu'il dit à son domestique: *Débarrasse-moi de ces marques honteuses de la servitude.* Le domestique, ne comprenant point ce langage, restait ébahi. *Eh!* mon ami, réplique Voltaire: *Je te dis de m'ôter ce carcan.* C'était l'ordre du mérite, et la clef de chambellan. Il les suspend à la clef de la porte de la chambre du roi, et part pour Berlin.

L'abbé *de Prades*, chargé sur-le-champ de demander à Voltaire une lettre d'excuse à *Maupertuis*, le suit à Berlin, où, sous ses fenêtres, on venait de brûler plusieurs ballots de l'*Akakia*, lui notifie les volontés du roi, et le prévient, sur l'ordre qu'il a, en cas de refus, de *rapporter sa réponse en propres termes.* Cette réponse fut énergique: ce fut celle qu'un Français, dans ses bruyantes humeurs, ne peut impunément se permettre qu'à l'égard

de ses inférieurs. *Est-ce bien là*, demande 1752.
l'abbé *de Prades*, *ce que je dois dire à sa majesté de votre part? Oui*, réplique Voltaire : *Ajoutez-y que je vous y ai envoyé vous-même.*

Avec les gens d'esprit, il y a des ressources. Un roi qui n'eût été simplement que roi, eût écrasé Voltaire : *Frédéric*, qui, à l'avantage d'être roi, joint encore un grand fond de philosophie, éclate de rire, lorsqu'il entend la réponse de Voltaire, qu'en tremblant bégaye l'abbé de *Prades*. Il se la fait répéter plusieurs fois, et à chaque fois ses éclats de rire redoublent. Comme il espérait retrouver en Voltaire le philosophe, il lui renvoie son cordon, sa clef, et le rappelle à Postdam.

La scène qu'occasionna cette nouvelle marque de bonté, est encore une de ces singularités qui n'ont point d'exemple. Voltaire, en reparaissant devant le roi, tenait l'*Akakia* à la main ; il le jette au feu, en disant : «Voilà, sire, voilà les restes de ce malheureux livre, qui m'a fait perdre votre amitié.» En ce moment, qu'on imagine voir devant la cheminée, d'un côté, le roi, s'efforçant de dérober l'*Akakia* aux flammes ; et de l'autre, Voltaire, d'une main s'opposant aux efforts du roi, tandis que de l'autre main, avec la pincette, il enfonce

1752. l'*Akakia* dans le feu. Le roi l'emporte, à la fin : il brûle ses manchettes, et retire le livre. Les deux philosophes finissent par rire et s'embrasser.

Pendant cette comédie, jouée par les deux plus grands acteurs, et certainement les deux plus singuliers, comme les plus grands-hommes du siècle, l'*Akakia*, déjà envoyé en Hollande, imprimé et répandu dans toute l'Europe, fesait rire tous les savans aux dépens du président de l'académie de Berlin.

Le roi ne tarda pas a savoir cette nouvelle espiéglerie, et ses froideurs recommencèrent. Voltaire quitte de nouveau Postdam. Son éloignement lui valut le déchaînement universel de ses ennemis. Ils renouvellèrent et colportèrent toutes les obscures calomnies dont autrefois, en France, on avait affligé son amour-propre.

Le silence du roi en impose cependant aux ennemis de Voltaire. S'il en parle, c'est pour s'informer de sa santé ; et, comme on peut le penser, personne n'est assez courageux pour en savoir des nouvelles. Il n'y eut que la comtesse de *Bintink* qui répondit un jour au roi : « Je viens de passer deux heures avec » lui, et il est accablé d'infirmités et de

„ peines. „ Le roi parut touché des soins de madame de *Bintink*, et ne tarda pas à rappeler Voltaire auprès de lui ; mais la fièvre le retint encore à Berlin. Le roi lui envoie du quinquina, comme une marque de l'intérêt qu'il prend à lui. Voltaire prend le quinquina, mais sans beaucoup croire à cet intérêt. Sa situation était alors très-pénible : il sent plus que jamais la pesanteur du joug qu'il s'est imposé. L'orage qu'il vient d'essuyer ne le rassure pas sur l'avenir. Il est d'ailleurs triomphant où il n'est plus. Paris lui semble entièrement changé à son égard ; *Boyer*, son persécuteur, est mort ; *Maurepas*, son ennemi, est disgracié. L'Encyclopédie s'imprime sous les auspices du gouvernement. On applaudit à la tragédie de *Mahomet*, représentée malgré *Bertier*, lieutenant de police. Ses amis l'invitent à venir dans sa patrie, jouir de sa gloire, et d'un repos qu'il ne trouve plus dans le palais d'un roi. 1752.

La liberté de se retirer, que Voltaire sollicite de nouveau, lui est accordée ; mais *Frédéric*, en la lui accordant, demande sa croix, sa clef, et le traité qu'il a fait avec lui. Cela annonce une disgrace ; c'est alors que Voltaire met quelque prix à des hochets, à des

1752. distinctions qu'il avait rendu volontairement. L'en priver semble être un affront dont ses ennemis tireront parti pour le tourmenter. Il ne parle plus de sa retraite ; mais après un séjour de trois mois encore à Berlin et à Postdam, il demande au roi d'aller aux eaux de Plombières, et le roi lui permet d'aller les prendre en Silésie. Voltaire insiste pour les eaux de Plombières, et le roi y consent, sous la condition expresse que, de Plombières, il reviendra en Prusse. Voltaire promet, et sa faveur recommence. On voit encore les deux philosophes souper ensemble, avoir ensemble de longs et fréquens entretiens. Les ennemis de Voltaire sont d'abord interdits, et ensuite confondus, lorsque *Frédéric*, partant pour la Silésie, lui dit publiquement, avant de monter en voiture: *Ménagez sur-tout votre santé, et n'oubliez pas que que j'espère vous revoir après les eaux.*

Voltaire partit le même jour pour Leipsick, où sa mauvaise santé le força à un séjour de près d'un mois. Tous les savans de cette ville s'empressèrent de le visiter. Ce fut pendant ces jours de maladie et d'hommages, qu'il reçut une lettre de *Maupertuis*, auquel il ne pensait déjà plus. Cette lettre contenait la menace

d'un duel. J'ignore si ce président de l'aca- 1752.
démie de Berlin savait bien se battre l'épée au poing; mais il paraît que, la plume à la main, il se défendait fort mal. Nous allons transcrire quelques lignes de ce cartel à Voltaire :

« S'il est vrai que votre dessein soit de » m'attaquer encore.... je vous déclare que » ma santé est assez bonne pour vous trouver » par-tout où vous serez, et pour tirer de » vous la vengeance la plus éclatante. Rendez » graces au respect, qui, jusqu'ici, a retenu » mon bras, et qui vous a sauvé de la plus » malheureuse aventure qui vous soit encore » arrivée.... »

Voltaire, qui n'avait point envie de se couper la gorge avec un président d'académie, dépose chez le magistrat la lettre de cartel, et lui fait une réponse, où, après l'énumération de toutes ses visions, et sur le trou qu'il veut qu'on creuse jusqu'au centre de la terre, et sur la nécessité de bâtir une ville latine, et de disséquer des têtes de géans pour connaître la nature de l'ame, et d'exalter son ame pour prédire l'avenir, il ajoute : « Si vous venez » m'assassiner à Leipsick, où vous n'êtes pas » plus aimé qu'ailleurs.... vous me trou-

1752. „ verez au lit ; mais dès que j'aurai un peu de „ forces, je ferai charger mes pistolets *cum* „ *pulvere pyrio;* et, multipliant la masse par „ le quarré de la vîtesse, jusqu'à ce que „ l'action, et nous, soyons réduits à zéro, je „ vous mettrai du plomb dans la cervelle: „ elle paraît en avoir besoin. . . . Adieu, mon „ cher président!

Ces lettres portent un coin d'originalité qui peint à merveilles le caractère des deux champions. Dans la première, on voit l'homme plein de lui-même, un véritable Rodomont. Dans l'autre, on voit l'homme né moqueur, et qui se croit suffisamment vengé, quand il a fait rire aux dépens de son adversaire.

Tout cela n'est que plaisant : ce que nous allons raconter est affreux ; car il s'agit de la colère d'un roi qui se croit outragé.

CHAPITRE XXI.

Offres faites à Frédéric II *d'assassiner Voltaire. Accueil qu'il reçoit à la cour de Gotha. Voltaire emprisonné à Francfort.*

ANNÉE 1753.

LE départ de Voltaire laissa en Prusse un champ libre à ses ennemis. Qu'avaient-ils donc à craindre, puisqu'il était absent ? qu'il ne revint, et qu'il ne fût encore l'ami et le confident de *Frédéric*. Que font-ils pour écarter son retour ? Ils commencent par répandre contre le roi. une épigramme sanglante, et ils ont soin de la lui attribuer : les vers en étaient très-mauvais ; mais, c'est, disent-ils, pour mieux se déguiser qu'il les a fait ainsi. 1753.

Il s'arrête à Léipsic. C'est, dit-on, pour y faire imprimer des libelles abominables contre *Frédéric*. Il est bon d'observer que Voltaire travaillait alors au poëme de *la Loi naturelle*, et qu'il le dédiait à ce même *Frédéric II*. En Saxe, on colporte, dans le plus grand secret, une prétendue *Vie privée de*

1753. *Frédéric*. Qui peut avoir fait cet ouvrage scandaleux, où la langue est aussi maltraitée que la vérité ? C'est Voltaire, crient ses ennemis, sans avoir encore lu ce libelle ; et mille échos, en Prusse et en Allemagne, répètent cette horrible calomnie sans se douter du mal qu'ils font.

Ces bruits odieux parvinrent bientôt aux oreilles de *Frédéric*. Dès lors Voltaire ne lui parut plus qu'un ingrat ; le congé qu'il a demandé pour les eaux de Plombières, qu'un prétexte d'évasion ; et l'homme qu'il a toujours regardé comme devant être le chantre de sa gloire, ne lui semble plus que l'organe d'une éclatante diffamation.

Dans un de ces momens d'ennui dont un roi n'est pas plus exempt que l'homme du peuple, *Frédéric* n'ayant avec lui que le baron de *Polnitz* et l'abbé *de Prades*, versait dans la conversation l'amertume dont son cœur était plein : *il va*, leur disait-il, *passer sa vie à me déshonorer* ! Cette idée le tourmentait : *Sire*, répond *Polnitz*, *ordonnez*, *et je vais le poignarder au sortir de Léipsic*. Le roi est interdit; il regarde *Polnitz*, et reste muet. *Quoi*! dit de *Prades*, en prenant vîte la parole, *vous pensez que sa majesté voudra souiller sa gloire*

par l'assassinat d'un homme qu'elle a aimé! 1753.
— Non certainement, répond *Frédéric*. Ce fait étrange fut toujours ignoré de Voltaire; et ce ne fut que la dernière année de sa vie qu'il en fut instruit par un homme qui le tenait de *de Prades*, avec qui il s'était trouvé enfermé dans la citadelle de Magdebourg.

Nous devons dire que ce *Polnitz*, qui proposait d'assassiner Voltaire, avait changé quatre fois de religion; et c'est ici qu'il est important d'observer qu'en parlant des philosophes, dont *Frédéric* s'était entouré, nous n'avons point mis *Polnitz* du nombre. Un philosophe peut avoir dans le caractère des défauts, des travers, et quelquefois même des vices; car il est homme; il peut, comme *la Métrie*, être léger dans ses propos, indiscret dans le vin; il peut, comme *Maupertuis*, être vain, dur, capricieux et insociable; mais il ne se fait point un jeu de changer de religion : il sait vivre dans celle où il est né; il ne se fait pas non plus assassin pour plaire à un roi.

De *Léipsic*, Voltaire se rendit à la cour de Gotha, où il était attendu et désiré. La princesse, qui tenait cette cour, était une des personnes des plus estimables de l'Europe.

1753. Sa façon de penser sur beaucoup de choses que l'imbécillité admire, était parfaitement à l'unisson de celle de Voltaire. C'était vraiment une femme philosophe : on en voit peu d'aussi intéressantes et d'aussi instruites. Les dames qui l'environnaient, étaient dignes d'elle. Chaque jour la princesse avait un entretien avec Voltaire ; mais, quelque plaisir qu'elle trouvât dans ces colloques, elle ne les demandait qu'autant qu'elle le pouvait sans indiscrétion. Ni elle, ni aucune de ses dames ne s'écartèrent jamais des égards qu'on doit à la vie d'un homme d'étude. Le séjour du philosophe, en cette cour, fut d'un mois ; et il l'eût prolongé, si sa mauvaise santé n'eût exigé les eaux de Plombières.

A la cour du landgrave de Hesse, ce fut, de la part des princes, le même plaisir à recevoir Voltaire, les mêmes égards et les mêmes attentions à le laisser libre dans ses études. Il y trouva aussi un jeune prince qui, par goût, cultivait tous les arts et toutes les sciences, comme d'autres, par inclination, cultivent l'art de la guerre.

Un plaisir que goûtait Voltaire en voyageant, était de voir les progrès de la raison. Ses ouvrages, qu'il trouvait entre les mains

de

de tous les princes qu'il visitait, avaient mis à la mode la langue française et la philosophie. La gloire l'accompagnait ; mais les soucis voyageaient aussi avec lui. Il avait tout quitté en France pour s'attacher à *Frédéric*, et il se voyait à la veille de perdre sa bienveillance. Toutes les lettres qu'il lui avait écrites depuis sa sortie de Berlin, étaient restées sans réponse. Ce silence le tourmentait. Ses ennemis avaient mis à profit son éloignement pour le calomnier et pour le perdre. 1753.

L'ordre, en effet, était déjà donné de l'arrêter à Francfort sur le Mein : cet ordre fut exécuté avec une rigueur excessive. Le lendemain de son arrivée en cette ville, et au moment qu'il allait partir, *Freitag*, résident de *Frédéric II*, escorté de *Dorn*, recruteur prussien, lui signifie un ordre du roi son maître : c'était celui de demander à Voltaire la clef de chambellan, la croix de l'ordre du mérite, les papiers et les poésies du roi : Voltaire ouvre ses malles, ses porte-feuilles, et rend sur-le-champ clef, croix, rubans, lettres et papiers écrits de la main du roi : *Freitag* veut encore son *Œuvre de poésie* ; mais le volume était dans une caisse restée à Leipsick. Voltaire se condamne aux arrêts à Francfort

1753. jusqu'à l'arrivée de cette caisse, et signe son engagement.

La caisse n'arriva qu'au bout de dix-sept jours, et fut portée chez le résident *Freitag*, pour y être ouverte. Ce résident refuse de l'ouvrir. Voltaire vint lui-même l'en solliciter. Il veut l'y forcer, en disant qu'il y trouvera l'*Œuvre de poésie du roi son maître*. Il lui fait sentir en même-tems que c'est violer trop long-tems le droit des gens à son égard. Sur le refus obstiné de *Freitag*, Voltaire se croit libre; et, lui laissant en dépôt la caisse, il monte en voiture pour sortir de Francfort. Mais ceux qui le surveillent, s'apperçoivent bientôt de son évasion. La rumeur est dans le quartier. On dépêche des soldats à toutes les portes de la ville: on l'arrête avec tumulte; et on le ramène à travers une populace nombreuse, dans un carosse, entouré et chargé de soldats, chez le banquier *Schmith*, qui devait, avec le résident *Freitag*, concourir à l'exécution des ordres du roi.

On doit ici observer que ce *Freitag*, avant d'être l'agent de *Frédéric* à Francfort, avait été banni de Dresde, condamné au carcan et à la brouette. Quant à *Schmith*, avant d'être son conseiller *privé*, c'était un marchand

condamné à l'amende pour fausse monnaie. 1753.

Revenons à Voltaire arrêté, entraîné dans la boutique de *Schmith*. Un tableau propre à intéresser, et bien digne d'un grand peintre, est sans doute de voir l'auteur de la *Henriade*, et de vingt chef-d'œuvres; le philosophe qui remplit l'Europe du bruit de son nom et de l'éclat de sa renommée; en un mot, de voir Voltaire chargé d'années et de maladies, debout dans le coin d'un comptoir, entouré de commis, de valets et de servantes, qui, tour-à-tour, à des dérisions grossières, mêlent les juremens et les menaces; le tout exprimé en jargon tudesque. Voltaire, accoutumé aux attentions et aux procédés de l'honnêteté, avait l'ame déchirée de tant d'humiliations; mais ses oreilles délicates, accoutumées à la mélodie des langues italienne et française, l'étaient encore davantage des sons aigres et des durs rallemens de la langue allemande. Il s'irrite de l'opprobre où il se trouve; et, voyant une porte entr'ouverte, il s'y précipite et s'échappe.

La dame *Schmith*, à la tête des valets et des servantes, court après lui, et veut ramener de force son prisonnier fugitif, qui, s'accroupissant tout-à-coup, crie fortement : *Ne puis-je*

1753. *donc, ma belle dame, satisfaire aux besoins de la nature?* Alors elle range en cercle, autour de lui, tout son monde, commis, valets et servantes; et c'est en leur présence que le philosophe, toujours accroupi, satisfait un peu longuement aux besoins naturels. On le ramène ensuite dans le comptoir, et c'est à qui, de la maîtresse et des valets, l'accablera de plus d'injures. Le philosophe, s'indignant encore des outrages de cette valetaille, s'élance de nouveau dans la cour.

Nouvelle chasse de la part de la *Schmith* et de ses commis. Voltaire est encore pris et ramené : on redouble de vigilance à son égard : à chaque porte on pose une servante en sentinelle. *Schmith* arrive, jurant, criant, s'emportant : *Malheureux!* lui dit-il, *vous serez traité sans pitié et sans ménagement. Dorn*, son premier commis, jure de son côté, et le menace de *lui faire sauter la cervelle, d'ordre de son excellence monseigneur Freitag.*

Cependant le calme renaît un peu; mais on est embarrassé sur le parti qu'on doit prendre à l'égard du prisonnier. On apporte du vin : *Freitag*, *Schmith*, sa femme, *Dorn* le recruteur, et les commis, se mettent à boire. On jure, on s'enivre. Tout en s'enivrant, on

délibère et on conclut par faire vuider les 1753.
poches de Voltaire. On prend son or, son argent, ses bijoux, sa montre et son épée. Il veut garder sa boîte à tabac; mais on répond que *l'usage est de tout prendre*. Il demande ses domestiques, et on dit: *Là où l'on vous mettra, vous n'en aurez pas besoin.*

Du comptoir de *Schmith*, on le mena à *la Corne du Bouc :* c'était une gargote décriée. Une douzaine de soldats à moustaches dégoûtantes, l'y reçurent la baïonnette au bout du fusil, et l'emprisonnèrent dans une chambre. *Collini*, son secrétaire, dont on avait aussi vuidé les poches, fut enfermé dans une autre chambre; et sur la demande qu'il fait pour savoir de quel droit on l'emprisonne, on le menace de le jeter dans une prison de corps-de-garde.

Madame *Denis*, nièce de Voltaire, qui était venue le joindre à Francfort, fut aussi, malgré un passe-port du roi de France, arrêtée, menée à pied dans les rues par des soldats armés, et suivie de la lie du peuple, *à la Corne du Bouc*, où elle fut aussi enfermée, plus étroitement et plus indignement observée. Ces excès de violence la jetèrent dans un état de convulsions et de vapeurs. Pour la rappeler à

1753. la vie, le satellite *Dorn*, qui la gardait à vue, lui disait : *Mangez, madame, mangez ; cela empêche de mourir.*

Ces vexations durèrent un mois, au bout duquel on parla de rendre la liberté aux prisonniers ; mais avant tout, on força Voltaire à signer un billet de payer sur-le-champ tous les frais d'emprisonnement, et un écrit qui interdisait aux parties intéressées de parler de ce qui s'était passé. On voulait de plus l'obliger à présenter *à son excellence monseigneur Freitag*, une humble supplique. C'est l'usage, disait-on à Voltaire ; mais le magistrat de Francfort, qui jusqu'alors avait été trompé, interposa son autorité, et rendit, à l'insu de l'indigne *Freitag* et de l'indigne *Schmith*, une entière liberté aux trois prisonniers.

Voltaire était libre. Ses porte-feuilles, qu'on avait fouillés ; ses malles, qu'on avait ouvertes et pillées ; son épée, ses pistolets, ses effets, tout lui était rendu, excepté l'argent qu'on lui avait volé, et celui qu'on l'avait forcé de payer. Sa chaise de poste était prête ; mais une fausse alarme faillit à le plonger dans un embarras pire que celui dont il était à peine échappé.

Des observateurs lui parurent roder autour de l'auberge ; et, sur quelques propos équivoques qu'on lui tint, il s'imagine qu'il va encore être arrêté. Dans ce moment où la frayeur le domine, *Dorn* le recruteur, ce même *Dorn* qui l'avait menacé de lui faire sauter la cervelle, se montre à la porte de sa chambre. Voltaire croit qu'il en veut encore à sa liberté ; et, la colère étouffant en lui toute réflexion, il prend un pistolet et court sur lui. La fuite précipitée de cet homme, et ses cris, portent le trouble et l'alarme dans l'auberge et dans la rue. On parle de recourir à l'autorité du magistrat : pendant qu'on est aux avis, Voltaire hâte les préparatifs de son départ, monte dans sa voiture, et quitte Francfort. 1753.

En terminant ce chapitre, nous devons dire que les ordres pour arrêter Voltaire furent donnés dans un premier mouvement de colère, dans un tems où le roi de Prusse le croyait auteur, sur le cri trompeur de ses nombreux ennemis, d'un libelle infâme, intitulé : *Vie privée de Frédéric II.* Lorsqu'il eût vu cette monstrueuse production, il jugea qu'elle n'était point de Voltaire. Son goût était trop épuré pour ne pas sentir que l'historien du

1753. siècle de Louis XIV ne pouvait avoir écrit d'aussi plates méchancetés.

Voltaire et *Frédéric* se réconcilièrent, et dans la suite ils reprirent leur ancien commerce de lettres. Le roi en fit de nouveau le confident de ses poésies, et dans la suite lui offrit encore, contre ses persécuteurs, un asyle que le philosophe se garda bien d'accepter. Il n'est pardonnable d'être chez les autres, même dans le palais d'un roi, que lorsqu'on ne peut être chez soi.

CHAPITRE XXII.

Voltaire ne sait où s'établir. Persécutions.

ANNÉES de 1753 à 1755.

1753. AVANT de voir Voltaire chez lui sur les magnifiques bords du lac Leman, suivons-le de province en province, voyons-le toujours incertain du coin de terre où il s'établira, et toujours exposé, malgré la gloire qui l'environne, à des tribulations de toute espèce.

De Francfort, où, par les ordres d'un roi

qui n'avait aucun droit sur lui, il venait d'être 1753.
donné en spectacle à la populace, il se rendit à Mayence, où il s'arrêta quelques jours, attendu, disait-il, *le besoin de sécher ses habits mouillés pendant le naufrage.* Delà il vint à Manheim, où l'accueil et les amitiés du prince ne purent le distraire un moment des outrages dont on l'avait abbreuvé à Francfort. *Les voilà*, disait-il au duc de *Wittemberg*, *les voilà ces mains que ce roi a baisées vingt fois, et qu'il a ensuite chargées de fers !*

De la cour du prince Palatin, Voltaire passa dans une profonde retraite chez les moines de Senones. Dom *Calmet* qu'il connaissait, était leur abbé. Le besoin du repos, autant que le désir de puiser, pour ses études, dans la bibliothèque de cette abbaye, l'y retinrent l'espace de deux mois. C'était un véritable anachorète, sortant peu du cloître, occupant une cellule très-modeste, mangeant quelquefois au réfectoire, allant à la messe, assistant au sermon, suivant les processions. En un mot, le philosophe se comporta si convenablement tout le tems qu'il habita l'abbaye de Senones, qu'après son départ, dom C . clt se vantait d'avoir, disait-il, *converti le plus grand déiste que la terre eû jamais porté.*

1753. C'était les expressions du bon historien des Vampires.

Il est bien vrai qu'en sortant de ce cloître, pour preuve de sa conversion, Voltaire publia *la loi naturelle*, poëme unique en son genre; et qui, malgré sa briéveté, suffirait pour donner l'immortalité à son auteur. C'est un petit code de sagesse et de législation. pour tous les rois, comme pour tous les peuples; et qui, en ses trente pages, renferme encore plus de vérités morales et politiques, qu'on n'en exprimerait jamais de tous les écrits de *Confucius* et de *Zoroastre*. Le parlement de Paris trouva que l'ouvrage était impie, et lui fit l'honneur de le brûler.

La mauvaise santé de Voltaire le mena enfin aux eaux de Plombières. Madame *Denis*, sa nièce, s'y rendit aussitôt: elle venait de Paris, et lui portait de tristes nouvelles. *Louis XV*, qu'on avait prévenu, était irrité contre lui. On avait empoisonné sa brouillerie avec le roi de Prusse (*). Voltaire avait bien auprès de *Louis XV* des amis; mais c'était des

(*) J'ai vu le mémoire manuscrit qui fut présenté au roi: c'était un tissu de calomnies. Il avait été composé par un ami de *Maupertuis*, et sur les lettres que *Maupertuis* lui écrivait de Berlin.

amis de cour; ils étaient tous lâches: nul n'osait parler. « S'il vient à Paris, on l'exilera, » répondit madame de *Pompadour* à madame » *Denis* qui négociait le retour de son oncle. » Qu'il attende; les préventions se dissiperont: alors ce retour ne souffrira aucune » difficulté; et on en trouverait peut-être » beaucoup pour lever une lettre-de-cachet ». 1753.

Voltaire ne pouvant venir à Paris, où il était désiré où ses ouvrages constamment lus, et ses tragédies constamment représentées, fesaient les délices de tous les honnêtes-gens, se retira à Colmar. C'est pendant son séjour en cette ville, qu'il mit en ordre les *annales de l'empire*, espèce d'almanach philosophique aussi agréable à parcourir qu'utile à consulter. Les environs de Colmar lui plurent, et le désir de s'y établir l'occupa fortement. Il avait des fonds considérables placés sur quelques terres de ce canton: il était d'ailleurs en marché avec le prince de *Wittemberg*, pour l'acquisition du vieux château *d'Horbourg*. Le zèle de l'évêque de Bâle et les intrigues du jésuite *Croust*, traversèrent ce projet.

La destinée de Voltaire était d'être ballotté

1753. par les événemens. S'il vient à Paris, Louis XV menace de l'exiler, et s'il reste à Colmar, l'évêque de Bâle menace de l'excommunier. Sur le bruit de cette excommunication, Voltaire se met au lit: il est malade; un médecin est appelé pour lui tâter la pouls, et un capucin pour le confesser. A cet acte de religion, il écrit une lettre très-ortodoxe à l'évêque de Bâle, et ce prélat, qui a voulu l'excommunier, finit par le remercier de l'honneur qu'il lui a fait de lui mander qu'il est un fort bon chrétien. En toutes choses, il n'y a que la manière de s'y prendre.

Voltaire négligea de faire le même honneur au jésuite *Croust*, recteur du collége de Colmar. Ce jésuite se croyait un homme très-important, et il l'était en effet; car il avait à la cour de France un frère qui confessait la dauphine; lequel confesseur employa l'ascendant qu'il avait sur l'esprit de sa pénitente, pour solliciter l'éloignement de Voltaire. Averti à tems des intrigues du bon jésuite, il quitte Colmar..

En cédant à cette persécution, Voltaire eût désiré venir à Paris: c'était-là qu'il était né, qu'étaient sa famille, ses amis, et une partie de sa fortune; mais un ordre verbal de

Louis XV lui en interdit l'entrée. Dans l'incertitude où il est de pouvoir s'établir quelque part, il imagine d'aller passer quelques jours auprès de l'évêque de Metz, du vieux *St.-Simon*. Ce prélat était un homme d'esprit; il n'avait aucun des préjugés de son état. Voltaire l'avait beaucoup connu dans le tems qu'il était aimable auprès des femmes. En devenant vieux, *St.-Simon* ne s'était pas fait dévot : mais il était devenu avare, et c'est ce que Voltaire ignorait. Il lui fait annoncer le désir qu'il a d'aller le voir à Metz, et monseigneur répond à ces prévenances : « S'il arrive aujourd'hui, je pars ce soir pour Verdun; s'il vient me chercher à Verdun, je pars, s'il le faut, pour la Chine; le chemin ne me paraîtra pas long, car je porte toujours avec moi quelques-uns de ses ouvrages ». Cet évêque, qui est mort en exécration à tous ses diocésains, ne méritait pas l'honneur que voulait lui faire le philosophe. 1753.

Forcé de quitter Colmar, et ne pouvant rentrer à Paris, assuré de trouver par-tout où il s'arrêtera, des évêques et des persécuteurs, ne sachant où s'établir, et touchant à sa soixantième année, Voltaire forma le projet d'aller vivre en Amérique: il espérait se faire, en

1753. Pensylvanie, une retraite à l'abri de toute intolérance, et y trouver un repos qu'il croyait impossible de pouvoir jamais goûter en Europe. Il ne parlait des Pensylvains qu'avec enthousiasme et vénération. Le nom de *Frères*, qu'ils se donnent, lui plaisait; et la simplicité d'un philadelphien lui paraissait préférable aux décorations de la servitude des cours.

Dans ces momens d'irrésolution, il partit pour Lyon. Le maréchal de *Richelieu*, qui lui avait donné rendez-vous dans cette ville, vint l'y joindre: il le trouva au lit, se portant assez bien, mais se disant malade, et voulant qu'on le crût, afin d'inspirer ce sentiment de pitié qui arrête la persécution, et qui rend le persécuteur encore plus odieux.

Depuis midi, assis sur son lit, *Richelieu* écoutait avec intérêt ses aventures de Postdam et de Francfort; il ne pouvait se lasser de l'entendre. Déjà cinq heures étaient sonnées, et il oubliait qu'on l'attendait chez l'intendant, où trente belles Lyonnaises, invitées à dîner avec lui, étaient dans l'impatience de voir ce courtisan si aimable, si spirituel; et qui laissait si loin derrière lui tous les autres, dans la carrière des brillantes aventures.

En quittant Voltaire, *Richelieu* le décide à

sortir du lit et à venir au théâtre. Il n'y avait 1753.
point encore paru. Le bruit en fut aussitôt répandu dans Lyon; l'embarras alors fut d'y arriver. Les rues où il devait passer semblaient impénétrables; ses chevaux marchaient à pas très-lents, et pouvaient à peine avancer à travers une multitude d'hommes et de femmes de toutes conditions, d'ouvriers de toute espèce, d'ecclésiastiques et de moines de toutes couleurs, tous accourus pour le voir et pour l'applaudir. Le célèbre *Vaucanson* et madame *Denis* étaient avec lui dans son carrosse. L'un et l'autre ne revenaient pas de leur étonnement; le philosophe, sensible aux acclamations des Lyonnais, versait des larmes, et de tems-à-autre, disait: *Ah! ma nièce, ce n'est point ainsi que j'ai été traité à Francfort.*

On représenta *le Duc de Foix*, qui n'avait point encore été donné en France. C'est-là que le public rendit principalement ses hommages à Voltaire: tous les yeux étaient tournés vers lui; au moindre signe d'approbation qu'il donnait au jeu des acteurs, on l'applaudissait lui-même avec une espèce de fureur. Ceux qui ne purent entrer au spectacle, accoururent en foule à son auberge: on payait chèrement pour voir sa chambre, son lit, sa

1753. table, et les meubles qui étaient à son usage; on les touchait avec une espèce de vénération. Quelque part que la curiosité menât cet homme célèbre, il était aussitôt entouré d'une foule d'admirateurs. C'était au bruit d'un concert de louanges et d'applaudissemens qu'il traversait les rues : on ne jouait que ses pièces; on ne s'entretenait que de lui; enfin tout le tems de son séjour à Lyon, on ne parla que de vers, de talens et de gloire. *Plutus* en semblait exilé.

Honneurs, empressemens, sollicitations, tout fut employé de la part des habitans de cette ville, pour le retenir parmi eux; mais *Tencin*, leur archevêque, ce même *Tencin* qui avait présidé ce qu'on appelait le *brigandage* d'Embrun pour persécuter le vieux et vertueux *Soanen*, devenait jaloux des honneurs rendus à Voltaire.

Tencin savait que Voltaire n'était pas bien en cour; il imagina qu'on lui saurait gré de sa conduite, et se refusa à l'honneur de le recevoir chez lui. Il fit plus; il écrivit à *Louis XV*, pour lui demander de le faire sortir de Lyon, prétextant qu'il n'y était venu que pour faire imprimer des ouvrages pernicieux. Cette petite délation archi-épiscopale fut faite à pure perte.

perte. Le roi répondit au cardinal sèchement, 1753.
mais judicieusement, que « c'était à lui d'em-
» pêcher l'impression des mauvais livres à
» Lyon, mais que Voltaire était libre d'y
» rester ».

Si *Tencin* eût réussi à éloigner Voltaire de Lyon, tout évêque, sur le diocèse duquel il eût voulu s'arrêter, se fût cru en droit de faire la même demande à *Louis XV;* et il en eût résulté qu'un des hommes, qui a rendu le plus de services à l'espèce humaine, que toute ville aujourd'hui voudrait avoir possédé, que tout pays tiendrait à honneur d'avoir vu naître, n'eût point eu en France d'asile où il pût reposer sa tête.

Cependant à l'époque où tant de prélats lui fesaient la guerre, il n'avait point encore écrit quatre pages contre la religion.

Les Lyonnais, indignés de la persécution que leur archevêque lui avait suscitée, redoublèrent d'empressement à son égard: mais une sciatique violente dont il fut attaqué, l'obligea d'aller à Genève consulter *Tronchin.* Ce médecin, déjà connu et bientôt célèbre en Europe, se chargea du soin de dissiper sa sciatique, lui demandant seulement pour régime, de mettre fin à ses voyages. Des

1753. Génevois joignirent leurs instances aux conseils de *Tronchin*, lui promettant, sur leur république, un repos que, de long-tems, il n'avait eu, et des imprimeurs plus libres que ceux de France : c'etait tout ce qu'il pouvait désirer.

Ainsi Voltaire, ennuyé de courir le monde, achète, à vie, la maison des *Délices*; mais avant de l'habiter, il vint à Montrion près Lauzanne. L'empressement des habitans à le recevoir fut universel : ils avaient un théâtre de société, sur lequel des personnes très-aimables et très-instruites, jouaient la comédie. Voltaire demande, à titre d'acteur, de partager des amusemens, qui sont ceux de l'âge raisonnable, comme de la jeunesse. Ces jeux dramatiques devinrent bientôt plus brillans. Voltaire se fesait un plaisir d'être assidu aux répétitions; et le jour qu'il devait paraître sur le théâtre, on le voyait dès le matin, se promenant dans ses jardins avec une longue barbe blanche, vêtu, tantôt en arabe, tantôt en chevalier, tantôt à la grecque, tantôt en pontife, et tour-à-tour montrant à ses jardiniers étonnés, *Narbas*, *Zopire*; *Oroès* et *Lusignan*.

Il était heureux; mais une tracasserie elevée

à Lauzane entre les ministres du Saint-évangile, troubla son bonheur. Quelques pasteurs recommandables par leurs vertus, comme par leurs lumières, venaient souvent dîner et s'entretenir avec lui : il en obtint un témoignage authentique pour détruire une calomnie universellement répandue contre le philosophe *Saurin*, qui, ennuyé d'être pasteur dans un village de la Suisse, et voulant venir à Paris cultiver les mathématiques pour lesquelles il était né, avait quitté la communion de *Calvin* pour l'église romaine. 1753.

La demande de ce certificat, utile à l'innocence, était une bonne action; mais les jeunes ministres à qui il ne fut point présenté pour être signé, en firent un crime à ceux qui l'avaient donné. La querelle s'envenima : dans Lauzane, chacun prit parti selon ses intérêts. La comédie souffrit beaucoup de ces dissentions presbytérales. Voltaire fit des efforts pour tout appaiser; mais on ne répondit au désir qu'il avait de rétablir la paix entre les ministres du saint évangile, qu'en lui reprochant d'avoir lui-même divisé leur clergé. A son tour, il prend de l'humeur, et secouant la poussière de ses pieds, il quitte Lauzane et vient habiter sa maison des *Délices*.

1753. Ainsi, après une vie errante, toujours persécuté, tantôt par des prêtres catholiques, et tantôt par des ministres protestans; après avoir voyagé en Allemagne, de cour souveraine en cour souveraine; après avoir vécu dans le palais des rois, à Lunéville, à Berlin, Voltaire finit par se faire roi dans ses propres domaines.

CHAPITRE XXIII.

Voltaire aux Délices. *Chef-d'œuvres. Terreurs de Voltaire. En cour, on veut le faire cardinal. Le parlement fait brûler le* Cantique des Cantiques. *Colère de Voltaire.*

ANNÉES de 1755 à 1757.

1755. LA cour des rois ne convenait ni au repos, ni à la gloire de Voltaire : pour être un grand-homme, il fallait qu'il fût dans la retraite; et pour être heureux, il fallait qu'il fût chez lui.

La maison des *Délices*, où il vint s'établir, ne porta point en vain un si beau nom. En

peu de tems, elle devint la maison d'*Aristipe.* 1755.
Tous les plaisirs et tous les agrémens de la vie s'y réunirent. Il y eut des bals, des fêtes, des comédies et des soupers. Les étrangers y abordaient de toutes parts. Les Génevois y étaient bien reçus. Madame *Denis*, sa nièce, en faisait les honneurs.

L'un des premiers fruits de cette retraite fut un chef-d'œuvre dramatique. Voltaire n'était jamais plus grand que dans les sujets que son imagination créait. C'est là qu'on voyait le philosophe, mêlant toujours la morale aux tableaux des nations qu'il mettait sur la scène. Telles étaient les tragédies de *Zaïre*, d'*Alzire* et de *Mahomet*. Telle fut celle de *Gengis-Kan*, prince Tartare, qui, après avoir soumis, par les armes, un peuple paisible et heureux, se soumet lui-même aux lois de ce peuple.

Parmi les historiens et les poëtes dramatiques, anciens et modernes, Voltaire était déjà assis au premier rang : il voulut encore avoir la première place parmi les romanciers, et nous eûmes *Candide*, ouvrage plus gai, plus varié, plus moral, et sans contredit d'un meilleur ton que don *Quichotte* ; ayant en outre cette perfection de brièveté qui manque au roman espagnol. Pendant près de quatre

1755. ans, on ne parla dans le monde que de *Candide.* Point d'evêque, point de magistrat, point de militaire, point de financier qui n'eût lu son *Candide.* En société, c'était à qui citerait quelqu'aventure, ou quelque bon mot de *Candide*; et l'on concluait toujours que pour être heureux, il fallait, comme Voltaire et *Candide*, finir par cultiver son jardin.

Depuis long-tems, on était dans l'attente d'un ouvrage historique : il parut enfin sous le titre d'*Essai sur l'esprit et les mœurs des nations.* Cet essai est un magnifique tableau de tous les peuples qui méritent d'être connus. A chaque point de ce tableau, on voit le philosophe déclarant la guerre au fanatisme, à la tyrannie ; faisant parler hautement les droits imprescriptibles de l'homme, contre le droit du plus fort. Cet ouvrage sera éternellement regardé comme un monument élevé par la philosophie, pour le salut du genre-humain. On voulut en consacrer l'époque : on frappa, à la gloire de Voltaire, une belle médaille, sur laquelle, d'un côté, on voit son portrait, et sur le revers, cette belle légende : *Il ôte aux nations le bandeau de l'erreur.*

Pendant qu'enseveli dans la retraite, il s'occupait du bonheur et de l'amusement de ses contemporains, les méchans travaillaient à sa perte : ils firent courir, dans le public, des manuscrits de la *Pucelle d'Orléans*, dans lesquels ils avaient inséré des vers contre *Louis XV* et contre madame *Pompadour*, alors toute-puissante. Le jeune *Grasset*, de Genève, fut commis, par cette dame, pour lui en avoir un exemplaire à quelque prix que ce fût. Le même *Grasset* vint aux *Délices* donner avis à Voltaire de la commission dont il était chargé ; il ajouta qu'il en connaissait un exemplaire dont on voulait cinquante louis d'or. Voltaire promit les cinquante louis, et ne demanda qu'à voir les vers contre le roi et la favorite. 1756.

Grasset revint le lendemain aux *Délices*, apporter les vers et gagner les cinquante louis d'or. A la lecture de ces vers, Voltaire s'écrie plusieurs fois : *Je suis perdu !* Madame *Denis* cherche-t-elle à calmer son esprit ? *Ah ! ma nièce*, s'écrie-t-il, *ma nièce*, *le parlement me fera brûler* ! On veut en vain le rassurer contre cette terreur panique, lorsque, s'imaginant que *Grasset* a le poëme dans sa poche, il le prend tout-à-coup à la gorge, en criant :

1756. *Rends, malheureux, rends cette infâme Pucelle, ou je t'étrangle.* Le jeune-homme se débarrasse de ses mains, et se retire avec précipitation.

Voltaire monte en voiture, court à Genève, le dénonce et le fait emprisonner. *Grasset* avoue que le manuscrit de la *Pucelle* est chez un marchand de fer. Il fut trouvé chez une lingère, et brûlé.

Après trois jours de prison; *Grasset* fut élargi, et eut ordre de rester tranquille : ce jeune-homme, ne pouvant poursuivre Voltaire, ameuta contre lui les pasteurs et les théologiens de Genève. Parmi eux, était *Jacob-Vernet*, qui venait quelquefois aux *Délices* prêcher la tolérance à table, et s'offrir à Voltaire pour être l'éditeur de ses œuvres. Le philosophe avait refusé les services du théologien, et s'en était fait un ennemi dangereux. Cet ennemi réunit un moment autour de ses tréteaux les pasteurs de Genève : ils firent cause commune; les uns reprochaient à Voltaire de les accuser de ne pas croire en la divinité du Christ, ce qui était vrai; les autres, d'avoir imprimé que *Calvin* avait une ame atroce, ce qui était faux : il l'avait écrit et ne l'avait point imprimé. Toute la cléricature de la cité était en mouvement, et de-

mandait à grands cris vengeance au magnifique conseil. 1756.

Cependant le goût, la politesse, le savoir, une raison éclairée s'introduisaient insensiblement à Genève : on devait cet heureux changement à Voltaire, dont la présence semblait tout animer dans le canton. Si nous en sommes plus instruits, disaient les uns, si nos femmes sont plus aimables, si nous nous amusons davantage que par le passé, il n'y a pas un grand mal à cela.

Les rigoristes, au contraire, criaient au scandale : ils craignaient que Genève ne devînt un peuple de penseurs, une république de philosophes. Les pasteurs, ne présageant, si ce bien arrivait, que la perte de leur crédit, échauffaient le parti de ces rigoristes. La sévérité avec laquelle ils vivaient pour se maintenir en considération, les excluant du bal et de la comédie, ils ne parlaient que de damnation pour ceux des enfans de *Calvin* qui goûtaient de tels plaisirs. Ils avaient pour eux cette partie du peuple sur laquelle ils dominaient, parce qu'elle est la moins instruite. On parla, dans Genève, d'empêcher Voltaire de jouer la comédie sur le territoire de la république. Il fut question de lui ôter le droit

1756. qu'on lui avait laissé de s'y établir. Pour apaiser le peuple, on nomma une commission, à la tête de laquelle était *Jacob-Vernet*, son ennemi : tout était à craindre pour Voltaire. Il n'eut d'autre moyen, pour se débarrasser de cet ennemi, que de le tourner en ridicule. On en rit beaucoup, et on n'en parla plus. Pendant l'orage, Voltaire s'était retiré à *Montrion*, et l'orage appaisé, il revint aux *Délices*. Les magistrats de Genève et les prêtres revinrent dîner chez lui ; mais *Vernet* n'osa y reparaître.

Dans le tems que Voltaire jouissait du plaisir de donner la comédie aux Génevois, de les instruire et de les amuser, on voulut le faire acteur dans une autre comédie qui devait se jouer à Paris. Le peuple écrasé du poids d'une guerre, qui n'était ni heureuse ni glorieuse, s'en prenait à madame *Pompadour* : elle passait pour faire les ministres et les généraux. *Soubise*, qui, par son impéritie, venait d'occasionner la honteuse déroute de *Rosbac*, était sa créature. On lui attribuait toutes les calamités dont la France était affligée. La haine du peuple semblait être à son comble. Celle des parlemens éclatait de tems à autre. Plusieurs de ses favoris, chargés de

porter les ordres du roi, pour enregistrer des 1756.
édits bursaux, avaient été décrétés de prise-de-corps. Les amis de madame *Pompadour* imaginèrent que pour étouffer le cri de l'indignation, il lui suffirait de se faire dévote, ou même d'en prendre le masque. Le jésuite *Saci* fut désigné pour jouer le rôle de confesseur. De jeunes dames, sans amans publics, devaient se ranger autour d'elle, et lui composer une petite cour de dévotion. Voltaire fut invité, par le duc de la *Valière*, à traduire en vers les Pseaumes et les livres sapientiaux. On lui promettait d'en faire une superbe édition au Louvre, à l'usage de la belle pénitente ; mais Voltaire, qui n'avait pas oublié que par le crédit de la moderne *Magdelaine*, cet honneur, accordé aux mauvaises tragédies de *Crébillon*, avait été refusé à la *Henriade*, ne montra que de l'indifférence à se faire traducteur. Pour l'y engager, on présenta un grand appât à sa vanité. On lui fit entrevoir l'espérance d'être cardinal. Il sentit tout le ridicule d'une pareille farce ; mais on lui en avait confié le secret ; et tout secret, de quelque nature qu'il fût, lui était sacré. Il aurait bien voulu en plaisanter : il était retenu par la crainte qu'on ne le livrât au parlement, comme auteur de

1756. la *Pucelle d'Orleans*, que ses ennemis venaient de faire imprimer avec des vers contre *Louis XV*. Sans rien promettre, Voltaire répond que ne sachant s'il est propre au genre où l'on veut l'employer, avant de s'y exercer sérieusement, il va tenter un essai de traduction ; et pour cet essai, il choisit l'*Ecclésiaste* et le *Cantique des Cantiques*. Ce fut un précis en vers qu'il donna de l'un et de l'autre de ces deux livres. Le premier de ces précis était sans athéisme, et le second sans obscénité !

Dans le texte, le *Cantique des Cantiques* est extrêment libre. Il y a loin de cette chanson hébraïque, aux poésies pastorale de *Théocrite* et de *Virgile*, dont les pensées sont exprimées avec précision, graces et clarté. Sous la plume de Voltaire disparurent de ce cantique juif, l'indécence, l'obscurité et l'incohérence des idées.

Le parlement de Paris trouva très-mauvais que Voltaire l'eût mis en bons vers : sous *Louis XIV*, il avait souffert que l'abbé *Cotin* en fit une mauvaise comédie. L'abbé *Terrai* fut chargé d'en rendre compte aux chambres assemblées ; et dans le compte qu'il en rendit, il ne manqua pas d'assurer que le *précis du Cantiqne des Cantiques*, par Voltaire, était

une *traduction licencieuse*. Ce mot licencieuse 1756.
fesait un plaisant effet dans la bouche de ce magistrat en tonsure, qui vivait alors publiquement, en adultère, avec deux femmes à-la-fois. Le parlement, sur son rapport, fit brûler le *précis du Cantique des Cantiques*. Cette absurdité parlementaire était de nature à étonner Voltaire. Il s'en irrite en effet ; et dans son indignation, sans calculer les dangers auxquels il s'expose, il écrit, et rend publique la lettre suivante :

« J'apprends avec mépris que le *précis du* » *Cantique des Cantiques* a encouru la disgrace » de quelques ignorans qui font les entendus. » Ces pauvres gens ont jugé cet ouvrage, » comme ils jugeraient une jouissance de » l'abbé *Lattaignant* . . . . Ils s'imaginent » que la nature a été, au fond de l'Asie, ce » qu'elle est dans la cour du palais . . . . » Il faut apprendre à ces pédans petits-maî- » tres, qu'il y a une grande différence entre » les mœurs asiatiques, et celles des badauds » de Paris . . . *Le Cantique des Cantiques* » n'est pas fait pour notre langue, disent ces » hypocrites qui lisent l'*Aloïsia* . . . et qui » prennent des airs graves en sortant des » lieux que fréquentait *Oliba* . . . . Qu'ils

1756. „ sachent que les plus vils excrémens, et „ le bourgeois qui achète un office, sont „ égaux aux yeux du créateur . . . . Aux „ yeux du sage, rien n'est odieux que l'es- „ prit d'ignorance et d'orgueil qui juge de „ tout suivant ses petits usages et ses petites „ idées . . . „.

„ L'esprit du texte est entièrement conservé „ dans mon ouvrage. C'est ainsi qu'en ont „ jugé les princes de l'église de Rome, et leur „ approbation a un peu plus de poids que „ les censures de quelques laïcs qui n'en- „ tendent ni l'hébreu, ni le grec, qui savent „ très-peu de latin, parlent mal français, et se „ mêlent toujours de dire leur avis sur ce „ qui ne les regarde pas „.

L'explosion de la colère de Voltaire fut grande; le bruit en retentit dans toute l'Europe. Le parlement en était étonné, et craignait de se venger. Cependant la brûlure du *Cantique des Cantiques* tourna au profit de Voltaire. On ne lui parla plus ni de cardinalat, ni des pseaumes de *David*. On n'eût osé employer, à une comédie de dévotion, un philosophe qui, en plein parlement, venait d'être dénoncé, comme ayant fait une *traduction licencieuse*.

CHAPITRE XXIV.

Ligue contre les Philosophes. Voltaire, entreméteur de la paix entre Frédéric II *et* Louis XV.

ANNÉES de 1757 à 1760.

LA cour, le parlement, le clergé, sans cesser de se haïr et de se combattre, se réunirent contre les philosophes. Ils prirent à leurs gages des journalistes, des gazetiers, des aboyeurs. Les jésuites se mirent au service de la cour; les jansénistes au service du parlement, et le clergé se fit un appui de *Fréron*. 1757.

Des familles puissantes alors, les *Noailles*, les d'*Aguesseau*, la princesse de *Robecq*, la comtesse de *la Marck*, entrèrent dans cette ligue. Leurs femmes-de-chambre et leurs laquais furent détachés pour commencer à battre la campagne; et celui qui la battit le mieux, fut un nommé *Moreau*, lequel, protégé par les *Noailles*, finit par accumuler sur sa tête, et sous différens

1757. noms, près de cinquante mille livres de traitement.

La cour sonna la charge la première contre les philosophes ; et ce fut par une déclaration du conseil du roi, qui portait peine de mort contre tout Français qui publierait des écrits *tendant à attaquer la religion.* C'était une vraie déclaration de guerre. Les dévots s'attendaient à en voir au moins deux de pendus par semaine: ils furent trompés dans leur attente ; on n'en pendit pas un ; mais on les tourmenta horriblement.

Le privilége accordé à l'*Encyclopédie* fut d'abord révoqué par le chancelier. L'avocat-général, *Omer Joly de Fleury*, la dénonça au parlement de Paris ; et, sur son réquisitoire, elle fut prohibée. La France eût une branche de commerce de moins. Les hommes qui élevaient ce superbe monument furent traités d'athées, de déistes, de rebelles, et de corrupteurs des mœurs.

On en vint ensuite au livre de l'*Esprit.* Tandis que les jésuites intriguaient et s'évertuaient pour le faire condamner au parlement, Helvétius vivait retiré dans sa terre de Voré. Les jansénistes prenaient son parti. L'abbé Chauvelin et Clément de Feuillée informaient chaque

chaque jour l'auteur des dispositions de leurs 1759.
confrères sur sa condamnation. Il y eut trois avis qui opinaient à la mort contre un philosophe qui s'était soumis à toutes les formalités des lois, et avait obtenu, pour l'impression de son ouvrage, un privilège et un censeur. Ce fut le conseil du roi, moins absurde que le parlement, qui sauva l'auteur et empêcha ce nouvel outrage à la raison publique, en rendant un arrêt d'évocation. On se contenta d'une rétractation du philosophe; le livre seul fut brûlé; et les jésuites furent satisfaits de ce triomphe sur le jansénisme et la philosophie.

Le nom d'encyclopédiste devint odieux, et celui de philosophe une injure. Quiconque écrivait contre les philosophes était protégé et récompensé. On pouvait impunément les injurier et les calomnier. S'ils se défendaient, on les exilait, ou on les mettait à la Bastille. Un homme instruit demandait-il un régiment, un bénéfice, un emploi de commis? son compétiteur arrivait, disant: c'est un philosophe, et le philosophe était exclu.

La haine contre les philosophes alla plus loin qu'on ne l'imagine: il fut question de les chasser de France; c'était le secret du conseil du roi. Leurs écrits en étaient le prétexte;

1759. mais la véritable raison était que la plûpart d'entr'eux avaient déplu à madame de *Pompadour*, qui dirigeait le conseil, et qui, dans chaque ministre, avait un esclave. Elle leur en voulait, parce qu'ils vantaient la musique italienne, quand elle prenait parti pour la musique française. Un autre de leurs torts, à ses yeux, fut d'appuyer les bouffons, lorsqu'elle s'était déclarée pour l'opéra-comique.

Le duc de Choiseul, qui venait d'entrer dans le ministère, rechercha les faveurs de madame *Pompadour*, pour avoir, au sujet des philosophes, le secret du conseil, que tous les ministres ne savaient pas : il eut assez de bon sens pour épargner à la France cette atrocité qui l'eût déshonorée, et qui n'eût produit d'autre effet que de les rendre plus libres pour écrire contre les vices du gouvernement, et contre les abus du culte. M. *de Choiseul* n'aimait certainement pas les philosophes ; mais il ménageait Voltaire, leur chef. D'un côté il protégeait *Fréron* et *Palissot*, leurs ennemis ; et de l'autre il le caressait, comme lui pouvant être utile à négocier un rapprochement entre le roi de France et le roi de Prusse, avec qui Voltaire avait, depuis près de trente ans, une correspondance suivie.

Cette idée de rapprocher les deux rois était 1759.
déjà entrée dans la tête du vieux cardinal *Tencin*, archevêque de Lyon. Il avait obtenu d'en être l'entremetteur. Le philosophe, présageant que ce cardinal n'en recueillerait que des dégoûts, ne voulut jouer, dans cette négociation, d'autre rôle que celui d'agent passif. La margrave de *Bareith*, sœur du roi de Prusse, et *Tencin*, l'entamèrent : Voltaire recevait leurs lettres, et les fesait passer à leur destination. *Louis XV* désavoua ces préliminaires ; et *Tencin*, forcé d'écrire qu'il avait agi sans mission, en mourut, dit-on, de chagrin. La singularité de ce fait est de voir le cardinal *Tencin* se servir, pour ses desseins, d'un écrivain contre lequel, quatre ans auparavant, il avait écrit à *Louis XV* pour le faire exiler de Lyon.

Voltaire, agent passif de ce rapprochement, devint bientôt entremetteur actif d'une guerre de plume que se firent les deux rois. *Frédéric II*, piqué du ton de hauteur avec lequel on avait forcé *Tencin* de répondre à sa sœur la margrave de *Bareith*, s'en vengea par une ode contre *Louis XV*, qu'il envoya à Voltaire, et dans laquelle, après avoir dépeint ce roi endormi dans les bras de la molesse et

1759. de madame de *Pompadour*, il finit par ces trois vers

« Cet esclave parle en maître !
» Ce Céladon, sous un hêtre,
» Croit dicter le sort des rois.

M. *de Choiseul*, à qui Voltaire fut obligé d'envoyer ces vers, riposta, au nom de *Louis XV*, par une ode qui finissait ainsi :

» . . Censeur moins sauvage,
» Souffre l'innocent badinage
» De la nature et des amours :
» Peux-tu condamner la tendresse,
» Toi qui n'en a connu l'ivresse
» Que dans les bras de tes tambours ?

Il ne tenait qu'à Voltaire, s'il avait voulu s'amuser, de voir le roi de France et le roi de Prusse se faire la guerre en vers. C'eût été une nouvelle scène dans le monde : il se donna un autre plaisir, et plus digne d'un philosophe, celui d'être plus sage que les deux rois. Il garda l'ode de *Louis XV*, et écrivit à *Frédéric II*, que la sienne était très-belle, mais qu'il ne devait pas la rendre publique : il ajouta que sa nièce l'avait brûlée, crainte qu'elle ne lui fût imputée. *Frédéric* le crut, le remercia, non sans quelques repro-

ches d'avoir brûlé les plus beaux vers qu'il 1759.
eût faits de sa vie (*).

Pour rendre la plaisanterie complète, Voltaire imagina de poser les premiers fondemens de la paix, en Europe, sur ces deux odes, qui devaient perpétuer la guerre. Il voulait aussi se donner la satisfaction de prouver sur quels petits et faibles pivots roulent les destinées des royaumes. Cette idée fut goûtée de M. *de Choiseul*, dont la voix, dans le conseil, avait acquis une grande prépondérance. Ce ministre écrivit en conséquence, à Voltaire, des lettres ostensibles, mais conçues de manière que le roi de Prusse, sans donner de l'ombrage à l'Autriche, pouvait hasarder des ouvertures de paix. Le roi de Prusse, de son côté, en écrivait à Voltaire de pareilles, mais dans lesquelles il ne risquait pas de déplaire à la cour de Londres. Voltaire comparait ce commerce de lettres aux mines que font deux chats qui, d'un côté, montrent patte de velours, et des griffes de l'autre.

Le roi de Prusse fut battu par *Daun*, et la

(*) Ces deux pages sont extraites des Mémoires de Voltaire. Voyez Tome XCII. Edition *in*-12. C'était Palissot, dont le duc de Choiseul empruntait la plume pour répondre au roi de Prusse.

1759. cour de France devint plus réservée dans ses lettres. Piqué de cette réserve, ce roi a recours à la perfidie. Il envoie à Londres les lettres que Voltaire lui a confiées, et tâche de semer la zizanie entre la France et ses alliés.

1760. Cependant *Frédéric*, voyant les flancs de ses États pressés de toute part, envoie encore à Voltaire des vers et des propositions de paix. Il convient que l'électeur de Saxe doit être dédommagé du mal qu'il lui a fait, et offre pour dédommagement Erford, qui ne lui appartient pas. Il fallait que *Frédéric* dépouillât toujours quelqu'un : c'était sa façon de traiter. De tous les princes de son tems, il fut le seul que la guerre enrichit, quand elle ruinait les autres. Ces propositions donnèrent l'espoir d'une paix prochaine : mais on continua de se battre.

La guerre qu'à Paris on fesait alors aux philosophes, était sans espérance de paix pour eux. On ne cessait de les harceler et de les battre avec des édits et des mandemens, des arrêts, des décrets de Sorbonne, et de petites brochures.

Moreau, que soudoyait la maison de *Noailles*, s'efforçait, dans l'histoire des *Cacouacs*, de les rendre ridicules. *Palissot* (17), que mesdames

Lamarck et *Robecq* avaient lancé contre eux, 1760.
employait le peu de talent qu'il avait à les rendre odieux. Les dévots et les gens de cour s'édifièrent grandement de son drame contre *les philosophes;* la raison s'en scandalisa, et le tems en eut bientôt fait justice.

Pendant que *Palissot* les donnait en spectacle sur le théâtre, à tous les fanatiques et à toutes les dévotes de Paris, le parlement, les jansénistes et les jésuites écrivaient et fesaient écrire que les philosophes étaient des impies et des séditieux, qui en voulaient à Dieu et à la vie des rois.

Cependant dans ce tems même, *Damiens* assassina *Louis XV*, et six magistrats du parlement se trouvèrent impliqués dans ses dépositions. *Joseph II*, roi de Portugal, fut aussi assassiné, et trois jésuites furent brûlés comme ayant approuvé cet assassinat.

Si les philosophes étaient vexés, calomniés, Voltaire, leur chef, était respecté. Sa grande renommée en avait fait un homme important en Europe. C'était en quelque façon, sous son égide, qu'ils combattaient les sots et les préjugés. Ils éprouvèrent des défaites : mais, constamment réunis dans leurs efforts pour changer l'opinion domi-

1760. nante, ils devaient, à la longue, demeurer maîtres du champ de bataille.

CHAPITRE XXV.

Voltaire se fait justice de ses ennemis. Dangers qu'il court au parlement de Paris. Chefs-d'œuvre.

ANNÉES de 1760 à 1762.

1760. DEPUIS plusieurs années, ainsi que nous venons de l'exposer, on voyait en France une cabale impudente et méprisée qui affectait de parler des encyclopédistes comme d'une faction dangereuse à l'État. La plûpart de ceux qui formaient cette cabale, étaient des littérateurs médiocres, qui, par leurs clameurs, cherchaient à faire leur cour à des dévotes en crédit, pour avoir quelque pension ou quelque bénéfice. A force de crier, ils parvinrent à rendre suspects ceux qui cultivaient paisiblement la philosophie. C'est eux qui, par leurs cris insensés, firent plonger le célèbre *Diderot* dans le donjon de Vincennes; qui armèrent les gens de lois contre le vertueux et paisible

Helvétius, lequel ne désarma ses juges qu'en 1760. leur demandant pardon d'avoir scandalisé les fidèles ; et contre l'honnête *Toussaint*, lequel se vit forcé de fuir sa patrie, qu'il honorait, après avoir vu brûler son livre des *Mœurs*. Ce furent encore ces énergumènes qui provoquèrent et l'arrêt qui condamna l'*Encyclopédie*, ce vaste dépôt des connaissances humaines, et cette fameuse déclaration, qui portait peine de mort contre tout philosophe qui écrirait contre la superstition.

On doit mettre au nombre de ceux qui se signalèrent le plus par leurs clameurs, un nommé *Chaumeix*, un abbé *Guion*, dont le nom, aujourd'hui, est aussi ignoré que celui de *Chaumeix*; un abbé *Gauchat*, qui fit plus de vingt volumes pour prouver que *Montesquieu*, l'un des plus beaux génies dont s'honore la France, ne croyait pas à la religion catholique ; un abbé *Joannet*, qui fesait le *Journal Chrétien*; un abbé *Dinouart*, associé de *Joannet*, que *St.-Foix* força à demander pardon de l'avoir calomnié dans son *Journal Chrétien*; un récollet *Hayer*, un cordelier *Viret*, un jésuite *Berthier*, qui, oubliant que sa compagnie était en guerre ouverte avec les jansénistes, crut pouvoir la déclarer impuné-

1760. ment aux philosophes ; un *Palissot*, qui, n'ayant pu se concilier leur estime, les représenta sur le théâtre comme une association de coupe-bourses ; un *Pompignan*, qui, voulant avoir l'institution des enfans de France, et ayant obtenu un fauteuil à l'académie française, les dénonça, le jour même qu'il en prit possession, comme des gens qui ébranlaient le trône ; enfin, un *Fréron*, qui, pour vivre, ayant embrassé le métier de folliculaire, ne cessait d'outrager tous les hommes-de-lettres.

Dans toutes ces satyres, alors si décriées, et aujourd'hui si profondément oubliées, Voltaire n'était point épargné : le moment de la justice était venu ; celle qu'il rendit à ses ennemis ne fut qu'un délassement à ses grands travaux. Il s'en fit un jeu, et jamais une occupation sérieuse. Voyons-le donc rendre à chacun selon ses œuvres.

Le père *Bertier*, qui travaillait au *Journal de Trévoux*, et dont Voltaire avait beaucoup à se plaindre, ne fut point confondu avec ses autres ennemis. Il le fit mourir bâillant sur le chemin de Versailles. La plaisanterie fut trouvée excellente. Dès ce moment, ce jésuite et ses confrères ne purent se montrer en cour sans exciter des éclats de rire. Cela leur valut

la perte d'une partie de leur considération. Les 1760. hommes sont ainsi faits : ils cessent presque toujours d'estimer ceux dont le public se moque.

Dans le *Pauvre Diable*, petit poëme qui, par la gaieté et l'imagination qui y règnent, peut être mis à côté des meilleures satyres de *Boileau*, il en immola une demi-douzaine à la risée publique ; et ceux qui échappèrent alors à ses railleries, eurent bientôt leur tour dans le *Russe à Paris*.

Pompignan, qui, en pleine académie, avait osé signaler Voltaire comme un philosophe dangereux, fut pendant six mois le sujet de ses turlupinades. Chaque courrier qui arrivait de Genève, portait un pamphlet contre lui. Les *si*, les *quand*, les *pourquoi*, des couplets de toute espèce, où le philosophe s'égayait aux dépens de son détracteur, pleuvaient de toutes parts à Paris et à Versailles. On se les arrachait ; on savait sur-tout par cœur le petit poëme, intitulé : *La Vanité*. Ce poëme finissait par ces deux vers, qui devinrent bientôt proverbe :

» César n'a point d'asyle où sa cendre repose,
» Et l'ami *Pompignan* croit être quelque chose !

1760. L'humiliation de *Pompignan* était entière : il n'osa plus se montrer à Versailles, ni à l'académie française. Un mémoire, qu'il présenta au roi contre Voltaire, mit le sceau à tous ses ridicules : c'était en effet le comble de la vanité, de penser que *Louis XV*, occupé d'une guerre très-sérieuse, et même très-malheureuse, s'occuperait aussi d'une guerre de beaux-esprits.

Cependant, croirait-on que ce ne fut qu'à cette vanité de *Pompignan* que Voltaire dut son repos ? Si, au lieu de faire *un mémoire au roi*, il eût porté plainte au parlement, l'affaire y devenait très-sérieuse. Voltaire y avait pour ennemis tous les jansénistes, dont il avait si souvent conspué la secte. On y était en outre très-irrité du ton de mépris dont il avait parlé des magistrats qui condamnèrent au feu son *Précis du Cantique des Cantiques*.

Le parlement qui n'avait osé se venger de Voltaire, se fût fait un vrai plaisir de *rendre justice à Pompignan*. Jugeons-en par le propos de l'abbé *Chauvelin*, conseiller de grand'-chambre, à plusieurs de ses confrères, qui plaisantaient de son *mémoire au roi. M. de Pompignan*, leur dit-il, *est un*

mal-adroit : s'il voulait avoir bonne et prompte 1760.
justice, ce n'était point au roi, c'était à nous qu'il devait s'adresser (18).

L'évêque du Puy, frère de ce même *Pompignan*, qui était à Paris le sujet de tant de railleries, descendit dans l'arêne. Il n'eut point la vanité de recourir à l'autorité royale pour venger son frère ; mais il eut le ridicule d'adresser aux diocésains du Puy-en-Velay une *Instruction pastorale*, dans laquelle il exhalait l'amertume de son zèle contre les philosophes anglais et français, gens fort peu connus dans les montagnes du Velay.

Voltaire, qui était celui à qui il en voulait le plus, fut traité sans ménagement ; et le philosophe répondit à l'instruction de monseigneur, par la *Lettre d'un Quaker à l'Ami Jean-Georges*, dans laquelle on trouve autant de sel et de raison, que dans les lettres de *Pascal*, et plus de gaieté. On rit de *Pompignan* évêque, comme on avait ri de *Pompignan* académicien. Après que Voltaire, par ses plaisanteries, eut ôté à l'un et à l'autre cette considération, qui aurait pu les rendre dangereux aux philosophes et à lui-même, s'ils avaient eu l'éducation des enfans de France, il les oublia entièrement.

1760. C'est au milieu de la guerre défensive que Voltaire fesait à ses ennemis, qu'on représenta la magnifique tragédie de *Tancrède*, qui, pour la première fois, retraçait sur le théâtre français, aux yeux de la nation, les mœurs et les usages de l'antique chevalerie.

Dans le tems que, tout à-la-fois, Paris et les provinces retentissaient des applaudissemens donnés à ce chef-d'œuvre, son inimitable auteur préparait un acte de vengeance contre ce même *Fréron*, qui, depuis dix ans, le poursuivait de ses critiques.

On sait que ce journaliste, tout en prêchant le despotisme des rois et le despotisme des prêtres, s'égayait trois fois par mois aux dépens de Voltaire. Il était encouragé, autorisé par le gouvernement, protégé par des hommes en place, pour faire la guerre aux philosophes.

Ce fut contre lui que Voltaire poussa le plus loin la vengeance : jamais il ne fut plus vrai de dire, en voyant *Fréron* dans l'*Ecossaise*, qu'*Apollon* avait véritablement écorché *Marsias*. Voltaire, en se vengeant des injures qu'il en avait reçues, vengeait en même-tems vingt écrivains estimables qui avaient à s'en plaindre.

Les plaisanteries du philosophe contre tant 1760.
d'auteurs en sous-ordre, furent regardées comme des actes de justice, et il se les fit pardonner par le sel dont il les assaisonna. Des insectes dévoraient ses fruits; il échenilla les arbres de ses jardins: c'est le droit de tout propriétaire,

CHAPITRE XXVI.

Adoption de mademoiselle Corneille, *de* J. J. Rousseau *et de* Voltaire.

ANNÉES de 1761 à 1763.

DÉTOURNONS pour jamais nos regards 1761.
de ces ridicules et tristes objets dont nous n'avons crayonné l'esquisse qu'à regret. Occupons-nous de sujets plus dignes d'un philosophe; et voyons Voltaire, recevoir chez lui, avec la tendresse d'un père, un enfant qui était à Paris sans ressource. C'était la petite fille, c'était les restes du sang du grand *Corneille*. Elle avait passé son enfance dans un village, occupée avec sa mère à faire des paniers d'osier, que le père, ainsi qu'il me

1761. l'a raconté, allait vendre au marché d'Évreux. On détermina ce père à venir à Paris avec sa femme et sa fille. *Fontenelle*, qui touchait à sa centième année, ne voulut point les reconnaître pour parens ; et ils furent long-tems réduits à traîner, dans les rues de Paris, le grand nom de *Corneille*. Ce nom, à la longue, leur valut les générosités des comédiens français. Le produit d'une représentation de *Rodogune*, donnée à leur profit, servit à payer leurs dettes. Cette ressource ne fut que momentanée.

Lebrun, connu depuis par quelque talent pour la poésie lyrique, crut Voltaire capable d'une bonne action, et il ne se trompa point. Il lui proposa de recevoir mademoiselle *Corneille*, et sur-le-champ la proposition fut acceptée avec transport et même reconnaissance. « *Envoyez*, répond-il, *envoyez cet enfant : il » est juste qu'un vieux soldat du grand Cor» neille, soit utile à la petite fille de son général* ». Le jour de l'arrivée de mademoiselle *Corneille*, fut un jour de plaisir et de fête dans la maison. Soins, attentions, rien ne fut oublié ; osons le dire : les égards de Voltaire envers cet enfant, tenaient du respet.

Tandis que madame *Denis* travaillait à son éducation,

éducation, Voltaire s'occupa bientôt de son établissement. Il fit, sur les tragédies de son grand-père, un commentaire qu'on désirait depuis long-tems, comme un ouvrage utile et même nécessaire aux étrangers qui apprennent notre langue. On ouvrit une souscription, dont le bénéfice forma en partie la dot de mademoiselle *Corneille*. Un trait unique dans l'histoire moderne, fut de voir tous les rois, tous les princes de l'Europe, les ministres, les grands, les gens de finance, tous mus par Voltaire, joindre, à l'envi l'un de l'autre, leurs largesses à ses veilles, pour marier la petite fille d'un poète français. C'est ici le cas de dire qu'un grand homme est de tous les pays. 1761.

Mademoiselle *Corneille*, devenue fille d'adoption de Voltaire, croissait et s'élevait sous ses yeux. Quand il en fut tems, il l'a dota et lui donna un mari qu'il traita comme son gendre : c'était M. *Dupuis*. Pendant sept ans, il garda auprès de lui les deux époux et leurs enfans.

Ajoutons que les générosités du philosophe à l'égard de la petite fille du grand *Corneille*, pauvre et abandonnée, se fesaient dans un tems où, en France, des jeunes seigneurs et de fastueux traitans enrichissaient des filles

1761. de théâtre, et se ruinaient scandaleusement en les couvrant de diamans.

Avant de terminer ce chapitre, nous dirons un mot de J. J. *Rousseau.* Il était l'homme le plus éloquent qui eût encore paru, non de cette éloquence de mots et de phrases, mais de cette éloquence de sentimens qui élève l'ame, qui l'embrâse, et qui, l'enveloppant dans un tourbillon de raisonnemens vrais ou faux, l'entraîne comme elle veut. Pendant près de quinze ans, *Rousseau* eut à se louer de Voltaire. A peine fut-il compté parmi les hommes-de-lettres, qu'il lui écrivit: *C'est dans leur sein que je me console de tous mes maux.... Sensible à l'honneur que vous faites à ma patrie, je partage la reconnaissance de mes concitoyens: embellisez l'asile que vous avez choisi; éclairez un peuple digne de vos leçons* (*). Cela voulait dire, si je ne me trompe, soyez toujours vous-même, soyez ce que vous avez été. Jusqu'alors Voltaire, digne de l'estime de *Rousseau*, ne dut pas cesser de la mériter; car sur le territoire de Genève, il ne fut en effet que ce qu'il avait été par-tout où il s'était trouvé, homme-de-lettres et philosophe, ennemi des charlatans comme des superstitieux.

(*) Lettres de J. J. Rousseau, 1755, 10 septembre.

Emile, le meilleur ouvrage qui eût encore paru sur l'éducation, éleva sur la tête de *Rousseau* un orage terrible. Le parlement de Paris, sans avoir égard pour ce chef-d'œuvre, le fit brûler, quoiqu'imprimé en Hollande, avec la permission de leurs Hautes-Puissances; et dépêcha à Montmorenci ses huissiers pour arrêter *Rousseau*. Cette affaire, si on l'eût trouvé, devenait très-sérieuse : il lui en eût peut-être coûté la vie; car *ce n'est pas assez*, disaient quelques magistrats, *de brûler des livres, si nous ne brûlons encore les auteurs* (*). 1761.

Voltaire qui, par les relations qu'il avait à Paris, avait vu l'orage gronder, avant qu'il n'éclatât, fit offrir à *Rousseau* une retraite dans sa maison de Tournai : c'est-là, disait-il, qu'il pourra philosopher à son aise, sans craindre aucune persécution; mais *Rousseau* ne répondit à cette offre de service qu'en lui écrivant : *Je ne vous aime pas, parce que vous corrompez, par vos comédies, ma république, pour prix de l'asile qu'elle vous a accordé. . . . . Je vous hais.* Je doute que *Diogène* se fût exprimé autrement. A la tournure du remercîment, Voltaire, plus affligé qu'irrité, se borna à dire : « Notre ami *Jean-Jacques* est plus malade

(*) Voyez les confessions de J. J. *Rousseau*.

1761. „ que je ne croyais : ce ne sont ni conseils, ni „ services qu'il lui faut, mais des bains et „ des bouillons „.

1762. Cependant cette république, si chère à *Rousseau*, cette cité, digne de ses éloges et de ses dédicaces, à l'exemple du parlement de Paris, et avec moins de raison encore, fit brûler *Emile*, et décréta l'auteur de prise-de-corps. Les hommes qui firent cet outrage à la raison, absens de Genève depuis plus de vingt ans, n'étaient point ceux qui venaient à la comédie chez Voltaire. Nous croyons même pouvoir assurer, que pour attendrir le zèle des persécuteurs de *Rousseau*, la veille de son jugement, Voltaire invita plusieurs Génevois en crédit, à dîner aux *Délices*. Pendant tout le repas, il les entretint de l'indulgence qu'on doit aux opinions des hommes, et de l'exécration à laquelle est dévoué tout persécuteur.

Ces vérités ne firent pas impression sur l'esprit de tous les convives : il y en eut un qui, en sortant de table, ne rentra à Genève que pour cabaler contre *Emile* et contre *Rousseau*. Voltaire est mort sans lui pardonner cette persécution, digne du tems de *Calvin*.

S'il en faut croire *Rousseau* (*), Voltaire s'était

« (*) Voici les propres paroles de Rousseau, tome

fait à Genève beaucoup d'amis; il en avait 1762.
dans le peuple dont il avait embrassé la cause; il en avait parmi les natifs, il en avait parmi les riches qui venaient dîner, s'instruire et danser chez lui. Ce qu'il y a de vrai, c'est que Genève usait, à l'égard de Voltaire qui était étranger, d'une indulgence qu'elle n'eût pas pour *Rousseau*, né dans ses murs; et cela, parce qu'il ne mettait pas son nom à ses écrits philosophiques, dont Genève fesait un grand commerce: on lui savait gré de cette réserve. *Rousseau*, au contraire, avait eu la courageuse imprudence de signer la *profession de foi du vicaire savoyard*, dans laquelle toute religion révélée est anéantie. L'indulgence qu'on avait

» 6 de ses confessions, volume 32, page 92. — Le » discours sur l'inégalité avait excité contre moi, » dans le conseil, une haine d'autant plus dangereuse, » qu'elle n'osait se manifester. Je savais qu'en dernier » lieu, quand *la Nouvelle Héloïse* parut, il s'était pressé » de la défendre à la sollicitation du docteur Tronchin; » mais voyant que personne ne l'imitait, il eut honte » de son étourderie et retira sa défense. Je ne doutais » pas que trouvant ici, au sujet d'*Emile*, une occa- » sion plus favorable, il n'eût grand soin d'en profiter. » Je savais que malgré les beaux semblans, il régnait » contre moi, dans tous les cœurs Génevois, une » secrète jalousie qui n'attendait que l'occasion de s'as- » souvir, etc., etc. ».

1762. pour Voltaire, pesait sur son cœur; il écrivit à plusieurs Génevois pour s'en plaindre, mais il n'aurait dû se plaindre que de son imprudence à braver toutes les dévotes et tous les superstitieux de la république.

Ces deux grands hommes, faits pour combattre ensemble les préjugés, s'aliénèrent l'un de l'autre, et les vrais amis des lettres durent en gémir: mais Voltaire qui, dans la suite, se donna des torts, ne put alors qu'être irrité de voir *Rousseau*, le peindre comme son persécuteur, dans l'instant même qu'il prenait sa défense, et lui susciter des ennemis dans le tems qu'il s'élevait contre les siens.

Il était affligé en voyant *Rousseau* se servir des lumières qui, en Europe, avaient adouci les mœurs et perfectionné la raison, pour tâcher de ramener l'espèce humaine à un état d'abrutissement; employer son éloquence et toute la force de son génie, à soutenir des paradoxes qui, en morale, opèrent ce qu'en physique ont toujours fait les systêmes, en embarrassent la marche, et en arrêtent le développement.

Il s'irritait et s'indignait de voir *Rousseau*, homme-de-lettres et philosophe, en contradiction avec lui-même, décrier avec amer-

tume les lettres et les philosophes, après 1762.
lui avoir écrit: *c'est dans leur sein que je me console de tous mes maux; c'est parmi eux que je goûte les douceurs de l'amitié, que j'apprends à jouir de la vie, et à mépriser la mort; je leur dois le peu que je vaux* (*).

Tant de contradictions ne montraient en effet dans *Rousseau*, qu'un homme dont l'esprit était aussi singulier, aussi ombrageux (**), que le cœur était bon, et le génie extraordinaire; qui, par singularité, à Athênes, se fût isolé du lycée et de l'académie; qui eût aussi peu estimé *Platon* que *Socrate*; qui, mettant son orgueil à faire bande à part, se fût cru le seul bon, le seul vertueux, le seul digne de l'estime des hommes, le seul en droit de se moquer des sottises de ses contemporains, le seul en droit de combattre leurs erreurs, de leur dire des vérités et même des injures.

Cependant les dissentions de Genève augmentaient de jour en jour. Les idées de *Rousseau* contre les spectacles, y avaient donné un nouveau degré d'énergie aux esprits déjà violemment agités. Les cris des ministres évangéliques finirent d'y embrâser les tête

(*) Voyez la lettre ci-dessus citée.

(**) Lisez ses confessions, et jugez.

1762. des mécontens, qui s'obstinaient à ne vouloir dans la république ni théâtres, ni bals, ni plaisirs. Plusieurs personnes, prévoyant l'orage, sortirent de Genève. Voltaire, exposé à leurs mutineries, ne se crut pas en sûreté; et tandis que l'infortuné *Rousseau*, injustement proscrit en France, plus injustement encore à Genève, était errant et fugitif dans les montagnes de la Suisse, Voltaire quitta les *Délices*, et alla habiter Ferney, sur le territoire français.

C'est-là que nous verrons en lui l'ami de l'humanité, qui intéresse autant par le bien qu'il fait, que par les lumières qu'il répand.

CHAPITRE XXVII.

Voltaire à Ferney. Soins et peines pour faire réhabiliter la mémoire de Calas, roué à Toulouse.

ANNÉES de 1762 à 1765.

1762. APRÈS que Voltaire se fut logé en philosophe qui jouissait de plus de cent quarante mille livres de revenus, il voulut loger Dieu

dans une église honnête. Celle de Ferney 1702.
était peu décente : il la fit abattre ; et, sans exiger aucune des contributions qu'en ces circonstances on levait sur les paroissiens, il en fit construire une à ses frais. Il est vrai qu'en détruisant l'ancienne église, il négligea les formes canoniques alors en usage ; et l'évêque d'Annecy, sur le diocèse duquel était situé Ferney, s'en plaignit amèrement. *De quoi se plaint monseigneur?* répondit Voltaire : *Son Dieu était logé dans une grange, et je l'ai logé dans un temple honnête. Son christ était de bois vermoulu, et je lui en ai fait dorer un comme un empereur.*

Ce temple offre une double singularité; c'est qu'il est le premier qu'un philosophe ait élevé, et le premier qui, chez les catholiques, ait été consacré à Dieu seul, *soli Deo*. Telle est l'inscription gravée sur la porte.

Hors de ce temple, et sous les fenêtres de sa chambre, Voltaire fit élever son mausolée. Il voulut de plus, qu'on prît la mesure de la bière destinée à l'enfermer, comme un tailleur prend la mesure d'un habit. Pendant que le maçon, avec sa toise, prenait cette mesure,

1762. *au moins*, disait-il, *on ne m'accusera pas d'avoir manqué de précaution.*

Ce monument, d'une forme simple et antique, placé sous ses yeux, le rappelait à ses dernières destinées, dont il parlait souvent. Il est vrai qu'il semait de fleurs le chemin qui l'y conduisait. Il eut un théâtre dans sa maison. Tous les plaisirs et tous les agrémens de la vie, ainsi qu'aux *Délices*, ne tardèrent pas à s'y réunir. Les Génevois et les Génevoises y venaient souvent : on y trouvait comédie, soupé, jeu, bal, musique ; et c'est ainsi, disait-il, qu'il se vengeait des clabauderies des ministres protestans, qui avaient cherché à soulever le peuple de Genève contre lui, lorsqu'il habitait les *Délices*.

Tous les voyageurs qui venaient en Suisse et à Genève, s'empressaient de lui rendre leurs hommages. On était curieux, on s'honorait même de voir cet homme célèbre qui, du fond de sa retraite, avait, par ses écrits, changé les opinions de toute l'Europe. Les princes étrangers manquaient rarement de le visiter. La plûpart de ceux qu'on appelait alors seigneurs français, se fesaient un plaisir de l'aller voir. Plusieurs d'entr'eux firent souvent de longs

séjours chez lui. Tous les hommes-de-lettres 1762.
en étaient bien reçus. La multitude des visites ne lui enlevait que quelques momens de loisir; il les recevait le matin, l'espace de quatre à cinq minutes; et, comme on le savait toujours occupé, on était attentif à ne pas se rendre importun.

Il était des circonstances où, pressé par le travail, il se dérobait à tous les curieux qui venaient à Ferney. Il arriva même quelquefois, que des personnes restèrent plusieurs jours chez lui, et en repartirent sans l'avoir vu (*).

On lui pardonnait de se rendre invisible, parce qu'on savait que tout le tems qu'il donnait à des conversations oiseuses, il le dérobait à des études utiles. Souvent, et tout à-la-fois, on le vit occupé de diverses compositions, de tragédies, de comédies, de romans, de vers, d'histoire, et même d'agriculture ; de défrichemens, de plantations et de bâtimens. Il suffisait à tout. Dans aucun tems de sa vie, il ne fut aussi fécond et aussi varié en idées que dans sa vieillesse ; et l'on se moqua de la *Bleterie*, lorsque, croyant dire une chose plaisante et neuve, il imprima que l'auteur de

(*) Voyez sa *Vie privée*.

1762. tant de chef-d'œuvres *avoit oublié de se faire enterrer.*

Vainqueur dans tous les combats d'esprit où ses ennemis l'avaient engagé, au milieu d'un peuple dont il était béni, il sentait tout le prix, et goûtait tous les charmes d'une vie libre et indépendante. Point de roi en Europe qui, pour le bonheur, pût lui être comparé. Sa correspondance avec ses amis devint alors plus vive et plus animée; c'est dans ce tems où sa gaieté s'épanchait en tous sens, que, sous le nom de *Vadé*, il donna ces contes qui le placent si près de *la Fontaine.*

La paix qu'on avait publiée, et qui semblait devoir être durable, mettait le comble au contentement qu'il éprouvait. Il pensait que les hommes, rentrés dans leurs foyers, après s'être long-tems battus sur terre et sur mer, dans les quatre parties du Monde, finiraient par s'instruire. Sa joie était pure; mais un événement épouventable dans toutes ses circonstances, et dont le souvenir glace encore d'horreur et d'effroi toute ame sensible, l'arma contre le fanatisme. Nous ne dirons rien de nouveau en parlant de cet événement, sur lequel les plus grands jurisconsultes exercèrent leur éloquence; mais c'est ici le lieu d'en

faire mention. On ne saurait rappeler trop souvent les méprises des juges ; et s'il était possible, c'est avec la voix et l'éclat du tonnerre qu'elles devraient être annoncées. 1762.

Le parlement de Toulouse fit mourir, sur la roue, et sous la barre du bourreau, Jean Calas, vieillard de soixante-huit ans, homme de mœurs simples, négociant d'une probité sévère et connue. Il était protestant, et ses juges étaient catholiques.

Pour l'assassiner avec le glaive de la loi, ils le supposèrent assassin de son fils, *Marc-Antoine*. Sa veuve, plongée dans un cachot, ne revit la lumière que pour entendre prononcer l'arrêt de son bannissement. Son fils, *Pierre*, fut aussi banni ; mais pour le disposer à une abjuration, on l'enferma dans un couvent de dominicains. *Pierre*, échappé des mains de ses convertisseurs, vint à Genève avec sa mère, proscrite et déshonorée. On les présente à Voltaire, qui écoute avec intérêt le récit de la catastrophe de leur famille, mais en même-tems avec cette défiance dont l'homme le plus crédule ne peut se défendre. Ils furent interrogés par le maréchal de *Richelieu* et le duc de *Villars*, qui étaient à Ferney. *Richelieu*, après avoir entendu la veuve Calas,

1762. n'hésita pas de dire que le parlement de Toulouse avait fait rompre un innocent.

Des renseignemens demandés par Voltaire, et donnés par des personnes en place, arrivèrent bientôt du Languedoc. Ces renseignemens portaient que le fanatisme s'était mêlé au jugement de Calas; que, pendant l'instruction du procès, les têtes des Toulousains étaient embrâsées; que l'erreur et la passion parlaient hautement; que la raison, réduite à gémir en silence, n'osait élever la voix; que parmi les juges de *Calas*, assemblés l'espace de six mois, il y avait eu des débats longs et opiniâtres; que *Lasalle*, l'un des juges, s'était retiré à la campagne pour ne pas concourir à la mort d'un vieillard qui lui paraissait innocent; que sur treize juges qui avaient prononcé l'arrêt, il y en avait eu six qui rejetaient la roue et le bûcher; enfin, que le religieux qui avait accompagné *Calas*, s'était écrié, en descendant de l'échafaud : *C'est un juste qui est mort!*

Voltaire fut de l'avis des six juges qui n'avaient pas voulu la mort de *Calas*, et du religieux qui avait recueilli ses derniers soupirs. Il ne douta pas que les cris d'un peuple trompé et superstitieux n'eussent égarés les

autres juges. Il commença de porter la cause des Calas au tribunal du public, juge-né et irrécusable du jugement des hommes. Il mit sous les yeux de ce tribunal les interrogations et les dépositions vagues des témoins, les irrégularités de la procédure, un détail des circonstances sur l'infanticide imputé à *Calas*, et toutes les probabilités qui concouraient à innocenter lui et sa famille. 1762.

Les malheurs de cette famille obscure devinrent bientôt, par les soins de Voltaire, la cause de presque tous les peuples : il sut intéresser en leur faveur la plûpart des rois de l'Europe. Après qu'il eut suffisamment préparé les voies, et disposé les esprits à entendre la vérité, il fit partir la veuve *Calas* à Paris, pour y demander justice au roi contre son parlement de Toulouse : elle se constitua prisonnière ; et l'arrêt qui avait fait rouer et brûler son mari, qui la couvrait elle-même et ses enfans d'opprobre, bien examiné par quarante maîtres des requêtes, fut solennellement cassé.

Madame *Calas* sortit de prison comme en triomphe. Un peuple nombreux l'entourait ; et, versant des larmes de joie, il bénissait et les juges et Voltaire. Ces larmes étaient une

1762. espèce de pardon qu'on lui demandait pour le fanatisme du peuple de Toulouse, et pour l'injustice atroce de son parlement.

Ce jugement, et tout ce qui se fit pour les *Calas*, montre l'ascendant de Voltaire sur un siècle qu'il avait éclairé.

Les bienfaits de *Louis XV*, les générosités des princes, des ministres, et de vingt personnes puissantes alors, réparèrent, autant qu'il fut possible, l'infortune des *Calas*.

Un roi catholique, deux rois protestans, une impératrice qui professe la religion grecque, un roi législateur, qui, sur le trône de Prusse, professait ouvertement la religion naturelle; en un mot, tous ces princes ne demandèrent point de quelle communion étaient les *Calas*; mais sur ce que Voltaire leur manda qu'ils étaient malheureux, et que c'était l'horrible fanatisme qui les avait plongés dans le malheur, ils s'empressèrent de leur envoyer des secours. Un infortuné appartient en effet à toutes les communions. Il est de tous les pays, de toutes les familles, et de tous les rangs.

CHAPITRE

CHAPITRE XXVIII.

Ouvrages de Voltaire. Il défend Labarre, *brûlé à Abbeville. Il défend ses amis, et se défend lui-même.*

ANNÉES de 1763 à 1769.

TANDIS que Voltaire plaidait au tribunal 1763.
de l'Europe entière la cause des *Calas*, on vit paraître deux ouvrages qui firent une grande sensation. C'étaient deux nouvelles digues élevées par la raison pour le salut du genre-humain. L'un était le *Traité de la Tolérance*, et l'autre *le Dictionnaire philosophique*. Ce dernier est un livre de faits et de raisonnemens. Voltaire l'avait écrit avec beaucoup de ménagement : il n'y montrait qu'un coin de la vérité : il eût tout gâté, s'il l'eût mise alors entièrement à découvert. Les gens d'église étaient trop redoutables. Cependant ils s'élevèrent fortement contre cet ouvrage. Le premier cri de leur zèle, de leur douleur, de leur crainte, et peut-être de leur intérêt, fut de dire qu'il était nuisible à la religion chré-

1763. tienne : il l'était en effet à tous les genres de superstitions ; mais le faux zèle, l'ignorance, mais l'erreur des juges qui versèrent le sang des *Calas*, ne furent-ils pas encore plus nuisibles à leur religion que ce dictionnaire ? Peu de personnes s'enthousiasment en lisant des raisonnemens métaphysiques ; mais il en est une infinité, dont l'ame honnête se remue facilement au récit d'une action injuste et barbare.

Le tems de la jeunesse est celui où les impressions sont plus vives ; c'est le tems où le dévot aime mieux son Dieu, et l'amant sa maîtresse ; où le superstitieux est plus farouche. Les jeunes-gens que l'expérience n'a point encore mûris et instruits, sentent plus d'aversion pour les fanatiques : de-là naissent et leurs imprudences, et leurs indiscrétions.

Après le supplice de *Calas*, il est donc vrai que beaucoup de jeunes-gens, dont les passions étaient ardentes, et la foi peu vive, se mirent à parler légèrement du christianisme. On doit mettre au nombre de ces jeunes-gens inconsidérés, *Labarre*, *Etalonde*, *Saveuse*, *Maillefer* et *Moinel*. Ce dernier avait à peine atteint sa quatorzième année.

Dans une partie secrète de plaisir, ils mê- 1765.
lèrent l'irréligion et la débauche ; ils blasphémèrent ce qu'ils auraient certainement respecté, s'ils avaient été de sang-froid : car la sagesse veut qu'on respecte les préjugés d'une nation où l'on vit. Ils chantèrent des chansons ordurières : ils récitèrent l'*Ode à Priape* ; ils singèrent les cérémonies de la consécration : ils étaient ivres ; et, dans cet état, ils mirent en oubli toutes les bienséances. Ce qui est certain, c'est qu'ils ne donnèrent aucun scandale : ils n'avaient pour témoins que la servante et le valet de l'auberge, gens accoutumés à ces sortes d'orgies.

Le juge d'Abbeville commença une procédure criminelle contre ces étourdis. *Etalonde*, *Maillefer* et *Saveuse*, prirent la fuite : *Labarre* fut arrêté. Son âge, qui était celui de l'inexpérience, celui où l'on ignore la loi et les conséquences de ce qu'on appelait alors impiété ; ses talens, qui donnaient de grandes espérances, tout parlait pour lui, tout sollicitait quelqu'indulgence. L'évêque d'Amiens donna des monitoires qui alarmèrent les consciences, et les juges du Ponthieu n'écoutèrent que leur zèle, qui n'était point celui de l'évangile. Ils en agirent à l'egard de *Labarre*, comme,

1763. dans la loi de rigueur, les *Moïse* et les *Josué* en agissaient, dit-on, envers les violateurs de leurs commandemens. Ils le condamnèrent à un supplice aussi épouvantable que s'il eût égorgé sa mère, ou empoisonné, comme *la Brinvilliers*, son père et toute sa famille.

1766. Le parlement de Paris confirma cette horrible sentence, que, pour son honneur, et l'intérêt de la religion, il aurait du anéantir, et renvoya à Abbeville le jeune *Labarre*, pour y avoir la langue et la tête coupées, et être ensuite jeté *dans un brasier ardent, pour y être réduit en cendres, et ses cendres jetées au vent.* Son compagnon, *d'Etalonde*, devait être brûlé vif: il n'était ni plus, ni moins coupable; mais il fut plus heureux: car il échappa aux cannibales qui l'avaient jugé.

La fermeté stoïque avec laquelle *Labarre*, âgé de dix-huit ans, alla au supplice, étonna tous les spectateurs. Le religieux qui l'accompagnait s'affligeait, et il le consolait. Ce religieux, en versant des larmes, l'exhortait à la mort. *Je n'eusse jamais cru*, lui dit-il, *perdre la vie pour si peu de chose; mais je saurai mourir.* Le bourreau ayant voulu joindre ses exhortations à celles du confesseur: *Je te prie*, lui répond-il d'un ton très-ferme, *de te borner à*

ton ministère; c'est de me bien placer la tête, et 1766.
de ne me pas faire souffrir. Lorsqu'il eut les yeux bandés, qu'il fut à genoux, et que sa tête fut sur le billot, il lui dit: *Si je suis bien comme cela, frappe.* Ce furent ses dernières paroles.

Le même arrêt qui condamna ce jeune-homme, condamna aussi au feu le *Dictionnaire philosophique*, comme si ce livre eût été complice des imprudences des jeunes officiers. On fut d'autant plus surpris de cette condamnation, que, dans aucun endroit de ce livre, il n'est dit qu'il faille jurer, s'enivrer et insulter au culte reçu. Le livre fut trouvé parmi les effets du jeune *Labarre;* mais on y trouva aussi *Thérèse philosophe*, ouvrage d'un cinisme aussi dégoûtant qu'effronté. On ne le fit point jeter au feu. Les juges semblèrent faire grace au livre ordurier, et brûlèrent le livre de philosophie.

Après que le parlement eut signé l'arrêt de *Labarre* et du *Dictionnaire philosophique*, on parla de faire arrêter Voltaire, accusé d'être l'auteur de cet ouvrage. La pluralité des voix ne fut pas pour le charitable magistrat qui ouvrit cet avis; mais s'il eût été proposé dans l'assemblée des chambres, Voltaire courait

1766. risque de perdre la vie. Le parlement était en train de brûler et de couper des têtes ; car, deux jours après avoir condamné au feu *Labarre*, il condamna le général *Lally* à avoir la tête coupée, comme nous le dirons bientôt.

Voltaire prit sa revanche contre le parlement : il se déclara le défenseur de *Labarre*, et intenta à ses juges un procès par-devant le public. C'est à ce tribunal suprême, duquel ressort toute justice, qu'il cita leur arrêt ; et sur l'exposition des faits, des monitoires, de l'interrogatoire et des circonstances qui précédèrent ou accompagnèrent cet assassinat juridique, le jugement de *Labarre* parut au plus grand nombre, digne des siècles de barbarie ; on pensa, comme Voltaire, que ce jeune-homme eût été assez puni d'être enfermé l'espace de six mois ou d'un an dans un couvent de religieux.

Toutes les fois qu'un faux zèle de religion portait les français à des actes de cruauté, Voltaire gémissait ; il s'indignait, il s'irritait ; et c'est ce qui le poussa, dans le tems que les cendres de *Calas* et de *Labarre* fumaient encore, à répandre en Europe une multitude d'écrits contre les préjugés religieux. C'était sous toutes les formes que se montrait sa phi-

losophie : en contes, en romans, en drames, 1766.
en allégories, en dialogues; plaisantant, et raisonnant tour-à-tour.

En peu de tems on eut *Saül* ; — *les Questions de Zapata* ; — *les Lettres sur les Miracles* ; — *la Mort de Socrate* ; — *le Philosophe ignorant* ; — *l'A, B, C* ; — *la Paix perpétuelle* ; — *les Lettres d'Amabed* ; — *les Homélies du Pasteur Bourn* ; — *le Sermon du Rabin Akib* ; — *le Testament du curé Mélier*, etc. etc. etc. Le fonds de tous ces petits ouvrages était le même ; mais les formes étaient si variées, que, pour le lecteur, ils avaient toujours les charmes de la nouveauté.

Tout homme attentif à ce qui se passait alors en France, d'un côté à tous les efforts du philosophe pour rendre les français raisonnables et humains ; de l'autre, aux cris des évêques, aux mouvemens du clergé, aux arrêts du parlement, pour s'opposer aux progrès de la raison, croyait voir un combat à mort entre le bon et le mauvais principe, entre l'orosmade et l'arimane des Perses, entre les ténèbres et la lumière, entre la sottise et la sagesse.

Comme philosophe, Voltaire défendait les malheureux, combattait le fanatisme, instrui-

1766. sait les ignorans ; il était lui seul une armée entière, se montrant dans l'arène, tantôt à découvert, et tantôt sous des noms empruntés.

Comme homme-de-lettres, il amusait les honnêtes-gens par des productions littéraires; et c'est dans le tems même qu'il avait, pour ainsi dire, le pied sur la gorge de la superstition, qu'il donna les tragédies d'*Olympie*, des *Scytes*, du *Triumvirat*, des *Guèbres*, les romans du *Huron*, de *la Princesse de Babylone*, etc. etc.

Malgré la guerre qu'il fesait sans relâche aux préjugés, malgré ses diverses compositions, malgré ses travaux de défrichement et d'agriculture, il eut encore des momens à consacrer à la défense de ses amis persécutés. Il avait autrefois défendu *Montesquieu* et son *Esprit des Lois*, contre les criailleries des superstitieux ; il avait élevé la voix en faveur d'*Helvétius*, indécemment tourmenté par les jésuites et par le parlement : il combattit alors pour *Marmontel*, contre qui tous les théologiens de Paris étaient déchaînés, parce qu'il avait donné *Bélisaire* dans la vue d'établir en France la tolérance des opinions religieuses.

La Sorbonne, intolérante par principe,

comme par intérêt, cita ce *Bélisaire* à son tribunal; et tandis que le roi et la reine de Suède, le roi de Pologne, l'impératrice de Russie écrivaient à *Marmontel* des lettres honorables, et le remerciaient, au nom du genre-humain, d'avoir fait un ouvrage utile, la Sorbonne voulait le faire convenir que *Titus* et *Trajan* étaient en enfer; que l'intolérance était un dogme nécessaire en France. 1766.

Beaumont, archevêque de Paris, voulut être médiateur entre le philosophe et les théologiens: il appela devant lui les deux parties; mais il ne put obtenir des théologiens aucune composition sur le salut de *Titus* et de *Trajan*. Quant à l'intolérance, ils se refusèrent à tout accommodement: ils mirent ce dogme monstrueux au rang des vérités primitives de l'église et des maximes fondamentales de l'État; ils soutinrent que l'intolérance était la cause de Dieu, ajoutant qu'*il serait bien juste que les rois, qui, pour leurs passions, ont fait tant de guerres, en déclarassent une aux philosophes pour le maintien de la religion.*

Marmontel s'éloigna du champ de bataille, observant que, d'après une semblable doctrine, il n'y aurait jamais de paix entre les philosophes et les théologiens; ceux-ci, à

1766. leur tour, ne répondirent à *Marmontel* qu'en condamnant *Bélisaire* comme une œuvre du démon.

Quand l'archevêque de Paris entendit les théologiens crier si fort, il crut ne pas devoir rester muet, et il donna contre *Bélisaire* un mandement pour en interdire la lecture dans son diocèse.

Voltaire aimait *Marmontel :* il lui savait gré de son courage à publier des vérités utiles. Il s'indigna du vacarme que fesait le clergé de Paris. Dès ce moment, la Sorbonne et ses théologiens, et ses décrets, devinrent le sujet de ses pamphlets et de ses ironies. Nul écrivain, comme on sait, n'a aussi-bien que lui manié ces armes terribles ; on peut en juger, dans l'affaire dont il est ici question, par ses *Anecdotes sur Bélisaire*, par *les trois Empereurs en Sorbonne*, petit poëme aussi ingénieux que philosophique, et par lequel fut entièrement terminé le combat entre *Marmontel* et les théologiens.

L'archevêque de Paris, *Beaumont*, et son mandataire, ne furent pas oubliés : il fit justice de l'un et de l'autre dans la *lettre de milord Canterbury*. On finit par rire de l'archevêque et de son mandement, en mauvais français,

comme on avait ri de la Sorbonne et de son décret, en mauvais latin. 1766.

Après que Voltaire eût vengé la raison et son ami *Marmontel*, des censures de la théologie, il se mit lui-même sur la défensive contre des ennemis qui le harcelaient sans relâche. *Nonotte* lui reprochait de ne pas savoir l'histoire, *Larcher* le dénonçait à tous les érudits, comme ignorant le grec ; le prêtre *Guenet* lui reprochait de ne pas aimer les Juifs, d'avoir mal parlé de leurs petits rois et de leur veau d'or. L'éloquent et misanthrope *Rousseau*, de son côté, l'accusa de ne pas croire en Dieu (*).

Voltaire ne repoussa les *Nonotte* et les *Larcher* qu'avec des plaisanteries ; le prêtre *Guenet* le fut avec de bonnes raisons. Mais à l'égard de *Rousseau*, il se permit une vengeance plus éclatante : il en fit le héros du poëme de *la Guerre de Genève.* Les honnêtes-gens, qui avaient été scandalisés de la délation de *Rousseau*, le furent encore plus de la vengeance de Voltaire ; et Voltaire, osons le dire, en eut de grands regrets.

(*) Lettres de la *Montagne*.

CHAPITRE XXIX.

Plaintes de l'évêque d'Annecy. Plaintes de l'archevêque de Paris, contre Voltaire. La reine demande de le faire arrêter.

ANNÉES de 1767 à 17.68.

1767.

BIORT, petit-fils d'un maçon, et ce n'est pas là un reproche qu'on soit en droit de lui faire; *Biort*, prêtre décrété à Paris comme perturbateur, et devenu évêque d'Annecy, voyait avec peine Voltaire au nombre de ses diocésains. Il ne lui savait aucun gré de rendre heureux les hommes qui l'environnaient, de répandre l'abondance et l'ardeur du travail dans le canton stérile qu'il habitait: il voyait en lui, non l'ami des hommes, mais l'ennemi de ses préjugés. Entre le philosophe et le prélat, il survint de tems à autre de légères contestations. L'évêque était déjà très-mécontent que Voltaire eût rebâti l'église de Ferney sans son agrément; mais il le fut bien plus d'un petit discours de morale qu'il adressa,

après avoir fait sa Pâque, au peuple de Ferney, 1767.
dans cette même église qu'il avait bâtie.

L'évêque d'Annecy, qui eût pu dissimuler, regarda cette exhortation comme une usurpation des droits du sacerdoce. Versailles retentit bientôt de ses plaintes, et Voltaire y fut représenté comme un sacrilége qui avait mis la main à l'encensoir, en faisant un sermon aux diocésains de l'évêque. Il n'avait fait qu'une exhortation à ses vassaux pour les porter à la concorde, à la justice, au travail et à la patience dans les tribulations. Il s'était étendu sur le vol, qui était, parmi eux, un vice dominant.

L'archevêque de Paris vint mêler ses douleurs à celles de l'évêque d'Annecy. Ce prélat n'avait pu supporter de se voir, lui et son mandement contre *Bélisaire*, tourné en ridicule dans la lettre de *milord Canterbury*. Le ridicule est ce qu'on aime le moins, et ce qu'on pardonne le plus difficilement.

La reine *Marie Leczinska* était mourante : *Beaumont* se rend auprès d'elle ; il lui parle de cette religion qui nourrit ses espérances, et sollicite son zèle contre Voltaire, qui, dit-il, se joue continuellement de ses écritures, de ses mystères, et de ses ministres.

1767. L'esprit de la reine était encore noirci de la peinture que le prélat lui avait faite des malheurs qui menaçaient la religion, lorsque *Louis XV* entra dans sa chambre : elle lui recommande en mourant le maintien de cette religion, et demande vengeance contre Voltaire, qui en fait un sujet éternel de dérision.

L'ame pusillanime de *Louis XV* est frappée des doléances de la reine : l'intérêt, autant que les chaînes de l'habitude, l'attachaient à cette religion, qui, à l'heure de la mort, lui promettait le ciel, après une vie passée dans la débauche, l'adultère, et l'oubli de ses devoirs. Il quitte la reine, décidé à venger le christianisme des outrages de Voltaire; mais incertain s'il le livrera à la justice du parlement de Besançon, ou s'il lui ordonnera de sortir du royaume. Il a promis à la reine dans un moment de foiblesse; mais il réfléchit et il hésite : dans ces incertitudes, il en parle au duc *de Choiseul*, qui jouissait alors de sa confiance. La raison éclairée du ministre enchaîna la main superstitieuse du roi, et nul ordre ne fut signé.

En ce même tems, une aventure désagréable vint augmenter le péril où se trouvait Voltaire. Un convoi de livres philosophiques,

expédié à ses amis de Paris, fut arrêté à Coulonges ; on saisit ses chevaux et sa voiture, qu'il avait prêtés pour entrer ces livres en France. Une femme qui escortait le convoi, échappée aux commis des barrières de Coulonges, vint, toute effrayée, porter l'alarme à Ferney. Voltaire se croit perdu : *On me brûlera*, s'écrie-t-il ; *on me brûlera !* Il n'y avait qu'un an que le parlement de Paris avait fait brûler *Labarre* pour des étourderies d'écolier ; qu'un magistrat, après avoir prononcé la mort de ce jeune-homme, avait proposé de faire arrêter Voltaire ; et qu'un autre magistrat, dans la chaleur de son zèle, s'était écrié : *Ne brûlerons-nous que des livres ?* 1767.

Sa terreur était fondée : elle redouble en apprenant ce qui se trame au chevet de la reine mourante. En quittant autrefois la Prusse, et le despotisme de *Louis XV* l'empêchant de venir à Paris, il avait voulu passer en Amérique, et s'établir parmi les Pensylvains, chez ce peuple de frères. Dans la multitude des idées qui l'agitent alors, il parle d'acheter une île ; et là, à l'abri de toute persécution, d'y aller, avec une colonie de philosophes, établir l'adoration de Dieu seul.

Dans l'attente de la foudre qui gronde sur

1767. sa tête, il se ménage secrètement une retraite sur les terres de la Suisse, dans le château de Prangin, peu distant de Ferney. C'est-là qu'au moindre signal de persécution il doit se retirer, et ensuite passer à Stugard, chez le prince de *Wirtemberg*, sous le prétexte de réclamer cent mille francs que lui devait ce prince. Pendant les préparatifs de ce départ, la crainte d'être arrêté le dominait si fort, qu'il fit brûler un pied cube de manuscrits.

Le duc *de Choiseul* le faisait avertir exactement de tout ce qui se passait à Versailles; mais ce ministre pouvait être trompé, et des ordres être signés à son insçu. Ajoutons que la position de Voltaire, de jour en jour, devenait plus critique : *Leclerc*, libraire à Lunéville, fut enlevé, conduit à Paris, et mis à la Bastille; *Fantet* fut aussi arrêté à Besançon, et emprisonné. On reprochait à l'un et à l'autre de faire entrer dans leur commerce des livres de philosophie : c'était une marchandise prohibée ; et Voltaire était regardé, quoiqu'il n'en fût rien, comme le principal fournisseur. Pour forcer *Fantet* à en faire l'aveu, les Francomtois demandaient à grands cris des monitoires. Le scandale était à son comble ; et la raison affligée était réduite à gémir en silence.

Au

Au milieu de tant d'orages accumulés sur 1767.
sa tête, il agissait tout à-la-fois à Dijon, à Besançon, à Paris. Il obtint de *Meaupou*, vice-chancelier, la liberté des libraires incarcérés ; et les fermiers-généraux lui accordèrent la remise de ses chevaux et de son carrosse ; ils firent plus : ils grondèrent fortement les employés d'avoir fait leur devoir.

L'humeur se mêla bientôt à toutes les alarmes de Voltaire. Le poëme de la *Guerre de Genève*, était le secret de sa société ; et ce secret transpira. La *Lettre à l'archevêque de Paris*, qui compromit si fort son repos, fut imprimée à son insu. *Ferney* était plein de troupes envoyées pour maintenir, disait-on, la paix à Genève, et il était peu content des officiers, à qui il fesait les honneurs de sa maison. Il était devenu, pour ainsi dire, l'aubergiste universel, et il se dégoûta d'un métier qui jetait de fréquentes distractions dans ses études. De trois à quatre cents voyageurs anglais, italiens, espagnols, allemands, qui étaient venus à Ferney, et qu'il avait accueillis, il n'avait entendu parler d'aucun ; un seul, prêtre écossais, lui avait donné signe de vie par une satyre. En ces tems d'orages, tout était pour lui sujet de mécontentement : il se

1767. décida tout-à-coup à supprimer son état de maison, et à rester seul avec son secrétaire. Tous ceux qui composaient sa société, nièce, amis, mademoiselle *Corneille*, madame *Dupuis*, son mari, partirent pour Paris. Ce ne fut qu'à regret qu'il reçut les adieux de *la Harpe*, qui, depuis un an, était à Ferney, et qui, quoique très-jeune encore, était déjà connu par la belle tragédie de *Warwick*.

Voltaire s'en sépara, mais en rendant justice à son goût épuré, à ses talens ; mais en lui obtenant du contrôleur-général, une pension de six cents francs ; et du ministre des affaires étrangères, une gratification de douze cents ; mais en recommandant à d'*Alembert* de le faire entrer à l'académie française. *Après avoir eu tant de prix*, mandait-il, *il est juste qu'il en donne.*

CHAPITRE XXX.

Nouvelles plaintes de l'évêque d'Annecy. Nouvelles instances de la reine, contre Voltaire. Nouveaux écrits philosophiques de sa part.

ANNÉES de 1767 à 1769.

LA paix semblait n'être pas faite pour Voltaire. Sa destinée était d'être continuellement sous les armes, de se tourmenter et d'être tourmenté. *Clement XIII*, *Rezzonico*, homme aussi médiocre sur la chaire papale, que *Benoît XIV*, son prédécesseur, était supérieur en lumières et en œuvres, excommunia le duc de Parme, pour s'être défait des jésuites qu'on avait déjà chassés de Portugal, de France et d'Espagne. *Frédéric II*, roi de Prusse, comparait *Rezzonico* excommuniant, à un *vieux danseur de corde qui, dans un âge d'infirmités, voulant répéter ses tours de force, tombe et se casse le cou.* 1767.

Voltaire prit le parti du prince excommunié, ne parlant de la bulle de *Rezzonico* que

1767. comme de *la dernière gambade d'un vieux singe*, et *Rezzonico*, dans un bref apostolique adressé à l'évêque d'Anneci, s'en vengea, en traitant Voltaire de *fils aîné de Satan.* Voltaire répondit à cette injure sacerdotale, en publiant deux petits ouvrages, pour montrer que, sans blesser les principes de la justice, on pourrait distraire du patrimoine de St.-Pierre, divers petits états, dont les papes, dans des tems malheureux, s'étaient rendus maîtres. L'un de ces deux ouvrages, était *le cri des nations*, et l'autre, *les droits des hommes et les usurpations des papes.*

Rezzonico, après avoir excommunié le duc de Parme, canonisa un capucin d'Ascoli. De ces deux actions, la première, en politique, était une insigne balourdise: car elle souleva contre lui Naples, l'Espagne et la France qui s'empara du comtat d'Avignon, et eut la faiblesse de le rendre trois ans après l'avoir pris.

La seconde, qui était la canonisation de frère *Cucufin*, capucin d'Ascoli, fut regardée, au tribunal des personnes éclairées, comme une ineptie digne du quatorzième siècle. Pour canoniser ce capucin, dont on n'avait jamais entendu parler, on lui fit faire des miracles

très-ridicules : on lui supposa des vertus plus ridicules encore que ses miracles. On prétendit qu'étant à la table de l'évêque d'Ascoli, il avait poussé l'humilité jusqu'à manger de la bouillie avec une fourchette, et à répandre, pour se faire moquer de lui, un œuf frais sur sa barbe : un pape qui prenait pour vertus des actions de ce genre, ne s'entendait guère en véritables vertus. 1767.

La légende de frère *Cucufin* était un champ fertile en bonnes plaisanteries. Voltaire, qui en voulait à *Rezzonico*, le protecteur des *Biort* et des *Nonote* ses ennemis, s'empara de ce champ ; et sans le moindre égard à la céleste auréole dont Rome avait entouré la tête du vénérable *Cucufin*, il se moqua de ses gestes, de ses vertus et de ses miracles. Les pasquinades de Voltaire, à la vérité, étaient frivoles: mais il cherchait à les rendre instructives; elles coururent et amusèrent toute l'Europe; et frère *Cucufin*, malgré son brevet de sainteté, est resté sur la terre, parmi ses camarades les canonisés, sans crédit et sans nulle considération.

Une singularité qui ne doit pas échapper à l'observateur, c'est que les plaisanteries que se permit Voltaire sur le nouveau canonisé,

1767. n'indisposèrent point l'ordre des capucins contre lui. Leur général, *Amatus Lamballe*, peu de tems après, l'affilia à son ordre, sous le titre de *frère spirituel*, et le déclara, par une patente, *père temporel des capucins*. Ce titre et cette patente annonçaient que ces moines fesaient un très-grand cas du philosophe, et assez peu de leur nouveau saint.

Tandis que Voltaire s'égayait aux dépens du pape *Rezzonico* et de *St.-Cucufin*, l'orage n'en grondait pas moins sur sa tête. Les plaintes continuelles de l'évêque d'Annecy, l'augmentaient prodigieusement: ce prélat l'accusait à Rome et à Versailles en même tems, de ne pas croire en Jésus-Christ; le philosophe ne répondit, à l'accusation, qu'en se mettant au lit, en fesant appeler un prêtre pour se confesser, en sommant son curé de venir lui administrer la Pâque, et en fesant une profession de foi fort catholique, qu'il fit souscrire par plusieurs témoins.

Ces actes de christianismes, loin d'appaiser l'évêque d'Annecy, ne firent qu'aigrir son zèle; car ils ne furent, à ses yeux, qu'une farce scandaleuse et sacrilège, donnée par un impie à ses diocésains; cet évêque s'en plaignit au vieux *la Vrillière*, chargé des affaires

ecclésiastiques : il lui envoya aussi les lettres 1767.
qu'il avait écrites à Voltaire et celles qu'il en avait reçues.

Cette correspondance, portée au conseil, fut mise sous les yeux du roi. Il était question d'exiler Voltaire : c'était le vœu de l'évêque et celui du ministre *la Vrillière*. *Louis XV* quitta le conseil en disant : *Il faut bien que Voltaire soit quelque part. S'il scandalise ce diocèse, il en scandaliserait un autre. Je veux qu'il reste dans ses terres.*

La reine mourante fesait, de son côté, de nouvelles instances contre lui. Le roi promettait et craignait de donner des ordres. La crainte de passer un jour pour persécuteur, l'emporta sur les importunités de la reine; et dans un moment qu'elle sollicitait au moins son exil : *Que voulez-vous, madame*, répond-il, *que je fasse? S'il était à Paris, je l'exilerais à Ferney.*

De puissantes raisons de circonstances retenaient *Louis XV* : c'était la considération personnelle dont Voltaire était environné; c'était ses relations avec plusieurs têtes couronnées; c'était sa renommée qui publiait, dans les quatres parties du monde, son génie, sa gloire, ses travaux et sa bienfaisance.

1767. Il y avait encore une raison qui, seule en ce moment-là, eût suffi pour empêcher *Louis XV* d'exercer, à l'égard de Voltaire, aucun acte de volonté arbitraire. Le jeune *Christian VII*, roi de Danemarck, qui, venu à Paris pour jouir du spectacle et des agrémens qu'offraient cette métropole de l'Europe, ne parlait de Voltaire qu'avec une espèce de vénération. Son étonnement fut grand, quand il ne vit aucun de ceux qui entouraient *Louis XV*, partager le sentiment dont il était dominé; et son étonnement redoubla, lorsqu'un vieux courtisan, dans un moment où ce prince avouait que Voltaire lui *avait apprit à penser* (*), répondit froidement : *oui, il a de l'esprit, mais il n'a pas de religion.*

Ce jeune roi était venu à Paris pour voir des hommes, s'entretenir avec des hommes, et il ne vit guère que des frivolités et des pantalons de cour. On l'accabla de jeux, de bals, de spectacles, de festins; on satura son ame de tous les plaisirs. Cette longue féerie finit par l'ennuyer.

Cependant Voltaire, seul à Ferney, travaillait jour et nuit, passant tour-à-tour de la crainte à de nouvelles imprudences, bravant

(*) Voyez les lettres de Dalembert à Voltaire, en 1768.

le fanatisme et s'effrayant de ses hurlemens. 1767.
Sa conduite était véritablement inconcevable : son esprit était frappé de terreur, et malgré cette terreur, chaque jour il hasardait quelques nouveaux écrits, et tous d'une nature à exposer sa vie. Le plaisir d'instruire était sa passion dominante. Dans aucune époque de sa vie, il ne fit succéder, aussi rapidement, tant de petits écrits philosophiques. En peu de tems on vit paraître, *l'homme aux quarante écus*; — *les Colimaçons*; — *la Profession de foi des Théïstes*; — *le Bannissement des jésuites de la Chine*; — *l'Epître aux frères*; — *le Dîner du comte de Boulainvilliers*; — *les Instructions à frère Pédicules*; — *l'Hypocrisie*; — *la Requête aux magistrats*; — *le Prince d'Action*; — *les Adorateurs*; — *Dieu et les Hommes*; — *les Lettres sur Rabelais*; — *l'Examen important de milord Bolinbroke*, et autres opuscules où Dieu seul et la raison étaient respectés.

Tels étaient les jeux et les amusemens de la vieillesse de Voltaire. Chaque écrit portait son cachet, mais aucun ne portait son nom. Quand il avait jeté dans le public une vérité, il riait et il tremblait tout à-la-fois, s'en avouant tout bas l'auteur à ses amis, la désavouant tout haut.

1767. Cependant le bruit courait, à Paris et dans les provinces, qu'on devait l'arrêter; et ce bruit se renouvelait à chaque ouvrage qu'il publiait. Madame *Denis*, depuis quinze ans, fidèle compagne de ses courses et de sa retraite, était alors à Paris: sa tendresse pour son oncle, aussi active que vigilante, recourait chaque fois à M. de *Choiseul*: « Il n'a » rien à craindre, lui répondit plusieurs fois » ce ministre; mais je ne répond pas des » parlemens: s'il tombe en leurs mains, je » n'en serai pas maître. Prévenez-le ».

De quelle manière Voltaire répondit-il aux conseils du ministre? c'est ce que nous allons voir.

CHAPITRE XXXI.

Voltaire exposé à de nouveaux dangers. On lui érige une statue. Inauguration de cette statue. Plaisanteries des courtisans.

ANNÉES de 1769 à 1771.

1769. LA reine mourut, et la tempête que Voltaire, par son sermon, par sa lettre à l'arche-

vêque de Paris, par sa communion et par ses écrits philosophiques, avait élevé sur sa tête, se dissipa entièrement ; mais *l'Histoire du parlement de Paris*, qui parut alors, le jeta dans un nouveau danger. 1769.

Il avait à reprocher à ce parlement d'avoir, en divers tems, livré au boureau et aux flammes la plûpart de ses ouvrages de philosophie et même de littérature ; à son avocat-général, d'avoir, par la menace d'un réquisitoire, fait arrêter les représentations de *Mahomet*, comme d'une tragédie impie ; d'avoir proposé, après l'arrêt qui fit brûler *la Barre*, de le décréter de prise-de-corps. Ce parlement avait tout récemment fait brûler son *Homme aux quarante écus*, attacher au carcan un malheureux qui en avait vendu un exemplaire ; et un magistrat, ainsi que nous l'avons déjà dit, s'était écrié, dans la chambre criminelle : *ne brûlerons-nous donc que des livres ?*

Il serait difficile de prononcer sur le motif de Voltaire, en composant l'histoire du parlement. Rien n'y décèle l'humeur d'un homme qui se venge ; il cite des faits, et n'en oublie aucun de ceux qui peuvent être à la gloire de la magistrature française ; il se complait surtout à faire valoir ce courage ferme et soutenu

1769. que, dans toutes les occasions, elle montra pour la défense des libertés gallicanes. Mais aussi il combat certaines opinions, chères alors aux magistrats qu'elles accréditaient, et qui, à la longue, les rendant tout-puissans, eussent fait du trône un simple marche-pied à la souveraineté parlementaire.

L'Histoire du parlement est sagement écrite: cependant les magistrats s'en offensèrent; ils murmurèrent, ils menacèrent. Voltaire était dans les craintes; que fait-il? Il menace à son tour le parlement, et fait annoncer, par ses amis, qu'il travaille au *nécrologe de la Grève*, ouvrage désiré alors, et dans lequel, pour l'utilité des vivans, il eût fait connaître ceux qui sont injustement morts par arrêt du parlement. L'idée de cet ouvrage passa sans doute par la tête de Voltaire, et s'il ne le fit pas, c'est qu'il ne fut point poussé à bout.

Le parlement, dans la crainte de voir mettre à découvert ses fautes capitales, et compromettre la considération dont il jouissait, laissa Voltaire en repos: mais en même tems, il déclara la guerre à tous les philosophes. Il les attaqua d'abord dans l'ouvrage qui leur était le plus cher, et qui fesait le plus d'honneur à la nation. On voulait réimprimer *l'Encyclo-*

pédie, et sur la dénonciation du procureur-général, cette réimpression n'eut pas lieu. Il fut question de saisir tous les exemplaires de l'ancienne édition et de les faire brûler. Le gouvernement arrêta ce scandale; il fit enlever lui-même l'encyclopédie de chez les libraires, la mit en dépôt à la Bastille, et quand le zèle des magistrats fut un peu réfroidi, il la rendit aux propriétaires. C'est ainsi qu'il prévint leur ruine. 1769.

Pour répondre à ce premier acte d'hostilité du parlement envers les philosophes, Voltaire annonce une encyclopédie. On crut que c'était une plaisanterie du vieillard; mais l'année n'était point encore révolue, que les quatres premiers volumes étaient déjà imprimés et répandus dans toute l'Europe.

L'avocat-général *Séguier*, magistrat éloquent dans une compagnie où le bavardage passait souvent pour de l'éloquence, dénonça, dans l'assemblée des chambres, une douzaine de livres de philosophie: parmi ces livres, il y en avait plusieurs dont Voltaire était l'auteur. Le parlement, s'en rapportant aux déclarations de son avocat-général, les proscrivit tous, et les fit brûler par la main du bourreau, au bas du grand escalier, place

1769. dénommée, depuis cette époque, *le Cimetière des Innocens*. On doit observer ici, que cet avocat-général, *Séguier*, affectait un grand zèle de religion, sans avoir aucune religion; et qu'en parlant de bonnes mœurs, il donnait des exemples opposés.

Après que, sur sa dénonciation, le parlement eût fait brûler une douzaine de livres de philosophie, il se mit à voyager, et vint à Ferney, chez Voltaire. Cette visite n'était qu'une impudence. Malgré cela, il en fut bien reçu : il admira la colonie d'horlogers que le philosophe avait établie; il lui prodigua des éloges sur tout le bien qu'il fesait dans le canton; et en le quittant, pour lui donner une marque de gratitude de toutes les honnêtetés qu'il en a reçu, il le prévient poliment qu'en arrivant à Paris il doit le dénoncer au parlement.

Le parlement s'était en effet ajourné au 23 novembre, pour aviser aux moyens d'arrêter les progrès de la raison. Tous les hommes-de-lettres étaient dans la consternation: parmi eux, il en était peu qui n'eussent à se reprocher un peu de philosophie: une révolution dans la magistrature les arracha à leur terreur. Le parlement, loin de pouvoir s'oc-

cuper des philosophes, eut à se défendre du 1769.
chancelier *Maupeou* qui, dans un lit-de justice, fit proscrire toutes les opinions, que cette compagnie s'accoutumait à regarder comme tenant à l'essence de la magistrature, mais dont la royauté s'effrayait, et dont un jour elle aurait peut-être été dans le cas de se plaindre inutilement, sans qu'il en fût résulté aucun avantage pour la nation.

Dans le tems même que le parlement fesait brûler les écrits de Voltaire, que la reine sollicitait son exil, que *Clément XIII* encourageait ses ennemis par des brefs et des médailles, que le clergé de France criait le plus fort contre lui, que l'archevêque de Paris et l'évêque d'Annecy fatiguaient le roi de leurs plaintes, les hommes-de-lettres eurent le courage de lui élever une statue. Chez les Grecs, il n'y eut guère de philosophe qui, sous prétexte d'impiété, ne fût persécuté, et qui ne finît par avoir une statue. Quand les criaillerie du fanatisme cessent, les gens sensés parlent, et la raison se fait entendre.

A la renaissance des lettres, *Erasme* fut le premier à qui on éleva une statue. On la lui érigea de son vivant, mais dans un tems où

1769. les moines, encore puissans, étaient aigris contre lui. Cette statue fut renversée et couverte de boue. Dans un tems de superstition et de crasse ignorance, l'homme éclairé devait s'attendre à cet honorable affrònt.

On eut bientôt tout l'argent nécessaire pour la statue de Voltaire; elle fut uniquement l'ouvrage des hommes-de-lettres français. Cette particularité fut consacrée par cette simple inscription : *Statue érigée à Voltaire vivant, par les hommes-de-lettres ses compatriotes.*

Les grands, qui n'étaient uniquement que grands, les gens de finance qui n'étaient uniquement que riches, furent, ainsi que les étrangers, exclus de la souscription. On dérogea cependant à cette clause, en faveur d'un petit nombre d'étrangers qui sollicitèrent cet honneur. *Christian VII*, qui venait de déclarer en Danemarck la presse libre, envoya une souscription considérable qui fut reçue avec reconnaissance. *Frédéric II*, demanda d'être admis à cet honneur; laissant d'*Alembert* maître de le taxer, et d'*Alembert*, au nom de l'académie française, lui répondit : *Sire, votre nom seul suffit, et un écu.* Ce roi avait des torts à l'égard de Voltaire. Concourir à l'érection de sa statue, c'était une amende honorable

honorable qu'il lui fesait comme philosophe 1769.
et comme homme-de-lettres.

Pendant que *Pigal*, l'un des premiers artiste de l'Europe, travaillait à cette statue, l'enthousiasme s'empara de beaucoup de sociétés instruites. En attendant qu'on pût l'inaugurer publiquement, les gens-de-lettres s'assemblaient entr'eux pour en faire des inaugurations particulières. Celle qui eut le plus d'éclat, se fit chez mademoiselle *Clairon*.

Cette demoiselle, devenue célèbre dans le monde par son esprit et par ses vertus sociales, après l'avoir été sur le théâtre par un talent supérieur; réunit chez elle les plus distingués d'entre les philosophes et les hommes-de-lettres. Après un repas splendide, ils se rangèrent en cercle dans un salon préparé pour la cérémonie. Mademoiselle *Clairon*, vêtue en prêtresse d'*Apollon*, tenant une couronne de laurier à la main, et montée sur une estrade, récita une ode en l'honneur de *Voltaire*; les spectateurs fondirent en larmes; lorsque la prêtresse, pleurant elle-même, rappela le moment où les hommes-de-lettres perdraient leur chef, et les malheureux leur défenseur.

Ces apothéoses et ces couronnemens ne

1769. tardèrent point à être imités dans plusieurs villes de provinces. Quelques courtisans plaisantaient un jour, en présence de *Louis XV*, de ces inaugurations : *je conçois*, dit froidement le roi, *cet enthousiasme*, et les courtisans se turent un moment. Il est vrai, sire ; reprit l'un d'eux, que Voltaire est le plus grand écrivain de votre royaume. *De mon royaume!* répète *Louis XV* tout étonné de l'éloge, *et de tous les royaumes de l'Europe*, ajoute-t-il en se retirant.

Il y avait peu de tems qu'il avait hésité, s'il donnerait des ordres pour l'arrêter ; et lorsqu'on lui annonça que les hommes-de-lettres lui élevaient une statue, il répondit : *il la mérite bien ; mais quand elle sera achevée, où la placeront-ils?* Sire, répond le duc de la *Valière*, je sais bien où ils ne la placeront pas : ce ne sera certainement, ni à la porte de la Sorbonne, ni dans la salle de votre parlement. *Vous avez raison*, reprit *Louis XV*, *elle n'y resterait pas long-tems.*

Les évêques, après une de leurs assemblées, dans laquelle ils avaient condamné plusieurs de ses ouvrages, allèrent à Versailles prendre congé du roi, et suivant l'usage, lui recommander la religion ; et le roi, suivant l'usage

aussi, leur promit d'y veiller. Peu de jours 1769.
après, entendant parler du bien que Voltaire
fesait dans le canton de Ferney, il demanda
si ses pensions lui étaient payées, et sur ce
qu'on lui dit, que depuis quinze ans il n'avait
rien touché : *Je veux*, répondit-il, *que dorénavant, on les lui paie exactement* : ce vœu du
roi n'eut aucune suite.

CHAPITRE XXXII.

Retour de Voltaire à Paris, demandé et obtenu. Obstacles de la part du Clergé. Institution de la fête du Triomphe de la Foi.

ANNÉES de 1769 à 1772.

CEPENDANT ce même *Louis XV* tenait tou- 1769.
jours Voltaire éloigné de Paris. Il connaissait
tout le prix du philosophe : mais il ne voulait
pas lui permettre de venir dans la ville qui
l'avait vu naître, jouir de sa gloire, et des
embrassemens de ses vieux amis.

Il est vrai que si Voltaire fût venu à Paris,
Louis XV eût journellement été fatigué des

1769. plaintes des gens d'église. Ce prince voulait éviter leur importunité : il craignait aussi de l'exposer aux vengeances du parlement, à qui il était odieux. Le laisser venir, c'était peut-être lui livrer une victime. Il n'est malheureusement pas sans exemple de voir des hommes qui, en se faisant illusion à eux-mêmes, ont satisfaits à une vengeance particulière, en croyant n'exercer qu'un acte de justice.

Le clergé criait, le parlement murmurait contre Voltaire ; mais il n'en était pas moins l'homme de la nation, l'homme universel, l'avocat du genre-humain. On ne parlait que de son génie, de ses ouvrages et de ses travaux en tout genre. Madame *Denis*, sa nièce, crut que le moment était favorable pour demander son retour. Elle hasarda une démarche auprès du duc de *Choiseul*, dont le crédit commençait à baisser. « Adressez-» vous, lui dit-il avec franchise, à madame » *Dubarry* : elle peut tout. Vous aurez son » parti, et vous êtes assurée de tous mes » amis ».

Madame *Denis* recourut en effet à la favorite. Flattée de l'idée qu'on avait de son crédit, madame *Dubarry* en parla en effet au roi, qui commença par la plaisanter sur

sa demande, et qui finit par la lui accorder. 1769.

Le retour de Voltaire devint la nouvelle du jour : les hommes-de-lettres étaient dans l'ivresse ; mais *Beaumont*, archevêque de Paris, et *la Roche-Aimont*, cardinal, furent bientôt en mouvement ; et pour empêcher ce retour, ils se servirent du crédit de cette même madame *Dubarry*, qui l'avait demandé et obtenu.

La conduite de cette singulière favorite, présente une énigme dont voici le nœud. Dans la suite, interrogée en ma présence sur cet évènement : « Je me vis forcée, ré-» pondit-elle, de me prêter aux vues du » clergé, qui ne voulait point Voltaire à Paris. » Les évêques étaient alors le seul parti dont » je pusse m'étayer contre les *Choiseul* et » leurs amis ».

Des hommes scrupuleux reprochèrent aux évêques d'employer, contre un philosophe, le crédit d'une femme sans mœurs. C'était, disaient-ils, avilir la sainteté de leur ministère. Ils pensèrent autrement. Pour l'accomplissement des desseins de Dieu, tous les instrumens leur semblèrent également bons ; et ils choisirent le plus efficace.

L'éloignement de Voltaire fut pour eux un triomphe remporté sur la philosophie : pour

1769. remercier Dieu, et en perpétuer le souvenir, l'archevêque de Paris, dont les lumières étaient fort bornées, et le zèle très-mal entendu, imagina d'instituer la fête du *Triomphe de la foi.* C'était mal prendre son tems. Dans Paris, le seul curé de St.-Roch osa célébrer ce triomphe. Ses confrères se refusèrent à une pareille solemnité : ils pensaient, sans doute, qu'il était ridicule de chanter victoire, quand leurs troupes étaient battues de tout côté.

Voltaire, toujours en guerre avec ces troupes et avec leurs généraux, resta à *Ferney*, et n'en fut pas moins heureux : car il continua à faire du bien dans le canton, et à défendre les infortunés.

1770.

CHAPITRE XXXIII.

Les esclaves de St.-Claude et de la Veillée du Mouchon. *Colonie d'arttises dans la maison de Voltaire. Fondation de Versoi, de Ferney.*

ANNÉES de 1770 à 1771.

NOUS mettrons au nombre de ces infortunés, quinze mille serfs des moines de St.-Claude, et nous dirons ce que Voltaire fit pour les rendre libres, autant qu'alors on pouvait l'être.

L'Europe fut long-tems couverte de lites, de fiscaliens, d'aldions, c'est-à-dire de malheureux plus ou moins abrutis, attachés à la glèbe ; les uns faisant l'office de chevaux de poste, les autres gardant des tourelles sur les frontières, d'autres servant au labourage, attelés deux-à-deux comme on attèle des bœufs. Leurs maîtres, à la vérité, n'avaient pas droit de les tuer avec l'épée, ni avec la fourche, ni avec la flèche ; mais ils pouvaient les faire mourir sous la verge ou sous le bâton, où même à coups de nerfs de bœuf.

1770. Le servage, que la nature abhorre, et que la saine politique a toujours proscrit, fut aboli en france sous la troisième race de ses rois, et se conserva sur le Mont-Jura, dans le comté de Bourgogne, qui ne fut conquis que sous *Louis XIV*. Les habitans de ces montagnes, main-mortables des moines de St.-Claude, étaient grevés de redevances, et asservis à des usages ridicules, et dont la plûpart étaient opposés aux vues de la nature. Une femme, pendant les six premiers mois de son mariage, ne pouvait coucher hors de la maison paternelle : en violant cet usage, elle perdait tout droit à l'héritage qui par-là même était dévolu aux moines, lesquels avaient en outre le droit de s'emparer des biens d'une famille qui manquait d'héritiers directs.

Plusieurs familles du Mont-Jura, pour ne pas courir le risque de laisser leurs biens à des moines, avant de marier leurs enfans, s'assuraient d'un héritier : c'est ce qu'ils appelaient la *Veillée du Mouchon*. Avait-on un garçon en âge d'être marié ? on cherchait une fille nubile. On mettait ensemble les deux amans après avoir pourvu à leur nourriture. Les père et mère fichaient dans la cheminée une branche de sapin, et se retiraient

après l'avoir allumée ; on appelait cela *planter le mouchon*. Les deux amans restés seuls, travaillaient à faire un enfant, et ils avaient droit de s'amuser à ce jeu, jusqu'à ce que le bois résineux fiché dans la cheminée, fût consumé et cessât de fûmer. Si la fille devenait grosse, les parens assurés d'un héritier, mariaient les deux amans. Ces essais ne réussissaient pas toujours ; et il arrivait qu'un garçon, avant son mariage, répétait cette épreuve avec différentes filles du canton, tant on craignait de laisser son héritage à des moines inutiles ! Cet usage de *planter le mouchon*, était opposé aux usages de l'église ; mais les bonnes-gens chez qui on le plantait, craignaient encore moins de blesser les lois canoniques que d'offenser le sens commun. 1770.

Les sept communautés du Mont-Jura s'attendaient que les bénédictins de *St.-Claude*, devenus chanoines, useraient avec modération du droit abominable de main-morte. Ceux-ci trompèrent l'attente publique : ils se portèrent même à des excès qui soulevèrent toutes ces communautés. Leurs députés vinrent se jeter aux genoux de Voltaire, et implorer son assistance contre la tyrannie de *St.-Claude*. Le philosophe, déjà instruit que

1770. le droit du Saint était une usurpation, présenta à *Louis XV* une requête, dans laquelle il montra que des hommes qu'il traitait en père, ne devaient pas être plus long-tems traités en brutes par des chanoines.

Cette requête, d'une éloquence simple, mais pathétique, fut admise; la demande des serfs du Mont-Jura, renvoyée au conseil des dépêches; et M. de *Monteynard*, ministre de la guerre, nommé rapporteur.

Pour accélérer la liberté de ces malheureux serfs, Voltaire envoya à Paris M. *Christin*, jeune-homme plein de feu et d'activité, et qui connaissait les titres de friponnerie sur lesquels ces moines appuyaient leurs droits. Jamais ambassadeur ne fut chargé d'une plus belle mission: *Cicéron* lui-même ne monta jamais dans la tribune pour plaider une plus belle cause. Il ne s'agissait de rien moins que de savoir si quinze mille français, laboureurs, artisans, ouvriers, marchands, tous utiles à l'état, seraient libres comme les autres français, ou s'ils resteraient esclaves de vingt messieurs en aumusse.

Cette liberté, qui semblait ne point souffrir de difficultés, en éprouva de très-grandes. On objecta que le droit de main-morte

existait encore dans plusieurs cantons de la 1770.
France, qu'une loi particulière pour les serfs du Mont Jura, ne pouvait s'accorder, et qu'une loi générale donnerait trop d'embarras.

Voltaire ne perd point courage : il sollicite cette loi générale, et le chancelier *Maupeou* la promet. Mais les parlemens, que ce chancelier avait cassés, et ceux qu'il avait créés, l'occupaient entièrement. Il avait les premiers à liquider, et les nouveaux à consolider. Il se borne à renvoyer le cas particulier qui avait occasionné les réclamations des communes du Mont-Jura, au parlement de Besançon. Le chapitre de *St.-Claude* y fut condamné à la restitution de tout ce que ses satellites avaient enlevé dans la maison d'une jeune femme pendant qu'elle accompagnait les funérailles de son père.

Dans le tems que Voltaire réclamait la liberté de quinze mille serfs, il convertissait en ateliers d'artistes, sa salle de spectacle. Les dissentions auxquels Genève était en proie depuis dix ans, y faisaient languir le commerce. On venait de s'y fusiller dans les rues, en 1770. Beaucoup d'ouvriers qui voulaient travailler et vivre, mais qui ne voulaient pas se battre, désertèrent la ville. Voltaire les invita

1770. à venir s'établir chez lui ; et les empêcha d'aller porter leur industrie chez l'étranger. C'était rendre service à la France. Tous ceux qui voulurent rester dans sa maison, trouvèrent dans ses générosités les secours qu'ils pouvaient désirer. Il leur fournit des fonds pour l'achat des matières premières, et il eut bientôt à son compte un établissement d'horlogerie.

Ce fut dans ces circonstances qu'il proposa la fondation de la ville de Versoi, sur le lac de Genève. Dans son plan, la tolérance des cultes était établie ; deux temples en regard, l'un protestant, et l'autre catholique, devaient être élevés sur la place. Le duc de *Choiseul* avait embrassé ce projet avec vivacité. La position de cette nouvelle ville eût été aussi avantageuse que riante. Son commerce d'orfévrerie eût nécessairement fait tomber celui de Genève. Les ouvriers, dont Voltaire avait déjà une petite colonie, devaient en être les premiers habitans: La cour envoya des architectes, des ingénieurs, des entrepreneurs. On eut une petite frégate, sur le lac, pour les besoins de la ville naissante. On aligna des rues ; on traça des places ; mais on n'envoya point d'argent pour bâtir des maisons;

Les créanciers s'emparèrent de la frégate ; 1770.
Voltaire, qui la racheta pour rendre service à sa patrie, en fut pour ses déboursés.

Les intrigues de la cour de Versailles, nuisirent à la fondation de Versoi. M. de *Choiseul*, qui l'avait proposée au conseil, était alors entièrement occupé à se maintenir contre divers partis qui voulaient l'exclure du ministère ; contre le chacelier *Maupeou*, à qui il était opposé dans la réforme des parlemens ; contre l'abbé *Terray*, controleur-général, qui l'accusait de dépradation, et qui lui-même était un déprédateur du premier genre ; contre d'*Aiguillon*, son ennemi déclaré ; contre madame *Dubarry*, maîtresse de *Louis XV*, et qu'il avait voulu éloigner de cet emploi, si fort brigué en secret par les dames de la cour, et contre lequel elles se déchaînaient toujours ouvertement.

On dissipa, pour cette femme, des millions en voyages, en spectacles, en fêtes : il lui fallut des diamans, un cortége de valets, des équipages, des campagnes, un grand état de maison ; il fallut de l'argent pour son jeu, pour ses fantaisies, pour son luxe, aussi effréné que scandaleux ; il fallut de l'argent et

1770. des places pour tous les *Dubarry*, pour leurs parens, pour leurs amis, et pour tous leurs protégés. Le moine, prêtre et père de la Favorite, fut celui qui coûta le moins : on s'en débarrassa avec une pension de douze à quinze cens francs. Une nuée de vampires, jusqu'alors inconnus, dévorait la subsistance des malheureux habitans de la campagne qui ne savaient que murmurer et gémir. *Terray* força les impôts, attaqua les rentes, doubla les entrées sur les comestibles; il poursuivait l'argent par-tout; il osa mettre une main sacrilége sur les dépôts confiés aux notaires; et deux cens mille francs que Voltaire avait chez le sien, furent enlevés. L'or qui coulait avec profusion pour payer les voluptés du roi, et les prodigalités de la cour, manqua entièrement pour tout ce qui était utile; et Versoi, qui par son commerce eût été pour la France d'un avantage réel, ne fut point fondé.

Voltaire, dont les vues n'étaient point secondées pour cette ville, retint toujours les artistes qu'il avait réunis. Il leur fit bâtir, dans Ferney, des maisons commodes et agréables. Des Allemands, des Suisses, des Savoyards, et plus de vingt familles génevoises, vinrent

grossir la petite colonie d'horlogers. Il leur 1770.
ouvrit ses coffres et ses greniers : il leur avança généreusement les premiers fonds de leur commerce. Pour achalander leurs manufactures, il se fit, eu quelque façon, leur facteur, en expédiant des envois de leurs montres à Paris, en Prusse, en Espagne, eu Russie; et il intéressa au succès de ce commerce, la plûpart des rois de l'Europe, et leurs ministres. Les artistes et les colons établis à Ferney, étaient, pour la plûpart, étrangers à la France : il leur fallut des lettres de naturalisation. Voltaire les demanda, et les obtint sans la moindre difficulté. Il leur obtint de plus une liberté entière de servir Dieu chacun selon sa conscience. C'est ici le premier acte de tolérance du gouvernement français, pour des cultes jusqu'alors proscrits.

Le village de Ferney, qui, lorsque Voltaire en prit possession, n'avait qu'une quinzaine de chaumières, et n'était habité que par une quarantaine de malheureux paysans couverts de gale et d'écrouelles, abrutis comme le sont tous ceux en qui une profonde misère a détendu les muscles, se vit en peu de tems peuplé de laboureurs aisés et de citoyens laborieux : en peu d'années, son commerce

1770. d'horlogerie devint très-considérable ; et Ferney, si la nature avait prolongé de quelques années la vie de son fondateur, devenait une ville heureuse et opulente. Elle eût été la rivale de Genève, et l'eût peut-être surpassée en agrémens et en jouissances.

L'inscription pour la porte principale mérite d'être conservée. Son seul défaut est d'être en latin.

IN VOLTERIOPOLIM.

Sumptibus has propriis struxit Voltarius ædes.
Hîc effudit opes, dum scriptis edocet orbem.
Mœnia si starent, vatis dum scripta manebunt;
Urbs æterna fores! æternum nomen haberes.

CHAPITRE

CHAPITRE XXXIV.

Voltaire se déclare le défenseur de Sirven, *condamné à mort : du laboureur* Martin, *rompu vif : de* Montbailly, *brûlé vif : et du général* Lally, *exécuté à la Grève.*

ANNÉES de 1770 à 1774.

UN spectacle sans doute bien intéressant, 1770.
est de voir Voltaire, courbé sous le poids des années, se faisant cultivateur, établissant des manufactures, et fondant une ville : c'étaient-là de grands services rendus à sa patrie ; mais il ne lui en rendit pas un moins important, en dévoilant les erreurs et les méprises des juges.

On a déjà vu le parlement de Toulouse, égaré par les cris d'un peuple superstitieux, faire expirer un vieillard innocent sous la barre du bourreau.

On a vu comment le parlement de Paris fit brûler le jeune *Labarre*, pour des étourderies, du même supplice dont on punit les parricides et les incendiaires.

1770. Le même faux zèle qui alluma les bûchers de *Calas* et de *Labarre*, dicta aux juges du village de Mazamet, en Languedoc, une sentence de mort contre *Sirven*, feudiste de Castres. Pour prononcer ce jugement terrible, on lui supposa un crime atroce, un infanticide; on l'accusa d'avoir noyé sa fille, qui, ayant l'esprit égaré, s'était laissée tomber dans un puits.

Sirven, sa femme et ses enfans, par une fuite précipitée, se dérobèrent à la sentence de mort; ce fut au milieu de l'hiver le plus rude: la mère succomba bientôt sous le poids de son malheur; l'une de ses filles accoucha au milieu des neiges, dans les montagnes des Cevennes. Ceux de cette famille qui échappèrent à la rigueur de la saison, se réfugièrent chez Voltaire. Il commença par intéresser à leur sort les rois de Prusse, de Pologne, de Danemarck, l'impératrice de Russie, plusieurs princes d'Allemagne, des ambassadeurs, des ministres, et beaucoup de dames françaises, au nombre desquelles était madame d'Anville.

Pendant près de dix ans, Voltaire sollicita la révision du procès des *Sirven*; il eut cent obstacles à vaincre. Son courage soutint celui

de ces infortunés. Ses générosités ne les abandonnèrent jamais ; et lorsque *Louis XV* eut substitué un autre parlement à celui qui avait fait brûler *Calas*, Voltaire obtint que les *Sirven* y seraient renvoyés. L'arrêt rendu en leur faveur fut une flétrissure pour les premiers juges. Rarement rend-on justice aussi pleinement. Cet arrêt, prononcé à Toulouse, était une véritable amende-honorable aux mânes des *Calas*. 1770.

Toute la famille des *Sirven* se rendit à Ferney, pour remercier Voltaire : elle versait des larmes de joie en embrassant ses genoux. Cette plénitude de justice le consola de quelques désagrémens qu'il éprouvait alors, à l'occasion de la colonie de ses artistes ; et c'est à ce sujet qu'il m'écrivait : « Mes manufactures n'étaient qu'un ouvrage de surérogation ; mais l'affaire des *Sirven* était de première nécessité. »

Les juges de ce tems-là étaient en train de se tromper : malheur à qui tombait entre leurs mains ! Le bailli d'un village, sur les confins du Barrois, sur les preuves les plus équivoques, condamna au supplice de la roue, un laboureur nommé *Martin*, comme coupable de vol et d'assassinat. Le parlement de Paris,

1770. d'où ressortait ce bailliage, examine mal la procédure, met *bien jugé*, à la sentence de mort de *Martin*, et le renvoie dans son village, pour expirer sur la roue. Peu de tems après, on exécute un malfaiteur qui, avant de mourir, avoue être l'auteur du meurtre pour lequel on a rompu *Martin*. Les juges en furent quittes pour dire qu'ils s'étaient trompés; *et allèrent peut-être*, dit Voltaire, *se tromper encore.*

Voltaire sonna le premier coup de tocsin sur la mort de ce *juste*: mais il fut à peine entendu; ses écrits ne pénétraient à Paris que difficilement, et ne circulaient en France qu'avec lenteur. Il est très-vraisemblable que si on eût lu, dans le tems, ce qu'il écrivit sur la mort de *Martin*, de cet honnête laboureur, il eût éveillé la justice endormie, et eût arrêté la barre sous laquelle les juges d'Arras firent expirer *Montbailli*, cet obscur, mais bon citoyen de St.-Omer, dont l'occupation était celle d'une ame douce et honnête, la culture des fleurs.

La mère de cet homme infortuné, sujette à boire de l'eau-de-vie, fut étouffée d'un coup de sang. Son fils et sa bru furent accusés, par les cris d'une populace tumultueuse, de l'avoir étranglée. Il n'y avait ni preuves, ni

indices contre eux. Il y avait même des pré- 1770.
somptions en leur faveur ; car, par la mort de la mère, le fils perdait un petit emploi qui les fesait tous subsister.

Les juges de St.-Omer n'ayant point de preuves, mais cédant aux clameurs du peuple, condamnèrent les deux jeunes époux à garder la prison pendant un an. Ce jugement était bien sévère; car il n'y avait contre ces infortunés, que la voix d'une populace égarée.

Le conseil souverain d'Arras, devant lequel fut porté le jugement de *Montbailli*, vit deux coupables, là où le bailliage de St.-Omer avait entrevu deux innocens. Il fit rompre le mari, qui protesta de son innocence jusqu'au dernier soupir. Sa femme fut aussi condamnée à mort; mais, pour la traîner au supplice, on attendit qu'elle fût accouchée.

Voltaire fut instruit à tems pour elle ; différentes personnes, bien convaincues que le conseil d'Arras avait immolé un innocent, lui firent parvenir des renseignemens. Il se procura la procédure, examina les faits, les circonstances, pesa la voix des témoins, et jugea que Montbailli était mort injustement. Il en écrivit à M. *de Meaupou*, et obtint de ce

1770. chancelier, que le procès des *Montbailli* serait revu.

Tandis que les nouveaux juges étaient occupés de cette révision, Voltaire plaidait la cause des *Montbailli* devant le public, qu'il est toujours important d'éclairer; et la *méprise d'Arras*, qu'il publia, est un des meilleurs *factum* que nous ayons en matières criminelles. La veuve *Montbailli*, qui s'attendait à mourir, fut déclarée innocente, et la mémoire de son mari rétablie; il n'y eut, suivant l'usage, aucune punition prononcée contre les juges qui l'avaient fait rouer.

Après avoir rétabli l'honneur d'un citoyen obscur, après avoir sauvé la vie à une veuve destinée à la mort, Voltaire combattit pour un lieutenant-général, pour cet infortuné *Lally*, que le parlement de Paris avait fait mourir de la main du bourreau, et conduire à la Grève avec un bâillon à la bouche, genre de supplice que la loi n'avait point établi, et que ses juges, simples exécuteurs d'une loi reçue, ne pouvaient ordonner sans se rendre coupables: car tout juge qui fait plus que la loi ne prescrit, est un prévaricateur.

Lally avait été envoyé aux Indes en 1757,

pour y rétablir les affaires des Français, qui 1770.
semblaient désespérées. On le connaissait pour un homme brave, actif et intelligent. Ses premières expéditions furent si supérieures à tout ce qu'on avait fait jusqu'alors, que *Louis XV* lui fit passer un plein-pouvoir.

La valeur de *Lally* ne fut point secondée. Le ministère français l'abandonna long-tems aux seules ressources de son propre génie. Les membres du conseil marchand de Pondichéry, occupés de leur propre fortune, le contrarièrent souvent dans ses opérations. Ce conseil était présidé par *Duval*, père de *Duval d'Espréménil*, conseiller au parlement de Paris.

Le comte d'*Estaing*, qui joignait l'intelligence et le sang-froid d'un général à l'intrépide audace d'un grenadier, fut fait prisonnier au siége de Madras; et la fortune des Français ne tarda pas à changer. Les Anglais, battus jusqu'alors par *Lally*, reprirent le dessus, et les deux dernières années ne furent qu'un enchaînement de calamités.

Le parlement de Paris, chargé de juger *Lally*, qui demandait lui-même à être jugé, mais par des militaires, le rendit responsable de tous nos malheurs dans l'Inde, sur-tout

1770. de la prise de Pondichéry, et lui fit couper la tête.

Voltaire, qui avait beaucoup connu *Lally*, ne pouvait se persuader qu'un officier-général, dont aucune action n'avait fait soupçonner la probité, et qui haïssait les Anglais, leur eût vendu Pondichéry, ainsi que le peuple, animé par ses ennemis, l'en accusait, ainsi que le portait son arrêt de mort; ni qu'il eût *trahi les intérêts* de la France.

Ce fut dans le silence que, pendant six ans, il examina la conduite de cet officier dans les Indes, et les mémoires de ses accusateurs. Il ne vit que des fautes, la plûpart inévitables, mais aucun crime qui pût mériter la mort d'un général.

Deux choses prévenaient Voltaire en faveur de *Lally* : la première, l'espèce de témoins appelés contre lui, tous ses ennemis déclarés, tous attachés à sa partie adverse. La seconde était le mémoire dont le procureur-général du parlement de Paris s'était servi pour le dénoncer ; mémoire qui était l'ouvrage d'un moine indigne de toute créance, d'un véritable scélérat. Quel autre nom donner au jésuite *Lavaur*, envoyé dans les Indes pour exercer le ministère des apôtres, et qui n'y

joua que le rôle d'un intrigant; qui, de retour 1770.
en France, vint à Paris solliciter une petite pension, pour aller, disait-il, vivre et mourir dans le fond du Périgord; et auquel, après sa mort, arrivée dans le même tems, on trouva plus d'un million en or, en billets et en diamans? Ce trésor déposait contre la religion et la probité de ce moine. Ce fut dans la même cassette où il était déposé, que fut trouvé le mémoire contre *Lally*. Cela seul devait le faire rejeter. Il est utile d'ajouter que *Lavaur*, avant de partir de Pondichéry, avait fait deux mémoires, l'un pour, et l'autre contre *Lally*. En venant en France, son projet était, suivant qu'à Versailles et à Paris, les esprits seraient disposés contre *Lally*, ou en sa faveur, de faire valoir l'un ou l'autre. Ce trait seul suffit pour peindre celui qui l'avait pu imaginer.

Dans l'histoire de cette malheureuse guerre de l'Inde, Voltaire exposa les faits avec une impartialité rare, ne déguisant ni le caractère de *Lally*, ni ses torts, ni les ennemis qu'il s'était faits par la violence de ce caractère. Il ne dit pas en faveur de *Lally* tout ce qu'il pensait, ni tout ce qu'il aurait dit, s'il avait eu connaissance du rapport de *Pasquier*, rapport si long-tems secret; et sur-tout s'il avait

1770. su que ce *Pasquier*, dont le caractère était au moins aussi violent que celui de *Lally*, lui dit un jour, après un interrogatoire : *Malheureux ! je te ferai rouer.* Je tiens ce propos de *Chevalier*, major de la Bastille, qui avait toujours accompagné *Lally* aux interrogatoires. Et qu'aurait encore dit Voltaire, s'il avait su que ce même *Pasquier*, après son rapport à la chambre criminelle, courut chez le président *Lamoignon*, qui était malade ; et qu'en entrant dans la chambre de ce magistrat, qu'il croyait seul, et qui ne l'était pas, il s'écria : *Pour le coup, nous le tenons !* Propos que je tiens de la ci-devant duchesse de *Cossé*, qui l'entendit. La justice est rarement le fruit de la haine et de la fureur (19).

Les membres du parlement étaient mécontens de ce que Voltaire citait au tribunal du public la plûpart de ses arrêts de mort. De quoi se mêle-t-il ? disaient-ils ; et tout ce qui tenait au parlement était l'écho de ce reproche. Dans la réalité, Voltaire se mêlait de ce dont tout citoyen est en droit de se mêler, quand on fait mourir injustement un de ses semblables. Quel homme en effet ne doit pas craindre pour sa vie, lorsque ceux qui sont chargés de la défendre, attentent à celle de

son voisin ? Quand l'incendie est dans mon quartier, dois-je ne crier au feu que lorsque les flammes enveloppent ma maison ? 1770.

Pour le bonheur de l'humanité, Voltaire exerçait un ministère public. Il faut dire qu'il a bien mérité d'elle, puisqu'il a réussi à rendre l'honneur à des infortunés mal jugés, et qu'il a arrêté le glaive de la loi prêt à tomber sur des têtes innocentes. Sa magistrature était d'autant plus honorable, qu'il ne l'avait point achetée ; qu'en la remplissant, il n'avait ni épices à recevoir, ni pension à espérer ; et il eût été à désirer que, dans le ressort de chaque Justice, il y eût eu un philosophe aussi éclairé et aussi courageux que lui, pour montrer au public les fautes des juges. Plus on les eût surveillés, moins ils en eussent commis ; et nous n'eussions point vu la justice à demi-endormie, frappant au hasard, condamner à mort, en très-peu de tems, *Cahusat* à Toulouse, *Vauriot* à Dijon, *Campagne* à Cahors, *Salmon* à Rouen, sept Allemands à Metz, *Bradier*, *Simarre* et *Lardoise* à Paris. La mort d'un innocent, égorgé par le glaive de la loi, les trouble tous, les épouvante tous, les fait tous frémir: Cette mort est un crime de lèze-société.

1770. Voltaire pensait qu'en matière criminelle, les lois, en France, étaient détestables. Pendant quarante ans, il en montra l'atrocité. Cent fois il demanda la refonte de notre code criminel, comme de nos institutions civiles. Sa voix fut toujours étouffée par d'antiques préjugés. Une grande révolution dans le gouvernement en ayant amené une dans les idées, cette réforme s'est solemnellement opérée par les représentans du peuple; mais l'honneur de l'avoir provoquée le premier, d'en avoir le premier fait sentir la nécessité, appartient entièrement à Voltaire.

CHAPITRE XXXV.

De M. de Morangiès. *Bienfaisance, écrits et travaux de Voltaire à Ferney.*

ANNÉES de 1774 à 1775.

1774. Le comte de Morangiès fut encore un de ces infortunés pour qui Voltaire éleva la voix. Cet officier-général s'était embarrassé dans les filets d'une aggrégation d'escrocs. On l'avait ajourné et décrété de prise-de-corps; il était

prisonnier à la conciergerie, et il était tenu 1774.
de garder prison, jusqu'à ce qu'il eût payé cent mille écus qu'il n'avait pas reçus.

Il avait de grands biens en bois et en terres; il avait aussi des dettes et un besoin pressant d'argent. Des usuriers lui promirent d'en trouver, et sous prétexte d'accélérer la négociation, ils arrachèrent à sa facilité pour trois cent mille francs de billets. Lorsqu'ils eurent ces billets, ils assurèrent effrontément lui en avoir compté la valeur. Pour en convaincre le public, ils ourdirent une fable très-grossière: ils dirent qu'une femme, nommée *Véron*, âgée de quatre-vingt-six ans, logée à un quatrième étage, dans une espèce de galetas, avait fourni ces cent mille écus, et que *Jonquai*, son petit fils, avait porté à pied, en treize voyages, cette somme d'argent chez M. de Morangiès, lequel demeurait à une lieu de madame *Véron*, la prêteuse.

Voltaire entendit parler, dans sa retraite, de cet étrange procès; il lut les mémoires des deux parties. La loi du commerce était contre l'accusé: car lorsqu'on a délivré des billets, on est censé en avoir reçu la valeur; mais la foule des contradictions, de la part des prétendus bailleurs de fonds, ne laissa aucun

1774. doute dans l'esprit de Voltaire, que le prêt des cent mille écus ne fût une fable.

Tandis que *Linguet* (21) instruisait les juges, toujours en défiance sur les déclamations d'un avocat, payé pour défendre les intérêts d'un client qui a souvent tort, Voltaire éclairait le public, fortement prévenu par les cris d'une bande d'usuriers. Lorsque ce public fut désabusé, le parlement ne craignit point de déclarer escroc *Jonquai*. J'ai vu le comte de *Morangiès* très-persuadé que, sans Voltaire, il courait le danger de perdre sa fortune et son honneur. Ce que, dans l'excès de sa reconnaissance, il perdit réellement, fut le souvenir des soins que Voltaire s'était donnés pour le dérober à une diffamation éclatante.

Les ennemis du philosophe attribuaient à la vanité tout le bien qu'il fesait. Il n'aime, disaient-ils, qu'à faire des choses d'éclat; sa passion dominante est de faire parler de lui.

Les hommes charitables qui le jugeaient si rigoureusement, ne savaient pas, ou affectaient de ne pas savoir que tout infortuné avait droit à ses soins, à ses générosités; qu'il aimait à être le soutien des malheureux, dans quelque classe qu'ils fussent placés.

Quiconque voudrait recueillir tous les actes

de sa bienfaisance, ferait un volume qui n'étonnerait pas moins les gens du monde que les dévots. Dans la foule, choisissons-en quelques-uns. Disons d'abord qu'un de ses vassaux, chargé d'une nombreuse famille, devait sept mille cinq cent livres, qu'il était dans l'impossibilité de payer. On l'emprisonne; Voltaire apprend le malheur de cet homme, et sans hésiter, fait acquitter la dette; on lui observe qu'il a tout à perdre. « Payez, dit-il, » et sachez qu'on ne perd rien, quand on » rend un père à sa famille, et un citoyen à » l'état ». 1774.

Un fait peu connu, et qui mérite de l'être beaucoup, c'est ce qu'il fit, pour sauver de la rapacité des jésuites, le patrimoine de six gentilshommes, tous au service de la France, et dont plusieurs étaient mineurs. C'étaient MM. *Déprez* de *Crassi*. La dureté des tems et les dépenses, qu'en tems de guerre exigeait le service militaire, les avaient forcés à des emprunts et à l'aliénation de leur patrimoine. Ils devaient à plusieurs Génevois, et aux jésuites. Le père *Fesse*, leur recteur, et au nom de sa compagnie de Jésus, surprit au conseil un arrêt portant permission de rembourser tous les autres créanciers. Cet arrêté

1774. le mettait en leur lieu et place, lui donnait droit d'envahir tout le bien de la famille *Crassi*, et de la réduire à la mendicité.

Le révérend père était à la veille de consommer cette sainte œuvre ; mais Voltaire ne lui en laissa pas le plaisir. Instruit de ses pieuses intentions, il envoie au greffe du baillage de Gex, consigner la somme due aux créanciers de MM. de *Crassi*.

Ce tour joué aux jésuites, était une des actions qui réjouissait le plus le cœur du philosophe. C'étaient six agneaux arrachés à la gueule du loup. Il eut encore la consolation de voir que tout prospéra dans la famille *Crassi*, et qu'à la destruction des jésuites, ils furent en état d'acheter une partie de leurs biens.

Racontons encore, pour édifier les ennemis du philosophe, un fait long-tems ignoré et qui l'eût été toujours, si les bonnes-gens, qui furent l'objet de sa bienfaisance, n'avaient trahi son secret.

Un laboureur, étranger à ses terres, perdit, au parlement de Besançon, un procès qui le ruina entièrement. Dans son désespoir, il vint, avec sa femme et ses enfans, implorer Voltaire qui, dans toute la France, jouissait d'une

d'une grande réputation de bienfaisance. Le secours qu'il réclamait, était pour appeler de l'arrêt qui le condamnait et le ruinait. 1774.

Au récit du malheur de ces bonnes-gens, Voltaire verse des larmes, prend leurs papiers, les confie à *Christin*, son bailli, lequel, après un examen réfléchi, fut d'avis que c'était une bonne cause que ces infortunés avaient perdue, et que les nullités de la procédure donnaient voie à un appel.

A ce rapport, Voltaire entre dans son cabinet, et en revient portant dans le pan de sa robe-de-chambre, trois sacs de mille francs chacun. « Voilà, dit-il à cet infortuné laboureur, pour réparer les torts de la justice; un nouveau procès serait un nouveau tourment pour vous; si vous faites sagement, vous ne plaiderez plus, et si vous voulez vous établir à Ferney, je m'occuperai de votre sort ».

On a vu quelquefois des laboureurs, au retour de leurs travaux, à genoux devant son mausolée, embrassant ce mausolée comme on embrasse un autel, et l'invoquant, lui, comme on invoque un saint. Dans ces tems antiques, où l'on divinisait les *Hercule*, les *Thésée*,

1774. l'excès de leur reconnaissance en eût fait un demi-Dieu.

S'il parvient à nous rendre libres, disaient les habitans du Mont-Jura, nous ôterons *St.-Claude*, de sa niche, et nous le mettrons à sa place. Il n'y a en effet de véritable patron que celui qui fait du bien. *Qu'on dise à ces honnêtes-gens que je les remercie, mais que rien ne presse*, répondit Voltaire, quand il sut leurs bonnes intentions.

Ses travaux étaient nobles et grands: il bâtissait une ville, établissait des manufactures, s'occupait de plantation, de défrichement, d'agriculture. Attentif à lire tous les écrits des agronomes sur l'amélioration des terres, il répétait leurs expériences, fesait les essais de leurs découvertes, et souvent les rectifiait et les perfectionnait. Point de pauvres sur ses terres. La joie et l'abondance y étaient par-tout répandues; il fesait à ses vassaux tout le bien qu'un seigneur d'alors pouvait faire, et que très-peu fesaient réellement.

Tant d'occupations, qui semblaient demander un homme tout entier, ne l'empêchaient pas d'amuser et d'instruire ses contemporains, par des ouvrages, les uns de

philosophie, et les autres de pure littérature. 1774.

Ce fut pendant ces années de travaux multipliés et de véritable gloire, qu'il donna la *Notice des anciens évangiles*; — *Lettres de Memmius*; — *Discours de l'avocat Belleguier*; — *Divers écrits pour les habitans du Mont-Jura*; — *Discours d'Anne Dubourg*; — *le Tocsin des rois*; — *Épître aux Romains*; — *Aventure de la mémoire*; — *les Oreilles du comte de Chesterfield*; — *Voyage de la raison*; — *Fragmens sur l'Inde*; — *le Taureau blanc*; — *Conseils raisonnables à M. Bergier*, — *Homélies sur l'athéisme*; — *le Cri du sang innocent*; — *Sophonisbe*; — *les Pélopides*; — *le Dépositaire*; — *dom Pèdre*; — *les Lois de Minos*.

Cette dernière tragédie, dont le but est moral et philosophique, fut suivie d'une foule de petits ouvrages très-agréables, tels que *l'Epître au roi de la Chine*; — *l'Epître à Horace*; — *la Bégeule*; — *les Cabales*; — *les Systêmes*; — *la Tactique*; — *l'Anniversaire de la St.-Barthélemy*; — *Dialogue de Pégase et du vieillard*; — *les Filles de Minée* et quelques autres où le bon goût et la gaieté sont unis à la raison et à la morale. Amuser et instruire étaient la devise de Voltaire: il remplit toujours ce double objet.

CHAPITRE XXXVI.

Ambassade de Catherine II, *à Voltaire. Hommages que lui rend* Frédéric II, *roi de Prusse. Des ennemis de Voltaire.*

ANNÉES de 1775 à 1776.

1775. DANS la cour de *Louis XV*, où tout était cabales, tracasseries, jeux et dissipations, on prenait peu d'intérêt à tout le bien que fesait Voltaire, à l'honneur qu'il fesait à la nation, aux étrangers qu'il attirait en France, aux lumières qu'il répandait. On jouissait de ses bienfaits, si j'ose le dire, à-peu-près comme on jouit de la clarté du soleil, sans y penser, sans en connaître le prix. Si, dans les momens de leur désœuvrement, quelques courtisans parlaient de lui, c'était pour relever avec amertume ses défauts, et souvent pour le calomnier.

Les honneurs que lui rendaient les rois du Nord, étaient pour lui un bien doux dédommagement de tant d'indifférence, ainsi que de toutes les petites injustices qu'il éprouvait

dans sa patrie. Il est peut-être unique dans 1775.
l'histoire, qu'un particulier, un homme-de-lettres ait, comme lui, reçu, en un même jour, des lettres de six rois ou princes souverains. Il n'en était pas plus vain. A peine en parlait-il à ses amis. Dans les rois, le philosophe ne vit jamais que des hommes; et il ne goûtait quelque plaisir dans ses relations avec les princes, qu'autant qu'ils rendaient leurs peuples heureux par les arts ou par le commerce, et qu'ils laissaient un libre cours aux progrès des lumières et de la civilisation.

L'estime de *Catherine II*, impératrice de Russie, pour Voltaire, est connue de toute l'Europe. On sait que cette femme législatrice, qui a tant ajouté à l'ouvrage de *Pierre Ier*, mettait un grand prix à son suffrage. Avant de monter sur le trône, et dans une profonde retraite, elle s'était long-tems nourrie de l'esprit dont ses ouvrages sont remplis.

Dès qu'une révolution aussi prompte que bien dirigée eût mis entre ses mains les rênes de l'empire, en terminant la vie honteuse de son brutal mari, et que cette catastrophe eût prévenu tous les crimes de la tyrannie dont les Russes étaient menacés, *Catherine* se hâta de lier une correspondance avec Voltaire;

1775. cette correspondance, soutenue pendant près de quinze ans avec agrément et gaieté, est comme le journal de sa gloire. Aucun événement n'arrivait dans ses États, qu'elle n'en fît
1776. part au philosophe. *Je serai contente de moi*, lui écrivait-elle, *toutes les fois que j'aurai votre approbation.*

De son côté, Voltaire se mettait respectueusement à son aise en lui écrivant : ils s'encourageaient mutuellement à faire le bien de l'espèce humaine. Voltaire lui apprend-il la mort de *Calas* : elle s'en indigne; et, sans hésiter, elle envoie des secours à sa malheureuse famille. Apprend-elle l'infortune des *Sirven*, et le crime dont les juges se sont rendus coupables à son égard : elle s'en afflige; et, pour essuyer leurs larmes, elle expédie aussitôt une lettre-de-change à Voltaire, et lui défend d'en parler. Les opinions religieuses sont-elles persécutées en France : elle veut que tous les cultes soient tolérés dans ses vastes États. *Malheur aux persécuteurs!* écrit-elle à Voltaire; et elle lui permet de rendre publics ces trois mots, qui étaient alors une grande leçon à la plûpart des rois de l'Europe.

Veut-elle donner des lois à quarante peu-

ples qui vivent sous sa domination : cent cin- 1776.
quante jurisconsultes sont appelés auprès d'elle de toutes les parties de l'Europe ; et c'est elle-même qui se charge du soin de diriger l'esprit dans lequel ces lois doivent être faites. Elle travaille à cet effet une *instruction ;* et quand l'ouvrage est achevé, elle veut, si j'ose m'exprimer ainsi, que Voltaire y mette son cachet. *Votre approbation,* lui écrit-elle, *m'encourage.* Ce n'est pas tout : elle veut que l'ouvrage lui soit porté par une ambassade, sans suite, sans appareil, et telle qu'il convenait qu'elle fût pour un philosophe retiré du monde, à six cents lieues de son empire ; mais qui, du fond de sa retraite, agite et éclaire ce monde qu'il a abandonné, et qu'il gouverne par l'opinion.

L'honneur d'être envoyé à Voltaire fut brigué par plusieurs seigneurs russes. Son choix tomba sur le prince *Kouslouski*, et sur M. *Præsbanski*, tous deux officiers dans ses gardes, et des plus instruits de sa cour. Ils eurent ordre de se rendre à Ferney. La lettre de créance que le prince *Kouslouski* présenta à Voltaire, au nom de la czarine, était simple, et finissait par ces mots :

« *Le prince* Kouslouski *a regardé comme* 1777.

1776. „ *une faveur distinguée, d'être envoyé à Ferney.*
„ *Je lui en sais gré. Si j'étais à sa place, j'en*
„ *aurais fait autant.* „

Le prince *Kouslouski* remit, avec cette lettre de *Catherine*, deux paquets : dans l'un était une boîte d'ivoire, renfermant le manuscrit de son *instruction*, d'après laquelle les jurisconsultes devaient se conduire dans la confection d'un code de lois. Cette boîte était l'ouvrage de ses mains; et *l'instruction*, l'ouvrage de son génie.

Des fourrures, et une grande tabatière d'or, où se trouvait le portrait de *Catherine*, et vingt gros diamans, accompagnaient cet hommage. Ces fourrures étaient une marque d'attention, pour un vieillard décrépit et valetudinaire, habitant au pied du Mont-Jura, couvert de neiges pendant sept mois de l'année.

Nous avons déjà vu que le roi de Prusse, *Frédéric II*, ce roi héros, philosophe, poète, bel-esprit, orateur, historien, législateur, était, depuis plus de trente ans, en commerce de lettres avec Voltaire. Ce commerce était un de ses délassemens au milieu des travaux de la royauté; et ce délassement, qui ne coûtait rien à ses peuples, était sans contredit préférable à tous ceux qu'à grands frais, des rois

oisifs et ennuyés cherchent dans les jeux, 1776.
dans la chasse, et dans les voluptés. *Frédéric II* fit travailler, dans ses belles manufactures de porcelaine, la statue de Voltaire. Au bas de cette statue, avant de la lui envoyer, il écrivit de sa propre main : *Viro immortali;* à l'homme immortel; et Voltaire répondit au roi : *Sire, vous me donnez une terre dans vos domaines.* Ce qu'il dit à des voyageurs qui étaient à Ferney, et qui admiraient cette statue, n'est ni moins délicat, ni moins agréable. Il interrompit ces voyageurs au moment où, observant l'inscription, *à l'homme universel*, ils allaient lui prodiguer des éloges : *C'est-là*, leur dit-il, *la signature de celui qui me l'envoie.*

Voltaire était tout à-la-fois un grand sujet d'admiration et d'étonnement. Tous les artistes, sculpteurs, médaillistes, statuaires, graveurs, peintres, dessinateurs, s'étaient emparés de lui; et c'est sous toutes les formes, et sous toutes les attitudes, qu'on variait son portrait. Nul homme au monde n'a joui d'un honneur aussi constant et aussi universel.

Cependant, en ce tems-là, il y avait en France un nommé *Clément*, qui se tuait d'écrire au public, pour prouver que Voltaire ne savait

1776. pas sa grammaire; un abbé *Sabatier*, qui, après avoir commenté *Spinosa*, l'accusait de n'avoir pas de religion ; un *la Beaumelle*, qui, pour lui donner des leçons de poëme épique, avait refait *la Henriade.* Certain abbé d'*Estrée*, se disant de la maison d'*Estrée*, et qui était fils d'un paysan de Picardie, lui reprochait d'avoir de la vanité ; le père *Viret*, cordelier de la grand'manche, lui fesait un crime d'avoir fait la *Pucelle d'Orléans ; Duval d'Espréménil* l'accusait de n'être pas *un homme de bien* (21).

Enfin, parmi plusieurs autres accusateurs, critiques, censeurs, calomniateurs, dénonciateurs, dont l'énumération serait un peu longue, et très-ennuyeuse, *Fréron*, avec la permission du gouvernement, lui disait des injures trois fois par mois. Ce *Fréron* avait tout au moins de la bonne-foi. *Si je n'en disais pas du mal*, avoue-t-il naïvement, *on ne lirait pas mes feuilles.* Cette franchise a son prix.

Les deux personnes qui écrivirent contre Voltaire avec le plus d'absurdité et d'inconsidération, furent le petit *Sabatier*, de Castres, et madame *Genlis.*

Il est tems de voir le jeune *Louis XVI*, qui a fini sa vie comme nous en avons été

témoins, étonner alors les Français par sa sagesse; et Voltaire, du fond de sa retraite, applaudir aux merveilles du nouveau règne. 1776.

CHAPITRE XXXVII.

Espérance d'un meilleur règne en France. Voltaire célèbre Louis XVI *et ses ministres. Pays de Gex heureux par ses soins.*

ANNÉES de 1776 à 1778.

LOUIS XVI, qui n'avait que vingt ans, et nulle expérience, fut étonné, et peut-être effrayé de se voir sitôt roi. L'art de gouverner lui était entièrement inconnu. *Louis XV*, son aïeul, l'avait tenu dans une profonde ignorance des affaires d'État. Cependant le premier pas du jeune prince, en montant sur le trône, fut un pas vers la sagesse. Il appella auprès de lui, pour être son guide et son conseil, le vieux *Maurepas*, ministre longtems en faveur, et depuis vingt ans oublié. On croyait ce ministre éprouvé par une longue disgrace. La France, opprimée sous le poids 1776.

1776. des impôts, se livra un moment à l'espérance d'un avenir heureux. L'aurore de ce règne fut en effet brillante ; mais d'épais nuages l'obscurcirent bientôt.

Tous les ministres furent changés. *Maupeou* fut exilé, et bientôt oublié. Ce n'était qu'un ministre brouillon, un magistrat haineux. *Malesherbes*, qui avait pour lui la voix du peuple, et le suffrage de tous les gens instruits, remplaça, dans le ministère de Paris, le vieux *la Vrillière*, depuis long-tems odieux et méprisé (22). Les finances furent ôtées à *Terray*, qui s'enfuit de Paris, chargé de la haine publique : on brûla son effigie; et ce fut-là toute la vengeance qu'on tira d'un brigandage de cinq années (23). *Turgot*, qui, dans le Limousin, n'avait fait aucun des maux tant reprochés aux intendans, et qui avait fait tout le bien qu'un intendant pouvait faire, eut l'administration des finances.

La liberté du commerce des grains fut la première opération de *Turgot*; et, malgré cela, le prix du pain baissa beaucoup. Les droits d'entrée furent modérés, et le trésor public n'y perdit rien. La caisse de Poissy, si onéreuse au peuple, fut supprimée, et le prix de la viande diminua. Les laboureurs,

les artisans, et les gens de la campagne, ne 1776.
furent plus chargés seuls de la confection des grandes routes. Les jurandes, qui mettaient des entraves à l'industrie, et qui étaient une source intarissable de procès, furent abolies. D'autres sources encore plus abondantes de procès, étaient les droits de féodalité. *Turgot* voulait supprimer ceux qui dérivaient de quelque tyrannie territoriale, et commuer ceux qui étaient fondés sur des sacrifices connus ou présumés. Il voulait encore que le sel fût libre et marchand: alors plus de contrebande, et quarante mille malheureux de moins qui fesaient cette contrebande. Tant de réformes, au lieu d'une statue que méritait celui qui osait les concevoir, ne lui valurent que de nombreux ennemis dans la magistrature, dans la noblesse, et dans le clergé.

Voltaire, qui aimait le peuple et *Turgot*, célébra les merveilles du nouveau règne par trois petits poëmes: l'un *les Finances*, l'autre *le tems présent*, et le troisiéme, *Sésostris*. Ce dernier était une allégorie aussi agréable qu'ingénieuse, mais qui, pour Voltaire, ne fut bientôt qu'un sujet de regrets.

Cependant à Paris, gens d'épée, gens d'église, gens de robe, gens de finance, gens

1776. de plume et de palais, tous alarmés des réformes de *Turgot*, et de celles qu'il méditait, s'écrièrent de toutes parts contre lui : « C'est » un encyclopédiste, disaient-ils ! c'est un » économiste ! il ne peut rester dans le mi- » nistère. » Il fut d'abord attaqué par le ridicule. On inventa de petites tabatières fort plates, que les frondeurs appelaient des *turgotines*, ou *platitudes*. Ces sobriquets étaient employés pour désigner ses opérations. Il n'y avait alors, à Paris ; ni magistrat, ni traitant, ni évêque, ni abbé ; qui n'eût en poche une *platitude*, c'est-à-dire, une tabatière fort plate. Quand ils se rencontraient en société, aux spectacles, dans les promenades, c'était à qui, le premier, montrerait sa platitude ; et, dans cette tourbe de frondeurs des opérations de *Turgot*, il y en avait peu qui eussent pu montrer autre chose.

Pendant qu'on jetait de la défaveur sur ce ministre, on l'accusait ; au parlement de vouloir détruire les droits féodaux ; on lui fit un crime de permettre la libre circulation des grains, si utile à l'agriculture, et d'établir le prêt à intérêt qu'exige le commerce.

Voltaire qui, dans les réformes de *Turgot*, ne voyait que l'intérêt et le salut de la nation,

donna un petit ouvrage où se trouvait son 1776.
éloge et celui de son administration. Le parlement, opposé à *Turgot* en tout, soit parce qu'il introduisait des nouveautés, soit parce qu'il tarissait, par ses réformes, d'abondantes sources de procès, condamna au feu l'ouvrage de Voltaire; et c'est à ce sujet que *Diderot* disait, qu'*après la Sorbonne, le parlement était le corps le plus ignorant qui existât en France.*

Turgot voyait tranquillement ses ennemis s'agiter pour le perdre, et n'en était pas moins intrépide à faire le bien. Il allait entamer la réforme de la maison domestique du roi; déjà la serpe était levée pour émonder tant de branches gourmandes qui appauvrissaient le tronc de l'État; mais les femmes-de-chambre de ce pays-là, les femmes de garde-robe, les valets-de-pied, les valets-d'écurie, les valets-de-cuisine, et les valets d'office, les marmitons eux-mêmes, joignirent bientôt leurs cris, aux cris des magistrats et des évêques. *Louis XVI* s'en effraya; et, dans les clameurs et les plaintes de la domesticité de son palais, croyant entendre les plaintes de toute la France, destitua le contrôleur-général de ses finances. *Malesherbes* donna sa démission le jour même de la disgrace de *Turgot* (24).

1776. Cet événement attrista Voltaire ; *Louis XVI recule*, dit-il à sa nièce ; *sa gloire est passée ; les fripons le mèneront loin.* Il en témoigna ses regrets par la petite *Épître à un homme.* Cet homme était *Turgot*, qui fut très-flatté qu'un philosophe qui donnait le ton à son siècle, fût persuadé que s'il n'était plus contrôleur-général, il était toujours un homme.

Le ministère de *Turgot* était un tems de justice ; et Voltaire en profita pour déclarer une petite guerre aux employés de la ferme. Sur sa demande, les gens de gabelle, dont le pays de Gex était empoisonné, furent supprimés ; un plus grand service ne pouvait être rendu à cette portion du peuple français. Pour en connaître tout le prix, il est bon de savoir que le petit canton de Gex, de trois à quatre lieues d'étendue, payait son tabac, à la ferme, quatre francs la livre ; et le sel, denrée de première nécessité pour l'homme, et utile à la conservation des bestiaux, lui coûtait quinze sous la livre. En Savoie, en Suisse, à Genève, au milieu des territoires desquels le pays de Gex est enclavé, le sel ne se payait que deux sous, et le tabac vingt sous. L'énorme différence entre ces prix, exposait les habitans du canton à la tentation continuelle de faire la

contrebande.

contrebande. Pour obvier à ce mal, qui en 1776.
était effectivement un grand, on en employait un plus grand encore ; car on entretenait une légion d'employés, qui surveillaient la frontière, et infectaient l'intérieur du pays.

Un des priviléges de ces employés, était d'entrer effrontément chez l'artisan, chez le laboureur, chez le bourgeois, à toutes les heures du jour et de la nuit ; de bouleverser, à leur gré, une maison ; de fouiller jusques dans le lit des nouveaux mariés, même la première nuit de leurs noces. Il y avait eu des exemples de ces excès.

Un autre de leurs priviléges était d'être crus sur parole ; et la ferme générale, d'après leur procès-verbal, ruinait un citoyen chez lequel ils disaient avoir trouvé un bout de tabac, ou une poignée de sel, quoiqu'ils n'eussent trouvé ni sel, ni tabac. Dans le petit canton de Gex, il n'y avait jamais moins de dix à douze chefs de famille fugitifs pour contrebande, ou enterrés dans les prisons de Valence.

En diverses circonstances, Voltaire avait tenté de guérir le pays de cette lèpre fiscale, mais toujours en vain. Enfin, il obtint, des lumières et de l'humanité de *Turgot*, ce qu'il n'avait pu arracher à la dureté et à l'ignorance

1776. de *Terrai;* et, moyennant une somme répartie sur tous les habitans, ils eurent la liberté d'aller chez l'étranger s'approvisionner de sel et de tabac.

Au moment où le pays se vit nétoyé des gens de gabelle, les habitans se crurent des hommes nouveaux. Leur joie et leur reconnaissance éclatèrent en cent façons. On les vit, jeunes et vieillards, femmes et filles, se répandre par pelotons dans les campagnes, se félicitant, s'embrassant, et tous bénissant Voltaire, leur libérateur. Les hommes, portant à leurs chapeaux des billes de tabac; et les femmes, tenant à la main des sachets de sel, venaient les lui présenter en offrande, comme les signes de leur affranchissement de la ferme; et, dans les transports de leur joie, au nom béni de *Turgot*, ils mêlaient le nom de Voltaire.

CHAPITRE XXXVIII.

Voltaire reçoit chez lui Morival d'Etalonde. *Il donne asyle à un jeune - homme persecuté. Passage de l'Empereur* Joseph II, *à Ferney.*

ANNÉES de 1776 à 1777.

UNE victime échappée au bûcher que la vengeance d'un juge d'Abbeville avait dressé, et que le parlement de Paris avait allumé, erra quelque tems en Allemagne : c'était *Morival d'Etalonde*, le compagnon de l'infortuné *Labarre*: il avait partagé ses étourderies, et avait été condamné à partager son épouvantable supplice. Il s'enrôla dans les troupes prussiennes, ne craignant point cette mort, que dans la chaleur d'un combat on peut recevoir en cherchant à la donner; mais craignant celle que le fanatisme, dans ses sombres fureurs, prépare avec appareil, dans la persuasion où il est que l'immolation d'un homme qui ne pense pas comme lui, est une hostie agréable à Dieu. 1776.

1776. Voltaire, instruit que *Morival* était à Vesel, en fit part à *Frédéric II*, roi de Prusse ; et ce roi, sur cette recommandation, de soldat qu'était *Morival*, en fit d'abord un cornette, et bientôt un officier. La cause de ce jeune-homme, devint la cause de tous les hommes : elle l'était en effet. Les plus habiles jurisconsultes d'Allemagne et d'Italie furent interrogés, par Voltaire, sur le prétendu délit de *Morival*. Aucun ne vit dans sa conduite, ni crime, ni même ombre de crime : ils virent tous une étourderie qui pouvait ressortir de la police correctionnelle, et non d'un tribunal de mort. De son côté, *Frédéric II* consulta, dans ses états, les hommes de lois, et en eut une décision favorable au jeune-homme. Un des juges d'Abbeville donna la déclaration
1777. suivante : *Nous avons ici en horreur le jugement du chevalier Labarre, et nous frémissons au seul nom de celui qui instruisit cette exécrable procédure.*

Voltaire, fort de tant d'autorités, se flattait de rappeler au repentir et à la justice, les magistrats français qui avaient condamné *Morival*. Il obtint d'abord, du roi de Prusse, que ce jeune-homme viendrait à Ferney, ne doutant pas qu'il ne fît casser l'arrêt du par-

lement, et réviser la procédure. Du fond de sa sollitude, il remua une infinité de cordes; ministres, ambassadeurs, femmes, seigneurs, philosophes, hommes-de-lettres furent en mouvement à Paris à ce sujet. Tout se conduisait secrètement; mais le secret perça. Le clergé, les dévots et les magistrats opposèrent leur crédit aux désirs et aux démarches de Voltaire; et deux ans de sollicitudes échouèrent contre cette coalisation de la magistrature et du sacerdoce. 1776.

Le frivole *Miroménil*, qui, après le tracassier *Maupeou*, avait eu les sceaux, offrit des lettres de grace; mais on ne fait grace qu'aux coupables: c'était un acte de justice que demandait Voltaire, et non un pardon; ces lettres, qui eussent déshonoré *Morival*, furent rejetées avec mépris.

Ce déni de justice aigrit Voltaire: et les trois dernières années de sa vie, il ne parla du parlement de Paris que comme d'un sénat de Busiris, et de ses arrêts, comme des lois de la Tauride. Le roi de Prusse daigna le consoler, en lui demandant *Morival*. «*Envoyez-le moi directement ici*, lui écrivit-il, *je le regarde comme une victime échappée au sacrificateur* ». Et lorsque cette victime fut arrivée à Berlin, ce

1776. même philosophe roi écrivit à d'*Alembert* : « *Divus Etalandus* vient d'arriver : nous lui » préparons une niche, comme à un martyr » de la philosophie ; nous espérons qu'il opé- » rera incessamment des miracles ». Ce n'était-là qu'une plaisanterie ; mais le roi de Prusse la couronna en mettant *Morival* au nombre de ses aides-de-camp. Il avait passé dix-huit mois à Ferney ; et c'est dans ce studieux loisir, et sous les yeux de Voltaire, qu'il avait appris à lever des plans, et qu'il s'était instruit dans l'art de la fortification.

Quand ce martyr de la philosophie eut quitté Ferney, un confesseur de cette même philosophie, qui avait couru de grands dangers à Paris, ne tarda pas à aborder cette terre hospitalière ; c'était un autre jeune-homme, ce même *Delisle* qui, pendant deux ans n'opposa aux fureurs du fanatisme, et à l'égarement de ses juges, qu'un front calme et une conscience pure. Il avait publié la *philosophie de la Nature*, ouvrage trop diffus, et qui aurait fait moins de sensation, si l'auteur n'eût point été persécuté.

Les juges du Châtelet lui firent un crime d'avoir composé cette *Philosophie* ; ils la firent brûler en place de Grève, et incarcérèrent le

jeune *Delisle* dans une des géoles du Châtelet. 1776.
Nous ne le connaissions pas ; mais il était malheureux, et nous prîmes intérêt à lui. Nous vîmes plusieurs de ses juges, et ils nous parurent, pour la plûpart, animés de ce même esprit dont, à Athènes étaient enivrés les Héliastes, lorsqu'ils condamnèrent *Socrate* et *Phocion* à boire la cigüe.

Le premier juge qui parla contre *Delisle* opina à la mort. Ceux qui parlèrent après lui opinèrent à leur tour *citra mortem*, excepté la mort. Les débats entre les juges durèrent dix-huit heures, et il fut condamné à un bannissement perpétuel, et à la confiscation de tous ses biens.

Un cri d'indignation et d'horreur se fit entendre à Versailles et dans tout Paris, contre ce jugement et contre les barbares qui le portèrent. La raison qui perçait par-tout était moins timide. Le parlement de Paris, effrayé des cris de cette raison, réforma ce jugement, et rendit *Delisle* à la liberté, à sa famille et à ses amis, en lui rendant tous ses droits de citoyen.

Cette persécution lui donnait droit aux bienfaits de Voltaire. Il l'appella auprès de lui, et lui offrit sa maison comme un port

1776. tranquille après une violente tempête. Il l'annonça ensuite au roi de Prusse comme un confesseur de la philosophie digne de ses attentions. Il aurait voulu en faire son bibliothécaire; mais sa demande ne réussit pas.

Voltaire goûtait le plaisir de donner retraite à un adepte de philosophie peu fortuné et persécuté, lorsque *Joseph II* vint à Genève. Il s'attendait à voir, dans son hermitage, cet empereur voyageant avec aussi peu d'appareil que *Platon* allant à Siracuse. Il se prépara à le recevoir ; c'est-à-dire que ce jour-là il s'habilla, prit sa perruque et la poudra. C'étaient des choses très-rares dans le train ordinaire de sa vie ; mais ces préparatifs furent un tems perdu, et c'est la seule chose que Voltaire regretta. L'empereur passa sous ses fenêtres, et ne s'arrêta point.

Joseph II, en visitant le philosophe, eût payé une dette à la reconnaissance que la maison d'Autriche lui devait. On sait que cette maison fut accusée autrefois d'avoir des empoisonneurs à ses gages. On sait encore que Voltaire, qui aimait encore plus la vérité que toutes les maisons impériales, repoussa victorieusement cette calomnie historique. Le visiter, c'eût été le remercier; mais la recon-

naissance est une divinité à laquelle peu de despotes ont sacrifié. 1776.

Le passage de cet empereur, sans s'arrêter à Ferney, fut un sujet de beaucoup de commentaires : nous n'en rapporterons aucun. Les évêques et toute la cléricature française s'en réjouirent. Ce fut pour eux une espèce de triomphe : le roi de Prusse n'aurait pas imité *Joseph II*.

« Si j'avais été à la place de l'empereur, 1777.
» écrivit-il à d'*Alembert*, je n'aurais pas passé
» par Ferney sans entendre le vieux patriar-
» che : j'aurais voulu dire au moins : Je l'ai
» vu, je l'ai entendu . . . . La visite
» d'un empereur peut flatter la vanité d'un
» homme ordinaire. Voltaire est au-dessus
» de ces petitesses ». C'était certainement en connaissance de cause que *Frédéric* parlait ainsi.

Nous devons, à la vérité, de dire que Voltaire fut fort étonné de ne point recevoir la visite de cet empereur, mais qu'il n'en fut nullement affligé. Après quelques instans de réflexions, le besoin de penser le ramena au travail, et ce jour même il fit un acte entier de la tragédie d'*Irène*.

CHAPITRE XXXIX.

Du retour de Voltaire à Paris, et de sa confession.

ANNÉES 1777 et 1778.

1777. VOLTAIRE, absent de Paris depuis près de trente ans, touchait à sa quatre-vingt quatrième année: sa figure ressemblait à celle du tems : sa décrépitude était entière ; mais sa tête était saine, sa raison ferme et vigoureuse. L'action continue du principe pensant, soutenait en lui son corps usé par de longs travaux : il ne vivait qu'autant qu'il pensait. Il était heureux et libre, au milieu d'une peuplade qu'il avait formée ; et dont, à chaque heures de la journée, il recevait les bénédictions. Sa vie était, tout à-la-fois, philosophique et patriarchale.

L'un des délassemens de sa vieillesse était de marier les jeunes-gens ; et dans leurs mariages, unissant souvent ce que le préjugé et la superstition eussent toujours tenu séparé. En ce tems-là, *Charles Villette*, qui

jouissait à Paris d'une fortune très-considérable, vint à Ferney. Voltaire aimait à l'entendre. C'était l'homme qui, à son gré, possédait le mieux les charmes de la *causerie* : c'était son expression; il retrouvait, dans son commerce, cet esprit facile et cultivé qui lui rappelait la société des *Lafarre* et des *Chaulieu*. 1777.

La jeunesse de *Charles Villette* avait été, jusqu'alors, fort dissipée; mais le spectacle des mœurs d'un peuple simple et heureux, le ramena à des goûts honnêtes, et il demanda en mariage *Renée de Varicourt*, fille d'un gentilhomme du pays de Gex. Voltaire, attaché à la famille de ce gentilhomme, par les services qu'il lui avait rendus, avait, pour cette demoiselle, élevée sous ses yeux, la tendresse d'un père. C'était son ange gardien; il ne la nommait que *Belle et Bonne*: la beauté et la douceur de son caractère lui méritèrent ce surnom dont elle fut toujours digne. *Charles Villette* parla sérieusement d'en faire sa femme. Voltaire, le patriarche de Ferney, approuva cet hymen; et les parens, qui n'avaient d'autre volonté que la sienne, y consentirent. Il ordonna tous les préparatifs de la fête; il tressa et enrichit de vingt gros diamans la couronne

1777. nuptiale; et après la lui avoir posée sur la tête, ce fut au milieu de six oncles, tous honorables militaires, qu'il conduisit *Belle et Bonne* à l'autel.

Si Voltaire fesait des mariages, il fesait aussi des tragédies: il en avait envoyé deux à Paris, *Irène* et *Agathocle*. Les acteurs ne pouvaient s'accorder pour les rôles. Cette mésintelligence, qui en retardait la représentation, l'impatientait; et l'on sait que la patience, dans les petites choses, n'était pas une vertu du philosophe.

Cédant tout-à-coup aux différentes voix qui l'appelaient à Paris, à celle de *Belle et Bonne*, qui, devenue marquise de *Villette*, était peut-être fort aise d'y aller jouir de sa fortune; à la voix de ses amis, la plûpart très-âgés, et curieux de le revoir avant de mourir, et peut-être cédant aussi lui-même à la gloire de se voir encore applaudi sur le premier théâtre de l'Europe, il part au milieu de l'hyver le plus rude, et au moment que l'on ne l'attend pas, il arrive à Paris; c'était hasarder sa vie. (25)

1778. En descendant de voiture, accablé de fatigues, mais entraîné par l'amitié, par ce sentiment qui l'avait toujours dominé, il va, à pied, malgré les rigueurs du froid, chez

M. d'*Argental*, auquel, depuis quarante ans, il ne donnait d'autre nom que celui d'*Ange tutélaire*. C'était un besoin de son ame de voir ce vieil ami. *J'ai interrompu*, lui dit-il en le serrant dans ses bras, *mon agonie pour venir vous embrasser*. 1778.

En peu d'années, on avait vu à Paris le roi de Danemarck, le roi de Suède, l'empereur *Joseph II*; et il est très-vrai que l'arrivée de ces souverains y avait fait une sensation moins vive que l'apparition de Voltaire. Dans les promenades, dans les cafés, à tous les spectacles, on ne parlait que de lui. Tous les hommes instruits, en s'abordant, se disaient avec joie : Il est ici ! l'avez-vous vu ? comment se porte-t-il ? comment pourra-t-on le voir ?

L'académie française arrêta une députation, à la tête de laquelle était le prince de *Beauveau*. Toute l'académie suivit ses députés.

Les comédiens allèrent lui rendre leurs hommages. Voltaire répondit à leurs complimens : *Je ne vis, messieurs, que par vous et pour vous.* Mademoiselle *Clairon*, en l'abordant au milieu d'une nombreuse assemblée, se mit à genoux. C'était une prêtresse d'*Apollon* qui adorait son Dieu.

La plûpart des ministres vinrent le visiter,

1778. et ceux qui ne purent y venir, envoyèrent s'informer de sa santé. Des évêques, un grand nombre de ce qu'alors on appelait seigneurs, et de dames attachées à la cour, s'empressèrent d'imiter l'exemple des ministres. Tous les hommes-de-lettres s'en firent un devoir, ainsi que tous les grands artistes. La duchesse de *la Vallière*, que son grand âge empêchait de sortir, lui envoya douze rubans de tête. Ce détail semble minutieux; mais l'intérêt qu'il répand sur les derniers jours de cet homme unique, doit le faire pardonner. Voltaire devint le sujet de toutes les conversations: les saillies, dont les siennes étaient semées, passant de bouche en bouche, devenaient chaque jour les bons mots de toutes les sociétés. La duchesse de *Cossé*, à qui il présenta *Belle et Bonne*, le félicitait de l'avoir mariée. *Je m'en félicite aussi*, répond le philosophe, *car j'ai fait deux heureux et un sage.* « Voilà, disait-» il, à d'autres dames, *Belle et Bonne*, qui a » eu pitié de ma vieillesse : c'est à elle que » je dois le bonheur de vous voir, et le peu » d'existence qui me reste ».

La visite de *Turgot* excita tous les transports de son ame. Au moment où cet ex-ministre disgracié, mais chargé de gloire, et pouvant

à peine, à cause de sa goutte, se soutenir, 1778.
parut dans sa chambre, Voltaire court à lui; et prenant sa main, il s'écrie : *permettez, monsieur, qne je baise cette main qui avait signé le salut de la France. Vos pieds sont d'argile, mais votre tête est d'or.*

Vernet, qui dans les tableaux de marine, n'avait point d'égal en France, lui parlait comme à un homme immortel. *C'est vous, monsieur*, lui répondit-il, *qui irez à l'immortalité. Vous avez les couleurs les plus vraies et les plus durables.* Le peintre voulut répondre à ce compliment en lui baisant les mains. Mais, lui dit vivement le philosophe, *que faites-vous, monsieur? Si vous me baisiez les mains, je serai obligé de vous baiser les pieds.*

Franklin, l'un des plus grands hommes du siècle, et le premier philosophe qui ait jeté les fondemens de la liberté d'un peuple entier, vint le voir. Son petit-fils était avec lui : « Mon » fils, lui dit-il, mettez-vous à genoux devant » ce grand homme, et demandez-lui sa béné- » diction ». Le jeune-homme se prosterne, et Voltaire, lui posant la main sur la tête, prononce ces mots : *Godan Liberty*; (Dieu et la Liberté.) Mais, M. *Franklin* entend le français, lui dit madame *Denis*; si vous parliez

1778. cette langue, nous prendrions part à la conversation. « Je n'ai pu, ma nièce, réplique » Voltaire, résister au plaisir de parler un » moment la langue de la liberté, à l'homme » qui l'a fondée en Amérique ».

Ce fut dans ces jours d'hommages que la santé de Voltaire éprouva un dérangement. L'alarme fut aussitôt dans Paris. Le danger se dissipa : mais d'autres craintes succédèrent bientôt à ces premières allarmes. Le bruit se répandit que l'archevêque de Paris fesait des instances auprès de *Louis XVI*, pour solliciter le départ de Voltaire: on ajouta aussi que *Séguier* avait ordre de le dénoncer au parlement. Ce que nous osons assurer, c'est qu'au bruit de cette dénonciation, une dame court chez cet avocat-général; « Pensez, lui dit» elle, que le parlement se déshonorera, s'il » inquiète ce grand homme que tout Paris » idolâtre, et que vous vous déshonorerez » vous-même, en servant d'instrument à cette » persécution ». *Séguier* rassura la dame sur ses craintes, mais en ajoutant que si la cour l'ordonnait, il ne pouvait se dispenser de faire son devoir.

Cependant Voltaire, quoique malade, recevait les acteurs et les actrices qui devaient

représenter

représenter *Irène*; c'était devant son lit qu'on 1778.
en fesait les répétitions. *Est-il vrai*, lui dit madame *Vestris*, *que vous avez retouché mon rôle? Il est très-vrai*, répond Voltaire, *que j'ai travaillé pour vous, toute la nuit, comme un jeune-homme de vingt-cinq ans.* La vérité est qu'il avait passé toute la nuit à refaire le cinquième acte d'*Irène*.

Dans une des répétitions de cette tragédie, Voltaire se brisa un vaisseau dans la poitrine. Le crachement de sang qui survint, fit craindre pour sa vie. Au bruit de cet événement, *Tersac*, jeune curé de St.-Sulpice, accourt pour cathéchiser le vieux philosophe.

« Vous me faites honneur, lui dit Voltaire » en le recevant, j'ai du plaisir à voir un pas» teur qui instruit ses paroissiens en apôtre, » qui soulage les pauvres en père, et qui sait » les occuper en homme d'état ». Voltaire embellit ce compliment, en lui donnant cinquante louis d'or, pour les besoins de sa paroisse. Le curé *Tersac* répond à ces générosités par de profondes révérences, et se retire, après lui avoir témoigné l'intérêt qu'il prend à sa santé.

Cependant ce grand empressement du curé le montrait capable de faux zèle; et ce fut

1778. pour le prévenir que Voltaire reçut un abbé *Gauthier* qui vint s'offrir pour le confesser. Ce prêtre commença son ministère de confesseur par se mettre à genoux devant le lit de son pénitent ; Voltaire le relève poliment, et demande à se confesser publiquement, ainsi que cela se pratiquait dans les premiers siècles de l'église.

Gauthier se refuse à cette confession publique, sous prétexte que cela le compromettrait; il exige même, avant de l'entendre en confession, une déclaration de ses sentimens religieux; et lorsque le philosophe eut fait cette déclaration, qui était la profession de foi d'un véritable catholique, *Gauthier* demanda d'aller en conférer avec l'archevêque. «*Je le veux bien*, dit le philosophe, *et je désire que cela puisse vous valoir un bon bénéfice* ».

L'archevêque assemble son conseil. La déclaration de Voltaire fut trouvée insuffisante : on en exigea une par-devant notaire, dont on donna le modèle, et qui commençait ainsi : *Nous confessons avoir malicieusement blasphémé la divinité de Jésus-Christ.* En lisant ce début, Voltaire recule d'effroi en disant: *Ils voudraient donc me faire brûler*? et congédie *Gauthier* le confesseur, en disant : *C'est assez pour aujour-*

d'hui ; n'ensanglantons pas la scène. Ces paroles 1778.
avaient rapport à son crachement de sang qui n'eut point de suite.

Tout fut traité dans le secret entre le philosophe et l'abbé *Gauthier*. Cependant Voltaire n'était pas fâché que dans le public on crut qu'il s'était confessé. Il répondit même à ceux qui lui en parlèrent : *Si j'étais sur les bords du Gange, il me faudrait bien mourir en tenant à la main la queue d'une vache.*

Quelques jours après j'allais le voir, et au moment où j'entrai dans sa chambre, il me cria : *On ne me jettera pas à la voierie, car je me suis confessé à l'abbé Gauthier, confesseur des incurables.* On ne parla, dans Paris, pendant plusieurs jours, que de cette prétendue confession, et les plaisans ne tardèrent pas à chansonner et le confesseur et le confessé.

Ce fut le lendemain de cette scène que Voltaire recommença les répétitions d'*Irène*, dont il n'avait pas trop bonne opinion ; et c'est à ce sujet qu'il disait plaisamment : *Il serait triste pour moi de n'être venu à Paris que pour être confessé et sifflé.*

On était déjà à la sixième représentation de cette tragédie, et il n'avait encore pu y assister. Cependant, à chaque représentation, le

1778. public le demandait. Ses amis et l'empressement général le décidèrent à y venir. La maladie à laquelle il était échappé, dangereuse dans tous les âges, et ordinairement mortelle au sien, ajoutait à l'intérêt qu'on prenait à lui, et devait rendre, au public assemblé pour le voir, sa présence plus chère.

Le matin de l'événement dont nous allons crayonner le récit, nous vîmes Voltaire: en nous recevant, *mon confesseur*, nous dit-il avec le sourire de l'ironie, *ne m'a défendu ni de faire, ni de voir représenter des tragédies. On veut que ce soir j'aille voir Irène; je suis bien malade, mais autant vaut-il mourir au théâtre que dans mon lit.*

C'est à ce spectacle que nous allons le suivre. On ne rencontre rien de semblable dans les annales d'aucun peuple; la philosophie, dans aucune époque de l'esprit humain, ne reçut autant d'honneur.

CHAPITRE XL.

Couronnement de Voltaire.

ANNÉE 1778.

AVANT de se rendre au théâtre, Voltaire alla visiter l'académie française, et il y fut reçu avec ce sentiment d'admiration que des élèves éprouvent en revoyant leur maître, avec ce respect que les Chinois auraient pour *Confucius*, si ce philosophe revenait parmi eux. Au sortir de l'académie, les airs retentirent d'un concert de louanges en son honneur, et aussitôt il se vit environné de plusieurs milliers de personnes. C'était à qui le verrait le mieux, à qui l'approcherait le plus, à qui le toucherait, à qui même baiserait ses habits. 1778.

La multitude des spectateurs que, la curiosité et le plaisir d'applaudir attiraient ce jour-là à la comédie, occasionna un engorgement de voitures devant le Palais-Royal. Voltaire arrive sur cette place au moment du plus grand embarras; une voix crie: *place à*

1778. *Voltaire*! et mille voix à l'envi répètent : *place à Voltaire*! sur-le-champ le désordre cesse; on se range, et c'est à travers deux files de carrosses, suivi d'un peuple innombrable, au bruit des applaudissemens et des bénédictions, qu'il arrive au théâtre. Six gardes viennent le prendre au sortir de son carrosse, et l'accompagnent jusque dans la loge des premiers gentils-hommes de la chambre. Il fut placé entre madame *Denis*, qui depuis trente ans ne le quittait pas, et *Belle et Bonne* qui, dans le monde, passait pour sa fille adoptive. Deux sentinelles furent posées à la porte de sa loge; et ce fut de lui que, pour commencer, on vint prendre l'ordre, honneur qu'on ne fit jamais à personne.

A peine fut-il assis que tous les spectateurs se levèrent, les uns entraînés par le plaisir de le mieux voir, les autres par ce sentiment de respect qu'ils croyaient dû à un homme qui remplissait l'Europe du bruit de son nom et de sa gloire. Ce fut-là le premier hommage qu'il reçut du public.

A cet hommage succédèrent les battemens de mains avec les clameurs d'une joie excessive, et qui eût paru immodérée, si elle n'avait eu pour objet un homme unique sur la terre.

Ce fut du milieu de ce concert d'applaudissemens qu'on entendit, de tous les coins de la salle, mille voix crier et répéter: *qu'on lui porte une couronne.* 1778.

Brisard, cet acteur si intéressant dans les rôles de père, et si noble dans ceux de grand prêtre, obéissant à la voix publique, alla le couronner. La modestie du philosophe se refusa long-tems à cet honneur, le premier en ce genre qu'on eût encore vu en France. pendant ce combat de refus et d'instances qu'on lui fesait pour accepter la couronne, les spectateurs à l'envi répétaient: *c'est le public qui l'envoie.*

Les transports d'allégresse continuèrent presque sans interruption l'espace de quatre heures, et se varièrent en cent façons. Chaque spectateur exprimait son plaisir à sa manière. Les uns l'exhalaient par *vive Voltaire* ! *vive Sophocle* ! *vive notre Homère* ! Les autres exprimaient leurs hommages en criant : *Honneur à l'homme unique* ! *honneur au philosophe qui apprend à penser !* Il était des momens où l'on n'entendait que le bruit confus de mille voix qui s'écriaient : *Gloire à l'homme universel !*

Pendant la représentation d'*Irène*, le public,

1778. entraîné comme malgré lui, par le désir de le posséder, et se livrant sans réserve au sentiment de son admiration, interrompit plusieurs fois les acteurs pour crier: *Gloire au défenseur des Calas! Gloire au défenseur des Sirven et des Montbailly*! Dans l'excès de la joie dont tous les cœurs étaient pleins, les uns versaient des larmes d'attendrissement, tandis que d'autres, debout dans leurs loges, et dans les transports de l'ivresse commune, levaient les mains vers lui, comme vers un être qu'on révère et qu'on invoque.

Celui qui décrit cette scène, était présent. Il s'était rendu au spectacle, non pour voir Voltaire: c'était un plaisir qui lui était permis de goûter quelquefois; non pour l'applaudir, sa voix eût été perdue dans la foule; mais uniquement pour être témoin de l'impression que la présence du grand-homme devait faire sur l'élite de la nation; et tandis que tous les yeux étaient avidemment fixés sur lui, ceux de l'historien parcouraient toutes les attitudes, observaient toutes les physionomies, et il avoue qu'il n'en vit aucune qui ne portât l'empreinte d'une ame ivre de plaisir.

Jusques-là ce fut l'hommage du public: les comédiens lui en réservaient un autre,

mais d'un genre nouveau, et auquel ni le 1778.
public qui devait en être témoin, ni le philosophe qui devait en être l'objet, ne s'attendaient pas : c'était l'inauguration solennelle de sa statue.

Entre les deux pièces, la toile se lève, et l'on voit, au milieu du théâtre, une statue de Voltaire. Tous les acteurs et les actrices, chacun avec son habit de caractère, groupés en demi-cercle autour de la statue, tenaient à la main une couronne de laurier. Après qu'à différentes reprises ils eurent fait retentir la salle du nom de Voltaire, madame *Vestris* s'avança sur le bord du théâtre, et lui adressa des vers qui furent récités deux fois, et à chaque fois les acclamations redoublèrent. Ensuite chaque acteur, passant et s'inclinant devant la statue, lui mettait sur la tête une couronne de laurier; et à chaque couronne les spectateurs confirmant cette inauguration, s'écriaient : *C'est le public qui la donne!*

Dans l'histoire de la philosophie et des beaux-arts, cette époque sera mémorable à jamais. Ce fut pour les hommes-de-lettres un jour solennel : c'était leur père que l'on couronnait. Dans la célébration des fêtes d'*Appollon*, les Grecs pouvaient mettre plus d'ap-

1778. pareil, et plus de magnificence : mais ils n'y assistèrent jamais avec un plaisir plus vivement exprimé, et n'y montrèrent jamais autant d'allégresse que Paris en montra le jour du couronnement de Voltaire (27).

Cette cérémonie, qui semblait tenir du culte, était achevée, et l'ivresse durait encore. Le public ne pouvant se rassasier de voir Voltaire et de l'applaudir, l'accompagna chez lui au bruit des éloges et des actions de graces. Pendant la route, les uns précédant la voiture, criaient : *Vive l'auteur de Zaïre et d'Alzire!* Ceux qui suivaient, répondaient : *Vive l'auteur de Mahomet et de Brutus!* Les uns célébraient l'auteur de *Mérope* et de *Sémiramis*; et les autres [illegible] ient retentir les airs des noms de *Gengis-kan* et de la belle *Adelaïde*. Tous les chef-d'œuvres du philosophe furent passés en revue. On n'oublia ni *Œdipe*, ni *Tancrède*, ni l'auteur du traité de la tolérance, ni le chantre de *Henri IV*.

Quand, à travers ce peuple d'admirateurs, Voltaire fut de retour à la maison de *Belle et Bonne*, où il demeurait, il se trouva encore un peuple nombreux qui entourait cette maison et en remplissait la cour. C'est-là que de concert et d'une voix unanime

on rendit publiquement hommage au père 1778.
immortel de la *Pucelle d'Orléans.* Lorsqu'on l'eut descendu de voiture, il se tourne vers le public et le remercie par ce peu de mots : *Après tant d'honneurs, il ne me reste plus qu'à mourir.*

On doit à la vérité de dire qu'au milieu de ce nuage de gloire et d'encens, il posséda constamment son ame en paix. Les éclats de la joie universelle excitèrent ses attendrissemens; il versa des larmes : mais son ame n'en éprouva aucune secousse. Rentré dans sa chambre, calme et tranquille, il voulut être seul. Lorsqu'on vint pour le voir, il fut trouvé comme à son ordinaire, recueilli et occupé à travailler. *J'ai peu de tems à vivre*, répondit-il à ceux qui en parurent surpris, *et ce peu doit être employé à mériter, s'il est possible, les honneurs que le public vient de me rendre si généreusement.*

Soixante et dix ans employés à amuser, à corriger, à instruire les hommes, à les défendre, justifiaient pleinement l'enthousiasme qui éclata le jour de son couronnement.

CHAPITRE XLI.

Mort de Voltaire. De ses funérailles et de sa religion.

ANNÉE 1778.

1778. CEPENDANT Paris et son tumulte commençaient à être à charge à Voltaire. Les honneurs dont on l'avait, en quelque façon, rassasié, laissaient dans son cœur un vuide que l'étude, le travail et le plaisir de revoir sa peuplade heureuse, pouvaient seuls remplir. Cette peuplade soupirait après son retour ; et sur ce qu'on lui manda qu'une strangurie retardait son départ, plusieurs habitans de Ferney s'offrirent à venir le prendre à Paris, et le porter le long de la route sur leurs épaules, dans une petite chambre. C'est ainsi qu'autrefois le cardinal de *Richelieu* voyagea de Lyon à Paris. Dans cette translation de Voltaire, il y eût eu cette différence avec celle de *Richelieu*, que des valets du despotisme portèrent en esclaves, un ministre odieux, et que c'eût été de bonnes-gens de campagne, qui, animés par la reconnais-

sance, eussent porté librement un philosophe 1778.
leur bienfaiteur.

Cependant les amis de Voltaire le pressaient de s'établir à Paris. Il cède un moment à leurs désirs, achète une maison où l'utile et l'agréable se trouvaient réunis, et s'en repent presqu'aussitôt. Le plus fort obstacle à son départ pour Ferney, étaient les liens qu'il avait à rompre. Le bonheur de *Belle et Bonne*, en laquelle il s'était accoutumé à voir la nature et la vertu personnifiées, fesait le sien : sans elle, il ne croyait pas pouvoir être heureux. L'habitude d'en recevoir des soins et d'innocentes caresses, semblait la rendre nécessaire à son existence.

Dans ces tems d'irrésolution, il vint à une séance de l'académie française ; et pour donner à cette compagnie une émulation et une utilité qu'elle n'avait jamais eues, il propose un travail sur la langue, celui de consacrer d'une manière invariable, et par des exemples tirés de nos meilleurs auteurs classiques, la valeur et l'acception de chaque mot français : c'était le seul moyen d'avoir en peu de tems un bon dictionnaire.

Chaque académicien devait être chargé

1778. d'une lettre : il prit pour lui la lettre *A*. Un travail forcé, et le café dont il fit alors un usage immodéré, lui ôtèrent entièrement le sommeil. On lui conseilla l'usage de l'opium; mais une trop forte dose qu'il en prit, ne fit qu'augmenter l'insomnie à laquelle succéda bientôt un accablement léthargique.

Déjà il était mourant, lorsqu'on lui annonce que M. de *Lally-Tolendal* a obtenu la cassation de l'arrêt qui fit périr, sur l'échafaud, le général *Lally*, son père. Cette nouvelle l'arrache un moment à sa léthargie, et il répond : *Le règne de la justice commence, et je meurs content.* Ce billet fut le dernier qu'il dicta.

L'assoupissement était entier et continu; Voltaire ne parlait plus, et semblait ne rien entendre. *Tersac*, son curé, et *Gautier*, son prétendu confesseur, furent admis à le voir en présence de sa nièce, de ses neveux et de ses amis.

Le curé s'approche du chevet du mourant, et lui demande s'il croit à la divinité de J. C. Voltaire ne l'entendit pas, ou s'il l'entendit il ne daigna pas répondre.

M. de Villevieille, l'un de ses amis, croyant qu'il ne sera point entendu, lui crie à l'oreille :

Voilà M. Gautier, votre confesseur ! et le philosophe, au grand étonnement des témoins de son agonie, répond : *L'abbé Gautier ! mon confesseur ! faites-lui mes complimens.* 1778.

On lui annonce ensuite son curé. Au mot de curé, le mourant se soulève à-demi, lui tend la main, prend la sienne, l'embrasse, disant : *Honneur à mon curé !* Cette attitude, cette caresse, ce peu de mots semblaient lui dire : *Monsieur, ne me tourmentez pas.* Mais le curé lui demande de nouveau et d'un ton assez mal assuré : *Monsieur, reconnaissez-vous la divinité de Jesus-Christ ?* Et Voltaire moribond, la main ouverte et le bras tendu, comme pour éloigner le pasteur, répond d'une voix haute et ferme : *Monsieur, laissez-moi mourir tranquille.* Le curé revenant à la charge, lui parle encore de la divinité de Jésus-Christ. C'est alors que le philosophe ramassant ses forces, et déployant pour la dernière fois l'impétuosité de son caractère, le repousse d'un coup de poing en disant : *Au nom de Dieu ! ne me parlez pas de cet homme-là.* Telles furent les dernières paroles de Voltaire. Le curé se retire, et va annoncer aux prêtres de son clergé que Voltaire meurt en philosophe, qu'il meurt comme il a vécu, qu'il ne l'enterrera pas, et que

1778. s'il y est forcé par des ordres supérieurs ; il le fera exhumer pendant la nuit, et jeter à la voirie.

Nous devons à la vérité de démentir un bruit qui courut alors ; c'est celui qui portait qu'au moment où le curé fut sorti, Voltaire leva la tête, et que la main appuyée sur le chevet, il prononça ces quatre vers :

Tandis que j'ai vécu, l'on m'a vu hautement,
Aux badauds effarés dire mon sentiment.
Je veux le dire encor dans les royaumes sombres :
S'ils ont des préjugés, j'en guérirai les ombres.

L'anecdote est fausse. Ces vers existaient depuis dix ans, et Voltaire était plein de santé lorsqu'il les fit. Ce qu'on est en droit d'assurer, c'est qu'à l'acte d'impatience que provoqua l'importunité du curé, succéda un grand repos, et que deux heures après Voltaire mourut avec le calme et la résignation d'un philosophe qui se rejoint au grand Etre.

La plûpart des curés de Paris blâmèrent leur confrère, dont l'expérience était celle d'un jeune prêtre, et dont le zèle était celui d'un séminariste. Le curé de St.-Roch, homme sage et vertueux, et qui dans toutes les circonstances d'une longue vie, avait constamment honoré son sacerdoce, disait, en parlant de Voltaire, que *ce n'était point une conversion*

conversion à faire, mais une conversion à escamoter, et qui eût fait honneur à l'église. 1778.

Ce propos, qui semble n'être que plaisant, renferme un grand fond de raison, si l'on considère que les curés de Paris enterraient alors, et sans la moindre difficulté, des hommes gangrenés de vices, et qui n'étaient connus que par l'éclat de leurs rapines et le scandale de leurs débauches.

Nous observerons que ce même curé (27) qui refusa la sépulture à Voltaire, en accorda une très-solennelle à cet abbé *Terray*, dont nous avons tous connu les mœurs scandaleuses; à ce prêtre qui, depuis trente ans, vivait en adultère, tantôt avec une, et tantôt avec deux femmes à-la-fois; qui, dans l'administration des finances, se comporta en vrai brigand, et que *Louis XVI*, en montant sur le trône, chassa du ministère.

On pouvait contraindre ce curé à inhumer Voltaire, que nulle censure n'avait séparé du giron de l'eglise : mais on s'apperçut qu'il ne cherchait à faire un éclat que pour se donner de la célébrité. On ne voulut pas lui en laisser le plaisir. La prudence des parens de Voltaire prévint le zèle du prêtre : on embauma son corps. On le fit sortir de Paris

1778. comme à la dérobée, et on le porta à trente lieues de-là, à Sellières, dont son neveu *Mignot* était abbé (28).

Les curés et les prêtres du voisinage de Sellières, aussi éclairés que celui de St.-Sulpice était ignorant, accoururent aux funérailles de Voltaire, et lui rendirent généreusement en prières et en regrets tout le plaisir qu'ils avaient pris à la lecture de ses ouvrages.

L'évêque de Troyes, le bon *Dubaral*, instrument aveugle d'une cabale fanatique, dépêcha une défense d'enterrer Voltaire; mais quand ses ordres arrivèrent, la cérémonie était achevée.

Le jour de la mort de Voltaire fut pour les hommes-de-lettres un jour de deuil et d'accablement; ils ne s'abordaient que la tristesse sur le front. Leur langage était celui de la douleur, et leurs regrets ceux d'une nombreuse famille qui perd un chef qu'elle adore. Ils étaient fâchés qu'on mît une si grande importance à cette sépulture ecclésiastique. Toute terre est sainte. Cependant ils auraient mieux aimé que, sur le refus de l'inhumer, on eût, suivant les rîtes anciens, brûlé le corps du philosophe et conservé ses cendres dans une urne. Cette urne cinéraire eût

été un jour un témoignage subsistant de l'ou- 1778.
trage que la stupide et farouche superstition avait fait à la philosophie.

Le refus d'ensevelir Voltaire, qu'un mois auparavant on avait couronné avec tant de pompe, attira à la France le reproche d'être une nation frivole et inconséquente. Ce reproche était injuste : car son couronnement fut l'ouvrage de la nation pensante et éclairée ; et l'affront qu'on lui fit après sa mort, fut celui de cette partie de la nation qui n'était ni éclairée ni pensante, mais qui était intéressée à prolonger le règne des erreurs religieuses, comme le règne des erreurs politiques.

Voltaire n'a plus à craindre la superstition : nous aurions tort de ne pas dire qu'elle fut sa religion. Il n'en eut point d'autre que celle de *Platon* et de *Socrate*. Sur le culte reçu, il pensait comme le sage *Aristide* et le philosophe *Montesquieu*, regardant toutes les liturgies, comme *Confucius* pouvait regarder les adorations rendues au dieu *Foé* par le peuple chinois.

La loi naturelle qui dit à tous les hommes d'être justes et indulgens, fut son seul et unique évangile. Il passa soixante ans de sa vie à penser et à dire, que moins les hommes ont de

1778. préjugés, plus ils ont de vertus; plus ils sont tolérans, doux, affables, plus le séjour de ce monde est supportable. Dès sa première jeunesse, il se fit gloire d'être philosophe par la seule raison que, selon lui, la philosophie n'a fait que du bien aux hommes, et a voulu les empêcher de s'entregorger, quand la théologie et l'ambition fesaient verser des torrens de sang.

Voltaire, tout en disant qu'il voulait mourir dans le sein du christianisme, mourut réellement dans la communion de *Marc-Aurèle*, croyant à un Dieu vengeur, rémunérateur, et en la nécessité d'une bonne morale. Tout ce qu'il écrivit, et tout ce qu'il fit de plus, n'eut d'autre objet que d'échapper à la barbare intolérance des superstitieux.

CHAPITRE XLII.

Outrages faits à Voltaire mort. Honneurs rendus à sa mémoire.

ANNÉES de 1778 à 1791.

VOLTAIRE fut encore outragé après sa mort. 1778.
Quelques évêques, dans un conciliabule secret, proposèrent de le faire exhumer, et de jeter ses cendres à la voirie; et ils eussent consommé ce scandale, si les jurisconsultes à qui ils s'adressèrent pour en avoir leur avis, ne l'eussent fortement improuvé.

Parmi les gens instruits, les uns gémissaient de tant d'excès; les autres s'en réjouissaient, parce qu'ils les croyaient propres à accélérer le réveil de la raison.

Un gouvernement ferme et sage eût prévénu ou arrêté tant de scandale. Mais, d'accord avec les prêtres, celui qui tenait alors les rênes de l'État, commença par imposer silence aux nouvellistes sur la mort de Voltaire. Les auteurs des gazettes étrangères eurent ordre de ne point l'annoncer. Il fut défendu aux

1778. hommes-de-lettres de faire son éloge, et aux comédiens de représenter ses tragédies.

L'académie française eut ordre, de son côté, de s'absteuir du *service* funéraire qu'elle était dans l'usage de faire célébrer à la mort de chaque académicien. La famille de Voltaire voulut élever un petit mausolée sur sa tombe, et le gouvernement s'y opposa. L'auteur de ces petites vexations, était le vieux *Maurepas*, qui avait toujours caressé Voltaire ouvertement, et qui l'avait persécuté en secret.

Catherine II et *Frédéric II*, lui avaient rendu justice pendant son vivant; ils la lui rendirent encore après sa mort. Ils ne voyaient en lui que le philosophe et l'homme utile, le grand homme, et ne cherchaient pas à discuter toutes ses opinions.

Frédéric demanda son buste, et l'exécution en fut confiée au célèbre *Houdon*. Ce même prince composa ensuite, en son honneur, un éloge qui, malgré ses inexactitudes, mérite d'être lu. Une messe solennelle fut célébrée dans l'église catholique de Berlin, et son académie eut ordre de s'y rendre.

Ce buste, cet éloge, cette solennité religieuse, ordonnés par un roi peu religieux, étaient tout à-la-fois et la censure du gou-

vernement français, et une amende-honorable que ce roi fesait publiquement des torts qu'il avait eus autrefois envers Voltaire, et qu'il n'avait point encore réparés. 1778.

Catherine II rendait à la mémoire de Voltaire des hommages d'un autre genre, mais non moins flatteurs : elle voulut avoir un château semblable à celui qu'avait habité le grand-homme qu'elle regrettait ; elle demanda sa bibliothèque, dont la plûpart des livres étaient chargés de notes marginales ; sa lettre, pour se la procurer, avait cette singulière adresse : *A madame Denis, nièce d'un grand-homme qui m'aimait un peu.* Ensuite elle fit venir auprès d'elle le secrétaire de Voltaire, tant pour mettre en ordre cette bibliothèque, que pour s'instruire du détail de sa vie privée ; et ne le renvoya qu'en lui assurant une pension de près de deux mille francs. Et lorsque cette impératrice sut qu'à Paris on n'avait voulu ni laisser enterrer Voltaire, ni permettre qu'on priât pour lui ; il fallait, écrivit-elle, me l'envoyer : *il eût eu ici sépulture honorable, chapelle, prières, et mausolée.*

Cependant, en France, les cris de la raison s'élevaient de toutes parts en faveur de Voltaire. Le gouvernement, forcé de céder à ces

1778. cris, laissa enfin aux hommes-de-lettres la liberté d'exprimer leur douleur et leurs sentimens. Dès-lors les éloges commencèrent, se reproduisirent sous toutes les formes, et ne discontinuèrent plus.

CHAPITRE XLIII.

Entrée triomphante des cendres de Voltaire à Paris ; on les dépose sur les ruines de la Bastille.

ANNÉE 1791.

1791. DOUZE ans s'étaient écoulés depuis la mort de Voltaire ; et la renommée, sans se lasser, remplissait l'un et l'autre Monde de sa gloire. Ses cendres reposaient obscurément dans une chapelle de village, lorsque, tout-à-coup, sonna la trompette de la liberté : les Français, jusqu'alors comme des ossemens épars sur les champs de la mort, au bruit éclatant de cette trompette, furent aussitôt debout : tout en se levant, et presque d'un concert unanime, ils entonnèrent ce sublime refrain de la philosophie de Voltaire :

» Si l'homme est créé libre, il doit se gouverner : 1791.
» Si l'homme a des tyrans, il doit les détrôner.

Ce ne furent point quelques légions éparses qu'ils présentèrent au despotisme épouvanté, et à ses odieuses cohortes : ce fut, de l'Océan à la Méditerranée, et des Pyrénées aux Alpes, une nation entière sous les armes : chaque Français fut un soldat en faction ; et l'empire ne montra qu'un seul camp de citoyens, se traitant tous de frères, et tous, en s'embrassant, jurant de mourir plutôt que de cesser d'être libres.

Cette révolution, prédite par Voltaire (*), et préparée par ses écrits, est, sans contredit, la plus étonnante et la plus mémorable de l'histoire du genre-humain. Les envoyés de tous les cantons français, réunis en assemblée constituante, convertirent les droits de

(*) « Tout ce que je vois jette les semences d'une révolution qui immanquablement arrivera, et dont je » n'aurai pas le plaisir d'être le témoin. Les Français » arrivent tard à tout, mais ils arrivent. La lumière est » tellement répandue, qu'elle éclatera à la première » occasion : alors ce sera un beau tapage. Les jeunes-» gens sont bien heureux ! ils verront de belles choses !» — *Correspond. générale.* vol. 76. Tom IX, pag. 154. Edition in-12. *Lettre au marquis de Chauvelin*, année 1764.

1791. l'homme en lois fondamentales. Après de longues et de pénibles difficultés, la constitution française fut assise sur deux bases éternelles, la liberté et l'égalité ; et c'est ces deux bases que Voltaire, depuis cinquante ans, ne cessait de montrer au peuple comme les fondemens de leur bonheur.

Cette première assemblée opéra de grandes choses. Deux superfétations politiques, ou plutôt deux monstruosités dans l'ordre social, étaient indiquées par Voltaire, comme devant être frappées les premières, au moment d'une régénération. L'une était la féodalité, et l'autre le clergé. Après avoir proclamé les droits de l'homme et du citoyen, l'assemblée constituante renversa cet arbre antique de la féodalité, que le brigandage planta dans des tems de faiblesse et de stupidité ; et qui, étendant ses vastes rameaux sur toute l'Europe, n'avait de vigueur qu'autant qu'il appauvrissait le sol même qu'il ombrageait.

Cet arbre renversé, elle attaqua et fit disparaître ce fantôme effrayant, qui, sous le nom de clergé, placé entre le ciel et la terre, parlant au nom de Dieu, tenait l'Europe enchaînée à ses pieds ; armant tour-à-tour les peuples contre les rois, et les rois contre les peuples.

En tête de chaque décret, l'assemblée cons- 1791.
tituante eût pu inscrire le nom de *Voltaire* : point de lois, en effet, ou presque point de lois faites alors, ou faites depuis, dont le germe ne se trouve dans certains de ses écrits, et le développement dans certains autres (*). Car, pour ne pas effaroucher le despotisme, il eut toujours attention de séparer le développement d'un principe, d'avec le principe lui-même.

Tous les ennemis de la régénération française, prêtres et nobles, s'efforçaient, dans leurs conversations, comme dans leurs écrits, de la montrer comme l'ouvrage de Voltaire : elle l'était, en effet, en grande partie ; et c'était, sans contredit, le plus étonnant de ses ouvrages. Par cette allégation, ils croyaient en arrêter le cours dans l'opinion publique ; mais l'assemblée constituante ne répondit à ce reproche, qu'en accordant à Voltaire les honneurs dus aux grands-hommes, et en ordonnant la translation de ses cendres, de l'église

(*) Voyez dans le Dictionn. philosophique, les art. *Démocratie*. -- *Maître*. -- *Politique du dedans*. -- *Venise*. -- *Egalité*. -- *Liberté*. Voyez *Paix perpétuelle*. -- *Idées républicaines*, etc.

1791. de Sellières, où elles étaient comme cachées, dans le Panthéon-Français.

Les communes de Troyes et de Romilly se disputaient la gloire de les posséder. La commune de Paris, un décret à la main, alla les réclamer : elles lui furent remises sur-le-champ, et sans la moindre difficulté. Renfermées dans un sarcophage, on les mit sur un char funèbre, de quinze pieds d'élévation. Ce char, orné de branches de chêne, entrelacées avec des branches de laurier, ne paraissait qu'un monceau de verdure et de fleurs; il s'avançait escorté par de nombreux détachemens de la gendarmerie et de la garde nationale, et religieusement suivi par des groupes de jeunes-gens, de l'un et de l'autre sexe. Toute la route était bordée d'une foule de personnes, accourues du fond des campagnes, pour avoir la satisfaction de dire : *Je l'ai vu;* et le plaisir non moins vif, de pouvoir un jour raconter cet événement à leurs petits-neveux. Toutes les communes que, de Romilly à Paris, traversèrent les cendres de Voltaire, avaient à leur tête le maire et les officiers municipaux, et se les remettaient, les unes aux autres, comme un dépôt sacré. Cette translation ne

présentait qu'une longue procession de trente 1791.
lieues.

C'est ainsi que les restes de Voltaire arrivèrent à Paris. Cette arrivée contraste singulièrement avec celle qu'en ce tems-là y fit *Louis XVI*. Ce fut un véritable triomphe, le triomphe de la philosophie et de la liberté, autant que celui de Voltaire, qui les avait si constamment prêchées à leurs contemporains.

CHAPITRE XLIV.

Fête expiatoire et nationale en l'honneur de Voltaire. On porte ses cendres au Panthéon.

ANNÉE 1791.

En ce jour solennel, les cachots du despo- 1791.
tisme semblèrent convertis en un temple. Sur l'emplacement de la Bastille s'élevait une masse informe de pierres. Cet amas de décombres, disposé en forme d'autel, fut couvert de fleurs, et ombragé par une plantation de peupliers, de lauriers et de cyprès. C'est sur cet autel qu'on déposa les cendres du

1791. grand-homme : elles y reposèrent toute la nuit ; et, par leur présence, si j'ose parler ainsi, purifièrent une terre que le despotisme avait souillée par tant d'actes arbitraires. C'est aussi là que, pendant toute la nuit, et de tous les quartiers de Paris, accoururent en foule les habitans, entraînés, les uns par cet esprit d'inquiétude et de curiosité, qui met toujours en mouvement la multitude ; les autres par ce sentiment de reconnaissance et de vénération que semblaient commander la haute renommée du philosophe, et le bien qu'il avait fait aux hommes.

Pendant que les cendres de Voltaire entraient en triomphe dans Paris, les superstitieux étaient en haleine pour troubler cette fête. On n'était pas sans crainte sur leurs desseins ; mais on les prévint. Une garde de mille soldats de la liberté, fut posée en sentinelle pour veiller autour de l'enceinte où reposaient ces cendres, et écarter les superstitieux qui s'agitaient dans les ténèbres.

Tous les amis de Voltaire, ses nombreux admirateurs, les partisans de sa philosophie, se firent un devoir de passer la nuit sur les ruines de la Bastille. Il en était venu du Mont-Jura, et de plusieurs autres départe-

mens ; il en était venu d'Allemagne et d'Angleterre. Les uns y chantaient des élégies ; les autres y distribuaient des écrits en son honneur. De distance en distance, on voyait des groupes de citoyens s'entretenant, les uns de ses chef-d'œuvres, et les autres de sa bienfaisance ; ceux-ci racontant quelques traits de sa vie publique, et ceux-là quelques anecdotes de sa vie privée. 1791.

Le soleil était déjà levé, et ce concert de louanges durait encore. Cependant le peuple de Paris commençait à se mettre en mouvement pour célébrer, en son honneur, une fête expiatoire. Près de la Bastille, où ses cendres avaient passé la nuit, se réunirent les députés de l'assemblée nationale, les députés du département, ceux de la municipalité de Paris, et des municipalités circonvoisines. Là se trouvèrent tous les députés des sections, et tous ceux des tribunaux de justice ; l'académie française, les académies des sciences, des inscriptions et des arts ; tous les hommes-de-lettres, les sociétés populaires, les élèves des diverses institutions ; enfin, les acteurs et les actrices de tous les théâtres de Paris.

C'est de-là que se mit en marche cette pompe tout à-la-fois funéraire et triomphale :

1791. douze mille citoyens en uniforme, et sous les armes, l'escortaient et l'embellissaient. Cinquante bannières flottaient dans les airs : sur chaque étendard on lisait, en gros caractères, quelqu'une de ces grandes et belles maximes dont s'était servi Voltaire pour rappeler les hommes à l'égalité.

Au milieu du cortége, sur un brancard porté par huit femmes vêtues de blanc, était la statue de la liberté. Venait ensuite un autre brancard, porté par huit citoyens, et sur lequel étaient les ouvrages de Voltaire, renfermés dans une bibliothéque. Enfin paraissait un magnifique char, de forme antique, tels qu'à Rome pouvaient en avoir les triomphateurs quand ils montaient au capitole pour être couronnés. Sur ce char, traîné par huit superbes chevaux pommelés, rangés sur deux lignes de front, était placé le sarcophage de Voltaire, entouré de tous les attributs qui pouvaient caractériser son génie et sa bienfaisance. Autour du char triomphal, on voyait, et les filles de l'infortuné *Calas*, et les petits-fils de *Sirven*, et des habitans de Ferney, et des anciens serfs du Mont-Jura. A la suite, marchait une femme vêtue en costume grec, dans l'attitude d'une belle douleur; et cette femme

femme était cette même *Belle-et-Bonne*, qui, 1791.
dans les dernières années de Voltaire, fut son soutien et sa consolation.

Les rues par où passait ce cortége étaient jonchées de fleurs. Les airs retentissaient de cantiques en l'honneur de la liberté, et d'hymnes à la gloire de Voltaire; car le nom de ce philosophe, objet unique, ce jour-là, de la vénération nationale, fut constamment mêlé au nom de cette divinité. C'est ainsi, qu'après diverses stations, au bruit des chants de douleur et d'allégresse, Voltaire arriva au Panthéon. Sous la domination des rois, il fut persécuté, outragé : les Français, devenus libres, réparèrent avec éclat, en ce jour solennel, les outrages du despotisme; et tous les crimes que la raison, depuis soixante ans, pouvait reprocher à la superstition, semblèrent expiés.

Les Français honorèrent Voltaire, mais ne l'invoquèrent point : les hommages qu'on lui rendit, se bornèrent à un culte de pur sentiment, tel que les Chinois le rendent à leurs ancêtres et à leurs philosophes; tel que tout homme est en droit de le rendre à son père, à son ami, à son bienfaiteur, quand ce père, cet ami, ce bienfaiteur, ont cessé de vivre.

1791. Ainsi les restes de Voltaire reposent en paix dans un temple que *la patrie reconnaissante* voulut consacrer à ses grands hommes ; et son cœur, principe de tout ce qu'il fit de grand, de beau, de bien et de sublime, repose à Ferney, dans la chambre de *Belle-et-Bonne*, dernier objet de ses plus pures affections.

FIN DE LA VIE PUBLIQUE DE VOLTAIRE.

VIE PRIVÉE DE VOLTAIRE.

Anecdotes et particularités.

On vient de parcourir la vie publique de Voltaire; et l'on doit à la vérité de convenir que nul philosophe n'a offert à la terre le spectacle d'une vie aussi active, aussi pleine et aussi laborieuse: peu d'hommes l'ont eue aussi orageuse et aussi longue.

Dans les diverses époques de sa vie, nous l'avons vu, accueilli des princes, recherché, caressé par les rois, admiré de tous les peuples de de l'Europe; béni, adoré dans ses terres, et enfin un mois avant sa mort, couronné dans Paris.

On a aussi vu ce même philosophe, qui a passé sa vie à faire du bien, éclairant les aveugles, soulageant les pauvres, défendant les

malheureux et les consolant, amusant les désœuvrés et les occupant noblement, prêchant la paix à tous les hommes et la réforme des lois pour l'établir. On l'a vu, dis-je, outragé, calomnié, envié des grands, haï des prêtres, et persecuté par les magistrats ; dans sa première jeunesse, déshérité et proscrit par son père, deux fois enterré à la Bastille, et au sortir de cette prison odieuse, injustement condamné à s'expatrier.

Dans d'autres tems, on l'a vu menacé d'un cu de basse-fosse par un garde-des-sceaux ; et trois fois en sa vie, pour se dérober aux coups arbitraires du despotisme, obligé de se tenir caché dans quelques faubourgs de Paris, ou forcé de fuir en terre étrangère.

En Allemagne, on l'a vu arrêté sur les ordres d'un roi qui n'avait aucun droit sur lui, volé pillé, vexé, et pendant trente jours rassasié d'humiliations au nom de ce même roi, qui avait été son élève, et qui pendant vingt ans s'était dit son ami. Enfin il vieillit, et vit expirer le siècle de *Louis XV* dont il avait été la gloire et l'ornement, sans pouvoir rentrer à Paris, et n'y vint à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, que pour y être, dans les derniers momens de sa vie, tourmenté par un prêtre qui

s'acharna encore sur lui après sa mort, en lui refusant la sépulture.

Voilà quel fut Voltaire dans sa vie publique. Il est tems de le montrer dans sa vie privée. On aimera à voir *en déshabillé*, pour ainsi dire, l'homme extraordinaire qu'on a applaudi sur le grand théâtre du monde. Plus il a eu d'éclat et de célébrité, plus on prendra intérêt à tout ce qui a rapport à lui; cette curiosité est digne d'un lecteur philosophe.

Ainsi, après l'avoir considéré sur la vaste scène de l'Europe, arrêtant sur lui, pendant plus de soixante ans, les regards étonnés des peuples et des rois, suivons-le dans l'intérieur de sa maison : tâchons de le surprendre avec lui-même, n'étant excité ni par l'aiguillon de la censure, ni par l'enthousiasme de l'admiration, abandonnant son ame à elle-même, et se montrant à nu avec ses vertus et ses défauts, avec ses bonnes et mauvaises qualités.

Bientôt nous verrons en lui un homme qui s'irrite facilement, et qui, dans un retour de pitié sur lui-même, s'écrie : « Pardonnez-» moi, mes amis, je suis plus à plaindre que » vous : ce n'est pas du sang, c'est du vitriol » qui coule dans mes veines : mes entrailles » sont des serpens »

Dans un premier moment de colère, déchire-t-il, avec les dents, une feuille de *Fréron* qui l'ouvrage : à cette colère succèdent les rires et les bons mots, et se repliant sur lui-même : » il faut avouer, dit-il, qu'à mon âge on ne » peut être plus enfant ».

Croit-il avoir à se plaindre du duc de *Richelieu*, qui lui doit amitié et reconnaissance, et qui, en fait de dettes, ne fut jamais qu'un mauvais payeur : il s'irrite, il s'emporte ; dans ses fureurs, il prend le portrait de *Richelieu*, le brise, le foule sous ses pieds et le jette au feu.

Peu de jours après cette scène, *Voltaire* et *Richelieu* se rencontrent : ils s'expliquent ; l'un dit ses torts, l'autre sa grande colère, et ils finissent par rire et par s'embrasser.

Un domestique, contre lequel il s'emporte avec violence, lui crie en fuyant : « Il faut, » monsieur, que vous ayez le diable au corps. » « Ah ! mon ami, lui réplique doucement Vol- » taire, j'ai pis que le diable au corps, car » j'ai dans la tête un tyran abominable que je » veux poignarder pour l'empêcher de cou- » cher avec une princesse très-honnête ; je » n'en puis venir à bout, et c'est ce qui me » met en fureur » (*).

(*) Il travaillait à *Mérope*.

Dans un moment d'extrême embarras, il reçoit une lettre des religieuses de *Beaune*: ces religieuses, après lui avoir dit qu'elles se feraient *toutes pulvériser pour sa gloire*, finissaient par lui demander un *prologue pour allonger la mort de Jules-César qu'elles voulaient représenter*. « Mordieu ! s'écrie Voltaire en déchirant cette » lettre, c'est bien à des filles de vouloir re- » présenter une conjuration de fiers républi- » cains. Le sac de leur couvent leur convien- » drait beaucoup mieux, et leur ferait certai- » nement plus de plaisir ». Ce moment d'humeur passé, et reprenant sa tranquillité: « ce » sont pourtant, dit-il, de bonnes-filles ! » elles ne sont pas trop raisonnables de » vouloir un prologue pour cette tragédie ; » mais je le suis encore moins de me fâcher » pour un prologue ». Il le fit sur-le-champ, et le leur envoya.

S'indigne-t-il contre les ingrats: car il en fit beaucoup, l'instant d'après il oublie qu'ils sont ingrats, et sur le moindre signe de leur retour, il les oblige tout aussi cordialement que s'il n'avait jamais eu à s'en plaindre. *C'est peut-être un ami que je retrouve*, répond-il à ceux qui cherchent à lui inspirer des méfiances.

Voltaire aimait à obliger, et il y mettait une

grande activité quand il savait un honnête-homme dans l'embarras. « Prenez une voiture, écrivait-il un jour à son trésorier ; » courez, volez chez M. *Pitot* ; c'est un homme de bien, un homme-de-lettres malheureux. Portez-lui vingt-cinq louis d'or. » Faire du bien, c'est jouir : jouissons donc ».

Les nombreux créanciers du père de M. d'*Estaing* avaient fait saisir ses terres, et en poursuivaient la vente. Voltaire, à qui il était dû quarante mille francs, refuse de se joindre à eux, achète toutes leurs créances, et va voir M. d'*Estaing* qui se croyait entièrement dépouillé. « Vous serez toujours maître chez » vous, lui dit-il en l'abordant : vous n'avez » qu'un seul créancier, et il vous prie de continuer à jouir paisiblement de tous vos » biens ». Ce procédé attacha pour toujours M. d'*Estaing* au philosophe.

Quoiqu'en ait publié la calomnie, Voltaire était très-généreux, et joignait toujours à ses dons l'art extrêmement rare de savoir obliger. Un jeune officier avait passé quelques jours à Ferney, et faute d'argent ne pouvait rejoindre son régiment. Voltaire soupçonne son embarras. « Vous allez, lui dit-il, à votre régi» ment ; permettez qu'un de mes chevaux,

» pour se former, fasse la route avec vous »,
et lui mettant une bourse dans la main : « Je
» vous prie, ajoute-t-il, de vouloir bien vous
» charger de sa nourriture ».

Thiriot, le plus ancien de ses amis, se plaisait à me conter qu'à son retour de Ferney, où il avait passé plusieurs mois, il trouva, en ouvrant sa malle, un rouleau de cinquante louis d'or. Son premier mouvement fut celui d'une surprise extrême ; mais la réflexion le rappela bientôt aux espiégleries de son vieil ami ; le tour le surprit et ne l'étonna point.

La plus douce des jouissances de Voltaire était l'acquisition d'un ami. Dès qu'un homme-de-lettres se déclarait son partisan, il en parlait à tous ceux qui étaient auprès de lui ; et quel que fût le nouvel ami, sauf à en rabattre, c'était en attendant un homme de bien, et même un homme d'esprit.

Dans le nombre des amis de cette espèce, il s'en trouva plusieurs dont l'aveugle enthousiasme poussa l'indiscrétion jusqu'à compromettre son repos. C'est à leur sujet qu'il disait assez plaisamment : « Je prie Dieu de me délivrer de mes amis ; quant à mes ennemis, » je m'en charge ».

Si Voltaire était actif à servir ses amis, il

n'était pas moins ardent à se venger de ses ennemis; mais dans ses vengeances, ne cherchant que l'honneur, et le repos inséparable de l'honneur. Parmi ses nombreux ennemis qui, marchant tous en front de bandière, auraient formé une légion, un seul fut un grand poète : ce fut *Jean-Baptiste Rousseau*: un seul fut un grand-homme, et ce fut l'immortel *Jean-Jacques Rousseau*. Il existe des preuves que Voltaire rechercha leur amitié, qu'il les prévint par des égards, par des offres de service, et même par des services réels; qu'il se déclara ouvertement ennemi des persécuteurs de *J. J. Rousseau*; qu'il aurait voulu travailler, de concert avec ce grand-homme, aux progrès de la raison: et ce grand-homme, dont il eût désiré d'être l'ami et le coopérateur, s'attira son indignation par la mauvaise-foi avec laquelle il l'accusa publiquement de ne pas croire en Dieu (*). On sait pourtant que Voltaire est le seul philosophe du siècle qui se soit hautement élevé contre les athées. Il passa sa vie à les combattre; il voulut acheter une isle, et s'y retirer avec ses amis, pour y établir un culte déïcole. Jusqu'au moment de sa mort, on l'entendit prêcher ces sublimes

(*) Voyez les *Lettres de la Montagne*.

maximes, sans lesquelles la morale des gouvernemens, et de la plûpart des hommes, serait sans étai :

Nulle société ne peut se soutenir que par la justice ; adorons donc un Dieu juste.

Si la loi de l'état punit les crimes connus, adorons donc un Dieu qui punit les crimes secrets.

Le philosophe qui parle ainsi, croit certainement en Dieu.

Voltaire eut sans contredit tort de se venger avec un si grand éclat de *Rousseau* qui rendit de très-grands services au genre-humain ; mais *Rousseau* eut un plus grand tort de calomnier, en matière grave, Voltaire qui en avait rendu de plus grands encore. Plaignons ces deux philosophes d'avoir été ennemis, d'avoir été injustes l'un à l'égard de l'autre : il n'est pas facile de décider lequel des deux, dans ce long et triste démêlé, eut plus ou moins raison.

Deux fois seulement en sa vie, Voltaire fit de la vengeance une affaire capitale : hors ces deux fois, il s'en fit toujours un amusement. Nous en citerons ici un exemple que nous n'oserions raconter, si nous ne comptions sur l'indulgence de nos lecteurs.

Le directeur de l'opéra avait reçu *Samson*

pour être représenté. Les rôles étaient distribués au choix de *Rameau*, auteur de la musique. Un symphoniste, piqué de cette distribution à laquelle sa maîtresse n'avait point eu part, se mit à cabaler contre *Samson*. Voltaire lui fit dire de se mêler de son violon, et non des rôles de son opéra. Le ménétrier ne répondit à cet avis que par le colportage d'un libelle qu'avait fait *Roi* le poète. Voltaire, fortement outragé dans ce libelle, demanda qu'on en arrêtât le cours ; mais le magistrat de police fit plus qu'on ne lui demandait, il fit enfermer le ménétrier à Bicêtre: Voltaire courut à la police, et obtint la révocation de cet ordre.

Cette démarche devait lui concilier l'estime et l'amitié de tous les suppôts de l'opéra : ce fut tout le contraire. On vit bientôt la cohue des chanteurs, des déclamateurs, hurleurs, décorateurs, danseurs et faiseurs d'entrechats, former une ligue contre Voltaire et contre *Samson*. Le directeur du tripot entra dans cette conjuration, et ne fut pas un des moins ardens.

Dans ces entrefaites, ce directeur vint dîner chez un financier, vis-à-vis la maison qu'habitait Voltaire. Pendant la digestion des con-

vives, on devait exécuter de grands morceaux de musique. Voltaire instruit de ce dîner, et du plaisir qu'on s'y promettait, mande des Savoyards et des Tyroliens qui fesaient danser des ours, les fait placer sous ses fenêtres, et les invite à *faire de leur mieux*..

La rue fut bientôt engorgée de passans qui s'arrêtaient pour entendre ce vacarme. Le directeur de l'opéra et ses compagnons enrageaient au bruit d'une pareille musique. Voltaire tranquille à sa fenêtre, fit dire au directeur, que n'ayant pas voulu de l'opéra de *Samson*, et de la musique de *Rameau*, il avait cru qu'il aimerait mieux l'opéra de l'ours et la musique des savoyards.

On ne peut nier que Voltaire n'eût dans l'esprit beaucoup de malignité; mais dans tout le cours de sa longue vie, on ne trouverait pas un acte de méchanceté réfléchie. Impétueux dans ses colères, ayant toutes les vivacités et tous les caprices d'un enfant, mais portant un cœur bon, un cœur généreux et sensible à l'excès; dans ses attachemens il eut une constance soutenue, indépendante des tems et des circonstances.

Le plus long et le plus marqué, fut sans doute celui qu'on lui connut pour *Emilie de*

Bréteuil, dame du *Châtelet*: elle fut d'abord son amie et bientôt son amante. Ils se consacrèrent l'un à l'autre, et pendant vingt ans, ils furent inséparables. Cette liaison eut pour Voltaire de grandes douceurs : car il est doux de tenir, par le sentiment, à une femme instruite et aimable; mais on ignore ce qu'elle coûta à sa tranquillité. Ils se querellaient souvent, mais ils se supportaient, parce que l'habitude de vivre ensemble les rendait nécessaires l'un à l'autre. *Emilie* lui pardonnait ses bruyantes humeurs ; de son côté, il se montrait indulgent pour ses caprices et même pour ses infidélités ; les colères de Voltaire étaient des coups de foudre: mais l'orage n'avait rien de durable ; le calme et la sérénité renaissaient au moment où cessait la tempête. *Emilie* aimait l'étude et la célébrité: mais ce goût n'était qu'une passion secondaire; ses deux passions dominantes étaient le jeu et l'amour. Parlons d'abord de la première, qui fit naître l'aventure la plus piquante de la vie privée de Voltaire.

La cour de *Louis XV* était à Fontaine-bleau. *Emilie* qui avait tabouret chez la reine, s'y rendit ; et Voltaire, compagnon assidu de tous les voyages de son amie, partit avec

elle. Le jour de leur arrivée, *Emilie* perdit dix mille francs, c'est tout ce qu'elle avait apporté. Le second jour, elle joue l'argent de Voltaire, et perd mille écus; c'est tout ce qu'il avait. Une nouvelle provision de louis d'or vint de Paris; et le jour même qu'on les reçoit, ils prennent, sur le tapis verd, la route des premiers. N'ayant ni or, ni argent, *Emilie* joue sur parole, et perd quatre-vingt mille francs.

Voltaire, venu sur la fin de la partie, et ayant observé les physionomies des joueurs, lui dit à l'oreille: « Vos distractions vous empêchent de voir que vous jouez avec des » fripons ». Ce propos, tenu en anglais, est entendu par un des joueurs. *Emilie* qui s'en apperçoit, avertit Voltaire: ils sortent sur-le-champ, font mettre des chevaux à leur voiture, et partent au milieu de la nuit.

Avant d'entrer à Paris, Voltaire s'arrête et se rend à pied à Sceaux, précédé d'un commissionnaire porteur d'une lettre pour la duchesse *du Maine*, née *Bourbon-Condé*, à qui il faisait part de la mésaventure d'*Emilie* au jeu, de son propos en anglais, de ses craintes, et finissait par lui demander secret et retraite. Un valet-de-chambre eut sur-le-champ ordre

d'aller lui ouvrir, pendant la nuit, la grille du jardin, et de l'introduire dans un des petits appartemens du château.

Cette retraite, que Voltaire appelait sa vie cachée, dura près de deux mois. Seul toute la journée, il travaillait; et chaque nuit, à deux heures du matin, la princesse couchée et ses femmes retirées, il entrait dans son appartement et soupait dans la ruelle de son lit. Un valet-de-pied, seul dans la confidence, fesait le service. Cet événement, que Voltaire regardait comme le plus bel effet de la plus vilaine des causes, amusait infiniment la princesse qui dormait peu et qui aimait beaucoup à rire.

Après le souper, Voltaire lisait ce qu'il avait composé pendant la journée ; et c'est à cette circonstance de sa vie qu'on doit *Memnon* et *Zadig*. Quand il n'avait rien à lire, leurs entretiens roulaient sur les poètes, les peintres, les orateurs, les héros, les écoles et les philosophes grecs. La princesse était très-instruite des mœurs, des usages, des fêtes et des théâtres de la Grèce. Ces nuits étaient appelées par Voltaire, *Nuits attiques* ; « et si jamais, » ajoutait-il, on en sait l'histoire, on sera » forcé d'avouer que jamais philosophe grec

» n'en

» n'en eut d'aussi agréables et d'aussi belles ».

Emilie, renfermée chez elle à Paris, prit avec ses créanciers des arrangemens pour sa dette du jeu : ces arrangemens pris, et les personnes offensées du propos de Voltaire appaisées, elle alla à Sceaux : c'est alors que Voltaire s'y montra publiquement, et que les fêtes y commencèrent; on eut bal, concert, comédie, tragédie et opéra.

Dans la plûpart de ces pièces, *Emilie* jouait les rôles d'amoureuse, et s'en acquittait avec une intelligence rare ; mais Voltaire s'apperçut bientôt que lorsqu'elle était en scène avec le comte de *Chabot*, son cœur était de moitié dans son jeu, et il donna le signal du départ. En rentrant à Paris, il obtint qu'elle mettrait la dernière main à son *Commentaire sur Newton*. Le savant *Clairaut*, que Voltaire estimait, fut invité à revoir l'ouvrage. *Emilie* et *Clairaut* dînaient ensemble, passaient les journées ensemble, et soupaient avec Voltaire qui alors ne dînait jamais.

Un jour qu'il était malade et souffrant, il fit prévenir nos deux géomètres qu'il désirait souper de bonne-heure ; mais occupés de calculs et peut-être d'un peu d'amour, ils oublièrent qu'ils étaient servis et même avertis

deux fois. L'impatience s'empare de Voltaire il monte à l'appartement d'*Emilie*, et trouvan la porte fermée en-dedans, il l'enfonce d'u violent coup de pied, et se retire en criant *Vous êtes de concert pour me faire mourir!* No deux géomètres aussi déconcertés qu'embar rassés, viennent se mettre à table : mais l souper, ordinairement long et fort gai, fut comme on peut le penser, très-court et for triste; leur silence semblait être celui de troi coupables.

Le lendemain, *Emilie* descend pour déjeû ner avec Voltaire. Le café versé et le valet-de chambre retiré, elle s'approche de lui et l'em brasse : il fut sensible à ses caresses; elle lu reproche ensuite la scène de la veille. Ce re proche rallume sa fureur. *Emilie* est rudemen repoussée. La tasse, la soucoupe échappée de ses mains, tombent et se brisent. *Emili* à son tour irritée, remonte chez elle ave précipitation. Voltaire confus de ses propre violences, envoie sur-le-champ acheter u superbe *déjeûné* de porcelaine. On en veu dix louis, dit le valet-de-chambre, en ren trant. Payez dix louis, répond-il, apportez-l à madame *Duchatelet*, et faites-lui mes ex cuses. Le *déjeûné* et les excuses furent reçu

avec indulgence, et la paix fut dans le ménage le reste de la journée.

Les infidélités d'*Emilie* provoquèrent souvent les éclats de la colère de Voltaire ; mais ce défaut de caractère était racheté par un prompt retour de raison et de repentir. Invités l'un et l'autre au voyage de Commercy, par le roi *Stanislas*, ils s'y rendirent. Madame de *Boufflers*, amie déclarée du roi, présidait cette petite cour, tout à-la-fois spirituelle, galante et dévote : elle tenait la table des étrangers. Après le souper, il y avait jeu ou concert dans son appartement. Le roi y venait tous les soirs avant de se coucher. *St.-Lambert*, capitaine dans le régiment de ses gardes, ami de tous les *Beauveau*, et l'amant secret de madame de *Boufflers*, n'était point du voyage. Le roi, qui en était jaloux, ne l'avait point nommé ; mais il y était venu incognito. Il se logea chez le curé, dont le presbitère communiquait par une petite porte dans l'orangerie. Il en obtint la clef, et c'est par-là que sans être vu il entrait dans les petits appartemens ; mais il ne s'y montrait qu'après la retraite du roi. Avant de s'y rendre, il passait la soirée chez *Emilie*, que Voltaire prenait toujours en allant au souper.

Un soir étant descendu de meilleure heure, et la porte de l'appartement se trouvant ouverte, il entre sans être annoncé ; mais à l'aspect de *St.-Lambert* et d'*Emilie*, sur un sopha et dans une attitude qui annonçait le plus parfait accord, sa colère éclate : il l'exhale en apostrophes grossières. *St.-Lambert*, sans se déconcerter, lui crie de sortir ; et demain, ajoute-t-il, vous me ferez raison de vos injures.

Voltaire étouffant de colère, remonte chez lui, et sur-le-champ envoie son secrétaire chercher une chaise de poste à louer ou à vendre. Faites mettre, s'écrie-t-il, des chevaux sans perdre un instant.

Le secrétaire étonné court chez *Emilie*, et lui fait part de l'ordre qu'il vient de recevoir : elle l'engage à rester tranquille. A une heure du matin, il rentre chez Voltaire, et de l'air d'un homme qui a beaucoup couru, il annonce qu'il n'a trouvé ni voiture à louer, ni voiture à vendre. « Point de voiture ; s'écrie » Voltaire ! prenez la poste, volez à Nanci ; » achetez-en une, ne marchandez pas ; ser» vez votre maître ; c'est votre ami, et cet ami » est outragé. ». Le secrétaire rentre chez *Emilie*, que *St.-Lambert* consolait encore : elle se décide alors à monter chez Voltaire, s'as-

sied sur son lit, l'appelle en anglais d'un nom d'amitié qu'elle lui donnait autrefois, et cherche à s'excuser. Quoi ! lui dit-il, vous voulez » que je vous croie après ce que j'ai vu ! J'ai » tout sacrifié pour vous, et vous me trom- » pez » ! Non, répond-t-elle, je vous aime toujours ; mais depuis long-tems vous êtes malade, et je ménage votre santé ! Ne vaut-il pas mieux que j'aie à faire avec votre ami qu'avec un étranger ? « Ah ! madame, ré- » plique Voltaire, puisqu'il faut que les choses » soient ainsi, du moins que je ne le voie » pas ».

Le lendemain *St.-Lambert* vint s'excuser sur sa vivacité. Voltaire l'embrasse : « Mon » fils, lui dit-il, j'ai tout oublié ; c'est moi » qui ai tort. Vous êtes dans l'âge heureux où » l'on plaît : jouissez de ces instans. Un vieil- » lard, un malade comme je suis, n'est plus » propre pour les plaisirs ».

La grossesse d'*Emilie* ne tarda pas à se manifester. Cette aventure, qui semblait devoir brouiller ou tout au moins affliger les parties intéressées, ne fut pour elles qu'un sujet de plaisanteries et d'amusement. Madame de *Boufflers* pardonna à *St.-Lambert*, et Voltaire pardonna à *Emilie*. On était seulement em-

barrassé de donner un père à l'enfant. *Point d'embarras*, dit Voltaire! *nous le mettrons au nombre des œuvres mêlées de madame du Chatelet.*

Cependant, pour éviter le scandale, on attira à Cirey le mari d'*Emilie* avec qui elle n'habitait pas depuis quinze ans. Elle ménagea un moment favorable : dans ces sortes de circonstances, les femmes ne manquent jamais d'adresse. Il n'en fallut pas davantage au mari, pour se croire père de l'enfant. On donna, pour célébrer ce grand évènement, des bals et des fêtes, où tous les gentilshommes du canton furent invités. Le mari reçut leurs complimens. Cette erreur, qui le rendait heureux, prévint tout éclat.

Emilie, ainsi que nous l'avons dit, accoucha à Luneville, dans le palais du roi *Stanislas*, et mourut subitement pour avoir bu de l'orgeat à la glace. Nous ajouterons ici quelques traits bien propres à peindre le caractère et le cœur de Voltaire.

En s'éloignant du lit de mort de son *Emilie*, et sortant de son appartement où régnent l'étonnement, la douleur et le silence, il se laisse tomber au bas de l'escalier. De sa tête il frappait le pavé. Son secrétaire fait de vains efforts pour le relever. *St.-Lambert* versant

des larmes, vint à son secours ; mais Voltaire l'appercevant, lui dit : « *Ah ! mon ami, c'est » vous qui me l'avez tuée !* » Et tout-à-coup passant du ton de l'attendrissement à la colère : « *Mordieu, monsieur* ! lui crie-t-il, *de quoi vous » avisiez-vous de lui faire un enfant ?* » *St.-Lambert* effrayé du propos, s'éloigna à pas précipités.

Quelques jours après, il veut avoir son portrait qui était sous le chaton d'une bague qu'il avait donnée à *Emilie* ; mais on lui annonce qu'au lieu de son portrait, on y a trouvé celui de *St.-Lambert* : *Voilà bien les femmes*, dit-il ! *J'en avais ôté Richelieu ; St.-Lambert m'en a chassé : ainsi vont les choses de ce monde.*

Voltaire, en perdant cette ancienne amie, se trouvant seul, isolé, au milieu du monde, inconsolable, veut d'abord se retirer à Senones, et y vivre dans une cellule de moine ; ensuite il veut aller vivre avec son ami *Bolinbrocke*, retiré à quarante lieues de Paris. La solitude devenait un besoin de son ame inquiète et agitée. Dans l'incertitude du choix d'une retraite où, seul avec lui-même, il puisse se nourrir doucement de sa douleur, il arrive à Paris, se soutenant à peine, ne pouvant travailler, ne voyant personne, souffrant

beaucoup et ne se consolant pas. Le chagrin qui le mine, augmente de jour en jour. Il dépérit à vue d'œil. Son visage était celui d'une véritable momie.

L'image de l'amie qu'il a perdue, le suit par tout. Son esprit frappé croit toujours la voir : il se lève souvent pendant la nuit, il l'appelle, il court à elle, il va de chambre en chambre. On était au mois d'octobre, et les froids étaient déjà très-vifs. S'étant une fois levé au milieu de la nuit, il se tint long-tems appuyé sur le manteau de la cheminée et la main sur le front. Quittant ensuite cette attitude de la douleur et de la réflexion, il passe dans la salle à manger, où étaient entassés ses livres, venus la veille de Cirey. Il heurte une pile d'in-folio, et se laisse tomber. Ne pouvant se relever, il appelle ; mais le secrétaire, quoique couché à portée de lui, n'entend point sa voix faible et mourante. Cependant à la longue réveillé, il court à l'endroit d'où semblent venir des gémissemens ; mais ses pieds s'étant embarrassés dans les jambes de Voltaire, il tombe sur lui, il le relève, l'emporte tout gelé dans son lit, et le ranime peu-à-peu, à force de le frotter avec des serviettes chaudes.

Ce secrétaire, qui lui était très-attaché, et qui

craignait de le perdre, essaye de le guérir. Vous êtes bien bon, lui dit-il, de vous laisser mourir de douleur pour une femme qui ne vous aimait pas. A ces mots, Voltaire, jusqu'alors muet et immobile, fait un bond, saute hors du lit; et saisissant son secrétaire par la gorge, lui dit : *Comment! mordieu, elle ne m'aimait pas*? Non, monsieur, réplique-t-il, elle ne vous aimait pas. Prenez ces lettres et lisez. C'étaient trois lettres jetées au feu, à Cirey, après la mort d'*Emilie*, et que ce secrétaire en avait retirées.

La lecture de ces lettres plongea Voltaire dans un état de stupeur. Il frémissait et pâlissait tour-à-tour : mais bientôt un calme profond succède à des mouvemens convulsifs, et revenu à lui-même, il dit en soupirant : *Elle ne m'aimait pas! ah! qui l'aurait dit*? Depuis ce moment, il ne l'appela plus pendant la nuit; il recouvra peu-à-peu le sommeil et la santé : sa maigreur disparut; et reprenant ses études et son train de vie ordinaire, il s'élança de nouveau, malgré sa décrépitude, dans cette carrière dramatique, où il avait presque toujours paru environné de gloire et de succès.

Disons ici que pour mériter ces succès,

Voltaire usa souvent de ces moyens qui ne devraient être permis qu'à des talens médiocres ; mettons ici à découvert la petitesse d'un grand-homme: nous en rirons, et nous la lui pardonnerons.

Dès qu'on savait qu'il avait à l'étude une tragédie nouvelle, les cabales commençaient à se former pour en préparer la chûte. Des groupes de vociférateurs, des meutes de roquets littéraires, s'emparaient de bonne-heure des postes les plus importans du parterre : c'était-là le champ de bataille. Une première représentation était comme un jour de combat, où les ennemis long-tems en présence finissent par se charger.

Que fesait Voltaire pour s'assurer cette victoire, que la médiocrité et l'envie de concert cherchaient à lui ravir ? Il distribuait trois à quatre cens billets d'entrée, et lorsque les coups de sifflets commençaient à se faire entendre, le bruit en était aussitôt étouffé par de violens battemens de mains. C'est ainsi que la plûpart de ses triomphes dramatiques furent encore moins dûs au mérite de ses chef-d'œuvres, qu'aux applaudissement des personnes dont il avait soin de garnir le parterre. Pour l'honneur du génie français, cela

est honteux à révéler, mais cela n'en est pas moins vrai.

C'est ici le lieu de raconter une anecdote qui, par sa singularité, mérite d'être citée. Au sortir de la première représentation de *Sémiramis*, cherchons Voltaire dans la foule; nous le verrons affublé d'une longue soutane et d'un petit manteau, le corps courbé en voûte et pesamment appuyé sur une canne, la tête coeffée d'un ample chapeau à aîles déployées, et chargée d'une volumineuse perruque, qui, ensevelissant ses joues presque en entier, ne laissait voir de tout son visage qu'un long nez à tranche effilée.

C'est ainsi que travesti en vieux prêtre irlandais, il se glisse dans le café de *Procope*, où ses ennemis, après la représentation de *Sémiramis*, étaient venus tenir leurs assises. Là, une bavaroise devant lui, un gros bréviaire à la main, placé au milieu d'eux, et n'ayant nullement l'air de prendre part à leur conversation, il les entend tous, l'un citer en riant un vers faible, et l'autre un vers inutile; celui-ci une tirade de déclamation, et celui-là une scène mal amenée, et tous trouvant le cinquième acte fort mauvais. Censures et observations bien entendues, Voltaire

ne quitte ce tribunal, que pour aller les mettre à profit.

Ce jour-là même, il était arrivé de Luneville à la suite du roi *Stanislas*. Fatigué de ce voyage, encore plus fatigué du mauvais succès de *Sémiramis*, et la fièvre dans le sang, au lieu de se mettre au lit, il se met au travail. En moins de trois heures, les vers faibles, les vers inutiles, en un mot, tous les vers condamnés furent corrigés, et le cinquième acte refait. Son secrétaire passe la nuit à transcrire les rôles, et les porte à la pointe du jour aux comédiens.

La cabale, de son côté, passe la journée en mouvement, et le soir se rend en force au théâtre, se promettant d'avance la disgrace de *Sémiramis* ; mais son ébahissement fut grand de ne retrouver à la seconde représentation, ni les vers qu'elle a notés, ni le cinquième acte qu'elle doit siffler : la tragédie eut un très-grand succès.

Content d'avoir déconcerté ses ennemis, Voltaire repart le lendemain pour Luneville : mais la maladie l'arrête à Châlons. La fièvre redouble, et bientôt le transport au cerveau se manifeste. L'évêque et l'intendant de Châlons qui le connaissaient beaucoup,

accourent pour le voir ; mais ils ne purent en obtenir une seule parole. L'un envoie son médecin, et l'autre ses domestiques. L'un voulait le faire saigner, et l'autre le faire confesser : Voltaire refuse et médecin, et confesseur, et domestiques ; il ne veut auprès de lui qu'une femme et son seul secrétaire. Se croyant près de sa fin : *Tenez, mon ami*, lui dit-il, en lui donnant une bourse pleine de louis, *ceci est à vous ; ne me quittez pas ; et quand je serai mort, vous jeterez un peu de terre sur mon corps.*

Le danger fut grand ; mais après six jours d'une fièvre ardente, ce danger disparut. Dans les jours de sa convalescence, ce même secrétaire lui ayant observé qu'il se tourmentait trop : la santé, lui dit-il, est préférable à tant de gloire. « Ce n'est pas la gloire » pour elle que j'ambitionne, répond Voltaire: » elle n'est que fumée ; mais je voudrais en » être environné, pour pouvoir impunément » dire aux hommes des vérités utiles à leur » bonheur ».

Il aimait cette gloire qui est la passion des grandes ames : mais il l'appréciait en philosophe ; il ne la mit jamais au-dessus de ce qu'elle vaut. Le plaisir d'amuser son siècle, et

de l'instruire en l'amusant, était presque tout pour lui, et la gloire qu'il en recueillait alors, fort peu de chose à ses yeux. Il sut la goûter et il ne s'en enivra jamais. Il n'en paraissait idolâtre que lorsqu'on la lui refusait. « *Il en a*, me disait un jour *d'Alembert*, » *pour un million, et il en veut encore pour* » *un sou.*

Dès qu'il en l'avait obtenue, c'est alors qu'il semblait la dédaigner. A l'aspect du peuple innombrable qui, le jour de son couronnement remplissait la cour du théâtre et en obstruait toutes les avenues, M. *Elos*, conseiller-d'état, qui était avec lui dans son carrosse, lui ayant dit : ces Français sont pourtant là pour vous rendre hommage ! *Oui*, répond-il froidement, *mais si l'on me menait au supplice, il y en aurait tout autant.*

S'il aimait la gloire, il avait en aversion les louanges mal-adroits. Rien ne lui paraissait aussi fastidieux que des éloges sans délicatesse : il ne pouvait souffrir les beaux esprits qui en font trafic. « Ce sont, disait- » il, d'infâmes usuriers ; ils en donnent une » once pour en avoir un quintal ». Dans son dernier voyage à Paris, on l'en fatigua souvent, et il s'y dérobait toutes les fois qu'il le

pouvait. « Je viens chez vous, disait-il à » M. *Dutartre*, son notaire, qu'il appelait » sa *Providence*, je viens chez vous pour me » délasser de ces donneurs de louanges : » je crois qu'ils me feront mourir ».

La gloire qu'il aimait ne l'empêchait pas de s'occuper de sa fortune ; mais justifiant toujours, par le bon emploi qu'il en fesait, le peu de tems qu'il mettait à l'augmenter; et, pour cela, ne se servant jamais que des voies honnêtes et permises. « Placez l'argent qui » reste en vos mains, écrivait-il à *Moussinot*, » son trésorier, mais jamais au-dessus de » cinq pour cent; c'est le taux: on ne risque » rien en se conformant à la loi. »

Chaque jour il consacrait une heure à ses affaires ; après ses études, c'était un de ses délassemens. Cette fortune lui joua souvent de mauvais tours ; mais après ce sentiment, si naturel à l'homme qui perd son bien, il finissait toujours par en plaisanter. On connaît sa lettre et ses vers sur *Michel*, receveur-général des finances, qui, par sa banqueroute, lui fit perdre quarante mille francs :

Michel, au nom de l'éternel,
Mit jadis le diable en déroute :
Mais après cette banqueroute,
Que le diable emporte *Michel!*

Ces versiculets ne le consolèrent pas de ses quarante mille francs ; mais il est certain qu'après cette lettre et ces petits vers, il parla rarement de *Michel* et de son argent perdu.

La fortune de Voltaire était très-considérable : peu de philosophes au monde en ont eu de semblable ; et il l'eût doublée, s'il eût trafiqué de ses écrits comme un propriétaire trafique de ses blés, de ses vins, de ses huiles, et de son bétail. Depuis 1740, ses ouvrages furent presque tous au profit de ses imprimeurs ; et, avant cette époque, il en laissa très-souvent le bénéfice à des amis ou à des littérateurs peu aisés.

L'usage qu'il fit de sa fortune, les vingt dernières années de sa vie, était noble : il l'employa à donner à un canton de stérilité, un principe de vie et d'abondance. Nous ne nous étendrons pas davantage là-dessus : on peut voir ce que nous en avons dit dans sa vie publique : mais nous parlerons des visites qu'il recevait chaque jour.

Chaque jour, encore moins la curiosité qu'une admiration sentie, attirait à Ferney des étrangers de toute langue et de toute tribu. Artistes, savans, philosophes, beaux-esprits ; Anglais, Prussiens, Espagnols, Suédois, Hollandais,

Hollandais, Italiens; princes allemands, princes polonais, princes russes; tous venaient voir le philosophe. Ces visites étaient un hommage rendu à son génie. La plûpart des voyageurs, et plusieurs m'en ont fait l'aveu, n'entraient chez lui qu'avec ce respectueux effroi, qu'un dévot, autrefois, éprouvait en entrant dans le temple de Delphes.

Les voyageurs se succédaient presque sans interruption : leurs visites l'embarrassaient souvent; et lorsqu'il le pouvait, sans blesser les convenances, il se refusait à toute curiosité. *Guibert*, auteur d'un ouvrage très-estimé sur la tactique, après un séjour de trois jours, se retirant avec le regret de ne l'avoir point vu, lui envoya ces quatre vers:

« Je comptais en ces lieux voir le dieu du génie,
» L'entendre, lui parler, et m'instruire en tout point;
» Mais c'est comme *Jésus* en son Eucharistie,
» On le mange, on le boit, et l'on ne le voit point.

Guibert fut aussitôt rappelé, fort accueilli, et retenu plusieurs jours.

La calomnie l'accusa quelquefois d'être avare de son or : mais la vérité est qu'il l'était encore plus de son tems. Un inconnu demande à le voir : Voltaire lui fait dire qu'il est malade. L'inconnu revient le lendemain. Fatigué

de cette importunité, Voltaire fait répondre qu'il est agonisant : « Et si cet importun, » ajoute-t-il, se présente encore, qu'on lui » dise que je suis tout-à-fait mort, et même » enterré. »

Cependant lorsque des personnes connues, ou recommandées, venaient à Ferney, Voltaire se fesait un devoir de les bien recevoir; et si elles méritaient des égards, il s'habillait, allait les prendre à l'entrée de son château ; et, détournant adroitement les louanges qu'on commençait toujours par lui prodiguer, il parlait avec éloge de leur famille et de leurs ancêtres.

J'ai entendu M. *de Croï*, dire : « Tout le » tems que je fus avec lui, il m'entretint de » mes aïeux, citant à leur gloire des anec- » dotes très-piquantes, et dont la plûpart » m'étaient inconnues ; mais ce qui me frappa » le plus, malgré son grand âge, il animait » tout ce qu'il disait par la vivacité de ses » yeux, par un air de gaieté et de poli- » tesse. »

Un homme de beaucoup d'esprit, en entrant dans sa chambre, cite ce vers :

Hîc est Mecenas Virgiliusque simul.
» Je trouve en vous et Mécène et Virgile.

« Et ce ne serait pas trop, monsieur, pour » vous recevoir, répond Voltaire en l'em- » brassant. »

Le prince de *Brunswick*, le même qui, dans la guerre de 1757 se couvrit de gloire; qui, en 1788 se chargea de la facile expédition de la Hollande, paraissant moins un général qu'un chef de brigands; et que, de nos jours, dans nos plaines de la Champagne, nous avons vu fuir devant les soldats de la liberté; ce prince, dis-je, était chez Voltaire. Tout Ferney était, ce jour-là, sous les armes. C'était une fête que les habitans, en uniforme, donnaient à Voltaire. Leprince, étonné de voir manœuvrer cette petite troupe, crut devoir un compliment au maître de la maison. « Vous avez là, lui dit-il, de » fort beaux soldats. — Ce ne sont point des » soldats; ce sont mes amis. Oui, prince, » un régiment d'amis, » réplique Voltaire avec un peu de vivacité, comme s'il eût été fâché qu'on comparât ses vassaux, qui, dans la joie de leur cœur, lui donnaient une petite fête; à ces mercénaires allemands, qui se vendent à six sous par jour, et que leurs princes, dans l'oubli de tout sentiment d'humanité,

revendent à celles des puissances de l'Europe qui leur en offrent davantage !

Le baron de *Gleikein*, en se rendant en Italie, passa par Ferney. Il avait connu *Ganganelli* cardinal, et il était bien aise de voir *Ganganelli* devenu souverain pontife : Que voulez-vous que je lui dise de votre part, demande-t-il à Voltaire en le quittant ? « *Benoît XIV*, répond le philosophe, m'envoya » des médailles, des indulgences, et sa béné» diction ; je désirerais que *Ganganelli* m'en» voyât les oreilles du grand-inquisiteur. » Le baron de *Gleikein* étant à Rome, vit en effet *Ganganelli*, et lui fit part de la demande de Voltaire. *Écrivez-lui*, répliqua *Clément XIV*, *que tout le tems que Ganganelli sera pape, cet inquisiteur n'aura ni yeux, ni oreilles.*

Madame de *Cossé-Brissac*, qui, à la cour de *Louis XV*, et à celle de *Louis XVI*, força les courtisans qu'elle méprisait à honorer en elle la vertu, et à rougir de leur bassesse et de leurs dilapidations, était venue à Genève : elle demande à faire une visite au philosophe. La fille de M. de Nivernois était sûre d'en être bien accueillie. La conversation s'engagea sur la beauté du site de Ferney : elle parlait avec

admiration de cette longue chaîne de montagnes de la Savoie, dont l'aspect, en face des fenêtres du château, forme un tableau très-pittoresque. Voltaire profite de ce moment pour s'assurer si elle est de la communion de son père, qui était celle de *Confucius*; ou de la communion de sa mère, qui était très-dévote : «Oui, dit-il, ces montagnes sont
» de magnifiques horreurs; mais c'est de-là
» que nous arrivent les rhumes, les catarres
» et les fièvres. Madame rendrait un grand
» service au pays, si elle voulait les transporter plus loin : un petit grain de sa foi
» suffirait pour cela.» *J'en suis bien fâchée, monsieur*, répond-elle ; *mais ces montagnes resteront à leur place.* A la vivacité de cette répartie, le philosophe connut ce qu'il voulait savoir ; et la conversation n'étant plus gênée, n'en devint que plus agréable.

Parmi les dames qui allèrent à Ferney, il en est une qui, depuis, en religion, en littérature, en révolution, ayant joué une espèce de rôle en France, mérite d'être citée. En abordant Voltaire : «Mon voyage, monsieur,
» lui dit-elle, est un tribut que l'admiration
» est forcée de payer au génie. Je suis venue
» ici comme on allait à Éleusis, voir, ad-

„ mirer, invoquer. „ A de pareils compli-
„ mens, où la froide érudition était mêlée à un esprit commun, le philosophe ne répondit jamais qu'en demandant des nouvelles de Paris ou de Genève. La dame dont nous parlons eut lieu d'être contente de sa politesse; et lorsqu'avant de mourir, il vint à Paris, elle fut une des premières à lui payer un *nouveau tribut d'admiration.*

Cependant cette femme qui, du vivant de Voltaire, avait brûlé une coupe d'encens en son honneur, dès qu'il fut mort, s'empressa de couvrir sa tombe d'outrages et de calomnies.

De qui parlons-nous ici? De *Stéphanie Ducrest*, femme *Genlis*, femme *Silleri*, femme *Brulard*, femme à qui Voltaire, s'il vivait encore, rendrait justice, comme il la rendit aux Zoïles de son tems.

Si nous étions moins avares de ce tems qui fuit si rapidement, nous nous amuserions à la lui rendre nous-mêmes; nous dirions surtout avec quel scandale nous avons vu ce bel-esprit femelle, s'érigeant en mère de l'église, s'évertuer, mais sans pouvoir l'atteindre, à ébrécher la statue de Voltaire (*); nous

(*) Voyez *la religion considérée comme l'unique base du bonheur et de la philosophie.*

dirions. . . . Mais laissons un sujet qui nous menerait trop loin ; et parlons de ce sentiment de pitié et de commisération qui, né avec Voltaire, et nourri par la réflexion, se manifesta souvent dans le cours de sa longue vie, et le suivit jusques dans ses derniers momens. Le procès des *Calas* l'occupa presque tout entier l'espace de quatre ans ; « Et pen- » dant tout ce tems-là, disait-il à ses amis, » *il ne m'est pas échappé un rire que je ne me* » *sois reproché comme un crime.* »

Les malheurs publics le jetaient dans l'accablement : on le surprit souvent seul, et dans le secret de sa chambre, versant des larmes. Il ne pouvait lire certains traits de l'histoire sans pleurer. « Ah! mes amis, disait-il à ceux » qui le surprenaient dans cet état de dou- » leur, que les hommes ont été malheureux! » qu'ils étaient à plaindre! et ils ne l'étaient » que parce qu'ils étaient sots et poltrons! »

Ce cri, qui révélait une vérité bien utile, était l'élan d'une ame sensible et souffrante ; le cri d'un philantrope fortement persuadé que la plûpart des calamités dont l'espèce humaine a été affligée, découlaient, comme de deux sources abondantes, de l'ignorance et de la couardise.

Dans ses entretiens particuliers avec ses amis, on le vit souvent s'indigner jusqu'à la colère, contre les rois et contre les prêtres, qui, de concert, avaient réduits les hommes à l'état de la bête ; les traitant tantôt comme des singes qu'on fouette et qu'on fait danser; tantôt comme des bêtes de somme qu'on charge à son gré, et que le caprice d'un despote fait aller où il veut, et comme il veut ; tantôt comme des bêtes féroces, qu'un tyran voluptueux, pendant qu'il digère ou qu'il s'enivre, fait égorger en rase campagne.

Une vérité que Voltaire avait eu le courage de dire une fois, il la redisait jusqu'à ce qu'elle eût germé. On lui reprochait de se répéter : « Oui, disait-il, je rabâche; c'est le privilége » de mon âge; et je rabâcherai jusqu'à ce » que mes compatriotes se soient corrigés de » leurs sottises. » *Il faut*, ajoutait-il, *insister, inculquer, sans quoi tout s'oublie.*

Ce qu'on a dit de la fièvre annuelle de Voltaire le jour de *St.-Barthelemi*, n'est point vrai. Un légendaire, autrefois, eût pu embellir la chronique de quelque saint d'un pareil mensonge ; mais la vie d'un philosophe aussi grand par ses œuvres, que puissant par sa doctrine, ne pourrait qu'en être déparée. Ce qui est

certain, c'est que le jour de *St.-Barthelemi*, Voltaire était inquiet, triste et chagrin. Il rappelait en gémissant, et souvent en pleurant, les principales horreurs de cette journée désastreuse. L'air de joie ou de contentement, dans ceux qui l'approchaient, lui déplaisait infiniment. On l'eût mis en colère, si on se fût permis de rire en sa présence. En 1772, il célébra l'anniversaire de ce jour horrible par un petit poëme; il en écrivit les stances en lettres de sang, et les envoya à l'abbé de *Voisenon*, l'homme le plus frivole et le moins philo- de son siècle (29).

Les conversations de Voltaire, comme ses écrits, étaient parsemées de vérités morales et de vérités politiques. On ne pouvait l'entendre sans reconnaître en lui l'homme de génie, et l'un des plus érudits qui eût encore paru en France. Sa mémoire était un vaste magasin de faits, de vers et d'anecdotes. En les citant, il n'employait jamais que celles qui pouvaient plaire et instruire : de-là résultait le mélange le plus agréable de bons mots, de réflexions utiles, d'applications heureuses, et de discussions intéressantes.

Vers la fin de 1770, d'*Alembert* partit de Paris. Son dessein avait d'abord été d'aller en

Italie. Une santé chancelante, une tête malade, et la crainte qu'elle ne le devînt davantage, le forçaient à voyager. Il prit la route de Ferney, où il séjourna près d'un mois. « Et » pendant près d'un mois, me disait-il à son » retour, j'ai été en admiration. Ce qui m'a » constamment étonné, c'est la manière tout » à-la-fois savante et légère avec laquelle il » discute les matières les plus profondes. Je » voulais aller en Italie chercher la santé, et » je l'ai trouvée à Ferney. Le plaisir de vivre » et de m'entretenir avec le premier philo- » sophe du siècle, m'a fait perdre l'envie que » j'avais d'aller à Rome, voir le premier ma- » gicien de l'Europe. » C'est ainsi que d'*Alembert* s'exprimait en parlant du pape.

Pour être aimable, Voltaire n'attendait pas d'avoir beaucoup de monde. La nombreuse compagnie le rendait inquiet et rêveur, parce qu'il imaginait qu'on ne venait chez lui que *pour voir le rhinocéros*. C'était en petit comité qu'il se plaisait davantage; alors il poussait ses entretiens philosophiques jusqu'à deux et trois heures du matin. Pour cela, un seul *Rieux*, un seul *Daminaville*, un seul d'*Alembert*, et sa nièce, lui suffisaient.

Le père *Adam* se trouvait quelquefois à ces

colloques philosophiques ; mais il n'était là que comme une ombre au tableau. Ce jésuite était le symbole de la bassesse. Après la destruction de la *compagnie de Jésus*, Voltaire, sans beaucoup le connaître, quoiqu'il eût beaucoup à se plaindre de cette compagnie, le prit avec lui, le garda seize ans, et fut obligé, avant de mourir, de le congédier, attendu que ce compagnon de Jésus, n'ayant jamais pu se dépouiller de cet esprit de tracasserie tant reproché à son ordre, brouillait tout dans la maison et dans Ferney.

Un fait bien singulier de la vie privée de Voltaire, est la terreur panique qui, dans les dernières années de sa vie, s'emparait quelquefois de son esprit. Cette terreur n'était certainement pas, comme des fripons l'ont souvent imprimé, et comme tant d'imbécilles l'ont cru, la peur de l'enfer. Le philosophe ne connut jamais cette faiblesse, qui n'appartient qu'à des hommes abrutis par la superstition. Il était trop persuadé de la justice d'un Dieu, pour trembler aux approches de la mort; mais c'était la crainte des fanatiques qui le troublait. « Les *Clément*, les *Châtel*, les *Ravaillac*, disait-il, en assassinant des rois, » crurent plaire à Dieu. Qui peut me répondre

» que le même poison qui embrâsa la tête de
» ces malheureux, n'embrâsera pas le cerveau
» mal timbré de quelque fanatique? Qui peut
» m'assurer qu'un prêtre savoyard, me regar-
» dant comme l'ennemi de Dieu, parce que
» je suis l'ennemi de ses préjugés, ne viendra
» pas, dans l'espérance de racheter ses pé-
» chés, et pour gagner le paradis, m'assassiner
» avec dévotion? »

Les terreurs de Voltaire, à la vérité, n'étaient pas quotidiennes : souvent il s'échappait, et allait seul parcourir ses jardins, ses vergers et ses étables; voir ses plantations, ses défrichemens et ses troupeaux; se perdre dans ses bois, et s'y recueillir; visiter et encourager sa peuplade de Ferney, exhortant les uns à la patience et au travail; les autres à la justice et à la concorde.

Lorsqu'il paraissait dans les rues, il était aussitôt entouré d'une multitude d'habitans. Hommes et femmes, jeunes et vieux, artistes et laboureurs, protestans et catholiques, tous se pressaient autour de lui, et l'écoutaient avec une espèce de ravissement. On l'interrogeait avec une respectueuse familiarité, et il répondait avec bonté et indulgence, mettant tout ce qu'il disait à portée de ses audi-

teurs. Sa vie était véritablement patriarchale.

Malgré tout le bonheur qu'il pouvait goûter à faire des heureux, il est très-vrai de dire que l'effroi qu'il avait des fanatiques, n'était malheureusement que trop bien fondé. Cet effroi était la suite d'une multitude de lettres anonymes, dont la charité chrétienne se plaisait à le tourmenter. La plûpart de ces lettres semblaient venir des Petites-Maisons; et c'est ce qui pouvait en montrer le danger. L'un lui écrivait au nom du père éternel, et l'autre au nom du diable; l'un le traitait de *fils aîné de Beelzébuth*, et l'autre de *tison d'enfer*. Celui-ci, pour le récompenser du mal qu'il avait fait à l'église, le menaçait d'incendier son château; et celui-là, l'exhortant de se tenir prêt à mourir, menaçait de le poignarder.

Ces saints avis, dont il commençait toujours par se moquer, réveillaient aussi très-souvent en lui un sentiment d'épouvante dont il ne pouvait se défendre, sur-tout lorsqu'il pensait à tous les efforts qu'il avait faits depuis cinquante ans pour déraciner par-tout la superstition. Voltaire pouvait craindre d'en être puni. Un dévot mal instruit se permet la vengeance, lorsqu'il s'imagine qu'elle plaît à Dieu.

Se promenant un jour dans ses jardins, e la foudre grondant bien fort, le fils du maré chal de *Villars* crut entrevoir en lui un mou vement de frayeur. Auriez-vous donc peur d tonnerre, monsieur le philosophe, lui dit-il « Oui, répond Voltaire ; et j'ai encore plu » peur des prêtres et des moines, en pensar » à tout l'avantage qu'ils retireraient de m » mort. Ils seraient gens à prêcher que Die » ne m'a frappé de la foudre, que parce qu » je me suis moqué d'eux ; le sot peuple le » croirait, et la philosophie reculerait d'u » demi-siècle. Rentrons. »

Ce n'est pas seulement dans ses dernière années que Voltaire eut des frayeurs : il e eut toute sa vie ; et l'on ne hasarde rien en assurant qu'il en passa les deux tiers dar la crainte et le tremblement. Tantôt il cra gnait les ordres d'une cour endormie dans l crime et la mollesse, et qui, dans ses momer de réveil, n'écoutait que de vieux préjugés tantôt il craignait les arrêts d'un parlemei qui, d'usurpations en usurpations, s'était ir vesti d'une puissance que la nation ne lui ava point donnée, et qui, comme tout tribun d'inquisition, s'était érigé en juge de tou vérité nouvelle.

Tant de frayeurs ne décelaient-elles pas en Voltaire une ame faible et pusillanime? Non, non, certes! nul philosophe ne l'eût plus hardie, plus forte et plus courageuse : mais il était toujours occupé de quelqu'ouvrage qu'il croyait utile à son siècle; ses craintes étaient alors celles d'une femme enceinte, qui a peur de périr avant l'enfantement; et par-là même elles étaient pardonnables. C'était aussi les craintes d'un propriétaire qui, avant de mourir, est bien aise d'avoir renfermé sa récolte et fait toutes ses vendanges.

Voltaire, devenu vieux, s'abandonnait entièrement à la nature. Lorsque le repos le demandait, il ne s'y refusait jamais. Les heures de son lever et de son coucher étaient assez réglées. Sur les dix heures du soir, il se livrait au sommeil, et le prolongeait jusqu'à cinq heures du matin. *Barbara*, qu'il nommait *la Bonne-Baba*, entrait alors dans sa chambre, et lui portait à déjeûner : c'était ordinairement du café à la crême. « Encore aujourd'hui, ma » bonne *Baba*, lui disait-il quand elle paraissait; demain, vous serez peut-être débarrassée de moi. Lorsque je serai là-bas, » couché dans mon tombeau (*), il ne sera

(*) Voltaire avait fait élever son mausolée sous ses fenêtres.

„ plus question ni de déjeûné, ni d'êt
„ grondée. „

Un jour, après lui avoir apporté son caf
elle se retire ; Voltaire avait à côté de lui u
bouteille d'eau rose : il imagine d'en parfum
son café. Ce mélange bizarre produisit bient
des nausées et des maux de cœur. Pour av
du secours, il se pend au cordon de la so
nette ; et *Baba*, toute effrayée, accourt av
précipitation. Qu'avez-vous donc, monsieu
s'écrie-t-elle en entrant ? « Ma bonne *Bab*
„ dit-il, je sonne mon agonie : j'ai mis
„ l'eau-rose dans mon café, et cela me f
„ mourir. „ Oh ! monsieur, réplique-t-ell
avec tout votre esprit, vous êtes plus bê
que vos dindons. « Je le sais bien, bon
„ *Baba*, répond-il ; mais vous, qui êtes u
„ femme de bon sens, empêchez-moi
„ mourir. „

Il était très-attaché à cette gouvernante ;
c'est à son sujet qu'il disait : « Les femm
„ sont le plus beau présent que la nature
„ fait aux hommes. Quand nous somm
„ jeunes, elles servent à nos plaisirs ; et da
„ notre vieillesse, elles sont nécessaires
„ notre santé. „

Malgré l'usage fréquent du café, que qu
qu

ques médecins ont dit pernicieux à des tempéramens secs et bilieux, Voltaire parvint à une grande vieillesse. Cette liqueur, qui n'enivre jamais, mais qui donne du jeu et de l'élasticité aux fibres du cerveau, lui allumait l'imagination. Aussi, d'abord après son déjeûné, et sans sortir du lit, il commençait à travailler. Toutes ses compositions, soit en vers, soit en prose, étaient écrites de sa main: un secrétaire les transcrivait. Sa correspondance était la seule chose qu'il dictât; chaque jour il y consacrait à-peu-près une heure.

Lorsqu'il dînait avec les personnes qui étaient venues à Ferney, en sortant de table il fesait une partie d'échecs avec le père *Adam*. « Ce père, disait-il, n'est pas le pre-» mier homme du monde; mais il entend » très-bien la marche de ce jeu. » C'était le seul dont il pût s'amuser. Il aimait aussi le jeu du billard, comme utile à la santé; et dans les dernières années de sa vie, c'est avec *Belle-et-Bonne* qu'il prenait cet exercice.

Le tems, qui dévore tout, semble avoir consacré ce charmant surnom en faveur de *Renée de Varicourt*, dont la candeur était celle d'un ange, et dont les sentimens pour le phi-

losophe, sous les yeux de qui elle croissa en grâces et en vertus, étaient ceux de tendresse filiale. Elle aimait à lui donner c soins qu'on n'a jamais pour un étranger, qu'on ne doit qu'à un père. Uniquement o cupée de tout ce qui pouvait lui plaire, el soupait avec lui, présidait à son couchei mettant à tout ce qu'elle fesait cette attentio soutenue, qui n'est autre chose que le besoi d'une amitié reconnaissante qui cherche s'épancher et à se multiplier sous toutes l formes.

Un spectacle non moins intéressant qu singulier, était de voir, d'un côté un phil sophe chargé de quatre-vingts ans donner une jeune personne de seize ans des leçoı de danse; lui apprendre à faire la révérence à unir aux grâces de la natnre, les grâces c monde et de la décence; de l'autre côté cette jeune personne se prêtant, avec uı attention réfléchie, à tout ce que le vieillaı voulait bien lui apprendre; recevant, recuei lant, et repassant dans son esprit tout ce qu' disait.

Voltaire aimait à jouer, à se promener, s'entretenir avec elle; il en fit souvent la coı fidente de ses charités secrètes. *C'est*, disai

il, *ma sœur du pot.* Sur sa table était toujours une boîte, qu'il appelait la bourse des pauvres ; et la *sœur du pot* avait seule le droit d'y puiser.

En présence de *Belle-et-Bonne*, il ne témoignait jamais d'humeur. Sa colère tombait au moment où elle paraissait. *Vous me mettez bien avec moi-même*, lui disait-il de tems en tems ; *je ne puis me fâcher devant vous.* Quelquefois, avant de se coucher, il lui demandait avec bonhomie : *Tout le monde est-il aujourd'hui content de moi?* Et lorsqu'elle assurait que tout le monde, étrangers et autres, étaient très-contens : *Eh bien!* lui disait-il, en lui donnant quelque bijou, *je dois l'être de moi-même, et je veux que mon ange gardien le soit aussi.*

Le matin, lorsque *Belle-et-Bonne* entrait dans sa chambre : *Bonjour, belle nature*, lui disait-il en lui baisant respectueusement le front ! *Bonjour, mon dieu tutélaire*, lui répondait-elle, en lui sautant au cou ! et lorsqu'il paraissait étonné qu'elle n'eût point de répugnance à appliquer son visage de rose contre une peau flétrie, ou, comme il le disait lui-même, *contre une tête de mort*, elle redoublait ses caresses et ses embrassemens :

Ah! mademoiselle, s'écriait-il alors, *c'est la vie et la mort qui s'embrassent*!

Dans la dernière année de sa vie, on le sollicitait de venir à Paris. « Aller à Paris ! ,, moi, s'écria-t-il? mais sait-on qu'il y a ,, dans cette ville quarante mille fanatiques ,, qui, tout en bénissant le ciel, porteraient ,, quarante mille fagots pour m'en faire un ,, bûcher? Ce serait-là mon lit d'honneur. ,, Mais savez-vous, répliqua celui qui l'exhortait au voyage, que vous avez à Paris quatre-vingt mille amis qui, accourant tous pour éteindre le feu, noieraient, si cela vous amusait, les porteurs de fagots?

Ce voyage de Paris était le vœu de toute sa maison ; c'était le vœu de tous ses amis. Il se décida donc tout-à-coup à partir pour Paris. Mais à peine y fut-il arrivé, que la frayeur s'empara de son imagination ; il eut peur que les prêtres, s'il venait à mourir, ne jetassent son corps à la voierie, et n'imprimassent, par ce scandaleux outrage, une flétrissure éternelle à sa nation, qu'il se glorifiait d'avoir un peu éclairée. Pour craindre cet outrage de la part des prêtres, il fallait les en croire capables ; et il ne se trompait pas, si l'on en juge par le tableau fidèle que nous

en avons tracé en terminant le récit de sa vie publique.

Nous terminerons ici celui de sa vie privée, mais en avouant de bonne-foi, que Voltaire, dans ses correspondances secrettes, comme dans ses entretiens particuliers, lorsqu'il s'agissait de la religion chrétienne, oubliait souvent les convenances, dont il était, en général, rigide observateur. On connaît sa réponse à un jeune philosophe étonné de lui voir la Bible entre les mains : "*Je suis*, " lui dit-il, *comme un plaideur qui a un grand* " *procès ; j'examine les pièces de ma partie ad-* " *verse*.

" Je suis las, disait-il une autre fois, d'en- " tendre répéter que douze hommes ont suffi " pour établir le christianisme : j'ai envie de " leur prouver qu'un seul suffit pour le dé- " truire. "

Nous pourrions citer cent traits de cette nature ; mais il faut se borner, et convenir que les prêtres de toutes les communions européennes avaient de bonnes raisons de regarder Voltaire comme leur ennemi le plus redoutable.

Il est tems de nous arrêter. Le peu que nous venons d'esquisser doit faire connaître

Voltaire dans sa vie privée. De plus longs détails seraient peut-être le moyen d'ennuyer, en parlant d'un philosophe qui, soit qu'il écrivît, soit qu'il parlât, n'ennuya jamais, et instruisit toujours.

Ainsi en finissant nos récits, et pour en confirmer la vérité, contentons-nous de nous transporter à Ferney, et demandons quel fut Voltaire. Il n'est dans le canton, ni arbre, ni champ, ni maison, qui n'atteste sa bienfaisance. Interpellons ceux qui vécurent dans son intimité, car il en existe encore; et il n'en est aucun qui n'avoue que, lui seul, fit mille fois plus de bien aux hommes, que ceux à qui ils ont consacré des autels. Voltaire n'en a point: mais la raison, dont il fut le précurseur et l'apôtre, s'élevant sur les débris de tous les préjugés, lui a décerné une première place dans le Panthéon-Français. Puissions-nous n'y voir jamais, à côté de lui, que les bienfaiteurs de l'humanité!

Un monument bien au-dessus de ce Panthéon, et que ce grand-homme s'est érigé lui-même, ce sont ses Ouvrages. C'est un héritage qu'en mourant il a laissé au genre-humain; c'est-là qu'est son génie; et c'est à ce flambeau sacré qu'un jour le Chinois, le

Persan, l'Indien, le noir Africain, le Russe et l'Espagnol, viendront éclairer leur raison, épurer leur culte, et peut-être le réduire à un culte unique, l'adoration d'un seul Dieu.

FIN DE LA VIE PRIVÉE
DE VOLTAIRE.

NOTES

SUR LA VIE DE VOLTAIRE.

(1) CHAPITRE Ier., page 13. Du duc d'Orléans régent de France.

On a cru long-tems ce prince auteur du sixain su vant, et cela, parce qu'il le citait souvent. Il peint gaieté de son esprit, et son insouciance pour la béatituc éternelle :

On ne rit jamais dans la gloire;
On n'y sait ni manger ni boire :
Toujours admirer est d'un sot.
Eh! quoi, chanter toute la vie,
Domine Deus Sabaoth !
Est-il mortel qui ne s'ennuie !

(2) CHAP. II, pag. 19. *Numa* ou la *Moïsade*, poën de J. B. *Rousseau*

MOISADE.

Votre impertinente leçon
Ne détruit point mon pyrronisme.
Ce n'est point par un vain sophisme
Que vous surprendrez ma raison.
L'esprit humain veut des preuves plus claires
Que les lieux communs d'un curé.
Ce fatras obscur de mystères,
Qu'on débite au peuple effaré,
Avec le sens commun n'est pas bien mesuré:
La raison n'y peut rien connaître;
Et quand on les croit, il faut être

Bien aveugle ou bien éclairé.
En vain je cherche et j'envisage
Les preuves d'une Déïté (*) :
J'en conçois l'excellence et la nécessité.
J'adore en frémissant cette divinité,
Dont mon esprit se fait une si belle image;
Mais quand j'en cherche davantage,
Je ne trouve qu'obscurité.
La vérité cachée en un épais nuage,
A mon esprit confus n'offre point de clarté;
Rien ne fixe mon doute et ma perplexité.
En vain de tous côtés je cherche quelqu'usage
Qui ne se soit jamais du bon sens écarté.
De mille préjugés chaque peuple entêté,
Me tient un différent langage;
Et la raison prudente et sage,
Ne découvre qu'erreur et qu'ambiguité.
Papistes, Siamois, tout le monde raisonne :
L'un dit blanc, l'autre noir: on ne s'accorde point;
Chacun dit sa créance bonne :
Qui croirais-je, du Talopoin
Ou du docteur de la Sorbonne ?
Aucun: mais je demande un sage sur ce point,
Qui soit un juge instruit et n'épouse personne;
Ce sera le bon sens qui leur dit en deux mots:
Vous êtes tous les deux bien fourbes ou bien sots!
Le vulgaire en aveugle à l'erreur s'abandonne;
Et la plus froide fiction,
Marquée au coin de la religion,
Des sots admirateurs dont la terre foisonne,
Frappe l'imagination.

(*) Le spectacle de l'univers en est une preuve démonstrative. C'est la pendule qui annonce l'existence et le génie de l'horloger.

Les visions mélancoliques,
Des peuples arrogans soumettent la fierté:
Les hommes vains et fanatiques,
Reçoivent sans difficulté
Les fables les plus chimériques :
Un petit mot d'éternité
Les rend bénins et pacifiques ;
Et l'on réduit ainsi tout le peuple hébêté,
A baiser les liens dont il est garroté.
Moïse, par telles pratiques,
Sut fixer des Hébreux l'esprit inquiété;
Et surprit leur crédulité,
En rangeant ses lois politiques
Sous l'étendard de la divinité.
Il feignit d'avoir eu, sur un mont écarté,
Des visions béatifiques.
Il fit entendre à ces hommes rustiques,
Que Dieu, dans son éclat et dans sa majesté,
A ses yeux éblouis s'était manifesté.
Il leur montra des tables authentiques
Qui contenaient sa volonté.
Il appuya par des tons pathétiques
Un conte si bien inventé.
Tout le monde fut enchanté
De ces fadaises magnifiques.
Le mensonge subtil passant pour vérité,
De ce législateur fonda l'autorité,
Et donna cours aux erreurs politiques
Dont le monde fut infecté.

(3) CHAP. IV, pag 38; De *Thiriot*.

C'est de lui-même que nous tenons la plûpart des anecdotes de la jeunesse de Voltaire : il était son plus ancien ami. Il passa sa vie en bonne compagnie, parlant littérature avec goût, et de son ami avec enthou-

siasme ; on l'appelait *la mémoire de Voltaire*. Sa mémoire était en effet un vaste répertoire de tous les bons mots, de toutes les choses piquantes et de tous les vers agréables qu'il avait entendus.

Pendant près de trente ans, il fut le correspondant littéraire de *Frédéric II*, roi de Prusse. Cette correspondance, dont il fut très-occupé, le laissa dans une grande médiocrité de fortune. L'amitié généreuse de Voltaire lui fut d'une grande ressource.

(4) CHAP. VII, pag. 61. Du chevalier de *Rohan*.

Nous avons parlé de cet homme d'après l'opinion publique ; nous avions sept à huit versions sur sa querelle avec Voltaire ; mais nous avons préféré le récit que *Thiriot*, fort instruit des circonstances de cette querelle, nous en a fait.

Ce chevalier finit par épouser la fille de la fameuse visionaire *Guyon*, laquelle, comme tout le monde sait, avait épousé Jésus-Christ. Ce mariage et sa poltronerie valurent au chevalier un couplet de chanson que nos vieillards se plaisent encore à chanter. Une chanson n'est pas la preuve d'un fait, mais elle est souvent la preuve de la moralité d'un homme :

Sans offenser votre sagesse,
Vous le pouvez, belle comtesse,
Faire cocu ce vieux fripon;
Couchez avec un honnête-homme;
Votre propre honneur vous l'ordonne :
Il ne vous ferait qu'un poltron.

(5) CHAP. *idem*, pag 71. Du poète *Roucher* et des détracteurs de la *Henriade*.

Ce poëme jouissait de toute sa gloire, lorsqu'il plut

à M. *Roucher* d'en faire une satyre sanglante. Tout jugement doit être motivé. J'ignore si ce poète connut jamais cette loi du code d'*Apollon*; mais se croyant sur le Parnasse, et s'érigeant en juge, il prononça que la *Henriade* n'avait ni plan, ni but, ni intérêt, ni poésie.

D'après une pareille assertion, nous dîmes dans le tems qu'un homme *qui n'était connu que par le poëme des* DOUZE MOIS, *devait se taire sur la Henriade pendant les douze mois de l'année.*

Fréron et la *Beaumelle* avaient fait, long-tems auparavant, un commentaire assez plat sur la Henriade. A l'avant-page de ce commentaire, ils eurent la vanité de faire graver leurs deux visages à côté de celui de Voltaire. Un plaisant mit au bas de cette caricature le quatrain suivant :

> Entre la *Beaumelle* et *Fréron*,
> *Le Jay* vient de placer Voltaire;
> Ce serait bien un vrai Calvaire,
> S'il s'y trouvait un bon larron.

(6) CHAP. VIII, pag. 77. De l'histoire de *Charles XII*, et de la ci-devant comtesse de *Genlis*, devenue marquise de *Sillery*, puis madame de *Brulart*, et plus que jamais ennemie de Voltaire.

Le bon et sage *Stanislas*, roi de Pologne, écrivant à *Tressan*, son chambellan, lui disait : « Voltaire n'a » oublié ni déplacé aucun fait, aucune circonstance » intéressante. Tout est vrai, tout est en son ordre : » il a parlé de la Pologne, et sur tous les événemens » qui y sont arrivés, comme s'il en avait été le témoin » occulaire ».

Madame de *Genlis* n'est point du sentiment du roi

Stanislas ; et dans un conte intitulé : *les deux réputations*, elle dit que l'histoire de *Charles XII est un roman.*

Un lecteur judicieux peut choisir entre le suffrage de madame de *Genlis*, qui n'a rien vu de ce dont elle parle, et le suffrage du roi philosophe, qui certifie la vérité de ce qu'il a vu.

(7) CHAP. X, pag. 93. De *Chauvelin*, garde-des-sceaux sous *Louis XV.*

Ce ministre fut soupçonné de trahir les intérêts de la France. *Louis XV* se contenta de l'exiler. Il eût mieux valu le faire juger; il s'était rendu odieux dans son ministère : après sa mort, on l'affubla de cette épitaphe :

> Ci gît qui fit à nos dépens
> Beaucoup de mal en peu de tems.
> On dit qu'il ne crut point à la divinité;
> Mais c'est une imposture insigne :
> *Crésus*, l'amour et le dieu de la vigne,
> Lui tinrent lieu de trinité.

(8) CHAP. *idem*, pag. 95. Du jésuite *Girard* et de la *Cadière.*

C'est à propos de la *Pucelle d'Orléans* que nous avons parlé de ce jésuite et de sa pénitente. Douze conseillers du parlement d'Aix opinèrent pour le faire brûler; douze autres le mirent hors de cour. L'arrêt passa *in mitiorem*, et *Girard* ne fut point brûlé.

Il y a sur son procès une bibliothèque entière d'écrits, et la vérité n'en est pas moins restée au fonds du puits.

La vraisemblance de l'aventure, c'est que cette fille, nièce d'un fameux jacobin, avait été dressée par les jansénistes pour faire tomber le jésuite dans le piége;

et le certain, c'est que cette *Cadière* était une des plus belles provençales qu'on pût voir alors. Son aventure produisit des milliers de vers : en voici quelques-uns des moins mauvais :

> *Girard* considérant de l'aimable *Cadière*
> la beauté,
> Avoua qu'il voulait voir de sa gorge entière
> la rareté :
> En faveur de l'aveu, pardonnons au bon père
> la curiosité.

(9) CHAP. *idem*, pag. 97. De M. d'*Argental*.

Il fut constamment attaché à Voltaire : c'était un homme fort instruit de l'histoire de son siècle. Ses conversations étaient semées d'anecdotes très-piquantes. Les hommes-de-lettres le consultèrent souvent comme on consulte le journal du siècle. Il était l'auteur du roman *Le comte de Comminge*, attribué à madame de *Tencin* ; et il en garda constamment le secret. Il avait le talent des vers, mais il ne le cultiva pas. A l'âge de quatre-vingt-huit ans, et la veille de sa mort, il en fit sur madame de *Courteille*, son ancienne amie, qui font honneur à son cœur ; mais les suivans, composés à quatre-vingt-deux ans, et qu'on a attribué à je ne sais quel auteur, font honneur à son esprit :

> Chaque jour est un don que du ciel je reçoi :
> Je jouis aujourd'hui du soleil qu'il me donne ;
> Il n'appartient pas plus aux jeunes-gens qu'à moi,
> Et celui de demain n'appartient à personne.

(10) CHAP. XI, pag. 100. Remercîment à un évêque.

Dans le tems des premières représentations d'*Alzire*,

un évêque envoya à Voltaire un mandement, et Voltaire répondit au prélat par un exemplaire d'*Alzire*, auquel il joignit les quatre versiculets suivans :

Vous m'envoyez un mandement ;
Recevez une tragédie,
Afin que mutuellement,
Nous nous donnions la comédie.

(11) CHAP. XIII, pag. 116. De M. de *Nivernais*.

Quand on a fait des vers comme les suivans, on aurait dû en faire souvent ; ce sont deux couplets d'une chanson qu'il fit à table, et dans laquelle il s'égayait au dépens de notre premier père :

Il buvait de l'eau tristement
Aveque sa compagne ;
Tandis que nous chantons gaiement,
En sablant du Champagne.
Si l'on eût fait, dans un repas
Cette chère au bon-homme,
Le gourmand ne nous aurait pas
Damné pour une pomme.

Amis, en voyant tant d'appas,
Quels plaisirs sont les nôtres ?
Sans le péché d'Adam, hélas !
Nous en verrions bien d'autres.
Dans ce séjour délicieux,
On voit aussi des pommes,
Faites pour charmer tous les yeux
Et damner tous les hommes.

(12) CHAP. XIV, pag. 128. De *Piron*.

A chaque tragédie de Voltaire, *Piron* le régalait d'une

épigramme : après le succès d'*Œdipe*, celle qu'il lui décocha, était très-mauvaise ; mais celle qui suivit le succès de *Mérope* l'était encore davantage. La voici :

Chez l'histrion, *Mérope* usée,
Vers le pont neuf a pris l'essor;
Et là, par un sot, la rusée
S'est fait donner cent louis d'or.
Serre-la bien dans ton trésor,
Troupe ignorante et mercenaire :
Car elle fait pleurer encor,
Non le lecteur, mais le libraire.

(13) CHAP. *idem*, pag. 131. D'un trait de pure charité de la part de *Piron*.

C'était un grand diseur de bons mots, ce *Piron*. Il les enfilait à-peu-près comme *Sancho* enfilait des proverbes. Nous le visitions quelquefois, dans les dernières années de sa vie : il avait une gaieté constante, mais que le nom de Voltaire troublait toujours ; il ne pouvait entendre prononcer ce nom sans prendre de l'humeur.

Après la représentation de *Mérope*, Voltaire fut envoyé en Prusse par *Louis XV*. *Piron*, qui n'avait pas le secret de cette mission, crut que Voltaire s'était enfui crainte d'être enfermé pour avoir manqué de respect à *Boyer*, son persécuteur ; et il fit la tirade suivante qu'on peut mettre au nombre des vers plats, mais qu'on ne pourrait mettre au nombre des vers innocens :

Du Permesse noir étourneau,
Aigle aux yeux du vulgaire ignare,
Lâche ennemi du grand *Rousseau*,
Zoïle du nouveau Pindare,
Fuis, méchant, fuis, double le pas,
Cours, vole au fonds des Pays-bas

Replonger

Replonger ta muse infernale :
Loin, pour jamais, loin de nos yeux,
Avec ton squelette odieux,
L'orgueil, l'envie et le scandale.

(14) CHAP. XV, pag. 134. De la mère de madame de *Pompadour*.

Elle s'appelait *Poisson*. Son mari, de la Ferté sous Jouare, avait été condamné à être pendu : elle vint à Paris solliciter sa grâce. Elle était encore fort jolie, et avait avec elle une fille très-belle. Un fermier-général, fort borné, le *Normand le Tournhéan*, vécut avec la mère, et maria ensuite la fille à son neveu le *Normand d'Etiole**, sous-fermier, et qui était encore plus borné que son oncle.

La *Poisson*, maîtresse publique de *Tournhéan*, imagina de faire de sa fille, dont le père avait été condamné à mourir la corde au cou, la maîtresse de *Louis XV* âgé de trente-cinq ans. Ce projet semblait extravagant ; cependant à force de présenter cette fille, dont la beauté était éclatante, sous ls yeux du roi, dans les rendez-vous de chasse, elle en vint à bout. Après la mort de cette mère, on l'affubla de l'épitaphe suivante :

Ci gît qui sortit du fumier ;
Et pour faire fortune entière,
Vendit son honneur au fermier,
Et sa fille au propriétaire.

(15) CHAP. XVI, pag. 147. Du ministre *Maurepas* et d'une petite rouerie de sa part.

Bien des personnes crurent que la lettre suivante avait été écrite par le père de madame de *Pompadour* ;

mais les connaisseurs ne doutèrent nullement que *M. de Maurepas* ne l'eût fabriquée pour humilier la favorite. Voici cette lettre, telle qu'elle se trouve dans divers recueils du tems :

« Ma chère fille, le nommé *** mon ami, et votre » parent très-proche, vient d'être condamné à être » pendu. Un pareil événement ne peut qu'être très- » désagréable pour une famille qui a une certaine fa- » çon de penser. C'est à vous, ma fille, de parer » à ce petit accident : ne perdez pas un instant pour » en parler directement au roi ; et je ne doute pas » que dans la posture où vous vous trouvez vis-à-vis » de lui, il ne vous accorde une grâce qui ne lui » coûtera rien. Je suis, ma fille, votre père, *Poisson*. »

M. de Maurepas se plaignait souvent qu'on lui prêtait des méchancetés : on aurait pu lui répondre ce qu'en pleine académie française, *St.-Lambert* répondit un jour à *Voisenon* : *on ne prête qu'aux gens riches.*

Voici encore quatre petits vers qu'on attribua à *M. de Maurepas*, et qu'on supposa avoir été faits par le *Normand d'Etiole* :

De par le roi, je suis cocu :
Peut-on résister à son maître ?
Tel seigneur en rira peut-être,
Qui l'est par le premier venu.

(16) CHAP. *idem*, pag. 148. De *Ninon de l'Enclos* et de sa société.

On sait que cette fille célèbre logeait à Paris, rue des *Tournelles*, près la Bastille. Les hommes aimables qui composaient sa société, s'appelaient les *Oiseaux des Tournelles* : mais on ignore les vers que fit *Char-*

leval Faucon de Ris, le jour qu'il fut admis dans cette société ; ils méritent d'être conservés :

Je ne suis plus oiseau des champs ;
Mais de ces oiseaux des tournelles,
Qui, sans choix des saisons nouvelles,
Se parlent d'amour en tout têms ;
Et qui plaignent les tourterelles
De ne se baiser qu'au printemps.

(17) CHAP. XXIV, pag. 230. De *Palissot.*

En déclarant la guerre aux philosophes, *Palissot* n'y fit point entrer Voltaire, sous les enseignes de qui ils étaient tous rangés. Voltaire, dit-on, le craignait ; cela pouvait être, car il pouvait craindre d'avoir un ennemi de plus. Ses chef-d'œuvres lui en faisaient beaucoup ; ses richesses ne lui en faisaient pas moins ; sa philosophie, encore davantage ; et de gaieté de cœur, il ne cherchait pas à s'en donner de nouveaux.

Palissot, après avoir fait jouer les philosophes à-peu-près comme *Aristophane* en présence des Athéniens, fit jouer *Socrate*, publia la *Dunciade* ; et il eût, ce semble, pu mieux employer le peu de talent qu'il avait, que de se jeter à tort et à travers, sur une foule d'hommes-de-lettres, dont il n'avait jamais eu à se plaindre.

Deux choses nuisirent au succès du poëme de la *Dunciade*. La première, c'est cette multitude d'écrivains obscurs, sur lesquels *Palissot* s'acharne comme un vampire sur des cadavres, et auxquels le public ne prend aucun intérêt.

La seconde, c'est l'atroce légéreté avec laquelle

Palissot parle de personnes d'nn mérite reconnu, et qui, malgré ses satyres, ont obtenu les honneurs, la gloire et la considération publique.

Dunciade, dit *Palissot*, dérive du mot anglais *Dunce*, *qui signifie un sot*, *un stupide*, *un hébêté*; et tout de suite à la tête de la bande des *hébêtés*, il met Marmontel, Diderot, Thomas, Raynal, Dorat, Lemière, etc. c'est une froide dérision.

Nous ne prenons ici parti ni pour ni contre *Palissot*; mais nous demandons à chacun de nos lecteurs, si dans le monde littéraire ils avaient eu un personnage à remplir, lequel ils eussent préféré, d'être *Palissot* ou *Diderot*, dont le nom retentit encore dans toute l'Europe; d'être *Palissot* ou *Thomas*, qui, avec un talent distingué, fut le plus modeste des hommes, ne fit point de satyres, et ne répondit jamais à celles que l'on publia contre lui.

(18) CHAP. XXV, pag. 237. De l'abbé *Chauvelin* et de son confesseur.

C'est de plusieurs de ses confrères qne nous savons ce propos. *Chauvelin* ne rendit pas, ainsi qu'il l'eût désiré, justice à *Pompignan*; mais il ne tarda pas à la rendre aux Jésuites. Ce fut lui qui dénonça leurs statuts. Il versait des larmes, en parlant du mal affreux qne leur doctrine avait fait à la religion et aux bonnes mœurs.

Dès que les Jésuites furent écrasés, ce défenseur des bonnes mœurs, prit une loge à la comédie italienne, et une jolie maîtresse, quoiqu'il fût laid, vieux et contrefait. Il tomba malade peu de tems après à quelques lieues de Paris. Le danger devint pressant: on lui proposa de

recevoir ses sacremens ; mais pour se les faire administrer, il ne voulut ni du curé de la paroisse, ni des curés du voisinage. On le ramena à Paris, et pressé par sa sœur qui était janséniste, il demanda le confesseur du procureur-général. Enfin il mourut pendant qu'on était aux enquêtes pour savoir quel était ce confesseur. C'est ainsi qu'était parti pour l'autre monde, le cardinal *Dubois*, pendant que, conformément à ses ordres, on était allé s'informer de la manière d'administrer l'extrême-onction à un cardinal. C'est ne pas perdre la tête, et se tirer à merveilles d'un mauvais pas.

(19) Chap. XXXIV, pag. 314. De *Pasquier*, conseiller au parlement et du général *Lally*.

Voltaire, en parlant de *Lally*, dit qu'il avait un caractère violent : on eût désiré qu'il eût ajouté que celui de *Pasquier*, son rapporteur, ne l'était pas moins. Un fait certain, et que je tiens de *Chevalier*, major de la Bastille, est l'estime que *Pasquier* conçut d'abord pour *Lally* ; il ne pouvait le croire coupable. Quand chaque interrogatoire était clos, ils causaient ensemble d'amitié ; mais ils se brouillèrent un jour sur la manière de citer un passage d'*Horace*. Ce fut le choc de deux amour-propres, d'où il résulta dans les interrogatoires suivans, entre le rapporteur et l'accusé, de fréquentes querelles. Ils ne se parlaient qu'avec aigreur : ils en vinrent souvent à des paroles outrageuses. L'un n'avait point la modération qu'un accusé doit avoir. L'autre conservait rarement le sang-froid d'un magistrat qui interroge un homme toujours malheureux d'être accusé.

Plus on réfléchit sur la mort de *Lally* ; plus on se confirme dans l'idée que la vengeance et la haine dic-

tèrent le rapport sur lequel les juges prononcèrent cette condamnation.

Le langage ténébreux de ce rapport ne peut que révolter tout homme impartial. Aucun délit n'y est affirmé. Les faits les plus essentiels y sont énoncés avec l'expression du doute. *Lal'y semblait s'occuper. -- Lally fit mine de secourir Valdaour ; -- Un détachement qu'il envoya, s'égara on ne sait comment -- On pourrait croire. -- Il paraît par les informations. -- Lally se souvint alors qu'il avait abandonné Cheringan. -- Lally se prétendait malade. -- Il est probable. -- Il est vraisemblable. -- On soupçonnait le sieur Lally. -- Lally est plus que soupçonnable. -- Le soupçon était très-public. -- Les soupçons de cette circonstance présentent une obscurité peu favorable. -- Il semble que la tête eût tourné au sieur Lally. -- La probabilité de ce fait approche de l'évidence* (*) etc. etc.

Ce qui jette dans la stupeur tout homme de sang-froid, est de voir quarante magistrats, après cette longue et fastidieuse énumération de doutes et de soupçons, aller aux opinions, et sur la demande du rapporteur *Pasquier*, prononcer qu'il faut couper la tête au général *Lally*.

Une lettre qu'en 1776 écrivit *Pasquier* à Voltaire, eût répandu un grand jour sur cette affaire ; mais après

(*) Un homme de loi dont le langage doit être précis et clair, sur-tout lorsqu'il s'agit de la mort d'un citoyen, peut-il dire en citant un fait, que *la probabilité approche de l'évidence ?* La probabilité fut toujours éloignée de l'évidence. Voici l'échelle graduelle qui en établit la distance. La probabilité approche du vraisemblable ; le vraisemblable, de la vérité ; la vérité, de la certitude ; et la certitude de l'évidence.

la mort de Voltaire, elle fut distraite de sa correspondance par son neveu l'abbé *Mignot*, qui la remit à *Pasquier*. Ce neveu que nous vîmes presque tous les jours, les quatre dernières années de sa vie, nous dit souvent que le ton du regret et du repentir régnait dans cette lettre d'un bout à l'autre.

(20) CHAP. XXXV, pag. 318. De *Linguet*.

On a souvent parlé de l'impudence de *Linguet* : on a imprimé qu'il était pire que l'*Arétin*; on l'a traité de *chien-hargneux*, de *bête enragée*; et ces qualifications, si l'on pense à l'acharnement qu'il mit à outrager d'*Alembert*, le peignent sous son véritable point de vue : mais on n'a pas assez parlé de son courage; en voici un trait.

Miroménil, garde-des-sceaux, chargé de négocier son raccommodement avec l'ex-ministre d'*Aiguillon*, l'appelle à son audience : « M. d'*Aiguillon*, lui dit-il, » consent à vous donner vingt-quatre mille francs, » mais à condition que vous lui dédierez un ouvrage ». Monseigneur, répond *Linguet*, allez vous faire f..... C'est là un inpromptu, à la vérité, un peu brutal; mais la proposition du magistrat était insultante, et devait être plus réfléchie.

(21) CHAP. XXXVI. pag. 330. Des ennemis de Voltaire et de *Despréménil* en particulier.

Ce n'est point au nombre des critiques de Voltaire, que nous plaçons *Despréménil*, mais au nombre de ses ennemis; et parmi eux il fut un des plus ridicules. En présence du parlement de Rouen, il osa dire que Voltaire n'était pas un homme de bien. Il est vrai que pour lui dire cette injure, il attendit que Voltaire fût

mort. Cela était moins courageux que prudent. Il imprima ensuite que Voltaire avait écrit que tout le monde pouvait tuer *Lally*, excepté le bourreau. C'était appuyer une mauvaise cause par un mensonge. Voltaire n'a jamais dit ni écrit rien de semblable.

Si *Desprémênil* n'aimait ni Voltaire ni la philosopie, qui, comme on sait, ont fait beaucoup de mal aux hommes, en revanche il aimait tendrement *Mesmer* et *Cagliostro*, qui, comme personne n'en doute, ont fait la consolation de toute l'Europe. C'est d'après ce double sentiment de haine et d'amour que *Desprémênil* dont le cerveau, ainsi que nous l'avons vu, était très-rassis, déchira l'homme le plus célèbre de son siècle, et se déclara, envers et contre tous, le défenseur de deux charlatans.

(22) CHAP. XXXVII, pag. 332. Du duc de la *Vrillière*, surnommé le *Petit-saint*.

C'est de ce sobriquet qu'on se servait pour désigner le vieux la *Vrillière*, l'un des ministres de *Louis XV*. Ce nom de *Petit-saint* était un persifflage très-peu énigmatique. Toute la France voyait en lui l'amant et la dupe de la célèbre madame *Sabattin*, dont il partagea constamment l'excellente réputation. Toutes les lettres-de-cachet qu'elle désirait lui étaient accordées par le *Petit-Saint* : mais elle ne les donnait pas pour ce qu'elles lui coûtaient, car elle en faisait ouvertement trafic.

Dans ces lettres-de-cachet, le nom était en blanc ; et lorsque les acquéreurs se présentaient, le nom était aussitôt rempli. Disons quels étaient ces acquéreurs. C'était un père qui, ayant dissipé la dot de sa femme,

ou ne voulant pas s'en dessaisir, prétendait que son fils était un dissipateur, un mauvais garnement, et le faisait mettre à Charenton avec une lettre-de-cachet, payée à madame *Sabattin*, signée *Louis*, et contre-signée *Lavrillière*.

C'étaient deux frères qui, se réunissant pour jouir du bien d'un troisième, affirmaient qu'il était un peu fou, et le faisaient enfermer à Charenton, au moyen d'une lettre-de-cachet, payée à madame *Sabattin*, signée *Louis*, contre-signé *Lavrillière*.

C'étaient des femmes qui, voulant mener joyeuse vie avec leurs galans, venaient assurer que leur vie n'était pas en sûreté avec leurs maris, et les faisaient enterrer à Charenton, avec une lettre-de-cachet, payée à madame *Sabattin*, signée *Louis*, et contre-signée *Lavrillière*.

C'étaient des maris qui, pour vivre librement avec leurs maîtresses, assuraient que leurs femmes étaient très-coquettes et très-méchantes, et les faisaient mettre dans quelques maisons de force, toujours avec une lettre-de-cachet, payée à madame *Sabattin*, signée *Louis*, et contre-signée *Lavrillière*.

C'étaient...... Mais il faut s'arrêter : nos litanies seraient trop longues et peu édifiantes.

Observons seulement que tant d'horreurs se passaient sous le ministère du *Petit Saint*. Son *sommeil*, a dit un certain abbé, était le *sommeil du juste*; beaucoup de gens craignaient son réveil.

(23) CHAP. XXXVII, pag. 332. De l'abbé *Terray*.

Voici une anecdote sur ce fameux contrôleur-général. On sait comment il écorna les rentes, comment il affama.

la France, pour remplir l'insatiable appétit de quelques familles de Vampires ; comment il accapara les blés, pour les vendre à son profit et au profit du *bon roi Louis XV*. On sait aussi quelle sombre consternation régnait alors sur toute la France. D'après le relevé des registres de la police de ce tems-là, on connaît les nombreux suicides que le désespoir occasionna sous le ministère de cet abbé.

Ce n'était pas assez pour lui, d'affamer nos corps, il voulut encore faire périr nos esprits d'inanition. Pour cela, il gréva d'un impôt très-onéreux tout le papier imprimé, venant de l'étranger. Les gens d'esprit se sont apperçus, depuis long-tems, que les mauvais ministres ont toujours eu en aversion le papier imprimé : ils n'ont jamais aimé que le papier timbré.

Les libraires, ayant à leur tête *Lambert*, leur syndic et leur orateur, allèrent remontrer humblement à M. l'abbé que s'il ne retirait l'édit dont nous venons de parler, le commerce de la librairie ne se faisant que par échange, la France perdrait cette branche de commerce. Ils observèrent de plus, que les livres, cette denrée de première nécessité, quand rien ne manque d'ailleurs, renchériraient encore, et qu'on finirait par ne plus lire. *Par ne plus lire* ! répète froidement l'abbé ; *Eh! messieurs, qu'est-il nécessaire qu'on lise ?* Cette réponse faite, M. l'abbé tourne le dos aux libraires, et rentre dans son cabinet, où madame *Lagarde*, qui était alors de service, l'attendait sur un sopha (*).

(*) Cette femme vendait son crédit fort cher : l'abus qu'elle en fit excita un cri général ; on allait la traduire

(24) CHAP. XXXVII, pag. 335.

M. de *Malesherbes* quitta le ministère, parce qu'il vit l'impossibilité de faire le bien. M. de *Maurepas* le jouait auprès du roi. Toutes les fois que *M. de Malesherbes* parlait au roi de quelque bonne opération, il le trouvait toujours prévenu contre. Il n'en fallut pas davantage pour le dégoûter du ministère.

La retraite des deux ministres philosophes fit éclore le rondeau suivant :

RONDEAU.

Deux gens de bien se voyaient à Versaille.
Deux à-la-fois ! c'était une trouvaille !
Aussi chacun était émerveillé :
Mais tout fripon craint d'être surveillé.
Du parlement la vénale canaille,
Des financiers l'avide valetaille,
D'*Orgni*, *Sartine* et la folle prêtraille,
Ont si bien fait, que l'on a renvoyé
Deux gens de bien.

Sots et fripons, çà, faites bien ripaille :
La cour sera votre champ de bataille :
Pour vous exprès tout y sera trié.
Ministres, ducs, tout est appareillé ;
Et grâce à vous, il n'est plus à Versaille
Deux gens de bien.

(25) CHAP. XXXIX, pag. 348. Petite anecdote sur le retour de Voltaire à Paris.

Pendant la route, le philosophe se déroba autant qu'il lui fut possible, à tous les honneurs. Il ne put éviter

en justice. Pour l'y soustraire, l'abbé *Terray* lui envoya une lettre-de-cachet qui l'éloignait de Paris.

ceux des maîtres de poste : ils voulurent le mener eux-mêmes. Un seul, vieux et infirme, ne pouvant monter à cheval, après l'avoir recommandé aux soins du premier postillon : *Songe*, lui ajoute-t-il, *à l'honneur que tu as de mener ce grand homme. Pense sur-tout qu'en Europe il y a une douzaine de rois, et qu'au monde il n'y a qu'un Voltaire.*

(26) CHAP. XL, pag. 362. Du couronnement de Voltaire et du poète *Gilbert*.

Nous avons au moins une vingtaine de gravures sur ce couronnement : on en distingue une très-belle, et que les amateurs conservent précieusement. Les spectateurs y sont peints dans l'ivresse du plaisir de voir le philosophe.

Dans un coin du tableau, on a groupé la figure de quatre à cinq Zoïles, dans l'attitude de gens qui protestent contre ce couronnement. La tête du poète *Gilbert*, qui, parmi une foule de mauvais vers, en a fait une cinquantaine de bons, y est fort remarquable. Ce *Gilbert* était un des plus violens ennemis qu'eussent la philosophie et Voltaire. Il était pensionné du clergé et de *Beaumont*, archevêque de Paris, pour écrire contre les philosophes ; cet archevêque le logeait dans une de ses maisons à Conflans.

Après le couronnement de Voltaire, *Gilbert* tomba en frénésie. La terre lui semblait couverte de philosophes, et ses fureurs redoublaient. On l'enferma quelque tems à l'hôpital. Revenu à son bon sens, il fut si honteux d'avoir été fou, qu'il s'étrangla en avalant une clef, et expira en disant : *n'en dites rien aux philosophes.*

(27) CHAP. XLI, pag. 369. De *Tersac*, curé de St. Sulpice.

Diderot, l'indulgent *Diderot* qui pardonnait souvent à l'ignorance, et qui avait pitié de tous les hommes à préjugés, recevait ce curé de tems en tems ; il est vrai que le fanatique disparaissait devant le philosophe. En sa présence, *Tersac* ne montra jamais que l'homme raisonnable : c'était entr'eux un marché convenu. Dans leurs entretiens, il n'était jamais question de culte. Le prêtre parlait des pauvres de sa paroisse ; et notre encyclopédiste, quoique peu riche, ne le renvoyait jamais sans avoir fait quelque charité.

La fin de *Diderot* approchait ; *Tersac* crut pouvoir rompre le marché. Il lui parle de religion, et *Diderot* le regarde d'abord avec étonnement. *Tersac* continue, et lui fait entrevoir qu'il ne refusa la sépulture à Voltaire, que parce qu'il ne croyait pas en Jésus-Christ : *Je vous entends, curé, vous ne voulûtes pas enterrer Voltaire, parce qu'il ne croyait pas à la divinité du fils : eh bien, quand je serai mort, on m'enterrera où l'on voudra : mais je déclare, moi, que je ne crois, ni au père, ni au fils, ni au Saint-Esprit, ni à personne de la famille. Adieu, M. le curé !* Peu de jours après, *Diderot* mourut avec courage et résignation.

(28) CHAP. XLI, pag. 370 ; D'*Amelot*, ministre de Paris, et de *Marbeuf*, évêque d'Autun et ministre de la feuille des bénéfices.

Après la mort de Voltaire, ses parens furent un peu embarassés pour son inhumation. Son neveu, l'abbé *Mignot*, s'adressa à M. *Amelot*, ministre de Paris, pour lui demander l'agrément de le porter à Sellières. « Cela » ne me regarde pas, répond M. *Amelot* ; adressez-

» vous à l'évêque d'Autun. » « C'est de l'enterrement » de mon oncle dont je vous parle, et un évêque ne » dispose que des bénéfices », réplique l'abbé *Mignot* au ministre. Il sort, et se rend chez l'évêque pour lui demander un bénéfice d'enterrement pour son oncle; pour cet homme, ajoute-t-il, que la France a si longtems admiré! *Cela ne me regard pas*, répond à son tour l'évêque; *Eh! qu'est-ce donc, monsieur, qu'on a tant admiré en Voltaire?*

Nous citons ces deux réponses, comme deux traits de génie, lesquels, si nous n'avions soin de les recueillir, seraient perdus pour la postérité.

NOTE SUR LA VIE PRIVÉE.

(29) pag. 425. De l'abbé de *Voisenon*, et de sa mort édifiante.

On ne dira pas s'il fut le plus aimable des abbés; mais il en fut certainement le plus frivole et le plus capricieux.

Etant un jour un peu malade, il demande à recevoir le viatique: pendant qu'on est à l'église, il s'habille, et va se promener sur les boulevards. Le portier étonné lui dit: *vous vous en allez, M. l'abbé? et le Bon Dieu va venir; lui dirai-je d'attendre? Non*, répond l'abbé, *tu lui diras de se faire écrire.*

On a imprimé que cet abbé était mort très-chrétiennement: nous nous en rapportons à la lettre que nous écrivit son neveu, le 28 septembre 1787, (vieux style) et dont voici l'extrait:

« Vous aimez les anecdotes.... Je vais vous en donner sur la mort de l'abbé de *Voisenon*, mon oncle... » Il voulut avoir un cercueil de plomb, et mon père

» donna les ordres tout aussitôt. *Monsieur*, dit alors
» le malade à son valet-de-chambre, *voilà une rédingote*
» *que je commande; mais je pense que vous aurez le bon*
» *procédé de me la laisser.*

» Depuis long-tems il était à la mort au château de
» Voisenon : on lui parlait en vain de confession, il ne
» répondait que par des épigrammes.

» Enfin, un beau matin.... arrive le cardinal de
» *Luynes*, archevêque de Sens, qui vient, dit-il, ex-
» horter à la mort son diocésain, son confrère à
» l'académie, et de plus, un prêtre.

» L'abbé de *Voisenon* ne veut point voir le prélat
» qu'il qualifie du plus sot, du plus bavard et du plus
» ennuyeux de tous les hommes ; mais le cardinal in-
» siste, et l'abbé cède.

» Moi, très-curieux de savoir comment s'y prendrait
» un sot pour exhorter à la mort un homme d'es-
» prit, je me tapis ventre à terre, derrière un para-
» vent. Tout aussitôt le bon cardinal débuta par ces
» lieux communs, qui servent assez souvent à bien des
» gens pour entrer en matière. Il vit que cela ne prenait
» pas, et dès-lors, changeant de batteries, il prit
» une manière un peu moins triviale : il employa le
» langage du sentiment, que je ne l'eusse jamais soup-
» çonné de manier avec autant de succès, et parla,
» pendant deux heures entières, avec une onction,
» un choix de termes, un ton sensible et affectueux,
» qui pénétra le malade, au point que ces deux êtres
» se mirent à fondre en larmes, et se tinrent étroi-
» tement embrassés pendant quelques minutes.

» La conclusion fut que le malade promit de se
» confesser, et le cardinal partit enchanté de sa vic-

» toire ; mais à peine fut-il sorti, que le malade » m'entreprit sur le plus ou moins de vérité d'un » fait que je lui avais raconté la veille, en venant de » Paris. Je voulus appuyer mon dire sur ce que le car- » dinal m'avait confirmé le même fait. » « Ah ! vrai- » ment, me dit mon oncle ! belle autorité que tu » me cites-là ! Est-ce que tu crois que tout ce que » dit un gaillard comme celui-là est article de foi ?..

» A bon compte il se confessa, et reçut ses sacre- » mens en bonne fortune, sans qu'aucun de nous, » qui étions dans le château, en fût témoin.

» Quinze jours se passèrent de cette époque jus- » qu'à sa mort. Il souffrait des douleurs horribles : » mais son imagination était encore plus effrayée que » son corps n'était souffrant. » « J'en ai trop fait, di- » sait-il, pour que Dieu me pardonne. Cela est im- » possible : tous les prêtres sont des gueux : je connais » à fonds cette classe d'hommes, et je suis un des » plus détestables qui aient jamais existé.

» Toute sa vie il avait eu peur du diable, et cette » frayeur devint telle dans ses derniers momens, que » vingt fois par jour, au moins, il m'appelait en pous- » sant des cris horribles, pour que je chassasse de la » ruelle le diable *qui*, disait-il, *lui labourait les côtes*.

» Il passa dix jours au moins dans ce désespoir af- » freux, nous traitant tous indignement, ne répon- » dant que par des épigrammes sanglantes. *Messieurs,* » nous disait-il, *je vous ennuie furieusement tous tant* » *que vous êtes, mais vous me le rendez bien* ».

Telle fut la fin de cet abbé, que le plat éditeur de ses œuvres a dit *être mort dans les sentimens de religion et de résignation qu'on peut désirer de tout bon chrétien*.

FIN.

TABLE

DES CHAPITRES.

G g

FIN DE LA TABLE.





